


600027745V

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE.

Tome III.



LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent.

Par Monsieur D'AUVIGNY,

TOME TROISIÉME.



A AMSTERDAM;

Et se vend

A PARIS, chez KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, au Bon Protecteur.

M. DCC. LXIX.



LES HOMMES ILLUSTRES

contenus dans le Tome IIIe.

MAXIMILIEN DE BETHUNE, *Baron de Rosny, Duc de Sully, Maréchal de France, premier Ministre sous Henri IV.* Page 1

CONCINI, *Maréchal d'Ancre, premier Ministre sous la Régence de Marie de Médicis,* 389

CHARLES D'ALBERT, *Duc de Luynes, Garde des Sceaux, Connétable & premier Ministre sous Louis XIII.* 498



LES



LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

MAXIMILIEN DE BETHUNE,

Baron de Rosny, Duc de Sully, Maréchal de France, Premier Ministre sous Henri IV.



AXIMILIEN DE BETHUNE naquit à Rosny, l'an 1559. de François de Bethune, Baron de Rosny, & de Charlotte Dauvet, fille d'un Président de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut plusieurs freres: le premier, du même nom que lui, qui mourut dans son enfance; Salomon,

Baron de Rosny, Gouverneur de Mantes; Charles mort jeune; & Philippes, Comte de Scelles & de Charots. Il est à remarquer que Maximilien de Rosny fut élevé & vêcut toujours dans les principes de la Doctrine des Protestans, mais que ses freres furent constamment attachés à l'ancienne Religion. L'un d'eux fut même dans la suite Ambassadeur à Rome, où la faveur de Maximilien lui donna un grand crédit. Celui-ci, quoiqu'avec peu de fortune, servit long temps Henri Roi de Navarre, à ses propres dépens, ne recevant d'autres émolumens que sa part du butin des Villes livrées au pillage, & de la rançon des prisonniers de guerre. Enfin son Maître étant parvenu après bien des travaux à la paisible possession de la Couronne de France, lui accorda d'abord quelques pensions, & il le fit ensuite successivement Grand Voyer de France, Surintendant des Finances, Grand Maître de l'Artillerie, Gouverneur de la Bastille, Grand Maître des Fortifications & des Ports & Havres du Royaume de France. Il fut dans la suite Maréchal de France, & il en reçu le Bâton en compensation de sa

Charge de Grand Maître de l'Artillerie que ce Seigneur remit au Roi, ainsi qu'il avoit déja fait de celle de Surintendant des Finances, comme on le verra dans la suite.

Maximilien de Bethune descendoit en ligne directe de Baudouin de Bethune, Avoyé d'Arras en 1001. Il devoit son nom à la Ville de Bethune, située dans l'Artois sur la Riviere de Biette. La haute naissance de Maximilien, dont les Ancêtres se sont alliés avec plusieurs Princes des augustes Maisons de Bourbon & d'Autriche, n'étoit accompagnée que d'une fortune médiocre; son grand-pere ayant dépensé la plus grande partie de son bien. Le Vicomte de Dinan, son ayeul maternel, l'avoit aussi deshérité, à cause de la Religion dont Rosny faisoit profession, & dont on avoit beaucoup d'horreur chez les Flamands. Mais avec un revenu modique il se soutint dans la Profession ruineuse des armes, par une sage économie. Epris de la gloire solide, & voulant conserver avec exactitude la mémoire de ses actions, le Baron de Rosny eut soin dans la suite de sa vie de choisir pour ses principaux Domestiques

Son illustre origine.

des hommes ſages, fidèles, éclairés & Gens de Lettres. Il avoit entr'autres quatre Secretaires, auſſi capables de lui faire de juſtes repréſentations ſur ſes démarches, qu'en état de les écrire avec exactitude. Son amour pour la vérité, la ſageſſe de ſa conduite, ſon zèle pour le Roi ſon Maître, les ſervices importans qu'il lui rendit, dont l'Hiſtoire fait en toutes rencontres une mention ſi honorable, & ſi conforme à ce que rapportent de lui ſes quatre Secretaires, tout cela prouve qu'ils n'ont point été dans la néceſſité de lui prodiguer de faux éloges, & qu'ils ont exactement rapporté ſes actions, avec une ſincérité digne de celle de leur Maître. Il ſe peut même que le Baron de Roſny ait choiſi ſes Hiſtoriens parmi ſes Domeſtiques : en premier lieu, parce qu'ils étoient à portée d'être parfaitement inſtruits de toutes ſes démarches ; & auſſi pour avoir un nouveau ſujet de ſe tenir mieux ſur ſes gardes, en ſongeant qu'il étoit vû de tous côtés par des témoins clairvoyans, qui pourroient un jour rendre publiques toutes ſes fautes. Que de chûtes les Grands n'éviteroient-ils pas, s'ils étoient contenus

a vie écrite r ſes quatre ...cretaires.

par le même motif? Et que de belles actions, ensevelies dans les ténebres, augmenteroient la gloire des familles déja illustres, si tous ceux qui les ont faites, avoient eu, conme le Baron de Rosny, des Gens de Lettres dans leur maison! le Duc de Vendôme a suivi en cela l'exemple de Rosny: on a vu à sa suite un Campistron, un Palaprat, un Chaulieu, un L... aussi quel homme a jamais été plus célébré, & plus digne de l'être? Nos Seigneurs François pensent aujourdui autrement, & ils ont leurs raisons. Quoi qu'il en soit, c'est de l'Ouvrage de ces quatre Secretaires, intitulé *Economies Royales*, que je vais extraire les principales actions du célebre Maximilien de Bethune, un des plus grands hommes qui ayent paru jamais en France.

François de Bethune, Baron de Rosny, pere de celui dont j'écris la vie, se trouvant quatre fils, pensa à leur assurer un sort heureux, en les rendant familiers avec les vertus. Ce Seigneur avoit une prédilection particuliere pour Maximilien: ses bonnes qualités l'avoient frapé davantage, & il croyoit en remarquer en lui de plus brillantes que dans ses freres. Ce fut sur lui qu'il

jetta les yeux, comme prévoyant qu'il devoit rendre un jour à sa Maison son premier éclat & son ancienne splendeur. On prétend même que le Précepteur du jeune Maximilien, sçavant dans cet art trompeur qui prétend découvrir la destinée des hommes, lui avoit prédit que le jeune Henri, Prince de Navarre & de Béarn, seroit un jour Roi de France; & que parvenu à la faveur de ce Monarque, il feroit une fortune bien au-delà des espérances qu'il pouvoit former alors.

Il est présenté à la Reine de Navarre.

Soit que le Baron de Rosny ajoutât foi ou non à une prédiction si vaine, il voulut que Maximilien s'attachât au Prince de Navarre; & s'étant rendu à Vendôme, où le jeune Henri tenoit sa Cour avec la Reine sa mere, il eût l'honneur de le leur présenter. Le Prince de Navarre, qui eut toujours un air libre & ouvert, le reçut avec cette noble familiarité qu'il avoit ordinairement avec les personnes de qualité. Le jeune Rosny lui parla avec tant de grace & d'esprit, que le Prince de Bearn l'assura qu'il auroit toujours ses services pour agréables, & qu'il en recevoit l'offre avec plaisir. Depuis ce temps-là, quoiqu'il arrivât souvent cer-

1572.

ains réfroidissemens entre le Prince de Bearn & Rosny, celui-ci lui fut toujours fidélement attaché. Rosny n'étoit alors âgé que d'onze ans; mais la Reine de Navarre qui se connoissoit en caracteres, sembla prévoir tout ce que ce jeune Gentilhomme feroit un jour pour son fils, & le combla de caresses. Rosny, après avoir été quelque-temps courtisan, redevint écolier, & se rendit à Paris pour y achever le cours de ses études. 1572.

Quelque-temps après arriva le massacre de la Saint Barthelemy. La vie du Prince de Bern, devenu Roi de Navarre, & celle du Prince de Condé, furent en danger. Le Baron de Rosny, menacé comme les autres, entendant la rumeur d'un Peuple effrené qui voloit au carnage, & ne voyant point revenir son Gouverneur & son Valet de Chambre qui étoient allés dans la rue pour s'informer de ce qui se passoit, se sauva, un livre sous son bras, & revêtu de sa robe d'écolier, il traversa ainsi plusieurs rues où il vit enfoncer des maisons, & tuer des hommes & des femmes, les assassins criant, *au Huguenot, au Huguenot;* ce qui redoubla sa crainte, & l'obligea d'aller

Le danger qu'il court à la journée de Saint Barthelemy.

ſi vîte qu'on l'auroit aiſément reconnu
1572. à ſon empreſſement, ſi ſa robe d'écolier n'avoit pas trompé les meurtriers. On l'arrêta néanmoins à quelques Corps de Garde que les Catholiques avoient poſés ; mais heureuſement le Livre qu'il avoit pris par haſard en ſe ſauvant, s'étant trouvé être de groſſes Heures à l'uſage des Catholiques, il paſſa, & ſe rendit au College de Bourgogne dont le Principal étoit ſon ami. Cet homme prudent craignant que quelqu'un ne découvrît Roſny, & qu'on ne le vînt égorger à ſa vûe, le mit ſecrettement dans une petite chambre dont il ne confia la clef qu'à ſon Valet. Dans le moment que Roſny entra dans l'appartement du Principal, il y avoit avec lui deux Eccléſiaſtiques qui lui racontoient les meurtres de cette horrible nuit, & qui ſe diſoient déterminés à tuer tous les Huguenots, juſqu'aux enfans à la mammelle. Ce diſcours fit frémir le Principal, & redoubla ſon attention à bien cacher Roſny. Celui-ci reſta enfermé dans le Collége de Bourgogne, juſqu'à ce qu'un ordre du Roi ayant fait ceſſer le maſſacre, deux Archers de la Garde le vinrent tirer de cette eſpece de priſon.

Rosny continua ses études comme auparavant, se conformant en apparence à la façon de penser des plus forts, & allant à la Messe, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de son pere. Ce Seigneur lui manda en même-temps qu'il eût à s'attacher plus que jamais au Roi de Navarre, quelque risque qu'il y eût à lui paroître dévoué. En effet, tantôt ce Prince sembloit être libre, & alors non-seulement ses Domestiques, mais encore les amis de sa Maison, avoient la permission de le voir quelquefois ; tantôt, & sur le moindre prétexte de mécontentement, on le tenoit enfermé au Louvre, où personne ne l'approchoit sans ordre exprès du Roi. Rosny, à qui sa jeunesse donnoit quelque privilege, le voyoit plus souvent qu'aucun autre Religionnaire : je lui donne ce titre, quoique le Roi de Navarre & lui fussent très-exacts à se rendre tous les jours à la Messe ; mais on n'avoit garde de prendre pour un effet de leur conversion, ce qui n'étoit que celui de leur crainte. 1572.

Henri se lassa enfin de cette contrainte, & ayant trouvé moyen de s'échapper, on le vit bientôt avec le

Il commence à porter les armes.

1572. Prince de Condé, à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, en état de faire trembler Charles IX. qui regnoit alors, & de se venger des outrages qu'il en avoit reçus. Le Baron de Rosny qui étoit un de ses Courtisans le plus assidu, suivit le Roi de Navarre dans sa fuite, & commença à porter ses armes dans l'armée des Princes. Quoique sa naissance & la bienveillance de Henri le missent en état d'occuper une premiere place parmi les jeunes gens de qualité qui servoient dans les troupes de ce Prince, il voulut d'abord servir en qualité de Volontaire dans l'Infanterie, afin, disoit-il, d'apprendre la guerre par ses élemens. Ne trouvant rien alors qui pût le contenir, il s'abandonna tout entier à son courage, & fit plusieurs actions aussi téméraires qu'heureuses. Le Roi de Navarre qui l'aimoit, le reprit de s'exposer ainsi sans sujet. *Ce n'est pas ainsi*, lui dit-il, *que je veux que vous exposiez votre vie : gardez votre courage pour une meilleure occasion.*

[illegible] profession de la R. P. R. Rosny étoit alors dans la Compagnie de M. de Lavardin. Quelque temps après, la paix étant faite, le Roi de

Navarre les envoya l'un & l'autre à la Cour de France redemander Madame sa sœur. Si-tôt que cette Princesse se vit éloignée de Paris, elle se déclara pour la nouvelle Doctrine, & fut au Prêche à Château-Dun, où Rosny l'accompagna. Charmé de se trouver enfin libre, & de n'être plus obligé de dissimuler ses sentimens, Henri, le Prince de Condé, & généralement tous ceux que les menaces du Roi avoient forcés d'aller à la Messe, se déclarerent hautement contr'elle, & parurent assidus au Prêche, sans que le Roi, ni Catherine de Médicis sa mere, osassent en témoigner leur mécontentement. Mais si-tôt que les Princes, sur cette apparence de sécurité, eurent congédié leurs Troupes, on commença à traîner en longueur l'exécution des plus importantes conditions du Traité de Paix : ce qui fit recommencer la guerre. 1572.

Lavardin donna alors son Enseigne-Colonelle au Baron de Rosny, qui se distingua surtout à la surprise de la Réole, ayant paru un des premiers sur les murailles de la Ville. Lavardin le mena peu de temps après au siége de Villefranche en Périgord, où Rosny

Ses premiers exploits.

1576.

combattant avec son courage ordinaire, fut renversé à coups de piques & de hallebardes, du haut de l'escarpe où il étoit, dans le fond du fossé. Il s'y trouva si embarrassé dans le taffetas de son Drapeau, qu'il auroit été sans doute étouffé dans les boues, où sa chûte l'avoit enfoncé, si son Valet de Chambre & quelques Soldats ne se fussent jettés après lui dans le fossé pour l'en retirer. Cet accident lui inspira une nouvelle audace ; il remonta à l'assaut, entra dans la Ville, où, pour le consoler, un vieillard qui fuyoit devant cinq à six Soldats, le pria de lui sauver la vie, & lui remit entre les mains une grosse bourse pleine d'or.

1576.

Le Roi de Navarre témoigna plus de confiance que jamais au jeune Rosny ; & ayant formé le dessein de surprendre la Ville d'Eause qui lui appartenoit en propriété, il amassa quelques Troupes, & lui donna rendez-vous dans les environs de cette Place. Cette façon de faire la guerre étoit alors fort en vogue, & les Gens de guerre préféroient cette maniere brusque de se rendre maîtres des Villes, aux lenteurs d'un siége en forme. Le Roi de Navarre, que sa dignité devoit éloigner

de ces expéditions périlleuſes, en étoit plus avide que le moindre Officier de ſes Troupes. Il entreprit donc de ſurprendre lui-même la Ville d'Eauſe, eſpérant que les Habitans étant ſes Sujets ménageroient ſa perſonne. Roſny l'accompagna avec quinze ou ſeize autres Gentilhommes, tous d'une bravoure à l'épreuve. Un gros Corps de Cavalerie les ſuivoit de loin, & ſe préparoit à entrer auſſi-tôt que le Roi de Navarre en auroit donné le ſignal: mais la prudence n'étoit pas encore une de ſes vertus; il croyoit tout poſſible à ſon grand courage, & réfléchiſſant peu ſur le péril qui le menaçoit, il entra bruſquement dans Eauſe. Le Corps de Garde de la porte ne l'eut pas plutôt apperçu, que tout troublé il ſe mit à fuir ſans armes; mais la Sentinelle ayant coupé la herſe de la porte, elle s'abatit preſque ſur la croupe du cheval de Roſny & de ſon couſin de Bethune: enſorte que la la Cavalerie, qui accouroit à toute bride, fut obligée de s'arrêter, & de chercher un autre endroit pour entrer dans la Ville. 1576.

Cependant le Roi de Navarre ſe trouvoit, lui quinziéme ou ſeiziéme,

enfermé dans la Ville, & exposé à la
1576. fureur d'un Peuple qui étoit d'autant
plus animé, qu'il sembloit avoir moins
à craindre. Le tocsin sonnoit, & les
Habitans avertis par ce bruit sortoient
en armes de leurs maisons, en criant :
Tue, tue. Plusieurs petites Troupes
parurent d'abord, & furent dissipées
dans l'instant. Ils s'assemblerent en
plus grand nombre, & vinrent fondre
sur le Roi de Navarre. Ce Prince courageux
les chargea avec tant de résolution,
qu'il les écarta ; mais ils revinrent
à la charge. Alors cédant à la
multitude, le Prince recula jusqu'à un
portail où toute sa Troupe fit ferme.
Or sus, s'écria le brave Henri, *mes
Amis & Compagnons, c'est ici qu'il
faut montrer du courage & de la résolution ;
car d'icelle dépend notre salut ; que
l'on fasse comme moi, & ne tire le pistolet
qu'il ne touche.*

Pendant que le Roi de Navarre &
les Seigneurs qui l'accompagnoient,
se défendoient avec tant de valeur,
les Bourgeois mal commandés, & dont
plusieurs penchoient pour Henri, disputoient
entr'eux s'ils se rendroient à
ce Prince, ou s'ils continueroient de
le combattre. Les plus animés char-

geoient toujours ; il y en eut même qui crierent : *Tirez à cette juppe d'écarlate, & à ce panache blanc ; c'est le Roi de Navarre.* Indigné de cette audace, il fondit sur eux & en abattit plusieurs. Toutes ces actions suffisoient pour faire payer cherement sa vie aux Habitans d'Eause ; mais ce n'en étoit pas assez pour la sauver ; & Henri ne pouvoit que périr en cette occasion, si les Bourgeois voyant que le reste des Troupes commençoit à enfoncer les portes de la Ville, n'eussent tourné leurs armes les uns contre les autres. Pendant ce temps-là les portes furent brisées, & le Roi de Navarre se vit secouru dans le moment qu'il alloit périr. Les Consuls & les Principaux de la Ville, qui n'avoient nulle part au soulevement du bas Peuple, demanderent pardon à leur Prince, & le supplierent de les garantir du pillage : ce qu'il fit avec beaucoup de bonté, trop satisfait d'être sorti d'un si grand danger avec tant de gloire. 1578.

Rosny suivoit ce Prince en toutes ses expéditions : c'est beaucoup dire de son courage ; car Henri ne cherchoit que les plus grands perils, & s'exposoit comme un avanturier : il l'étoit même

alors en quelque ſorte, ſi l'on peut
1578. parler ainſi d'un ſi grand Prince. Ils
prirent enſemble un grand nombre de
Villes & de Châteaux, riſquant à chaque inſtant leur fortune & leur vie
pour conquérir des bicoques qui leur
étoient enlevées le lendemain; juſqu'à
ce qu'une treve s'étant conclue, les
combats ceſſerent, & firent place aux
plaiſirs. Mais la guerre recommença
bientôt, & Roſny continua de ſuivre
le Roi de Navarre en toute ſes expéditions. Celle où ils coururent l'un &
l'autre plus de riſque, fut à la ſurpriſe
de Cahors. La Garniſon de cette Ville
& les Habitans ſe défendirent avec
tant d'opiniâtreté, que, quoique les
Troupes du Roi de Navarre fuſſent
entrées de toutes parts dans la Ville,
elles combattirent cinq jours & cinq
nuits, avant de pouvoir s'en emparer.
Les Soldats & les Officiers même, rebutés d'une réſiſtance ſi vigoureuſe,
demandoient à ſe retirer, & montroient
à Henri, pour l'émouvoir, leurs armes
miſes en piéces, & leurs corps tout
ſanglans. Mais lui-même ayant ſa cuiraſſe fauſſée de pluſieurs coups, &
leur repréſentant qu'il couroit la même fortune, leur déclara qu'il vouloit

emporter la Ville ou périr sous ses murailles. Un grand secours arrivé à propos le rendit enfin maître de la Ville, qui fut abandonnée au pillage. Rosny, toujours heureux dans ces sortes de rencontres, sans être ardent à courir au butin, trouva par hasard dans le sac de la Ville, une boëte de fer où il y avoit quatre mille écus d'or.

1578.

Prise de la Ville de Cahors.

Il est absolument nécessaire dans la vie du Baron de Rosny, de passer certains détails, trop souvent répétés pour être interessans. Cependant je crois devoir m'arrêter sur quelques-uns, autant pour apprendre au Lecteur que ce Seigneur fit un long apprentissage du métier des armes, auparavant que d'en venir au commandement, que pour montrer en même-temps quel étoit le caractere des Guerriers de son temps.

Idée de ceux qui servoient alors le Roi de Navarre.

Tous sembloient se conformer au caractere du Roi de Navarre, que l'on regardoit avec raison comme le Héros de la France. Ils portoient, comme ce Prince, l'enjouement & la gaieté au milieu de la mêlée : leur valeur étoit une valeur tranquille, qui, sans être fanfaronne, ne devoit rien à l'emportement ni à la férocité. Le désir

d'acquerir de la gloire étoit le seul
1578. motif qui les conduisoit au combat,
du moins les gens de qualité. On se mettoit peu en peine alors de paroître à l'armée avec de brillans équipages; on vouloit un vrai courage, & non une vaine ostentation. Ils sçavoient que, pour être bon Soldats, il faut avoir plus d'espérance de gagner, que de crainte de perdre; & leurs armes étoient ce qu'ils avoient de plus précieux à offrir aux Ennemis: aussi étoient-ils toujours prêts à combattre. Le Roi de Navarre dinoit, soupoit & couchoit à l'air; jamais ce Prince ni ceux qui le suivirent, ne retarderent l'exécution d'une entreprise, pour attendre qu'on leur eût préparé des commodités superflues. Cette discipline austere fut la seule cause des victoires de Henri. Avec une poignée d'hommes, (je puis parler ainsi, en comparaison du grand nombre d'Ennemis qu'on lui opposa) il soumit toute la France, quoiqu'il eût à la fois contre lui & les Armées & les Peuples. Ce Prince, tout occupé de la guerre, étoit néanmoins si galant, qu'en se tirant des mousquetades, & en se portant des coups d'épée, les Combat-

sans parloient de Dames & d'amour.

Rosny ayant été envoyé jusqu'aux portes de la Ville de Marmande, pour tâcher d'attirer la Garnison de cette place dans une embuscade que le Roi de Navarre avoit placée lui-même à quelque distance de leurs portes, se retiroit pour se faire suivre. Plusieurs Gentilshommes de la Garnison ne se doutant point de la ruse, leur crioient de temps en temps : *Ça, ça, Cavaliers, un coup de pistolet pour l'amour de la Maîtresse ; car votre Cour est trop remplie de belles Dames pour en manquer ;* & voyant que les autres continuoient leur retraite : *Comment, Cavaliers,* s'écrierent-il, *sera-t-il possible que des gens qui se disent marcher sous la Baniere de Mars & d'Amour tout ensemble, se retirent ainsi fuyans, sans avoir donné un seul coup d'épée, &c.* Auroit-on dit que des propos semblables étoient les préludes d'un combat sanglant ? Un des Compagnons de Rosny oubliant l'ordre du Roi, & piqué des défis d'un Gentilhomme de la Garnison, son ennemi particulier, tourne sur lui, & le renverse dangereusement blessé. Alors les deux Troupes s'attaquent & se mêlent ; l'embuscade du Roi de Navarre

1578.

Affaire de Marmande.

1578. est découverte, & on se bat avec plus de fureur. Un des fuyards de la Troupe de Rosny va porter l'épouvante à celle du Roi. Ce Prince même croit qu'il est de la prudence de quitter la partie, s'imaginant que l'Armée ennemie lui alloit tomber sur les bras. Il se retire en effet, & ne s'arrête que lorsqu'un avis plus vrai lui apprend que Rosny & sa Troupe n'ont à faire qu'à une partie de la Garnison de Marmande. Aussitôt Henri envoya du secours aux siens, se récriant sur la lâcheté de ceux à qui la peur avoit augmenté si considérablement le nombre des Ennemis.

Rosny est sur le point de se brouiller avec le Roi de Navarre.

Rosny, après avoir donné tant de preuves de valeur, dont le Roi de Navarre étoit charmé, manqua de prudence en une occasion qui pensa l'éloigner pour jamais du service de ce Prince. Deux de ses Gentilshommes ayant envie de se battre, prierent Rosny de leur en faciliter le moyen : ce qu'il fit, sans réfléchir assez sur les conséquences. Tous deux s'étant dangéreusement blessés, le Roi de Navarre s'emporta contre Rosny, & le menaça dans le premier feu de sa colere de lui faire couper la tête, pour s'être

ingeré de permettre un duel, *tranchant ainsi du Souverain.* Rosny, jeune encore, & aussi prompt que le Roi de Navarre, lui répondit qu'il n'étoit ni son Sujet ni son Vassal; qu'il le servoit par affection, & non par intérêts; & que pour n'être plus exposé à l'avenir au traitement qu'il recevoit, il alloit se retirer, bien certain de ne pas manquer de Maître. Henri lui repliqua qu'il ne manqueroit pas non plus de serviteurs plus dociles & plus respectueux, & en même-temps il lui tourna le dos. Rosny alloit quitter sa Cour; mais la Reine de Navarre s'étant mêlée de l'accommodement, ce Seigneur fit sa paix avec le Roi de Navarre, & ce Prince lui accorda comme auparavant l'honneur de ses bonnes graces. 1578.

Cependant, à en juger par les apparences, on auroit cru que le mécontentement de Rosny continuoit; il demanda son congé à Henri, pour aller servir Monsieur, frere unique du Roi, qui se préparoit à porter la guerre en Flandres. Il est vrai que Rosny, en prenant congé du Roi de Navarre, lui rendit compte des raisons qui l'obligeoient de le quitter pour un temps, Il va servir sous le Duc d'Alençon.

1578. & de ſuivre Monſieur. Il avoit donné parole à ce Prince de l'accompagner en Flandres avec un Régiment, ou au moins avec une ſuite nombreuſe de Gentilshommes & d'amis que Roſny prit à ſa ſolde. Monſieur devoit de ſon côté le remettre en poſſeſſion des biens qui avoient appartenu au Vicomte de Gand ſon oncle ; car celui-ci l'avoit deshérité à cauſe de ſa Religion. Mais le Duc d'Alençon lui tint mal ſa parole, & le Roi de Navarre, qui le connoiſſoit parfaitement, l'avoit predit à Roſny en lui donnant ſon congé. Ce Seigneur ne laiſſa pas de partir, eſpérant que la façon de penſer de Monſieur changeroit à ſon égard. Il ſe mit en équipage, & arriva en Flandres, où Roſny parut n'avoir été que pour être témoin des mauvaiſes qualités & des fautes groſſieres que fit ſon nouveau Maître. Il ſe trouva à la tentative que le Duc d'Alençon fit ſur Anvers, & ſans les ſoins du Prince d'Orange qui le retira dans ſon Palais, Roſny & pluſieurs de ſes Compagnons auroient payé de leurs têtes la témérité du Duc d'Alençon. Ce Prince devenu moins honnête homme encore depuis cette diſgrace, refuſa

ſans ménagement tout ce qu'il avoit promis à Roſuy, & l'accorda au contraire à un autre. 1578.

Roſny incapable de diſſimuler ſon mécontentement, ne cacha point le deſſein qu'il avoit de quitter le ſervice d'un Prince de ſi mauvaiſe foi : & s'étant trouvé plus déterminé encore par la ſurpriſe de la Citadelle de Cambray, que le Duc d'Alençon enleva à un Seigneur Flamand qui lui avoit toujours été fidèle, & qui lui donnoit alors à dîner, il ſe retira bruſquement de l'Armée de ce Prince, & ſe rendit à Bethune, Ville qui avoit appartenu long-temps à ſes Ancêtres. Si-tôt que le Maire & les Echevins de cette Ville eurent appris ſon arrivée, ils mirent leurs habits de cérémonie ; & vinrent le trouver à ſon Hôtellerie pour le complimenter & lui apporter le vin de Ville ; rendant, dirent-ils, cet honneur à la mémoire de leurs anciens Seigneurs, dont il étoit deſcendus.

Roſny ſortit de Bethune, & paſſant par la Terre dont il portoit le nom, il vint rejoindre le Roi de Navarre. Ce Prince étoit inſtruit de la façon dont Monſieur s'étoit comporté à ſon égard. Il le plaignit d'avoir été trompé, &

1578. l'exhorta de s'attacher tout-à-fait à lui, que l'on connoiſſoit incapable de manquer à ce qu'il avoit promis, & pour lui faire connoître que ſon abſence n'avoit rien diminué de ſa confiance & de ſon eſtime, il l'envoya peu de jours après vers Henri III. & Catherine de Medicis, pour les avertir des mauvais deſſeins des Eſpagnols.

Philippe II. ſollicite le Roi de Navarre.

Philippes II. irrité de l'incurſion que Monſieur venoit de faire dans les Pays-Bas, que ce Monarque diſputoit encore aux Flamands, avoit envoyé propoſer au Roi de Navarre de ſe joindre à lui pour faire la guerre à la France, lui promettant deux cens mille écus d'avance, & deux cens mille autres en prenant les armes; outre quatre cens mille écus qui ſeroient exactement payés dans le courant de chaque année, tant que dureroit la guerre, à condition que le Roi de Navarre la continueroit autant qu'il conviendroit aux deſſeins de Philippes. Ce Prince, quoique défiant, ne demandoit pour toute ſûreté que la parole de Henri, tant elle paſſoit pour inviolable. Soit que le Roi de Navarre craignît quelque ſupercherie de la part de Philippes, ou qu'étant premier

premier Prince du Sang de France, il eût scrupule de se joindre aux ennemis de l'Etat, il chargea Rosny d'avertir le Roi des propositions avantageuses qu'on lui venoit de faire pour le rendre son ennemi. 1578.

Un procédé aussi noble méritoit sans doute de la reconnoissance; mais Henri III. plus occupé de ses plaisirs, qu'instruit de ses véritables intérêts, fit à peine remercier le Roi de Navarre. La Reine sa mere crut qu'il étoit de sa politique de faire sçavoir à la Cour d'Espagne le sacrifice que le Roi de Navarre venoit de faire à son fils de ses offres avantageuses, ayant grand soin de ne point rendre ce sacrifice aussi désintéressé qu'il l'étoit en effet. Rosny même n'avoit pu obtenir audience du Roi, quoique ses deux freres fussent 1583. fort avant dans les bonnes graces de ce Prince, qui désignoit d'ordinaire ses amis les plus chers, en les nommant pour porter avec lui l'habit de pénitent dans les fréquentes Processions, que la superstition & les remords de sa conscience lui faisoient faire. Rosny se flatta d'abord que la nouvelle faveur de ses freres pourroit être de quelque utilité au Roi de Navarre; mais Henri III.

1583. accoutumé à ses premiers Favoris, sembloit ne jetter les yeux sur d'autres, que pour leur donner de la jalousie, ou délasser son goût corrompu; & bientôt les deux freres de Rosny se retrouverent confondus dans la foule des Courtisans ordinaires.

Sur ces entrefaites le Baron de Rosny épousa Mademoiselle de Courtenay, issue du Sang Royal; & cet illustre mariage, qui l'allioit à la Maison de France, augmenta encore la considération que l'on avoit pour lui. Ce Seigneur étant alors inutile au Roi de Navarre, resta dans sa Terre, jus-
1584. qu'à ce que Monsieur de Joyeuse envoyé contre le Duc d'Elbœuf, qui s'étoit mis à la tête des Ligueurs de Normandie, le pria de l'accompagner à cette expédition. Ils étoient en route, & le Roi avoit tout lieu de se promettre la victoire sur les Ligueurs, lorsqu'il manda, qu'ayant fait la paix avec ces derniers, son dessein étoit de tourner ses armes contre les Religionnaires. Joyeuse fit part de ces nouvelles à Rosny, en ajoutant que sans doute il ne quitteroit pas l'armée du Roi pour se rendre à celle du Roi de Navarre, & pour exposer par-là sa belle

terre de Rosny. Le Baron ne lui répondit que par quelques railleries, & le quitta sur le champ. Joyeuse surpris d'une si prompte résolution, s'écria: *Voilà un Maître fou qui n'a peur de rien; mais il pourroit bien s'abuser avec son sorcier de Maître.* Joyeuse parloit ainsi sur ce qu'il sçavoit qu'un Précepteur de Rosny l'avoit assuré que le Roi de Navarre parviendroit à la Couronne de France, & seroit un jour un des plus grands Monarques de la terre. 1584.

Le Roi de Navarre, qui ne croyoit pas revoir sitôt le Baron de Rosny, l'embrassa en le revoyant, & quelques jours après il le mena à Montauban, où se tenoit une grande assemblée des principaux Protestans; & ensuite il le fit entrer dans un Conseil, qui suivit l'entrevûe de ce Prince avec Monsieur de Montmorenci. Rosny parla en cette occasion avec beaucoup de sagesse, sur la conduite qu'on devoit tenir dans la nouvelle guerre que les Protestans se voyoient obligés de soutenir. Le Roi de Navarre satisfait du discours du Baron, le tira à part, au sortir du Conseil, & lui dit: Monsieur le Baron de Rosny, *ce n'est pas tout que de bien dire, il faut encore mieux faire.* En même

1584. tems il le pressa de ne rien épargner de ce qui pourroit être utile à son service, lui promettant de l'en récompenser avec usure dans des tems plus heureux ; & comme ce Seigneur étoit un de ceux ausquels le Roi de Navarre se fioit davantage, il lui fit confidence de la résolution où il étoit d'approcher la guerre le plus qu'il lui seroit possible des environs de Paris, ou du moins des bords de la Loire, lui recommandant de bien examiner pendant son voyage s'il y avoit lieu d'exécuter son dessein avec succès.

Rosny partit, & rencontra à Bergerac le Cardinal de Lenoncourt, Sillery & Poigny, que le Roi envoyoit pour traiter d'accommodement avec le Roi de Navarre. Poigny, qui connoissoit le Baron pour être dans la confidence de Henri, lui demanda s'il croyoit que leur voyage auprès de son Maître rapporteroit quelque fruit au sien ? Non, lui répondit Rosny, si selon votre coutume vous ne venez apporter que des paroles sans effet. Poigny trouvant quelque chose de dur dans cette réponse, répondit ; *En effet, Monsieur, je crois qu'une Messe est de difficile conquête en cette Ville.* Rosny

répliqua vivement; *Jesus, Monsieur! tant que vous en voudrez; & plût à Dieu que vous ne fussiez point plus chiche de prêches, que vous laissassiez gagner à chacun le Paradis comme il l'entend, & que vous ne songeassiez pas tant au Ciel pour autrui, que vous vinssiez à en faire perdre la terre au Roi & à tous les bons François.* Il est vrai que la plûpart de ceux qui se déclaroient contre la nouvelle Religion, n'avoient aucunement en vûe, ni la conservation de l'ancienne Doctrine, ni l'intérêt de l'Etat. Les fureurs de la Ligue n'ont prouvé que trop cette triste vérité. 1584.

Rosny continua sa route & arriva à Paris, où plusieurs Seigneurs l'entretinrent des grands préparatifs des Catholiques contre les Huguenots, de l'opinion que l'on avoit conçue de leur prochaine ruine. Cependant quelques-uns des plus qualifiés lui dirent en confidence, que si le Roi de Navarre s'approchoit de Paris, & qu'il y parût à la tête d'une bonne armée, bien des Catholiques, bons François, iroient se joindre à lui, ne demandant pas mieux qu'à se déclarer pour ce Prince contre les Guise & la Ligue. Rosny ne pouvoit rien entendre. 1585.

1585. qui lui fût plus agréable, & plus conforme aux desirs du Roi de Navarre son Maître. Henri de son côté ne négligeoit rien de ce qui pouvoit lui promettre un succès avantageux. Il sçavoit que, sur-tout en matiere de Guerre civile & de Religion, il est d'une extrême importance de se signaler par des commencemens heureux; & ce Prince cherchoit de tous côtés de l'argent, des amis, des armes, & des soldats.

Rosny fait la guerre sous le Roi de Navarre.

Le Prince de Condé fut le premier qui prit les armes; & la Ville d'Angers se soumit à lui. Au bruit d'une conquête si importante, Rosny monte à cheval, suivi seulement de six de ses Gentilshommes, & se mit en chemin pour se rendre auprès du Roi de Navarre. Les troupes Catholiques & celles du Prince de Condé couroient la campagne en sûreté, à l'égard de celles-ci, Rosny avoit tout à craindre des autres. Il fut plusieurs fois durant sa route sur le point d'être surpris, quoiqu'il se fût déguisé en valet, & qu'il se fît passer pour Catholique. Ce ne fut qu'après avoir essuyé les plus grands dangers qu'il arriva enfin à Bergerac, où le Roi de Navarre tenoit

sa Cour. Ce Prince avoit un plus grand besoin que jamais de serviteurs fidéles. Le Maréchal de Matignon lui tomboit sur les bras, & sa façon de faire la guerre qui étoit de temporiser, & de ne s'exposer jamais, embarrassoit beaucoup Henri. Le Maréchal ayant mis le siége devant quelques Places peu considérables, Rosny courut à leur défense; & le Roi de Navarre y étant allé lui-même, contraignit Matignon de se retirer. 1585.

Mais un si petit avantage ne fut rien en comparaison de la terreur qu'inspira l'arrivée du Duc de Mayenne en Gascogne, à la tête d'une armée formidable. Le Roi de Navarre n'avoit alors aucunes troupes en état de tenir la campagne, ni aucune Ville capable de résister à l'effort d'un si grand nombre d'ennemis. Ce Prince, ainsi dénué & éloigné du Prince de Condé, étoit sans aucune retraite assurée; ses Courtisans, aussi-bien que les Chefs de ses troupes, effrayés de sa situation, ne lui pouvoient donner que de timides conseils. Les uns vouloient qu'il se refugiât dans le Languedoc, d'autres qu'il passât en Angleterre, jusqu'à ce que l'armée du Duc de

Mayenne se fût dissipée, ou que les
1585. Protestans de France & d'Allemagne lui eussent envoyé du secours. Ni l'un ni l'autre de ces partis ne convenoient point à l'humeur du Roi de Navarre ; il ne pouvoit se résoudre à fuir. Il se tourna vers Rosny, & lui demanda son sentiment. *Sire*, lui répondit ce Seigneur, *pour mon regard tous lieux & pays me sont bons ; car par-tout où vous hazarderez votre fortune & votre vie, je dois tenir à honneur & à gloire de perdre la mienne en vous servant. J'ai, graces à Dieu, de l'argent pour vous suivre par tout le monde. A l'égard de ce que vous devez faire, garnissez vos Places de bons Gouverneurs ; laissez un bon Lieutenant, de qualité sur-tout, pour ôter les jalousies du commandement, & vous retirez à la Rochelle.* Rosny ajouta plusieurs autres choses, pour faire connoître la facilité qu'il y avoit à se défendre, & même à se rendre redoutable en différentes Provinces : ce que le Roi de Navarre ayant compris, *je suis bien aise*, dit-il à Rosny, *de vous avoir entendu ; il y a du tems pour se resoudre à cela ; & M. de Mayenne n'est pas si mauvais garçon, ni si dispos, qu'il m'empêche de me promener par la Guyenne.* Ce fut

là le dernier sentiment du Roi de Navarre, qui partit le lendemain pour sa Principauté de Bearn, d'où il revint peu de jours après. 1585.

Le Duc de Mayenne, instruit de son départ, joignit son armée à celle de Matignon, & tous deux ensemble borderent la Riviere de la Garonne avec leurs troupes, mettant des Gardes aux principaux passages, dans l'espérance d'empêcher le retour du Roi de Navarre dans la Guyenne, & peut-être de le faire prisonnier. Ce Prince sçachant leur dessein, laissa le reste de sa troupe, & ne prenant avec lui que vingt hommes, parmi lesquels étoit Rosny, il marcha la nuit & le jour à travers des liéges & des brandes, servant lui-même de guide à sa suite, dans ces chemins difficiles, mais dont il connoissoit parfaitement les détours, s'y étant trouvé plusieurs fois à la chasse. Le Roi de Navarre continua sa route avec les mêmes fatigues & avec autant de hardiesse, traversant presque tous les Quartiers de l'armée ennemie. Enfin il arriva sain & sauf à Sainte-Foi, où se trouverent le soir même le reste de sa troupe,

ſes valets & ſes bagages, ſans avoir fait
1585. aucune perte. Le Duc de Mayenne l'ayant appris, entra dans une grande colere, & chercha à s'en venger ſur quelques bicoques du voiſinage.

Rosny eſt envoyé vers le Roi.

Le Roi de Navarre ne pouvant les ſecourir, quitta une ſeconde fois la Gaſcogne; & ſuivant le conſeil de Roſny, il ſe retira aux environs de la Rochelle. Là ce Prince reçut des Lettres du Roi, qui le prioit d'envoyer à Paris un des principaux Seigneurs de ſa Cour, pour traiter avec les Députés des quatre Cantons Proteſtans des Suiſſes. Le Roi de Navarre donna cette commiſſion à Roſny; & ce Seigneur étant arrivé à Saint-Maur, où la Cour étoit alors, Villeroy le préſenta au Roi. Sa Majeſté étoit dans ſon cabinet, *l'épée au côté, une cape ſur les épaules, un petit toquet ſur la tête, & un panier pendu au col, dans lequel étoient deux ou trois petits chiens.* Roſny lui fit une harangue, que le Roi écouta fort attentivement; & avec une ſorte de ſtupidité, qu'il avoit contractée depuis qu'il ne voyoit que ſes Favoris, il fit un long diſcours à Roſny, ſans remuer ni pieds, ni mains, ni faire au-

Economies Royales.

con geste de la tête. Cette façon de parler, jointe à son bisarre ajustement, & 1585.
à sa corbeille pleine de chiens, lui donnoit un air si extraordinaire, que Rosny en comparant l'état où il le voyoit à celui où il l'avoit vu étant encore Duc d'Anjou, plaignit dans son ame le sort d'un Prince à qui il ne manquoit, pour être un grand Roi, que d'avoir des Sujets plus fidéles, & des Favoris plus gens de bien.

Le Monarque parla beaucoup du Roi de Navarre, assurant qu'il l'aimoit; & que s'il vouloit s'accommoder pour un tems à la disposition des affaires, la Ligue succomberoit bientôt sous leurs efforts réunis; qu'en allant à la Messe, il détruiroit tous ses ennemis. Rosny ne parut pas de ce sentiment, & repliqua que si les Ligueurs avoient obtenu que le Roi de Navarre allât à la Messe, ils en redoubleroient leur audace, & croiroient pouvoir tout obtenir. En quittant le Roi, Rosny fut saluer la Reine mere, & se rendit ensuite à Paris, pour traiter avec les Députés des Cantons Suisses.

De toutes les Nations voisines de la France, il n'y en avoit point de

1585. plus disposées à secourir les Protestans de ce Royaume, ni plus en état de le faire : aussi le Baron de Rosny s'attacha-t-il à gagner les Députés des Cantons. Il leur représenta, avec la situation présente du Roi de Navarre, ce qu'il avoit à espérer & à craindre de l'avenir. Il leur rendit compte de toutes les ressources de ce Prince, & leur déclara que la plus certaine de toutes étoit le secours qu'il espéroit des Protestans Suisses. Les Députés s'accorderent à fournir vingt mille hommes au Roi de Navarre, quatre pour lui seulement, & les seize autres pour marcher aussi sous ses ordres, à moins que le Roi de France ne les mandât pour combattre les Ligueurs. Rosny ne vouloit pas adhérer à ce dernier article ; il en sentoit la conséquence : mais ayant reçu à ce sujet des ordres réitérés du Roi de Navarre, il obéit ; & dans la suite Henri eut sujet de s'en repentir.

Quoiqu'il en soit, Rosny après avoir exécuté toutes les choses dont il étoit convenu avec le Roi de Navarre, se rendit auprès de ce Prince, & alla quelques jours après assiéger Talmont-sur Jard, avec quelques pieces d'ar-

tillerie, que les Rochellois étoient enfin convenus de lui fournir. Quoique ce Prince possédât encore le Bearn en souveraineté, qu'il lui restât même quelques Terres dans la basse Navarre, & qu'avec de grands revenus qu'il tiroit de ses Gouvernemens, il se vit Chef des Protestans de France, il manquoit bien souvent des choses les plus nécessaires, même quelquefois on refusoit de lui obéir. Le Prince de Condé son cousin, & le Vicomte de Turenne, l'un & l'autre considérables par leur naissance, quoique dans des degrés différens, avoient chacun leur parti, qu'ils ne réunissoient à celui du Roi de Navarre, que lorsque ce Prince couroit risque de succomber.

1585.

Situation du Roi de Navarre.

Mais au moindre rayon de bonne fortune, la jalousie renaissoit; on se séparoit de nouveau, & chacun oublioit le bien général de la cause commune, pour satisfaire ses intérêts particuliers. Ainsi le Roi de Navarre n'étoit que le premier des Protestans, & non leur Maître. Plusieurs se croyoient dispensés de lui obéir; les uns, parce qu'ils continuoient de reconnoître le Roi de France pour leur Souverain;

1585. les autres, parce qu'ils étoient étroitement attachés au Prince de Condé, & au Vicomte de Turenne, qui se rendoient, le plus qu'il leur étoit possible, indépendans du Roi de Navarre. De-là s'ensuivoit peu de docilité parmi les Grands de la Cour de Henri, & peu de discipline parmi les soldats qui les suivoient; ce n'étoit pas une obéissance & une soumission de devoir, & ils étoient sollicités par trop de Maîtres, pour qu'ils ne se fissent pas extrêmement valoir à celui qu'ils préféroient. Rosny même, comme on le verra dans la suite, entraîné par le torrent, s'éleva souvent contre le Roi de Navarre, & lui reprocha ses services avec une audace, que le châtiment auroit suivi de près, sous un Maître que l'adversité auroit rendu moins indulgent. On ne doit donc pas s'étonner si ce Prince eut tant de peine à obtenir de l'artillerie des Rochellois; ces peuples formoient entre eux une espéce de République, d'autant plus difficile à gouverner, que par sa situation favorable, elle se suffisoit en quelque sorte à elle-même.

Rosny fut chargé de gouverner l'artillerie au siége de Talmont-sur-Jard,

& cette Place se rendit après quelques jours de défense, au Roi de Navarre même. Depuis ce tems, Henri satisfait de la maniere dont le Baron de Rosny avoit posé sa batterie, lui confia toujours une partie du canon qui suivoit ses troupes; & étant enfin parvenu à la Couronne de France, il le fit dans la suite Grand Maître de son Artillerie. 1585.

Siége de Fontenay.

Le Roi de Navarre soumit encore plusieurs Villes du voisinage de la Rochelle; & ces heureux succès lui amenerent tant de troupes, qu'il entreprit le siége de Fontenay, la plus forte & la plus riche Ville du Poitou après la Capitale: de bonnes murailles, une nombreuse garnison, un brave Gouverneur sembloient devoir la garantir de toute insulte; mais le Roi de Navarre ne connoissoit rien d'imprenable, & ayant commandé le Comte de la Rochefoucault & le Baron de Rosny, avec quarante autres Gentilshommes de sa Maison, pour attaquer un des Fauxbourgs de la Ville, ils chargerent avec tant d'impétuosité, que les assiégés, après avoir été repoussés trois fois, furent mis en fuite & contraints de rentrer précipitamment dans

la Place. On continua de la défendre
1585. avec beaucoup de vigueur; & Rosny fit pendant ce tems-là tout ce qu'on devoit attendre d'un excellent Officier, se montrant à cheval jour & nuit, travaillant lui-même aux tranchées, & s'exposant à tous les périls.

Fontenay s'étant enfin rendu, le Baron de Rosny prit le chemin de sa Terre, à dessein de s'y reposer des fatigues d'une campagne si pénible; mais la peste qui avoit ravagé le Bourg de Rosny, avoit aussi forcé le reste de sa Maison, & sa femme même, à s'éloigner; en sorte que cette Dame s'étoit vue contrainte d'errer deux jours & deux nuits dans la Forêt voisine, mangeant & couchant dans son carrosse. Rosny en arrivant dans sa maison n'y trouva personne, & ce ne fut pas sans avoir beaucoup attendu, qu'il vint à bout de se faire ouvrir la porte d'un Château où sa femme s'étoit retirée, & où personne ne les voulut voir, tout le Pays les regardant comme des pestiférés. Le Baron ne demeura pas longtems dans un séjour si triste, & reprit le chemin de la Rochelle, où le Roi de Navarre étoit encore.

Henri III, reconcilié avec la Ligue,

ne cessoit de poursuivre les Huguenots, dont il regardoit la ruine comme un moyen sûr de recouvrer toute sa puissance. Joyeuse son Favori & son Ministre, étoit aussi le Général de ses armées; & ce fut lui qu'il chargea de marcher en Poitou contre le Roi de Navarre. Ce Prince aussitôt fit raser les fortifications de la plûpart des Places qu'il avoit prises, & ne réserva que les meilleures, se préparant à les bien défendre. Il fit en même tems revenir auprès de sa personne les meilleures troupes de son parti; mais ce qui servit beaucoup à le fortifier, fut l'arrivée du Comte de Soissons, Prince du Sang, qui étant amoureux de la sœur de Henri, ne crut pouvoir mieux lui faire sa Cour, qu'en se déclarant pour lui, & en lui amenant des Soldats. Cette jonction ne le mettant point encore en état de tenir la campagne, Henri se contenta de placer des camps-volans aux environs des passages du Duc de Joyeuse. Mais toutes ces précautions devinrent inutiles; l'orage se dissipa tout à coup, & Joyeuse apprenant que ses ennemis travailloient à le détruire dans l'esprit du Roi, partit brusquement pour sa

1585.

Henri III. fait la guerre aux Huguenots.

Cour, préférant de conserver la faveur de son Maître, à tous les avantages que sembloit lui offrir l'infériorité des Huguenots.

1585.

Joyeuse Généra. de l'armée de la Ligue.

S'étant mis en état de n'avoir plus rien à appréhender de la part de ses ennemis secrets, Joyeuse assembla une nouvelle armée plus redoutable que la premiere, par le nombre & par la qualité de ceux qui la composoient. Toute la Noblesse de la Cour se fit un devoir d'accompagner le Favori; les Etrangers même lui envoyerent l'élite de leurs troupes, & en cet état Joyeuse se promit une victoire certaine. Les Prédicateurs de Paris lui annoncerent dans leurs Sermons un triomphe certain. Ils éleverent jusqu'au Ciel les exploits d'un Général, qui ne s'étoit montré à la tête de ses troupes, que pour se faire battre, ou pour rester oisif. Ce n'est pas que Joyeuse manquât de courage; mais cette vertu, quoique nécessaire à un Général, est la moindre de celles qu'il doit posséder. Joyeuse n'en avoit point d'autre, du moins en cette partie; car pour ce qui concerne le courtisan, ce Seigneur étoit un modéle parfait. Il ne porta donc à la tête de son armée que les

talens d'un ſoldat ; & tous ceux qui le ſuivirent, ſongerent plutôt à ſe munir de vains ornemens, qu'à ſe pourvoir de bonnes armes, comptant ſur la parole de leur Général, que les ennemis n'oſeroient ſoutenir leur préſence. 1585.

Le Roi de Navarre ſe trouvoit dans une diſpoſition bien contraire à ces fauſſes eſpérances ; le Prince de Condé, le Comte de Soiſſons, le Vicomte de Turenne, la Trémouille, la Rochefoucault, étoient venus le joindre avec leurs troupes ; & loin de redouter la préſence de l'ennemi, ils étoient réſolus de le chercher, & de faire ceſſer par une victoire éclatante le bruit qui couroit, que les Huguenots ne réüſſiſſoient que par ſurpriſe, & n'oſoient en venir à une bataille.

Les armées ſe trouverent bientôt voiſines : les deux Chefs cherchoient néanmoins à ſe ſéparer par des rivieres, & à ſe rendre les maîtres du Bourg ou Village de Coutras, qui leur paroiſſoit être un poſte avantageux. Le Roi de Navarre y envoya la Trémouille ; & celui ci en chaſſa un Officier qui s'en étoit ſaiſi pour le Duc de Joyeuſe. Henri ſuivit de près ce

premier corps, & vint loger avec ſon
1585. armée entiere à Coutras: ne lui reſtant plus qu'à paſſer la Riviere, il ordonna à pluſieurs de ſes Officiers, & entr'autres au Baron de Roſny, de tranſporter toute la nuit l'Artillerie ſur l'autre côté de la Riviere; ce que ce Seigneur entreprit d'exécuter, en mettant lui-même la main à l'œuvre, & en ſe tenant dans la bouë juſqu'aux genoux. Il avoit preſque achevé ce pénible travail, lorſqu'il reçut un ordre du Roi de Navarre de remettre l'Artillerie en ſa premiere place.

Bataille de Coutras.

Le Duc de Joyeuſe ne voulant pas, à quelque prix que ce fût, voir l'ennemi au-delà de la Riviere, & ayant appris que l'intention du Roi de Navarre étoit de la paſſer, décampa à dix heures du ſoir, & marcha contre ce Prince à la tête de toute ſon armée, ſe faiſant devancer par quelques coureurs. Ils rencontrerent ceux des Huguenots, & ſe battirent long tems; après quoi chaque parti s'en retourna à toute bride vers le gros de l'armée. Henri ſe déterminant alors au combat, eut le plaiſir de voir que les Officiers & les Soldats étoient du même avis, & crioient unanimement, *bataille*,

bataille. Il courut lui-même aux lieux où étoient Rôfny & ceux qu'il avoit chargés de fon Artillerie, pour lui ordonner de la faire revenir, & de la placer promptement fur le champ de bataille qu'il avoit choifi, & que ce Prince leur montra lui-même. Il adreffa enfuite la parole à Rofny, & l'embraffant avec cette gaïeté qui lui étoit naturelle ; *Mon ami Rofny*, lui dit-il, *c'eft à ce coup qu'il faut faire paroître votre efprit & votre diligence ; nous combattons pour la confervation du Royaume, que ceux-ci veulent détruire, & mon deffein eft de le conferver.* Rofny encouragé par les carreffes de fon Maître, redoubla fes efforts, de même que Clermont d'Amboife, & Bois du Lis ; mais tout ce que le zéle & la néceffité leur fit entreprendre n'auroit eu aucun fuccès, fi l'inexpérience de Joyeufe & des fiens n'avoit doublé le tems en faveur de leurs ennemis, & ne leur avoit donné le loifir d'achever leurs travaux. 1585.

Enfin l'Artillerie du Roi de Navarre placée fur une petite hauteur, d'où l'on découvroit prefque toute l'armée ennemie, commença à foudroyer les troupes Catholiques, emportant des

files entieres, & tuant à la fois jusqu'à
1585. vingt-cinq tant hommes que chevaux. Cette Artillerie pourtant ne consistoit qu'en deux canons & une coulevrine. Bientôt les deux armées se chargerent avec toute la furie imaginable. Cette foule de Noblesse qui avoit accompagné Joyeuse, fit des merveilles; & les troupes qui suivoient Turenne & la Trémouillè, furent d'abord mises en déroute. Les Catholiques enivrés de ce premier succès, commencerent à crier *victoire*; & croyant qu'il n'étoit plus nécessaire de garder aucun ordre, se livrerent ainsi débandés au Roi de Navarre, qui les eut bientôt mis en déroute. Le Prince de Condé & le Comte de Soissons, qui le suivoient de près, le seconderent avec tant de résolution, que toute l'armée ennemie eut le sort de ces premiers vaincus. Le carnage fut d'autant plus grand, que les Seigneurs Catholiques se défendirent avec beaucoup de courage, & ne céderent la victoire qu'en perdant la vie.

Victoire du Roi de Navarre.

Rosny voyant la bataille gagnée, & qu'il étoit inutile de tirer davantage, monta à cheval, à dessein de s'instruire du sort de ses deux freres, qu'il croyoit

dans l'Armée du Duc de Joyeuse. Comme il étoit occupé à cette recherche, il rencontra le Roi de Navarre, ayant encore à la main son épée toute sanglante, & qui poursuivoit les fuyards. Sitôt que ce Prince apperçut Rosny : *Mon ami*, lui cria-t-il, *c'est à ce coup que nous ferons perdre l'opinion que l'on avoit prise, que les Huguenots ne gagnoient jamais de batailles. C'est à Dieu seul*, continua-t-il, *que nous devons cette victoire, & après Dieu, à M. de Clermont, à Vous & à Bois du Lis ; vos pièces ont fait merveille, & je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu.* Il piqua en même tems des deux, & acheva de dissiper ce qui tenoit encore.

1585.

Economies Royales.

Le lendemain on s'occupa à chercher les morts ; les corps de Joyeuse & de Saint-Sauveur son frere se présenterent les premiers ; on les apporta au Roi de Navarre ; & les Vainqueurs les garderent long-tems dans une Salle sur une table, tout nuds, placés l'un à côté de l'autre. Ce spectacle toucha toute l'armée ; on voyoit dépouillé & percé de coups tout ce qui restoit d'un Favori superbe, qui deux jours auparavant disposoit à son gré des volontés &

Joyeuse tué dans le combat.

de la toute-puissance du Souverain.

1585. Henri songea à profiter d'un aussi grand succès, & s'ouvrant au Baron de Rosny sur ses desseins, il lui demanda son avis sur ce qu'il devoit entreprendre, pour assurer ses avantages. Ce Seigneur, qui sçavoit à fond les causes de la mésintelligence qui régnoit entre lui, le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne, répondit au Roi de Navarre, qu'il ne pouvoit espérer de succès que de leur union, & que la moindre mésintelligence les perdroit sans ressource. Rosny parloit de cette sorte, parce qu'il n'ignoroit pas qu'une trop grande sécurité de la part du Roi de Navarre, & la haute opinion qu'il avoit de ses ressources, étoient en partie cause des mécontentemens du Prince de Condé. Ce Prince vouloit qu'on fît plus de cas de sa personne, dans un parti, dont, après le Roi de Navarre, il étoit en effet le plus solide soutien. Henri repliqua au Baron de Rosny, que son dessein étoit sans doute d'attacher les Princes du Sang à sa personne, autant qu'il lui seroit possible, & que pour cela même il vouloit l'envoyer vers le Prince de Conty, pour achever de le détermi-

ner à le venir joindre avec ce qu'il pourroit raſſembler de ſes amis. Roſny reçut ſes inſtructions à ce ſujet, & partit auſſitôt muni d'une Lettre de créance. 1585.

Le Prince de Condé ſe ſépare du Roi de Navarre

Pendant que le Roi de Navarre cherchoit à s'appuyer de tous côtés, le Vicomte de Turenne & la Trémouille ſollicitoient le Prince de Condé de ſe ſéparer de Henri, & de ſe rendre maître d'une partie des Provinces qu'ils avoient conquiſes enſemble, ſans s'aſſujettir déſormais à aucune dépendance. L'exécution de ce projet leur paroiſſoit d'autant plus aiſée, qu'on ne doutoit preſque plus que le Roi Henri III. ne cédât bientôt une partie de ſes Etats à la Ligue, & l'autre au Roi d'Eſpagne. Le Prince de Condé ſe laiſſa ſéduire, & ſe promettant les plus brillans ſuccès, il quitta le Roi de Navarre, & continua de faire la guerre, pendant que celui-ci, peu inquiet de cette ſéparation, partit pour le Bearn, & alla porter aux pieds de la Comteſſe de Guiſe les enſeignes des ennemis qu'il avoit battu à Coutras.

Politique du Comte de Soiſſons.

Le Comte de Soiſſons étoit en partie cauſe de cette démarche du Roi de

Navarre : amoureux de la Princesse
1585. Catherine sa sœur, & ayant obtenu son agrément pour l'épouser, il pressoit sans cesse la conclusion d'un mariage, que l'avenir pourroit rendre extrémement avantageux. Le Comte de Soissons voyant que l'Empereur, le Roi d'Espagne, & tous les Catholiques de France, conspiroient à la fois à la destruction des Huguenots, ne doutoit pas que Henri ne succombât à la fin, & que par son mariage avec la sœur unique de ce Prince, il ne se vît un jour héritier des grands biens que possédoit la Maison de Navarre. Comme ce motif seul animoit le Comte de Soissons, & qu'il ne demandoit pas mieux qu'à revenir parmi les Catholiques, il ne se fut pas plutôt apperçu que le Roi de Navarre n'avoit aucun dessein de finir cette affaire, qu'il se brouilla avec lui, le quitta & emmena ses troupes. Le Prince de Condé de son côté, se repentant trop tard d'avoir suivi les conseils du Vicomte de Turenne & de la Trémouille, fit des efforts inutiles contre toutes les places qu'il tenta d'emporter ; & se trouvant enfin sans argent & sans soldats, il se retira dans ses Terres, honteux de

se voir dénué de tout, dans le même tems qu'il s'étoit promis les plus grands avantages. 1585.

Négligence du Roi de Navarre.

Si l'embarras du Prince de Condé le punissoit assez de la faute qu'il avoit commise, il l'unissoit en même tems aux intérêts de Henri; mais ce Prince abandonné à son amour pour la Comtesse de Guise, en conçut alors peu d'inquiétude. Il oublia même d'envoyer ses ordres aux troupes étrangeres qui venoient le joindre; & ce grand corps, assemblé avec tant de dépenses & de peines, se vit presque aussitôt dissipé par les Généraux Catholiques.

Une si mauvaise conduite de la part du Roi de Navarre ne servit pas peu à dégouter ses amis, & à détruire les dispositions de ceux à qui sa victoire de Coutras avoit donné envie de se joindre à son parti. Rosny ne trouva point le Prince de Conti chez lui. Il étoit parti pour se mettre à la tête des troupes étrangeres qui arrivoient au secours du Roi de Navarre; mais il n'arriva que pour être témoin de leur défaite. S'étant avancé à quelques journées de-là, il apprit que douze mille Suisses qui en composoient une

1585. partie, avoient traité avec le Roi, & qu'ils s'apprêtoient à servir ce Prince, ou à reprendre la route de leur pays. Le reste se retira de même, & il ne resta rien au Roi de Navarre d'une armée si nombreuse & si formidable, que le regret d'en avoir si mal profité. Rosny au désespoir de cette faute de son Maître, & désirant néanmoins de le servir avec autant de zéle que jamais, publia par-tout qu'il s'étoit accommodé avec le Roi de France, & qu'il ne vouloit avoir désormais aucun commerce avec ses ennemis. Par cette ruse il s'ouvrit tous les passages, & eut la liberté de parcourir la Normandie entiere, cherchant par-tout de nouveaux amis à son Maître.

1588. Mort du Prince de Condé.

Il vint le rejoindre peu de tems après à Bergerac, où ce Prince étoit alors, & où il apprit les plus tristes nouvelles. Le Prince de Condé étoit mort empoisonné, sans que l'on pût être instruit au vrai des auteurs de cet attentat. Un de ses domestiques fut tiré à quatre chevaux, & ce fut la seule vengeance qu'on crut devoir tirer de sa mort déplorable. En même tems on apporta des nouvelles des barricades de Paris, des entreprises du Duc

de Guise, de la fuite du Roi, & de la convocation des Etats Généraux dans la Ville de Blois. Toute la Cour de Navarre se mit en mouvement. Les plus échauffés vouloient qu'on profitât du désordre des Catholiques, pour assurer l'état des Protestans; mais Rosny plus généreux, & déplorant le malleur d'un Monarque dont il étoit né le sujet, insinua au Roi de Navarre de lui envoyer offrir ses services. Ce conseil, qui s'accordoit à la façon de penser de Henri, fut le seul que ce Prince voulut suivre. Mais Rosny qui désiroit avec ardeur d'être chargé de cette commission, eut le chagrin de se voir préférer un simple Secrétaire. La Cour de Navarre étoit alors remplie de gens à qui son mérite & sa faveur portoient également ombrage.

1588.

Le Comte de Soissons & Rosny se rendent auprès du Roi.

Mais ce Seigneur ne resta pas longtems sans devenir nécessaire à Henri; & supposant encore une fois, que mécontent de ce Prince il avoit enfin quitté son service, il suivit le Comte de Soissons, & arriva à la Cour de France, où le Roi venoit de donner à ses Courtisans un nouveau sujet de mécontentement & de murmure, en accordant le Gouvernement de Nor-

1588. mandie & la Charge d'Amiral à d'Espernon, dont l'excessive autorité étoit en partie cause des malheurs de son Maître. Le Roi fit un mauvais accueil au Comte de Soissons, ne lui pouvant pardonner ses liaisons passées avec le Roi de Navarre, & de s'être trouvé à la bataille de Coutras, où Joyeuse, le plus cher de ses Favoris, avoit perdu la vie. Rosny alla le saluer à son tour, & ce Prince le regardant avec un air chagrin, lui demanda s'il avoit quitté le Roi de Navarre. Celui-ci répondit qu'il n'avoit garde d'abandonner son ancien Maître, dans un tems où il le voyoit disposé à joindre ses forces aux siennes pour accabler ses ennemis étrangers, & ses Sujets rebelles. Le Roi ne répondit rien, & se tourna au contraire d'un autre côté, ayant alors un autre dessein qui étoit de se défaire du Duc de Guise, & d'arrêter par la mort de ce Sujet redoutable, tous les progrès d'une dangereuse sédition que lui seul avoit fomentée.

Le Duc de Guise assassiné à Blois.

Mais le Roi précipita trop l'exécution de cette juste entreprise. Il devoit, avant d'abattre ce Chef des rebelles, s'assurer de tous ses freres. Sa

négligence sur ce point important, 1588.
loin de le mettre en état de tirer quelque fruit de la mort du Duc de Guise, qu'il fit poignarder comme l'on sçait, acheva de ruiner ses affaires. Le Duc de Mayenne son frere, chéri des Peuples, fit passer pour une action de Tiran, ce qui n'auroit été regardé que comme un acte de justice, si le Roi avoit eu soin de le mettre hors d'état de l'interpréter autrement.

A peine le Duc de Guise fut-il expiré, que presque toutes les Villes de France se souleverent, & de ce nombre furent les Villes les plus considérables. Rosny, qui de sa Terre examinoit avec attention tous ces mouvemens imprévus, vint à Blois pour être plus à portée de s'instruire des circonstances, faisant état d'aller ensuite en informer le Roi de Navarre. Quoiqu'il fit de son mieux pour se cacher à Blois, un Courtisan le reconnut; c'étoit le Seigneur de Rambouillet, en qui le Roi commençoit à avoir beaucoup de confiance. Dans l'état où il voyoit les affaires de son Maître, Rambouillet crut lui rendre un service important, en l'instruisant de l'arrivée de Rosny. Ce Prince avoit alors changé

1588.

de sentiment. Il reconnoissoit la faute qu'on lui avoit fait commettre, en persécutant si ouvertement & avec tant de fureur les Huguenots, s'offrant par-là à tous les coups que les Ligueurs s'apprêtoient à lui porter.

Négociation de Rosny pour la réunion de Henri III. & du Roi de Navarre.

Il parla alors ouvertement à Rosny, & lui proposa de se reconcilier avec le Roi de Navarre. Le Baron répondit, que ce Prince accepteroit sans doute une offre aussi avantageuse; que son plus grand déplaisir avoit toujours été d'avoir à combattre contre lui, & que le fruit de ses victoires ne lui paroîtroit doux, qu'autant qu'elles auroient le bonheur de la France, & celui de son Roi, pour objet. Ce Monarque renvoya Rosny à Rambouillet, & tous deux ensemble traiterent des intérêts de leurs Maîtres, mais d'une façon à vouloir que dans peu ils devinssent les mêmes. L'article le plus difficile à résoudre fut celui d'un passage sur la Loire, que Rosny vouloit obtenir, & que Rambouillet se défendoit d'accorder, jusqu'à ce qu'on fût instruit de la derniere résolution du Roi de Navarre.

Rosny se hâta donc de se rendre auprès de ce Prince, alors occupé au

ſiége de Chatellerault, qu'il prit le même jour de l'arrivée de ce Seigneur. 1588.
Celui-ci lui expoſa tous les points de la négociation dont il étoit chargé, & lui dit en même tems, qu'à l'égard d'un paſſage ſur la Loire, il devoit d'autant moins s'y arrêter, que le Gouverneur de Beaugency lui avoit offert ſa place en cas d'accommodement. Le Roi de Navarre rêva un inſtant, en ſe grattant la tête; & prenant la parole enſuite, il demanda à Roſny s'il croyoit que le Roi traitât de bonne foi avec lui. Ce Seigneur l'en ayant aſſuré, *Je ne veux donc pas*, reprit-il, *lui enlever ſes Villes, tandis qu'il en agira ſincérement avec moi*. Et ſur ce que le Roi avoit dit à Roſny qu'il n'oſoit lui donner de Lettres, de peur de s'attirer à dos le Légat Moroſini & le Duc de Nevers, le Roi de Navarre le chargea de dépêches, en lui diſant: *Retournez vers le Roi, & lui portez mes Lettres & mes intentions; car je ne crains ni Moroſini ni Nevers.*

L'honneur d'être chargé d'une négociation ſi importante & ſi glorieuſe, dont dépendoit la perte ou le ſalut de l'Etat, inſpira nn nouveau courage à Roſny, & lui fit ſupporter avec joie

1588. les fatigues qu'il eut à essuyer durant le cours de cette affaire. Il se rendit à Montrichard, où le Roi étoit arrivé, & ayant parlé à Rambouillet, celui-ci le conduisit à son Maître, qui accorda enfin de fort bonne grace une Ville sur la Loire pour le passage des Troupes du Roi de Navarre. Transporté des avantages qu'il espéroit de son union avec ce Prince, il chargea Rosny de l'assurer de son amitié, & de lui dire que l'état de ses affaires ne lui permettant pas de conclure si tôt la paix avec lui, il le prioit d'accepter une tréve, lui promettant qu'après avoir recouvré l'autorité qu'il devoi avoir sur ses Sujets, & que les Guise lui avoient fait perdre, ce seroit alor qu'il lui jureroit volontiers une paix & une amitié éternelle.

Rosny de retour auprès du Roi de Navarre, & tout le monde étant instruit des heureuses nouvelles qu'il avoit apportées, les Courtisans l'environnerent, en le comblant d'éloges. Il n'y en avoit pas un qui ne souhaitât avec ardeur de voir les deux Rois réunis, se promettant que le Vaisseau de l'Etat, échoué depuis long-tems, & prêt à devenir la proie des Monf-

tres qui l'assailloient de tous côtés, se releveroit enfin, & que la France recouvreroit son ancienne splendeur. Plusieurs de ceux qui environnoient Rosny ne trouvant point d'expression trop forte à leur gré, pour l'importance du service qu'il rendoit à la France, l'appelloient *le Dieu Rosny :* un autre ajoutoit : *Parbleu, nous l'adorons tous, & lui seul rétablira la France.* Par-là on voit quel zéle avoient pour le bien du Royaume tous ces Seigneurs attachés au Roi de Navarre. 1588. Economies Royales.

A peine ce Prince eut-il appris que le Roi vouloit se réconcilier sincérement avec lui, que sans attendre la conclusion du Traité, il marcha au secours d'Argenton, dont les Ligueurs s'étoient emparés, & les mit en fuite. Le Roi, excité par une démarche si généreuse, se hâta de terminer le traité fait avec lui. Mais ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que Rosny qui en étoit l'auteur, se trouvant alors dangereusement malade, on l'oublia dans les deux Cours ; & le Roi étant convenu d'accorder la Ville de Saumur pour place de sûreté au Roi de Navarre, ce Prince en accorda le Gouvernement à une autre de ses créatures Mécontentement de Rosny.

1588. quoiqu'il appartînt de droit au Baron de Rosny. Ce Seigneur en conçut un vif ressentiment; & sollicité par ses freres, qui lui représenterent combien il devoit être sensible à une telle injustice, il fut prêt de quitter un Maître aussi peu reconnoissant que le Roi de Navarre. Le Comte de Soissons même le pressa de se donner au Roi; mais excusant un Prince qui avoit trop peu de bienfaits à accorder, & un trop grand nombre de personne à récompenser, pour les pouvoir satisfaire tous à la fois, Rosny demeura fidéle au Roi de Navarre. Quoique ce Prince parût l'oublier dans le tems où il sembloit devoir le plus se souvenir de ses services, il l'éleva dans la suite à un tel dégré de fortune, qu'il sembla ne l'avoir fait attendre que pour lui procurer de plus grands avantages.

Les deux Rois n'eurent pas plutôt mis la derniere main à leur Traité, qu'ils demanderent à se voir. L'entrevûe se fit au Plessis-lez-Tours; mais avant de s'y rendre, le Roi de Navarre mit pied à terre auprès d'un moulin, & tint conseil avec les Seigneurs de sa suite, pour sçavoir s'il devoit se confier entiérement au Roi,

& séjourner à Tours. Les opinions se trouverent partagées, & chacun s'appliqua à faire valoir la sienne. Cependant Rosny, durant cette espéce de débat, gardoit le silence, comme un homme encore chagrin de l'injustice qu'on lui avoit faite. Le Roi de Navarre se tourna de son côté, & lui dit: *Eh bien, M de Rosny, que vous en semble, vous ne dites mot? Il me semble*, répondit le Baron, *que, quelques précautions que vous sçachiez prendre, le Roi sera toujours le plus fort à la Cour; mais en cas semblable à celui qui se présente, il faut jetter beaucoup de choses au hasard, qui est tout ce que je vous dirai.* Les autres voulurent répliquer; mais le Roi de Navarre remontant à cheval, *allons, allons*, dit-il, *il n'en faut plus parler.*

1588.

Economies Royales.

Arrivé au Plessis-lez-Tours, où le Roi l'attendoit, ils se donnerent l'un à l'autre les plus grands témoignages d'amitié. Ce ne fut alors que cris de joie de la part du peuple, dont la foule fut si nombreuse, que les deux Rois resterent près d'un quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre, sans se pouvoir approcher. S'étant mutuellement expliqués sur l'exécution des

Les deux Rois se joignent à Tours.

articles du Traité, le Roi de Navarre
1588. après avoir passé deux journées à Tours, jugea à propos de se retirer, & il se rendit à son Quartier à Maillé.

Pendant ce tems-là, le Duc de Mayennes s'avançoit à grandes journées ; il étoit déja près de Tours, que le Roi n'avoit encore reçu aucunes nouvelles de sa marche. Ce Prince pensa même être surpris s'en allant à Marmoutiers, n'ayant avec lui que vingt hommes sans armes ; il revint à Tours au galop, & presque aussitôt on vit paroître la tête de l'Armée ennemie, qui s'avança fiérement vers les Fauxbourgs de la Ville. Ces Fauxbourgs étoient gardés par six ou sept Régimens des Troupes du Roi, mais qui n'avoient pour toute défense que leur courage & leurs armes, foibles ressources contre des troupes nombreuses & bien commandées, qui leur présentoient à chacun quinze ou vingt ennemis.

Mézeray.

Le Duc de Mayenne attaque les Fauxbourgs de Tours.

Rosny qui étoit instruit de l'art de la guerre par le Roi de Navarre, jettant un coup d'œil sur ces Régimens & sur le lieu où ils étoient postés, jugea bien qu'ils seroient battus, & leur conseilla de se retirer en un endroit plus sûr. Mais

la présomption suit d'ordinaire l'incapacité. Ils se moquerent des avertissemens du Baron, & voyant que quittant lui-même les Fauxbourgs, ce Seigneur faisoit entrer ses équipages dans la Ville, ils lui demanderent s'il avoit peur : *Non*, reprit froidement Rosny, *je n'en ai plus, car tout mon fait s'en va dans la Ville.* En même tems qu'il pensoit à la sûreté de ses équipages, le Baron exposoit sa vie. Il courut se jetter parmi ceux qui défendoient contre les troupes du Duc de Mayenne quelques maisons situées sur le haut d'une colline qui commandoit une partie d'un des Fauxbourgs. Le Duc de Mayenne piqué de la résistance qu'on lui opposoit, fit venir du canon, & les premieres volées obligerent Rosny & sa troupe de rentrer dans la Ville. Le Baron, après s'y être rafraîchi un moment, s'apprêtoit à aller combattre dans les Fauxbourgs; mais Henri III. lui-même se trouvant sur son passage, lui cria : *Ne sortez pas M. de Rosny ; j'ai plus affaire de Serviteurs dedans la Ville que dehors ; car aussi bien vous n'empêcheriez pas la prise des Fauxbourgs.*

1588.

Economies Royales.

Le Roi pensoit juste. Les troupes

1588. qu'il avoit chargées de les défendre ; eurent à peine le tems de faire une décharge ; elles s'enfuirent ensuite dans la Ville avec tant de précipitation, que les ennemis penserent y entrer en même tems. Rosny voyant les Gens du Roi maltraités de cette sorte, courut à leur secours ; mais ils n'en avoient plus de besoin, & barricadés derriere les portes de la Ville, les Soldats eurent le tems de se remettre de leur frayeur. Toute la Noblesse Catholique & Huguenote qui se trouva dans Tours, se rendit en corps auprès du Roi, pour les prier de les charger du soin de défendre l'endroit qu'il croiroit le plus exposé. Ce Prince leur donna les Isles ; & sitôt que cette Noblesse y fut arrivée, elle songea à s'y retrancher. Le soin en fut laissé à Rosny : le lendemain les Isles se trouverent hors d'insulte. Le Roi lui-même étant venu les visiter, donna de grandes louanges au sçavoir & à l'activité du Baron, ne craignant plus alors les efforts que le Duc de Mayenne pourroit faire de ce côté-là. Ce Chef des Ligueurs commença à se repentir d'avoir attaqué Tours ; & le Roi de Navarre étant survenu avec son Ar-

mée, il le contraignit de se retirer honteusement. 1588.

Alors les deux Rois quitterent la Province, & leurs Troupes jointes ensemble se trouverent si nombreuses, qu'ils résolurent d'aller mettre le siége devant Paris. Ils prirent leurs Quartiers, Henri III. à Saint-Cloud, & le Roi de Navarre vers Meudon; ce fut là que Rosny vint le rejoindre, après s'être acquitté de tous ses devoirs à l'égard de sa femme qui venoit de mourir.

Le Roi de France animé par l'exemple de celui de Navarre, & se voyant les armes à la main, sembla reprendre ce courage que l'on avoit autrefois admiré dans les plaines de Jarnac & de Moncontour. Les bons François le voyant si indifférent de lui-même, lorsqu'environné de Courtisans avides & lâches, il avoit préféré une ignominieuse indolence à la gloire d'une utile activité, se promettoient de revoir bientôt l'Etat paisible, & qu'un Roi appliqué à son devoir trouveroit aussi des Sujets fidéles au leur. Les Protestans de leur côté ne pouvoient douter que ce Monarque leur ayant obligation de son rétablissement,

1588. ne les traitât dans la suite avec douceur, & ne leur accordât la liberté de se conduire à l'égard de la doctrine selon ce qu'ils jugeroient le plus conforme à la vérité. Ainsi de tous côtés on se prometroit de goûter dans peu les douceurs de la paix & d'une concorde chrétienne.

Henri III. est assassiné. Mais l'accident le plus funeste fit bientôt évanouir de si flateuses espérances. Un misérable Moine inspiré par l'Enfer, & aveuglé par son zéle insensé, sous prétexte d'apporter au Roi des dépêches de la part du premier Président de Harlay, lui plongea un couteau dans le bas ventre. Le Roi eut le tems & la force de le retirer de sa plaie, & de s'avancer sur l'assassin, qui fut massacré dans l'instant. On se hâta de porter au Roi de Navarre cette funeste nouvelle : il étoit alors dans le Pré-aux-Clercs, occupé à escarmoucher contre les soldats de la garnison de Paris. Aussitôt il appella Rosny, & lui dit : *Mon ami, le Roi vient d'être blessé d'un coup de couteau dans le ventre ; allons voir ce que c'est : venez avec moi.* En arrivant, ils trouverent le Roi couché. Ce Prince témoigna beaucoup de joie en voyant le Roi de Na-

Economies Royales.

varre ; & se flattant que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, il lui dit : *Que Dieu le préserveroit encore, pour lui faire voir combien il l'aimoit.* 1588.
Tous les signes étant favorables, le Roi de Navarre crut comme lui qu'il n'y avoit rien à craindre, & reprit le chemin de Meudon. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'on lui manda de revenir promptement à Saint-Cloud, s'il vouloit encore y trouver le Roi en vie. Il manda aussitôt Rosny, & accompagné seulement de trente chevaux, il arriva à Saint-Cloud. En passant par une petite rue de cette Ville, il entendit un homme qui gémissoit, & qui crioit de tems en tems : *Ah! Mon Dieu, nous sommes tous perdus.* Le Roi de Navarre l'appella, & apprit de lui que le Roi étoit mort. Ce Prince ayant alors dit à Rosny, & au reste de sa suite, de reprendre leurs armes, qu'on leur avoit fait mettre bas, il continua sa route, & rencontra d'abord les Archers de la Garde Ecossoise, qui se jetterent à ses pieds, en lui disant : *Ah ! Sire, vous êtes à présent notre Roi & notre Maître.*

Biron, Bellegarde & un grand nombre de gens de qualité, le salue-

1588. Henri de Bourbon reconnu Roi de France.

rent en même tems comme leur Roi, & lui promirent fidélité. La différence de Religion empêcha beaucoup d'autres Chefs de venir lui rendre le même devoir. Rosny envoyé au Maréchal d'Aumont, l'engagea à déterminer la Noblesse en faveur du Roi; & passant ensuite à Meulan, il s'assura de cette place, dont le Gouverneur lui étoit suspect. Pour d'Espernon, Favori du feu Roi, & un des plus puissans Seigneurs du Royaume, il se retira avec ses troupes & un grand nombre de ses créatures. Plusieurs autres, ou par intérêt ou par scrupule, imiterent d'Espernon; ce qui diminua considérablement l'armée du nouveau Roi, & le mit dans la nécessité de lever le siége de Paris, & ensuite celui de Rouen, d'où il se rendit aux environs de Dieppe: le Commandeur de Châtre, qui en étoit Gouverneur, fit assurer le Roi de son obéissance; & ce Prince ayant parlé lui-même au Commandeur, attendit aux environs de la place le Duc de Mayenne, qui s'avançoit pour lui livrer bataille.

Combat d'Arques.

Le Roi s'assura aussi du Château d'Arques, dont l'artillerie pouvoit lui être d'un grand secours contre les

ennemis, & il diſpoſa ſes troupes pour le combat, ſe tenant lui-même armé durant toute la nuit. A la pointe du jour ne voyant aucune apparence d'être attaqué ſitôt, ce Prince ſe fit apporter à déjeûner dans une grande foſſe, où Roſny & pluſieurs autres Courtiſans s'aſſirent en rond pour manger avec le Roi; mais ils n'eurent pas le tems d'achever leur repas; les Vedettes perdues rapporterent que toute l'armée de la Ligue s'approchoit en bataille. Il fallut monter à cheval, & chacun courut à ſon poſte. Celui de Roſny étoit au bas d'une chauſſée dont il étoit important d'empêcher le paſſage. Ce fut de ce côté-là que le Duc de Mayenne fit le plus grand effort: il y envoya une partie de ſa Cavalerie. Roſny, à la tête d'environ deux cens chevaux, en chargea neuf cens des ennemis avec tant de réſolution, qu'il les obligea de reculer juſqu'au détour d'un vallon; mais quatre nouveaux Eſcadrons étant accourus au ſecours des premiers, le ramenerent à ſon tour juſqu'au poſte qu'il avoit quitté. Le Comte d'Auvergne arrivant pour le ſoutenir, les ennemis reculerent une ſeconde fois,

1588.

jusqu'à ce que trois mille chevaux
1588. chargeant ensemble la petite troupe de Rosny, ils la reconduisirent au grand trot, & l'auroient sans doute taillée en piéces, si quelques gens de pied tirant à propos leurs arquebuses sur ceux qui la poursuivoient, ne lui avoient donné le tems de gagner la tête d'un gros bataillon de Suisses, qu'ils ne purent entamer. Quelques-uns voulurent les venir prendre en flanc; mais ils s'embourberent dans un marais, dont on avoit eu soin de couvrir les Suisses, & ils furent obligés d'y laisser leurs chevaux & leurs lances.

Cependant une partie de la troupe de Rosny ayant perdu leurs pistolets & brisé leurs épées, fatiguées d'ailleurs des charges vigoureuses qu'ils avoient faites, ne pouvoient plus rendre aucun combat. Rosny dans cette extrêmité courut pour demander du secours au Roi; mais ce Prince embarrassé lui-même le pria de ne se point décourager, & de continuer à soutenir l'effort des ennemis, de peur qu'ils ne vinssent tous lui tomber sur les bras. Rosny s'en retourna donc, n'emmenant avec lui que quelques hommes. Il fit

tous ses efforts pour ranimer sa troupe; mais l'armée du Roi étoit si inférieure à celle de ses ennemis, que sa défaite étoit certaine, si un brouillard épais, qui avoit regné toute la matinée, ne se fût dissipé tout-à-coup. Alors le Commandant du Château d'Arques, qui n'attendoit que le moment de pouvoir reconnoître les deux armées, fit tirer si à propos une batterie de quatre piéces de canon, que les ennemis se voyant tuer jusqu'à cinquante hommes à la fois, jugerent à propos de se mettre à couvert d'un feu si meurtrier, & s'éloignerent de la portée de cette artillerie.

1588.

Le Roi, satisfait d'avoir forcé avec six mille soldats quarante mille hommes à reculer, ne jugea pas à propos de les poursuivre, & les laissa regagner tranquillement leurs Quartiers, d'où ils décamperent peu de jours après étant instruits de l'arrivée de quatre mille Anglois, que la Reine Elisabeth envoyoit au secours du Roi. Le Maréchal d'Aumont, le Comte de Soissons, le Duc de Longueville, & Biron amenerent en même tems un corps considérable de bonnes troupes, avec lesquelles l'armée du Roi

pourſuivit celle du Duc de Mayenne
1588. jusqu'aux Fauxbourgs de Paris. Rosny entra même dans l'enceinte de cette grande Ville, & pénétra jusqu'auprès du Pont-Neuf; mais n'étant point accompagné, il n'osa s'exposer plus loin, & revint sur ses pas. Le Roi ne voyant aucune apparence à surprendre Paris, qui avoit alors une armée pour garnison, se retira lui-même, & alla mettre le siége devant la Ville de Dreux.

Le Duc de Mayenne le suivit à son tour, pour tenter de lui faire lever le siége. Aussitôt le Roi rappella toutes ses troupes, & manda à Rosny de le venir promptement joindre, étant résolu d'attendre le Duc de Mayenne & de lui livrer bataille. Rosny étoit alors assiégé dans Passy, mauvaise place que le premier effort des ennemis auroit emportée; mais le Duc de Mayenne ayant besoin de son côté de toute son armée, envoya ordre aux troupes qui assiégeoient Passy, de se rendre à son camp, & Rosny se vit par-là en liberté de joindre l'armée du Roi. Quelque diligence que le Baron pût faire durant toute la nuit, il n'arriva au camp, qu'environ deux heures avant

avant le commencement de la bataille. Le Roi lui donna ordre de faire mettre ses Arquebusiers piedà terre dans son aîle droite, & dans la troupe que ce Prince devoit lui-même conduire au combat. Il voulut ensuite que Rosny l'accompagnât pour lui faire voir l'arrangement de son armée. *Venez*, lui dit-il, *avec moi, que je vous montre votre métier*. Le Roi passant dans les rangs de son armée, exhortoit les Officiers & les Soldats à seconder les efforts qu'il alloit faire pour vaincre, & rendoit raison de toutes les choses qu'il avoit faites par rapport à son ordre de bataille, avec une présence d'esprit & une justesse qui prouvoient bien que ce Prince n'avoit besoin que de soldats, & se pouvoit passer de Généraux.

1588.

Bataille d'Ivry.

Les deux armées en vinrent aux mains, les chevaux-legers de l'armée du Roi plierent d'abord & alloient être mis en déroute; mais le Maréchal d'Aumont accourut pour les soutenir, & ce Seigneur eut sitôt reparé le désordre, qu'à peine eut-on le tems de s'en appercevoir. Le Comte d'Egmont, jeune Seigneur Flamand, plein de feu & de courage, avoit sol-

1588. licité l'honneur d'être vis-à-vis du corps que commandoit le Roi ; mille ou douze cens Reiſtres devoient ſoutenir ſa troupe. Ils s'avancerent en effet avec lui, pour charger l'eſcadron du Roi, mais ſe voyant à trente pas, ils ſe retirerent, ne voulant point, diſoient-ils, combattre contre un Prince ſi brave, & qui faiſoit tant d'honneur à leur Religion. Le Comte d'Egmont, malgré cet accident, tomba ſur la troupe du Roi avec tant de réſolution, qu'après une longue réſiſtance il la rompit entierement. Le Roi fit des efforts prodigieux pour réparer ce déſordre ; & Roſny qui avoit l'honneur de combattre à ſes côtés, ſe mêla de telle ſorte parmi les ennemis, que ſon cheval percé d'une mouſquetade ſe renverſa ſur lui : en même tems il reçut un coup de lance, qui lui emporta le gras de la jambe, & lui ouvrit la peau du ventre depuis le bas juſqu'en haut, ſans néanmoins pénétrer bien avant. Comme il vouloit ſe lever, il reçut encore un coup d'épée dans la main, & un coup de piſtolet dans la hanche. Son Ecuyer, qui le ſuivoit de près, lui amena un autre cheval, ſur lequel Roſny remonta

Le Pere Daniel.

Econom'es Royales.

1568.

aussitôt, se mêlant de nouveau parmi les ennemis; mais ses blessures le mettant hors d'état de se défendre, il en reçut plusieurs autres, & fut renversé une seconde fois d'un coup de pistolet dans la cuisse, & d'un coup d'épée sur la tête. Pour cette fois, son cheval ayant été tué sous lui, il tomba lui-même parmi les morts.

Victoire de Henri.

Cependant on continuoit de se battre avec fureur. Le Comte d'Egmont fit des prodiges de valeur, jusqu'à ce qu'un coup de feu le renversa mort aux pieds de ses chevaux. Alors son escadron recula. Le Roi lui-même l'épée à la main se jetta au milieu de la troupe des Flamands, & il en tua plusieurs de sa main. Le Duc de Mayenne de son côté, secondé du Duc de Nemours & du Chevalier d'Aumale, fit tout ce qu'on devoit attendre d'un bon soldat & d'un excellent Capitaine, ralliant ses troupes dispersées, & rendant à chaque instant de nouveaux combats; mais après des efforts prodigieux, il se vit peu à peu abandonné de toutes ses troupes, ayant à peine auprès de lui environ trente chevaux. Il jetta les yeux de tous côtés dans la plaine, où il n'apperçut que

des morts & des fuyards. Enfin il se vit contraint de prendre lui-même le parti de la retraite ; ce que ce Général fit avec plus de courage que de bonheur : car étant parvenu jusqu'au pont d'Yvry avec quelques soldats, il se vit obligé de faire rompre le pont, & de laisser le reste à la merci du Vainqueur. Les Lansquenets & les Suisses du parti de Henri ne firent aucun quartier. Le Roi même ordonna de passer au fil de l'épée tous les Etrangers, & de n'épargner que les François, ménageant ainsi le sang de ses Sujets rebelles, & semblant n'avoir vaincu que pour leur donner une nouvelle marque de sa clémence.

1588.

Ce qui arrive à Rosny.

Rosny ayant recouvré ses esprits, se releva de son mieux, & regarda de quel côté il devoit porter ses pas, ne doutant point que l'armée du Roi n'eût été entiérement défaite, & souhaitant comme un bonheur que quelque Officier des Ligueurs passât & le fît son prisonnier. A peine étoit-il venu à bout de se démêler des monceaux de cadavres qui l'environnoient, que Rosny vit venir sur lui à toute bride un Cavalier ennemi, qui l'aborda l'épée à la main. Tout ce que put faire le Baron,

fut de gagner un arbre voisin, dont les branches fortes & touffues pendoient presque jusqu'à terre. Rosny se mit dessous, tournant autour du tronc autant de fois que le Cavalier tournoit lui-même pour le joindre. Celui-ci, après avoir porté en vain plusieurs coups d'épée, que les branches parerent, craignant à son tour d'être poursuivi, quitta le Baron & s'éloigna à toute bride.

1588.

Economies Royales.

Rosny délivré d'un si grand péril, sortit de dessous les branches de l'arbre, bien résolu de s'y remettre, s'il arrivoit quelque nouvel ennemi. Un autre homme à cheval se présenta à quelque distance, mais il étoit de l'armée du Roi; & le Baron s'étant fait connoître, il lui donna pour de l'argent un petit cheval, qu'il avoit pris sur les vaincus. Rosny se voyant remonté, se hâta de gagner l'armée du Roi, s'étant orienté sur le chemin qu'elle avoit dû prendre. Alors il apperçut une petite troupe de sept hommes très-bien équipés, l'un desquels portoit l'enseigne générale du Duc de Mayenne à fond blanc, parsemé de croix de Lorraine sans nombre, toutes noires depuis la mort du Duc &

du Cardinal de Guise. La bonne mine
1588. de ces Cavaliers, qui, quoique dans
l'Eté, avoient des casaques de velours
noir lui fit espérer bon quartier, & pour
cette raison il les attendit avec con-
fiance. Arrivés auprès de lui, Rosny re-
connut le Chevalier d'Aumale, M. de
Nemours, Trémont, la Chastaigneraie,
Sigogne, Chanteloup & d'Anfreville.
Tous ces Messieurs lui ayant crié *qui
vive*, il leur dit son nom, & aussitôt les
quatre derniers, dont les chevaux &
eux-mêmes étoient percés de coups,
lui demanderent s'il vouloit bien les
recevoir pour ses prisonniers, & leur
sauver la vie. Le Baron tout étonné de
cette proposition, leur demanda à son
tour à quoi on en étoit, & si le Duc de
Mayenne avoit perdu la bataille. Ils
lui répondirent qu'oui, & pour l'en
convaincre, l'un d'eux lui remit l'ensei-
gne du Général. Alors on apperçut
quelques troupes du Roi qui s'avan-
çoient; ce qui fit éloigner au grand
galop Messieurs de Nemours, d'Auma-
le & de Trémont, dont les chevaux
étoient encore en haleine. La Chastai-
gneraie, Sigogne, & les deux autres
suivirent Rosny, un Page portant le
drapeau qu'ils lui avoient remis,

Les Royaliſtes appercevant cette entrepriſe, coururent de ce côté, & Roſny ſe ſeroit vu expoſé à un nouveau péril, s'il n'eût reconnu à la tête des ſoldats victorieux pluſieurs Gentilshommes de ſes amis; en même tems qu'ils le plaignirent d'avoir reçu tant de bleſſures, ils le féliciterent d'avoir entre ſes mains quatre priſonniers ſi conſidérables, & un étendard dont la priſe ſuffiſoit pour le couvrir de gloire. Roſny peu fier d'un avantage que le haſard ſeul lui avoit procuré, ſe hâta de gagner Anet, où il arriva peu d'heures après à demi mort de fatigue, & du ſang qu'il avoit perdu. Le Maréchal de Biron, alors intime ami de Roſny, vint le voir de la part du Roi. Ce Prince étoit alors occupé à pourſuivre les ennemis au-delà de la Riviere d'Eure. 1588

Les bleſſures de Roſny ne s'étant pas trouvées dangereuſes, il réſolut de ſe faire tranſporter en ſa Terre de Roſny, pour être plus à portée d'obtenir du Roi le Gouvernement de la Ville de Mantes, que ce Prince avoit réduit à l'extrêmité. Il donna donc ordre de tout préparer pour ce voyage, qu'il tenta de rendre ſemblable à un

1588. petit triomphe; persuadé que le Roi même feroit plus d'attention aux avantages qu'il avoit remportés, s'il sçavoit les faire valoir. Voici donc comme il régla l'ordre de sa marche depuis Anet jusqu'à Rosny.

Triomphe de Rosny.

Deux Palfreniers conduisoient chacun un grand cheval de bataille; deux Pages les suivoient montés sur deux autres chevaux de même taille, avec celui sur lequel Rosny avoit d'abord combattu; il étoit comme son Maître tout percé de coups; du moins on lui voyoit encore les cicatrices de ceux qu'il avoit reçus à la bataille. Le premier Page, revêtu de la cuirasse de son Maître, portoit la cornette blanche des ennemis. Le second, ses brassars & son casque au bout d'un bris de lance. Ensuite on voyoit l'Ecuyer de Rosny, qui le suivoit toujours dans les combats, & qui en portoit des tristes marques, ayant alors la tête bandée & un bras en écharpe. Un Valet de Chambre, homme aussi brave que l'Ecuyer, & qui non plus que lui ne quittoit jamais son Maître dans le plus fort de la mêlée, venoit après, revêtu de l'habit de velours orangé, que le

Economies Royales.

Baron de Rosny avoit porté le jour du combat; en sa main droite il portoit liés comme un faisceau, plusieurs morceaux d'épées & de lances, que son Maître avoit rompues en se battant. Rosny paroissoit après eux couché sur un brancard, sur lequel il y avoit une espece de dais couvert des quatre casaques de ses prisonniers, toutes chargées de croix de Lorraine, avec leurs panaches blancs & noirs : sur les côtés du dais étoient leurs épées, leurs pistolets, & le reste de leurs armes. Les quatre prisonniers montés sur de petits chevaux, & dans un habillement convenable à leur fortune, suivoient Rosny. Ils étoient environnés par un grand nombre des Domestiques de leur Vainqueur, & ceux-ci se voyoient suivis de la compagnie de Gens-d'armes, & de deux autres compagnies d'Arquebusiers à cheval, qui avoient eu l'honneur de combattre avec Rosny dans l'escadron & sous les yeux de Henri IV. Plusieurs de ces soldats, quoique très-dangereusement blessés, avoient voulu suivre Rosny. Cette marche, malgré l'air de magnificence qu'on s'étoit efforcé de lui donner, avoit un air bizarre & ridicule; on

1588.

blâma même le Baron, d'avoir ainsi
1588 mené à sa suite les prisonniers, gens de qualité, & qu'il devoit d'autant moins donner en spectacle, que l'un d'eux étoit fort blessé.

Quoi qu'il en soit, en arrivant auprès de Rosny, le Baron apperçut que les montagnes voisines & la plaine étoient couvertes d'hommes & de chevaux : c'étoit le Roi lui-même qui prenoit le plaisir de la chasse, & qui venoit de se rafraîchir à Rosny. Ce Prince l'ayant reconnu, piqua droit à lui. [illegible] *Mon ami*, lui dit ce Monarque, *je suis très-aise de vous voir avec un bien meilleur visage que je ne m'attendois pas, & aurai une plus grande joie, si vous m'assurez que vous ne courez point risque de la vie ni d'être estropié.* Rosny remercia le Roi de ses bontés, & lui dit, *qu'il s'estimoit d'avoir souffert pour un si bon Maître.* Sur quoi le Roi lui repartit : *Brave Soldat & vaillant Chevalier, j'avois eu toujours très-bonne opinion de votre courage, & conçu de bonnes espérances de votre vertu ; mais vos actions signalées ... & votre réponse modeste a surmonté mon attente ... & partant en présence de ces Princes, Capitaines & grands Chevaliers qui sont ici*

près de moi... vous veux je embrasser des deux bras ... Adieu, mon ami, portez-vous bien, & vous assurez que vous avez un bon Maître. J'ai cru devoir rapporter ces paroles de Henri, pour montrer quel étoit le caractère de ce grand Prince, & comment il traitoit ceux qui l'avoient bien servi. 1588.

Rosny se flata qu'après de semblables protestations de la part de son Maître, il ne lui refuseroit pas le Gouvernement de Mantes, qui, à cause de la proximité de sa Terre, lui auroit été d'un grand avantage; mais le Roi étoit alors obsédé par les Seigneurs Catholiques; & sur-tout par les Financiers. Ceux-ci, très-actifs à recevoir ce qui étoit le fruit de leurs extorsions & de leurs rapines, étoient d'une lenteur extrême à percevoir les deniers du Roi; ensorte que ce Prince manquant d'argent, & ne pouvant payer les montres dûes aux Suisses & aux autres soldats Protestans, dépendoit absolument des troupes Catholiques, & sur-tout de leurs Chefs. Ceux-ci ne lui laissoient aucune liberté de récompenser les Seigneurs Huguenots, & faisoient en sorte que les graces & les bienfaits tombassent seule-

Mecontentement de Rosny.

ment ſur eux, ou ſur leurs créatures.
1588. Ce fut donc un Seigneur Catholique à qui le Gouvernement de Mantes fut accordé. Ainſi lorſque Roſny le demanda, Henri fut réduit à lui réitérer ſes promeſſes pour l'avenir. Le Baron lui répliqua, que ſes longs ſervices, & les bleſſures qu'il venoit de recevoir, méritoient bien des récompenſes préſentes, & non de vaines eſpérances qui ne ſe réaliſoient jamais. En même-tems il quitta l'armée, comme s'il eût eu deſſein de ne plus ſervir, & ſe retira dans ſa Terre; mais bientôt réfléchiſſant ſur la ſituation où ſe trouvoit le Roi, il eut honte de ſes reproches & de ſa retraite. Il revint & ſe préſenta au Roi, le bras en écharpe & ſoutenu par deux potences. Henri touché de ſon état, l'accabla d'amitiés & de careſſes, il lui fit part du deſſein qu'il avoit d'aſſiéger Paris, & le voyant hors d'état de combattre, il lui ordonna d'être toujours auprès de ſa perſonne, afin qu'au défaut de ſon bras, il l'aidât de ſes conſeils.

Le Roi, pour qui les troupes n'avoient de reſpect & d'obéiſſance, qu'autant qu'elles étoient bien payées & occupées, les conduiſit dans le voi-

ſinage de Paris ; & entreprit dans les formes le ſiége de cette grande Ville, 1588
quoiqu'il ſçût qu'un peuple innombrable joint à une forte garniſon s'apprêtoit à faire une vigoureuſe réſiſtance. Ce Prince perſiſta dans la réſolution d'emporter cette Ville, perſuadé que tout le reſte du Royaume ſuivroit ſon ſort. Il donna donc ordre d'attaquer bruſquement tous les Fauxbourgs à la fois. Pour lui il ſe retira ſur la hauteur de Montmartre, emmenant avec lui Roſny, & toutes les perſonnes de qualité qui ſe trouvoient hors d'état de combattre. L'attaque commença vers les onze heures du ſoir, & dès cet inſtant on eût cru que toute la Ville étoit en feu. On tira de la même force deux heures entieres ſans relâche, les Pariſiens répondant toujours à la mouſqueterie des ennemis ; mais enfin ils ſe virent contraints de ceder, de rentrer dans la Ville, & d'abandonner les Fauxbourgs qui furent emportés preſque en même tems. Paris ſe trouvant reſſerré de ſi près, & n'ayant plus aucune communication avec les endroits d'où les habitans tiroient des munitions & des vivres, ils ſe trouverent bientôt dé-

Siége de Paris.

1588. nués de l'un & de l'autre. Ils éprouverent enfin tous les malheurs d'une cruelle famine : & néanmoins ce peuple infortuné, aveuglé par les Prêtres & les Moines, soutenoit avec fermeté une situation aussi déplorable ; & se regardant comme les seuls défenseurs de la Religion opprimée, ils ne craignoient point de se porter aux excès les plus horribles, pour éviter le joug d'un Prince qu'on leur peignoit comme l'ennemi de leurs Autels, comme un Tyran, comme l'objet du couroux céleste.

Cependant, malgré leurs préventions & leurs fureurs, les Parisiens, dont la Ville n'étoit plus qu'un vaste Cimetiere, alloient se soumettre à un Vainqueur débonnaire qui leur offroit les conditions les plus douces & les plus honorables, si les Officiers Catholiques de son armée trahissant leur devoir en faveur de leurs intérêts, n'avoient négligé la garde des passages, & n'avoient accordé des vivres aux Parisiens, en échange d'habits, de linges & même d'argent. Les Bourgeois s'assurant sur une pareille ressource pour l'avenir, reprirent courage ; & recommencerent à se battre

avec une nouvelle vigueur. Henri rebuté lui-même, & son armée se trouvant considérablement diminuée, leva le siége, sur la nouvelle de l'arrivée du Duc de Parme en France. 1588.

Le Duc de Parme fait lever le siége

Ce Général, neveu de Philippe II. & le plus expérimenté de tous ses Capitaines, avec le nom de petit fils de Charles Quint, étoit aussi heureux dans toutes ses entreprises, que cet Empereur l'avoit été dans les siennes; ses soldats accoutumés à vaincre sous ses ordres, ne connoissoient point de péril, pourvû que ce Prince fût à leur tête. Aussitôt que les Parisiens eurent appris qu'il marchoit à leur secours, ils cesserent de craindre les efforts de Henri. Ce n'est pas que ce Prince n'égalât le Duc de Parme en capacité militaire, & ne le surpassât sans doute en valeur; mais l'un commandoit absolument à ses soldats, & l'autre dépendoit de leurs caprices. Henri IV. se vit donc réduit à fuir devant ses ennemis, parce qu'il ne pouvoit compter assez sur les secours de ses amis, si l'on peut néanmoins appeller une fuite la levée du siége de Paris, entreprise que Henri n'abandonna que pour aller au-devant du

Général Espagnol, & pour lui présen-
1588. ter la bataille que l'ennemi ne voulut jamais accepter. C'étoit assez pour lui d'avoir fait lever le siége.

Cependant le Duc de Parme fut regardé par les Parisiens comme le Liberateur de la France. Le Duc de Mayenne & lui vécurent d'abord en assez bonne intelligence; mais le Général Espagnol, qui se défioit du caractere ambitieux de ce Chef de parti, & ne songeoit qu'aux intérêts de Philippe II. son oncle, se brouilla bientôt avec le Duc, qui faisoit trop valoir à son gré la grandeur de sa maison. Ils se séparerent très-mécontens l'un de l'autre, & le Duc de Parme reprit le chemin des Pays Bas, laissant le Duc de Mayenne plus embarrassé qu'il ne l'étoit avant son arrivée.

Pendant que ce Chef abandonné se plaignoit amérement à la Cour d'Espagne de la conduite du Duc de Parme à son égard, Henri faisoit des progrès en Picardie, & s'emparoit des meilleures Places de cette Province. En vain d'Aumale, frere du Duc de Mayenne, réunissoit en un seul corps toutes les forces que la Ligue avoit de

ce côté-là ; il sembla n'avoir assemblé une armée, que pour avoir avec lui un plus grand nombre de témoins de sa honte & de la gloire de son ennemi. On prit Corbie & Noyon à sa vûe ; & le Roi peu inquiet de son voisinage, alloit continuer de faire des siéges en Picardie, si le désir de se trouver à une expédition dont Rosny étoit l'Auteur, ne lui avoit brusquement fait quitter son armée pour se rendre à Mantes, où le Baron étoit alors. 1588.

Celui-ci, dont le frere étoit pourlors Gouverneur de cette Ville, ayant appris que le Duc de Mayenne avoit formé le dessein d'une entreprise sur la Place, se prépara à le surprendre lui-même ; & pour cela il envoya six soldats fidéles à Pontoise, avec ordre de dire en arrivant dans cette Ville, que mécontens du service d'un Roi si peu en état de récompenser les siens, ils venoient s'offrir à la Ligue, & en même tems tout ce qui dépendoit d'eux. On ne manqua pas de les questionner sur l'état de la Ville d'où ils sortoient : ils en rendirent compte suivant les instructions qu'ils avoient reçus de Rosny, & on les crut d'autant plus aisément, que leurs

dépositions se trouvoient conformes à
1588. celle de quatre autres soldats, qu'un des Chefs de la Ligue avoit envoyés dans Mantes, & que Rosny ne faisoit pas semblant de reconnoître. Tout étoit prêt, & le Duc de Mayenne se tenant assuré du succès, s'avançoit lui-même à quelque distance de la Ville, à la tête de deux mille hommes de pied, & de trois cens chevaux, pour se jetter dans la Place à l'heure marquée. Rosny crut alors devoir envoyer vers le Roi, afin de l'informer de ce qu'il alloit entreprendre pour son service. Ce Prince voulut être de la partie, & monta à cheval aussitôt, suivi de cinquante hommes choisis; il arriva à Mantes dans le tems qu'on l'y attendoit le moins. Il s'étoit promis de sortir lui-même de la Ville à la tête de ses cinquante hommes, pour charger les ennemis dans le tems de leur retraite.

Rosny étoit occupé dans ce moment à faire garnir d'Arquebusiers & de Mousquetaires les tours & les murailles de la Ville, lorsqu'on lui vint dire que le Roi étoit arrivé. Surpris d'une démarche si inconsiderée, il court au-devant de ce Prince, & lui

dit d'un air ému : *Par Dieu, Sire, vous avez fait une belle levée de bouclier, qui infailliblement empêchera un signalé service que nous voulions vous rendre. Hé quoi ! n'avez-vous pas acquis assez de gloire & d'honneur en tant de combats & de batailles, où vous vous êtes trouvé plus que mille autres de ce Royaume, sans vouloir faire ainsi le cheval-leger ?* Rosny se plaignoit avec raison ; les ennemis furent instruits de l'arrivée du Roi dans Mantes, & ils se retirerent sur le champ. Le Roi se dédommagea par la surprise de Louviers, de l'avantage dont son ardeur imprudente venoit de le priver.

1588.

Le bruit des progrès de Henri, d'abord en Picardie, & ensuite en Normandie où il étoit alors, rappella auprès de sa personne tous ceux que quelque mauvais succès, & l'arrivée du Duc de Parme, avoient éloignés de lui : le zéle de ses Alliés se ranima, & la Reine d'Angleterre lui envoya près de six mille hommes d'Infanterie, commandés par le Comte d'Essex son Favori. Un grand nombre des plus braves Gentilhommes d'Angleterre l'accompagnoit, moins pour obliger Henri, que pour faire leur cour

à celui qui disposoit à son gré des bien-
1588. faits de leur Souveraine. D'un autre côté, le Vicomte de Turenne voyant la fortune de Henri à un point, que la mauvaise volonté ne pouvoit plus que lui être funeste, parut alors entierement dévoué au Roi. Il fut lui-même chercher en Allemagne le Prince d'Anhalt & six mille hommes, tant Reistres que Lansquenets, qu'il avoit sous ses ordres, & il les amena avec autant d'adresse & de courage que de bonheur jusqu'à l'armée du Roi, qui se trouva forte alors de quarante mille hommes.

Siége de Rouen.

Ce Monarque résolut de les employer à quelque expédition éclatante, & se détermina à faire le siége de Rouen. Cette Ville se vit donc investie par les troupes du Roi, contre lesquelles ses habitans se défendirent avec beaucoup de vigueur. Villars, qui commandoit la garnison, n'avoit d'autre mérite que celui de la guerre, & possédoit cet Art au souverain degré; il excelloit sur-tout dans celui de bien défendre une Place. Ce fut en vain qu'avec son expérience & sa valeur Henri lui opposa les deux Birons, Rosny, & tout ce qu'il avoit de meil-

leurs Officiers. Le vieux Maréchal de Biron, jaloux de Rosny, s'opposoit aux entreprises de ce dernier; & loin de joindre ses efforts à ceux du Baron, il s'efforçoit de faire manquer tous ses projets, s'attachant de son côté à tout ce qu'il sçavoit ne pouvoir réussir; ensorte que le Roi trahi par ceux-mêmes en qui il avoit plus de confiance, se vit contraint de lever le siége, à l'approche du Duc de Parme, qui s'avança dans le dessein de secourir cette place à quelque prix que ce fût. 1588.

Avant de se résoudre à décamper de devant Rouen, le Roi avoit ordonné à Rosny de faire ses efforts pour s'aboucher avec le Comte de Villars, par le moyen d'un nommé la Fond son Maître d'Hôtel, qui l'avoit autrefois été du Baron. Celui-ci engagea la Fond à parler à son Maître; mais instruit que le secours approchoit, & qu'il n'avoit plus rien à craindre pour sa place, Villars fit répondre à Rosny, qu'il n'avoit pas encore besoin d'entremetteur, & que s'il avoit envie de s'en servir un jour, il lui promettoit de le préférer à tout autre. On ne put rien tirer de plus de ce Capitaine, &

le Roi décampa dans l'intention de livrer bataille au Duc de Parme, qui
1588. l'avoit empêché de se rendre maître de Paris & de Rouen.

Cependant avant de consentir à retirer toutes ses troupes de devant la Ville assiégée, le Roi, après avoir témoigné à Rosny le chagrin que lui causoit sa retraite, lui fit part du dessein qu'il avoit de prévenir le Général Espagnol, & d'aller au-devant de lui avec la meilleure partie de sa Cavalerie. Il lui rendit compte de son arrangement à ce sujet, & le congédia, en le priant de cacher à tout le reste de sa Cour les marques de confiance qu'il venoit de lui donner, à cause de la jalousie des Catholiques, qui lui en vouloient particulierement. Le Roi partit donc avec six mille hommes de Cavalerie, & rencontra celle des ennemis auprès de Folleville. Le Duc de Parme avoit risqué ce détachement, pour faire voir au Roi qu'il ne le craignoit point; mais le reste de son armée devoit rester tranquille, & recevoir dans ses bataillons les Cavaliers qui fuiroient du combat, si par malheur ils étoient défaits. Dès que le Roi apperçut l'ennemi, il le chargea

avec cette vivacité qui lui étoit ordinaire, ſans attendre que toutes ſes troupes l'euſſent joint. Il avoit donné ordre à Roſny & à trente autres Gentilshommes d'avoir toujours attention à ſa perſonne, & de ne point l'abandonner ſous quelque prétexte que ce fût. Les ennemis d'abord ſupérieurs en nombre, eurent quelque avantage. Biron, Lavardin & pluſieurs autres furent portés par terre & inveſtis par les ennemis ; mais le Roi lui-même, ſecondé de Roſny & de ſes trente compagnons, chargea avec tant de vigueur pour les dégager, qu'il y réuſſit. Les ennemis voyant arriver le reſte des eſcadrons du Roi, ſe retirerent en bon ordre jusqu'au gros de leur armée, que Henri malgré ſon grand courage ne jugea pas à propos d'attaquer. Il s'éloigna lui-même du Duc de Parme, qu'il vint néanmoins défier au combat le lendemain ; mais le prudent Général ne voulant rien riſquer avant l'arrivée du Duc de Mayenne, ſe tint couvert dans ſon camp, & ne répondit que par des eſcarmouches aux tentatives du Roi. Le Duc de Guiſe, qui commandoit l'avant-gar- 1588.

de du Duc de Parme, ayant négligé 1588. de se faire soutenir par l'Infanterie, se vit attaqué dans le tems qu'il s'y attendoit le moins; sa valeur ne lui servit de rien: ses troupes étonnées ne rendirent aucun combat, & il fut trop heureux de pouvoir sauver sa propre personne, abandonnant au Roi ses drapeaux, ses munitions & ses bagages.

Le Roi encouragé par ce succès, & ayant appris que le Duc de Parme déconcerté par l'affront qu'avoit reçu son avant-garde, étoit plus résolu que jamais de ne livrer aucun combat décisif, renvoya ses six mille chevaux, & ne garda avec lui que neuf cens hommes d'élite, suffisans, selon lui, pour harceler l'ennemi dans sa marche. Il suivit donc leur armée, n'ayant avec lui que cette petite troupe, ce que tout le monde regarda comme une témérité. Le Duc de Parme continua sa marche pour s'approcher de Rouen. Le Roi le suivit avec son petit escadron, & voyant que quelques-uns de ceux du Général ennemi s'écartoient de leur gros, il résolut de les charger, & même de les pousser jusqu'à l'armée. Pour cela il sépara sa troupe

troupe, & envoya quatre cens chevaux pour garder un coteau voisin qui lui laissoit une retraite assurée. Il mit en même-temps des Arquebusiers dans les hayes & sur les avenues du Bourg d'Aumale, pour arrêter la premiere fougue des ennemis qui le poursuivoient. Alors n'ayant plus avec lui qu'environ cent chevaux, il marcha droit aux Espagnols, avec autant de résolution que s'il les eût égalé en nombre.

1588.

Audace du Roi.

Le Duc de Parme ayant jetté les yeux sur cette petite troupe, se défia si peu qu'elle osât rien entreprendre, qu'il demeura tranquille au milieu de son armée, sans armes, & même sans bottes. Rosny & les autres Chefs, consternés à la vûe du péril où le Roi alloit s'engager, lui témoignoient par un morne silence qu'ils n'approuvoient point une démarche si téméraire. Rosny, plus hardi que les autres, osa le supplier de ne point exposer sa personne à un danger, dont tous leurs efforts ne pourroient le garantir. Voilà, lui répondit le Roi, un discours de gens qui ont peur; je ne l'attendois pas de vous. Rosny piqué de cette réponse, répliqua; Il est vrai, Sire,

nous avons peur; mais ſeulement pour
1588. votre perſonne, qui nous eſt ſi chere, que s'il vous plait vous retirer, & nous commander d'aller pour votre ſervice mourir dans cette forêt de piques, vous reconnoitrez que nous n'avons point peur pour nos vies, mais pour la vôtre. Cette repartie toucha le Roi, mais ne changea point ſa réſolution, & il donna ſur les ennemis, malgré toutes les remontrances qu'on lui pût faire.

Le Duc de Parme craignant d'abord que le Roi ne fût ſoutenu de toute ſa Cavalerie, commanda à la ſienne de ne point s'engager ; mais après qu'il fût certain du nombre de gens à qui il avoit affaires, il donna ordre à ſa Cavalerie de les attaquer de tous côtés, & de les pouſſer auſſi loin qu'il ſeroit poſſible. Ils s'acquitterent de cet ordre avec tant de ſuccès, que la troupe du Roi fut miſe en déroute à la premiere charge. Ce Prince ne voulant point ſe laiſſer envelopper, recula juſqu'aux hayes, qu'il croyoit garnies des Arquebuſiers qu'il y avoit laiſſés ; mais la plus grande partie de ceux-ci, ſoit par crainte, ſoit qu'ils euſſent voulu profiter de l'avantage de

quelques ruiſſeaux ſitués derriere ces hayes, avoient abondonné leur premier poſte ; de façon que le Roi y arrivant tout en déſordre, criant, *charge*, eſpérant de ſe rallier à la faveur du grand feu qu'on alloit faire ſur les ennemis. Mais ceux-ci n'entendant tirer que quelques mouſquetades, tomberent ſur le Roi, & l'enfonçant de tous côtés, il en fallut venir aux coups de piſtolet & d'épée. Le Roi ne perdit rien de ſa préſence d'eſprit, & quoiqu'il eût reçu un coup d'arquebuſade dans les reins, il ordonna ſa retraite avec une prudence que ſes gens lui auroient ſouhaitée avant ce funeſte combat. Ayant enfin paſſé les ruiſſeaux, & rejoint ſes Arquebuſiers il fit ferme. Le Duc de Parme voyant quelque Cavalerie ſur la colline, manda à la ſienne de revenir ; & lorſqu'on lui reprocha cet excès de prudence, il répondit qu'il avoit cru combattre un Roi & non un avanturier qui s'expoſoit à tout.

1588.

La bleſſure de ce Prince le retint à peine au lit quelques jours; il ſe croyoit obligé de réparer par quelque action d'éclat la honte de lever le ſiége de Rouen : il continua de harceler le

Duc de Parme, quoique ſon armée ſe
1588. fut augmentée de toutes les troupes du Duc de Mayenne. Pour leur oppoſer un nombre à peu près égal, il retira des tranchées de Rouen ce qu'il y avoit laiſſé de Soldats, quelque peine qu'il reſſentît en cette occaſion. Alors il préſenta la bataille au Général Eſpagnol. Le Duc de Parme fit mine de vouloir l'accepter; mais voyant que le Roi, comptant ſur cette réſolution, négligeoit de garder les paſſages, après quelques eſcarmouches, tourna vers Rouen, & entra dans cette Ville avant que le Roi fût en état de s'y oppoſer.

La manœuvre du Duc de Parme fut admirée de tous les connoiſſeurs; & Henri ſentant bien qu'on lui reprocheroit ſa trop grande ſécurité devant un ennemi auſſi habile que celui qu'il avoit en tête, entreprit de le battre à quelque prix que ce fut; mais comme le Duc de Parme avoit déja mis la Seine entre ſes troupes & celles du Roi, ce Prince envoya auſſi les ſiennes en quartier, en les diſpoſant néanmoins de façon, qu'il pouvoit aiſément les raſſembler, & tomber ſur l'ennemi, auſſi-tôt que l'occaſion s'en preſenteroit.

Le Duc de Mayenne ne pénétrant point la finesse de cette disposition des troupes du Roi, dit au Duc de Parme, que l'on n'avoit plus rien à craindre de Henri, & que l'on pouvoit étendre l'armée autant qu'on le jugeroit à propos pour la facilité de la subsistance. Le Général Espagnol, qui suivit ce conseil, eut bientôt lieu de s'en repentir. Le Duc de Guise fut mis à son ordinaire à la tête de l'avant-garde; aussi fut-ce de son côté que le Roi se proposa d'attaquer l'ennemi. En peu de jours il eut rassemblé huit mille chevaux & vingt mille hommes de pied, avec lesquels il battit non-seulement le Duc de Guise & son avant-garde, mais encore toutes les troupes que le Duc de Parme conduisoit en personne au secours des premiers, & il le contraignit de passer promptement la riviere sur un pont de bateaux qu'il avoit fait préparer en cas d'accident. 1588.

Le Duc de Parme, dangereusement blessé dans ce combat, se hâta de gagner Paris à grandes journées, abandonnant la Normandie au Roi, qui renvoya une seconde fois ses troupes en quartier. Rosny se retira à

Mantes, où il épousa Madame de
1588. Château-Pers. Le Roi se trouvant sans argent, & les Suisses voulant le quitter, aussi-bien que les Anglois & les autres troupes étrangeres, se vit hors d'état de profiter de ses succès; & même à voir la mésintelligence des Chefs de son armée, & le peu de zèle que chacun d'eux témoignoit avoir pour ses intérêts, on auroit cru que sa perte étoit prochaine, & qu'il ne retireroit d'autre fruit de ses victoires, que celui de pouvoir posséder tranquillement une partie de la Navarre, la Principauté de Bearn, & quelques autres petites Provinces voisines, abandonnant tout le reste du Royaume aux Princes de la Maison de Guise & aux Espagnols.

Ce furent les vûes diverses des ennemis du Roi, qui le sauverent. Les Guises, seulement attachés au Roi d'Espagne par intérêt, auroient souhaité de pouvoir se passer de ses secours, & s'établir une fortune indépendante de sa puissance. Philippes n'avoit aucun motif qui le determinât à aimer les Princes Lorrains; & s'ils ne consentoient pas en sa faveur au démembrement du Royaume de Fran-

ce, il lui importoit peu que la Couronne tombât ou sur leur tête, ou sur 1585.
celle de Henri. Etant même obligé de les seconder de ses troupes, & d'épuiser ses Finances pour les maintenir, il lui auroit été plus avautgeux de reconnoître tout d'un coup pour Roi de France, celui qu'il n'appelloit encore que le Prince de Bearn. Il avoit tout lieu de se promettre beaucoup de la reconnoissance de Henri, qui eût préféré la cession de quelques Provinces de la France à la situation où il se trouvoit alors, toujours les armes à la main, & exposé à perdre en un jour le fruit de plusieurs années de guerre & de succès. L'un & l'autre parti crurent donc devoir faire des propositions au Roi : elles se réduisirent à peu près aux mêmes conditions, qui furent de se faire Catholique, & de céder la Bourgogne & la Bretagne. Le Roi d'Espagne demandoit ces deux grandes Provinces pour lui-même. Le Duc de Mayenne vouloit être reconnu Souverain de la premiere, & le Duc Mercœur prétendoit qu'on lui cédât la seconde.

Pendant que les principaux ennemis du Roi lui faisoient entendre qu'il

ne s'accommoderoient avec lui qu'à
1588. ces conditions, les Catholiques de son armée comploterent de se retirer tous ensemble, & de se donner à la Ligue, si dans un certain temps il n'embrassoit hautement la Religion Romaine. Les Huguenots instruits de cette résolution, en formerent une semblable, qui fut de quitter le Roi aussitôt que ce Prince se feroit fait Catholique.

Henri n'ignoroit aucunes circonstances de ces complots. Cependant il lui étoit essentiel de paroître les laisser ignorer, & de faire semblant d'être content de ceux mêmes dont il avoit plus de sujet de se plaindre. Rosny étoit le seul qu'il osât rendre dépositaire de ses chagrins; parce que de tant d'hommes armés pour sa défense, il étoit presque le seul qui lui fût véritablement dévoué. Par son moyen il rassembla quelque argent, paya une partie de ce qu'il devoit aux Suisses, & par-là il les retint à son service.

Rosny reçut en ce temps-là un nouveau sujet de mécontentement; on lui refusa le Gouvernement de la Ville d'Epernay, & il se retira encore une fois dans ses Terres, où il demeura

tranquille, jusqu'à ce que le Roi voulant s'opposer à une nouvelle armée 1588. que le Duc de Parme se préparoit à ramener en France, manda auprès de sa personne les principaux Seigneurs Protestans. Il voulut surtout s'assurer de Rosny, qui sous prétexte de se faire guérir d'un coup de pistolet qu'il avoit reçu dans la bouche, refusoit de lui rendre aucun service, ne cachant point à ses amis particuliers que le défaut de reconnoissance du Roi, après avoir répandu son sang, & s'être donné tant de peine pour son service, l'avoit entierement détaché des intérêts d'un Prince qui n'accordoit ses bienfaits qu'à ceux qui osoient le menacer.

Cependant ramené par quelques politesses de la part de Henri, le Baron assembla environ cinquante chevaux, & courut sur les chemins de Dreux, de Mantes & de Paris, arrêtant tous ceux qui venoient de la Capitale, pour apprendre d'eux ce qui s'y passoit, & de quel œil les Parisiens regardoient alors le Duc de Mayenne. Ce fut dans une de ces courses que le Baron de Rosny fit un butin, où il se trouva un papier conte-

1588. nant le projet d'une nouvelle Ligue entre le Roi d'Efpagne, les Ducs de Mayenne & de Mercœur, & plufieurs Grands du Royaume, dont Henri ne fe défioit en aucune façon. Rofny ne balança plus à aller trouver fon Roi : il le joignit à Compiégne, & lui remit les papiers qui lui étoient tombés entre les mains, fur lefquels le Roi prit fes mefures pour déranger le projet des Ligueurs.

1593. Le Roi revit Rofny avec plaifir, & lui demanda fes confeils fur ce qu'il avoit à faire, pour fe tirer de la fituation fâcheufe où il fe trouvoit alors, environné d'ennemis découverts & cachés, prefque fans amis, fans argent & fans troupes. On me propofe, lui dit le Roi, pour remede à tant de maux, de changer de Religion. Alors le Duc de Mayenne & les plus obftinés de Ligueurs fe foumettront, fi j'en veux croire le grand nombre de ceux qui me follicitent au fujet du changement dont je vous parle. Il ajouta que déférant peu à leurs avis, il ne vouloit fe régler que fur fes confeils; qu'il lui donnoit du temps pour y penfer, & qu'il le prioit de lui parler avec fa prudence & fa fincérité ordinaires. Le

Rofny consulté par le Roi fur fa Religion.

Baron connoissoit mieux que personne les véritables intérêts de son Maître, & les inconvéniens qui s'offroient, soit qu'il se fît Catholique, soit qu'il s'obstinât à ne point changer de Religion. Le Baron craignoit Dieu, mais il aimoit son Roi. Il fut quelques jours sans lui donner de réponse; mais après avoir murement réfléchi sur ce qu'il avoit à lui dire, il le vint trouver, & s'étant mis à ses genoux, il lui parla ainsi : » De tous ceux qui vous parlent » de paix, Sire, pas un seul ne la souhaite. Le trouble & le désordre conviennent mieux à des gens qui veulent seulement se rendre nécessaires. » Vous avez contre vous le Pape, » l'Empereur, le Roi d'Espagne, les » Ducs de Mayenne & de Mercœur, » le Cardinal de Bourbon, le Comte » de Soisson, & presque tous les » grands Seigneurs Catholiques, qui » trouvent dans la Religion que vous » suivez un spécieux prétexte pour se » joindre à vos ennemis. Contre tant » d'adversaires Votre Majesté n'a pour » Elle que son courage, & les re- » venus de quelques provinces rui- » nées par les Soldats mêmes qu'elles » font subsister. Le parti contraire se

1593.

Economies Royales.

» groſſir chaque jour de quelques-
1593. » unes de vos créatures: vos Alliés
» commencent à montrer moins de
» zèle, & les Proteſtans qui vous ſui-
» vent, ne le font plus qu'à regret.
» Cependant jamais Votre Majeſté
» n'a eu tant de ſujet d'eſpérer; il eſt
» permis en certains cas de pénétrer
» dans l'avenir, & on découvre aiſé-
» ment qu'il ne peut que vous être fa-
» vorable. Le nombre de vos enne-
» mis eſt trop grand, pour que leurs
» intérêts ne ſoient pas divers : le Roi
» d'Eſpagne ne peut former les mê-
» mes projets que le Pape : le Pon-
» tife ne penſe pas comme le Duc de
» Mayenne : celui-ci eſt jaloux des
» Ducs de Guiſe & de Mercœur : &
» les Seigneurs Catholiques de leur
» parti ne conſentiront jamais à ce
» que ceux-ci ſe propoſent d'exécu-
» ter. La Nobleſſe Françoiſe ne recon-
» noîtra point des Cadets de la Mai-
» ſon de Lorraine pour ſes Souve-
» rains ; & le Duc de Mayenne ſouf-
» frira-t-il, qu'après avoir ſupporté ſi
» long-temps le poids des affaires d'un
» parti ſi difficile à conduire, on le
» dépouille de ſon autorité, pour
» donner la Couronne à ſon neveu le

» Duc de Guiſe? Ils ſe brouilleront » Sire, (ajouta le Baron de Roſny) & » vous ſeul profiterez de leur méſin- » telligence : le plus foible ſe jettera » entre vos bras ; d'autres ſe join- » dront à lui & vous rendront le plus » fort. Les reſſources de l'Etat ſe trou- » vant alors réunies, il ne ſera plus » queſtion que de s'oppoſer aux étran- » gers, & alors on en viendra aiſé- » ment à bout. A l'égard du change- » ment de Religion, il eſt certain qu'il » ne pourroit que vous être avanta- » geux, vos ennemis n'ayant que ce » prétexte pour vous faire la guerre. » Mais, Sire, (continua Roſny) c'eſt » à vous même à vous conſeiller ſur » cet article important. « Le Roi remercia le Baron de ce qu'il venoit de lui repréſenter, & lui dit que ſa réſolution étoit priſe ; qu'il ne ſouffriroit point que perſonne partageât avec lui le Royaume que lui avoient laiſſé ſes Ancêtres ; & qu'à l'égard de la Religion, il y penſeroit encore. 1593.

Dans le temps que le Roi étoit entierement occupé de ce qu'il devoit faire pour concilier les intérêts de ſa conſcience avec ceux de ſes affaires, on lui apprit la mort du Duc de Par-

me, & la dissipation de son armée. 1593. Par cet événement, Henri se voyoit délivré du plus dangereux de ses ennemis, & de la crainte de voir sitôt une armée d'étrangers en France. Les Ligueurs, que ce coup accabla, craignant de succomber enfin sous les efforts d'un Prince, que la fortune paroissoit favoriser avec tant d'éclat, entreprirent sur sa vie, & envoyerent des assassins à Mantes, où le Roi étoit alors. Ce Prince en ayant été averti, se tint sur ses gardes, & fit environner la Ville par un corps de troupes Angloises, dont il connoissoit le courage & la fidélité. Mais comme cette précaution ne pouvoit le garantir des coups imprévus d'un traître, il s'ouvrit encore à Rosny sur les inquiétudes que lui causoit ce nouvel attentat de ses ennemis. Le Baron effrayé du péril de son Maître, quelque attachement qu'il eût pour sa Religion, ne put s'empêcher de lui conseiller un changement nécessaire, & de s'accommoder enfin à la façon de penser des plus forts, puisqu'il n'y avoit que ce moyen pour sauver sa vie, & se garantir de leurs fureurs. Le Roi pénétré de ce discours, lui répondit que

son avis étoit bon; mais que s'il le suivoit, Turenne, la Tremouille, & tous les Protestans qui lui étoient attachés, le menaçoient de lui faire la guerre. Ce Prince ajouta d'un air ému, que ce seroit là le plus grand chagrin de sa vie, connoissant bien qu'il ne pourroit se résoudre à combattre contre des gens qui avoient paru jusques-là si attachés à sa fortune, & à répandre les restes du même sang qu'ils avoient si souvent prodigué pour son service. Rosny touché jusqu'aux larmes de la bonté de cœur de son Souverain, se jetta à ses pieds, & l'assura que si quelques-uns de la nouvelle Religion osoient s'élever contre lui, ses parens, ses amis & lui-même avec plusieurs autres qui étoient sincerement attachés à sa personne, sçauroient bien les faire rentrer dans le devoir, sans qu'il fût obligé de se compromettre avec eux. En même-temps il supplia le Roi de ne point s'inquiéter des vaines menaces de Turenne & de la Tremouille, & de penser sérieusement à ce qu'il devoit faire par rapport à la Religion. Le Roi lui ordonna de sonder là dessus ses amis; & il assembla de son côté pour le même 1593.

1593. sujet ceux d'entre les Huguenots qu'il croyoit le plus attachés à son service.

Le Roi embrasse la Religion Catholique.

On voulut même que le Vicomte de Turenne se trouvât dans ces conférences, autant pour reconnoître ses sentimens, que pour l'attacher davantage, en lui témoignant plus de confiance. Duplessis-Mornay, le plus obstiné & le plus sçavant des Huguenots, fut opposé à Duperron, Evêque d'Evreux, un des plus fameux Théologiens des Catholiques. Le Roi, qui s'étoit fait instruire depuis quelque-temps, voulut être présent à quelques-unes de leurs conférences. Après les avoir entendus l'un & l'autre, il ne balança plus à changer de Religion; il fit abjuration dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Denis, & il y reçut l'absolution avec une grande cérémonie, & un concours prodigieux de peuple. Les habitans même de Paris s'y rendirent en foule, pour voir un Prince dont on leur avoit raconté tant de merveilles, & dont en même-temps on leur avoit dit tant de mal. Son air noble, libre & guerrier, joint à cette douceur & à cette gayeté qui l'accompagnoient toujours, lui gagne-

rent le cœur des Parisiens. Ils s'étoient formé de ce Prince des idées ridicules; ils croyoient qu'il avoit l'air d'un Tyran, & qui pis est d'un excommunié. Désabusés, ils répandirent des larmes de joie, & formerent des vœux pour sa prospérité. 153.

Rosny, qui étoit près du Roi, le voyant attendri à la vue de cette multitude qui poussoit des cris de joie, & d'un peuple qu'on lui avoit représenté si animé contre sa personne, lui dit: *Eh bien, Sire, voilà ces gens que l'on s'attachoit à vous représenter comme vos plus cruels ennemis. Ne semble-t-il pas au contraire qu'ils revoyent en vous un libérateur & un pere?* Le Roi pénétré jusqu'au fond du cœur, eut peine à retenir ses larmes; mais la satisfaction étoit mêlée d'un sentiment douloureux, en songeant que ce même peuple alloit redevenir son ennemi aussitôt qu'il seroit renfermé dans les murailles de Paris.

Economies Royales.

Lorsque le Roi eut fait abjuration dans les formes entre les mains de l'Archevêque de Bourges, les acclamations redoublerent. Plusieurs Seigneurs qui s'étoient éloignés du Roi par rapport à la Religion, se rendi-

Négociation de Rosny pour la reddition de Rouen.

rent auprès de sa personne, & l'assurerent de leur fidélité. Quelques Villes
1593. importantes suivirent leur exemple; & on commença à traiter de la reddition de Rouen, la plus considérable des Villes de France après Paris. Le Comte de Villars en étoit Gouverneur; il avoit à ses ordres des troupes nombreuses & aguerries & d'excellens Officiers, outre que sa Place étoit extraordinairement fortifiée pour ce temps-là, & qu'il avoit lui-même une capacité égale à son courage. Comme Rosny avoit été son ami, ce fut lui que le Roi employa pour gagner ce Gouverneur, l'homme le plus obstiné & le plus intraitable de son temps. La Fond qui avoit été Maître d'Hôtel de Rosny, & qui l'étoit alors du Gouverneur de Rouen, un Abbé, & une Dame de cette Ville, nommée Madame de Simiers, furent chargés des préliminaires; & quoique les Espagnols, par leurs intrigues, s'efforçassent de faire naître à chaque instant de nouveaux obstacles, & que le Comte de Villars, naturellement haut & défiant, rejettât les propositions les plus raisonnables, Rosny se conduisit avec tant de prudence & de circonspection, que tou-

tes les difficultés se trouverent surmontées, & les conditions reglées de part & d'autre. Enfin le Comte de Villars, après avoir été sur le point de tout rompre, parce qu'il soupçonnoit Rosny d'en vouloir à sa vie, consentit à signer le traité, & à se déclarer serviteur du Roi. Il donna rendez-vous pour le lendemain dans la grande place de l'Abbaye de Saint Ouen au Baron de Rosny. Il s'y trouva accompagné des principaux Officiers de la garnison, & d'une foule de peuple, charmé de se voir enfin sous la domination de son Roi légitime. 1593.

Rouen se soumet à l'obéissance du Roi.

Rosny ayant paru dans la place, il perça la foule avec peine, & s'approcha du Comte de Villars: celui-ci le salua & lui demanda l'Echarpe blanche, qui étoit l'enseigne des Royalistes. Le Baron en avoit une dans sa poche qu'il lui présenta. Le Comte s'en étant orné sur le champ, s'écria d'un ton brusque qui lui étoit ordinaire: *Allons morbieu, la Ligue est, que chacun crie, vive le Roi.* A peine eut-il achevé, que l'air retentit de mille cris de joie, & toutes les cloches de la Ville sonnerent à la fois. A ce signal un bruit plus guerrier se fit entendre; le

1593. canon de la Ville, des Forts, celui des Vaiſſeaux qui ſe trouverent dans le Port, tous enſemble tirerent avec tant de fracas, que ce bruit mêlé avec celui des arquebuſes & autres armes à feu, fit trembler toutes les maiſons de la Ville, & fut entendu des environs de Paris même, où l'on étoit dans l'attente de ce grand événement. Les Habitans de Rouen voulant témoigner le plaiſir qu'ils reſſentoient de ſe voir ſous l'obéiſſance de leur vrai Roi, firent préſent au Baron de Roſny d'un buffet de vaiſſelle d'argent doré; il le reçut & le préſenta au Roi, lui laiſſant la liberté d'en gratifier celui que Sa Majeſté jugeroit à propos. Henri charmé de ce déſintéreſſement, non ſeulement voulut que Roſny gardât le buffet, mais ajouta à ce préſent un autre de trois mille écus d'or.

Tous les bons François ſe réjouirent de l'heureux ſuccès de Roſny; & le Cardinal de Bourbon, que quelques nouveaux mécontens avoient eu l'idée de mettre à la tête d'un tiers parti, & de proclamer Roi, lui écrivit pour le prier de venir recevoir de nouveaux témoignages de ſa fidélité envers leur commun Maître. Il étoit

à l'intérêt de Henri d'être en bonne intelligence avec le Cardinal de Bourbon; & celui-ci avoit des sujets de plainte, sur lesquels Rosny eut ordre de le satisfaire. Après s'être acquitté de cette commission, il se rendit au camp devant Laon, que le Roi tenoit assiégé. Rosny étoit ainsi tour à tour négociateur & guerrier, selon que les intérêts de son Maître l'exigeoient. Laon se rendit malgré les efforts du Duc de Mayenne; & Rosny n'ayant plus rien à faire dans l'armée, fut envoyé vers le Duc de Bouillon. 1593.

C'étoit ce Vicomte de Turenne qui avoit si souvent osé entrer en concurrence avec le Roi même, dans le tems que ce Prince n'étoit encore que Roi de Navarre. Une haute naissance, des alliances illustres, de grands biens, beaucoup d'esprit, un grand génie pour la guerre & plus encore pour le cabinet, de l'adresse à former une intrigue sans se compromettre ouvertement, ses liaisons étroites avec les plus grands Seigneurs du Royaume, tout cela le rendoit redoutable; & Henri, par un excès de générosité, l'avoit mis en état de devenir plus dangereux, en le mariant avec Char-

Conduite du Duc de Bouillon.

lotte de la Mark, Princesse Souveraine
1593. de Bouillon, de Sedan, & de quelques autres places, qui par leur situation sur les frontieres de Liege, & des Pays occupés par les Espagnols, mettoient leur Maître à portée d'être secouru dans le besoin par plusieurs Puissances à la fois. Celle du Duc de Bouillon en étoit plus formidable; on me passera ce mot, qui semble convenir seulement aux grands Potentats, & non à un si petit Souverain, si l'on considere, outre ce que j'ai déja dit, la situation du Roi, pressé de tous côtés par des ennemis si redoutables. Il avoit d'autant plus sujet de se plaindre du Duc de Bouillon, que depuis qu'il étoit Prince de Sedan, il n'avoit aidé le Roi, ni de sa personne, ni d'argent, ni de troupes, quoiqu'il en eût alors de fort belles. Turenne sembloit vouloir même se soustraire entierement de sa dépendance, & agrandir ses petits Etats, à la faveur des troubles, pour trancher ensuite de l'égal avec les Puissances voisines: projets aussi conformes à son humeur altiere, & à son caractere ambitieux, qu'ils étoient au-dessus de ses forces. Il croyoit en rendre l'exécution plus facile, en se

déclarant Chef d'une République, qu'il mettoit dans la tête des Huguenots de former au milieu de la France. 1593.

Mais toutes ces grandes idées s'évanouirent, par la mort précipitée de Charlotte de la Mark sa femme. Au lieu de songer à acquérir de nouveaux Etats, il se vit forcé de défendre les siens contre les prétentions des légitimes héritiers de Charlotte, qui réclamoient sa succession. Il s'adressa donc au Roi, & le pria de vouloir bien le protéger contre ses ennemis. Ce Prince lui envoya Rosny, avec ordre de l'assurer de sa bonne volonté, mais de reconnoître en même-temps quels étoient ses sentimens. Le Duc de Bouillon, qui pouvoit passer pour le plus orgueilleux de tous les hommes après le Maréchal de Biron, reçut Rosny comme un Ambassadeur que le Roi de France lui envoyoit. Rosny s'en étonna, & craignant de risquer quelque chose de la dignité de son Maître, en parla au Duc de Bouillon, & le pria de le traiter seulement comme un homme qui venoit de la part de leur Maître commun.

Rosny traite avec lui.

Cet avis ne changea rien à la façon

1593. *Economies Royales.*

d'agir du Duc; il continua de prodiguer les honneurs au Baron, & cela d'une façon à choquer ce Seigneur; tant il trouvoit d'ostentation & de sotte vanité dans la condition de ce petit Souverain, qui réellement ne l'étoit plus depuis la mort de sa femme. Rosny fut bien plus mécontent des propositions qu'on lui fit à Sedan. Le Duc ne lui parla de rien moins que de déclarer la guerre au Roi d'Espagne, promettant de son côté d'attaquer Luxembourg, avec d'autant plus de succès, qu'il avoit des intelligences dans les principales Villes de ce Duché. Il se flatoit aussi d'attirer quelques-uns des Souverains d'Allemagne, dont la plûpart étoient (par feu sa femme seulement) ses parens ou ses alliés. A ces avances du Duc de Bouillon, on se seroit aisément imaginé qu'il avoit sur pied des forces considérables. Mais Rosny reconnut bientôt que le Duc étoit toujours le même, formant de grands projets, & ne se mettant en état de rien exécuter. Reconnoissant donc le faux des idées de Turenne, il lui proposa d'envoyer quelques troupes au Roi, pour l'aider à dissiper les restes de la Ligue, & qu'on penseroit ensuite

ensuite à faire la guerre aux Espagnols dans leur propre pays. Alors ce grand Prince, qui menaçoit d'envahir le Luxembourg en une seule campagne, & de faire trembler l'Espagne, avoua qu'il avoit à peine assez de soldats pour garder son petit Etat, autant menacé par les Ligueurs, que par tant d'autres ennemis qui l'environnoient. Ainsi Rosny s'en retourna sans rien faire, fâché d'avoir entrepris un voyage aussi inutile aux intérêts du Roi son Maître, & qui lui faisoit connoître plus qu'auparavant que le Duc de Bouillon ne cherchoit dans tous ces troubles que son propre intérêt : ce qui n'est que trop ordinaire dans les chefs de parti. Le Roi en porta le même jugement, & peut-être lui en auroit-il témoigné son chagrin, si les heureuses nouvelles de la reddition de Poitiers, de Laon & de plusieurs autres Villes, n'étoient venues le distraire.

1593.

Rosny traite avec la Duchesse de Guise.

Tant de Villes qui se soumettoient les unes par force, & les autres par persuasion, ou par devoir, commencerent à donner de l'inquiétude aux Guises. Le Duc de Mayenne avoit déja fait faire quelques propositions d'accommodement ; mais il traînoit les

1593. choses en longueur, espérant toujours quelque retour favorable. La Duchesse de Guise, mere du Duc de ce nom, n'approuvant point des lenteurs qui pouvoient leur nuire dans peu, s'adressa elle-même au Roi pour son fils. Ce Prince chargea son Chancelier & quelques autres de traiter avec la Duchesse; mais trop exacts observateurs de vaines formalités, ils fatiguerent sa patience; & cette Dame pria le Roi de vouloir charger le Baron de Rosny de traiter avec elle. Celui-ci y consentit d'autant plus volontiers, que la Duchesse de Guise étoit sa proche parente. Par rapport à cette Dame, il y avoit peu de choses à terminer; mais le Duc son fils, sans compter plusieurs autres places considérables, étoit maître de Reims; l'étendue de cette Ville, ses richesses, son commerce, le nombre de ses habitans, la rendoient très-considérable dans un tems où l'on faisoit cas de la moindre bicoque. Ainsi Rosny se fit une gloire de mettre la derniere main à un traité qui devenoit si avantageux à son Maître, & qui le rendoit Souverain paisible de tout le pays qui separe la capitale de France avec les Frontieres des Pays-

Economies Royales.

Bas. Il ſe rendit donc auprès de Madame de Guiſe, & ſe hâta de conclure, paſſant légerement ſur les mêmes points qui avoient arrêté ſi long-tems le lent & formaliſte Chancelier. 1593.

Le Duc de Mayenne étoit lui-même plus preſſé que jamais de terminer ſon accommodement. Les Habitans de Reims laſſés de ſa domination, & ſe voulant délivrer de cette nombreuſe garniſon qui ſubſiſtoit à leurs dépens, eſpérant d'ailleurs obtenir des immunités & de nouveaux priviléges, s'ils ſe rendoient d'eux-mêmes au Roi, commencerent à s'aſſembler entr'eux. S'affermiſſant davantage dans leur réſolution, à meſure qu'elle étoit approuvée d'une plus grand nombre, ils s'enhardirent juſqu'à placer des corps de garde la nuit dans les places de la Ville, & le jour dans les tours & ſur les portes.

Le Duc de Guiſe inſtruit de ces mouvemens, & craignant avec raiſon que les Habitans de Reims ne s'aſſuraſſent de ſa perſonne, pour ſe rendre encore plus agréables au Roi, écrivit par un Courier exprès à la Ducheſſe ſa mere, de terminer avec Roſny le plus promptement qu'il ſe pourroit,

lui alléguant les raisons de cet empres-
1593. sement. La Duchesse se relâcha donc sur plusieurs points importans, & enfin le traité fut conclu. On accorda au Duc, entr'autres conditions, le Gouvernement de Provence, alors possédé par le Duc d'Epernon, qui refusoit de se soumettre au Roi. Les Habitans de Reims continuant d'ignorer la négociation entamée entre le Roi & le Duc de Guise, députerent à la Cour six des principaux de leur Ville; & ayant appris en arrivant que leur Gouverneur traitoit avec Sa Majesté, ils la supplierent par l'entremise de Rosny, de ne rien accorder au Duc par rapport à la réduction de la Ville de Reims, qui venoit d'elle-même se soumettre au Roi, & l'assurer de son obéissance.

Soumission du Duc de Guise ménagée par Rosny.

Rosny ne manqua pas de s'acquitter de cette commission, & redit exactement au Roi tout ce dont les Députés de Reims l'avoient chargé. Ce Prince en témoigna d'abord beaucoup de joie. Il étoit épuisé de graces & d'argent, ne regagnant ses Sujets qu'à forces de bienfaits. Cependant le Roi réfléchissant sur le traité qu'il avoit entamé avec le Duc de

Mayenne, pensa un moment, en se frotant deux ou trois fois la tête, & dit ensuite. *Il est bien vrai qu'il n'y a rien de si volage qu'une multitude de peuple, ni qui se porte plutôt d'une extrémité à l'autre.* Le Roi fit en même-temps quelques tours dans sa chambre sans parler; puis revenant de cette rêverie, il demanda à Rosny à quel point en étoit le traité avec le Duc de Guise. Le Baron lui répondit qu'en conséquence des ordres réiterés de Sa Majesté, il l'avoit signé, sans croire avoir rien fait qui pût lui déplaire. *Aussi n'avez vous fait*, repartit le Roi; *puisque les choses sont si avant, & que vous y avez engagé ma foi & ma parole, je le veux observer inviolablement.* Cependant il ordonna qu'on fît venir les Députés de Reims. Il les remercia de leur bonne volonté, leur accorda plusieurs graces, & après les avoir renvoyés, il ratifia le traité fait avec le Duc de Guise; & lorsque ce Seigneur lui fut présenté, il le reçut avec autant d'ouverture & de confiance, que s'il n'avoit jamais cessé de lui être attaché. Il l'assura que loin de se souvenir de sa rébellion, il vouloit à l'avenir lui ser-

1593.

vir de pere, ayant autrefois beaucoup
1593. aimé le sien.

Le Duc de Guise étant à Paris, continua de vivre avec le peuple dans une familiarité extraordinaire. Un jour qu'il faisoit de grandes révérences à deux Bourgeoises qui se trouvoient sur son passage, une d'elles lui cria, *va, va, nous n'avons que faire de ces révérences; celles de ton pere nous ont fait manger du chien, du chat & de la souris, nous n'avons pas envie de recommencer.* *

Si le Roi donna tant de témoignage de sa bonne volonté au Duc de Guise, les ennemis de Rosny se signalerent à l'envi contre lui en cette occasion. Ils l'accuserent hautement d'avoir tout sacrifié à son attachement pour la Duchesse de Guise sa parente, & d'avoir fait acheter au Roi un des plus beaux Gouvernemens de ses Etats, & une Ville qui offroit de se rendre d'elle-même. Rosny se crut obligé de faire son apologie ** ; il la présenta au Roi; & ce Prince crut ne pouvoir mieux le justifier aux yeux du Pu-

* Pierre de l'Etoile, *Journal de Henri IV.*

** On la trouve toute entiere dans ses Mémoires.

blic, qu'en l'employant à de nouvelles négociations, & en l'admettant enfin dans le Conseil de Guerre & des Finances, dont ses ennemis s'efforçoient depuis long-tems de lui fermer l'entrée. Ce fut lui que le Prince chargea aussi d'éclairer de près la conduite du Comte de Soissons, qui s'étoit retiré de la Cour, & de détacher le Prince de Conti des intérêts du premier.

1593.

Le Roi cependant continuoit de faire la guerre, toujours avec le même courage, mais non pas avec la même fortune; & le Duc de Mayenne, qui avoit rassemblé la meilleure partie de ses forces dans la Bourgogne & dans la Franche-Comté, le réduisit souvent à prendre le parti de la retraite. Il se résolut même à laisser quelque-tems ces provinces, pour aller au secours de Calais que les Espagnols assiégeoient. Ce Prince passa par Moret, Bourg qui appartenoit à Rosny. Etonné d'y voir le Baron, il lui demanda la cause de sa retraite du Conseil. Celui-ci lui ayant rendu compte des désagrémens que lui avoient causés les principaux de ceux qui le composoient : *Je vois bien ce que*

1593. *c'eſt*, dit le Roi ; *ces gens-là ne veulent personne que j'aime particulierement, ni qui m'affectionne paſſionnément... Mais ils ont beau faire ; car plus ils vous montreront de haine & d'envie de vous reculer, tant plus ils accroiſſent mon amitié envers vous, & le déſir que j'ai de vous avancer ; mais prenons patience, tolerons les mauvais auſſi bien que les bons ; encore ne ſçai-je ſi me ſervant des uns & des autres, j'en aurai aſſez pour réparer le déſordre de mes affaires.*

Economies royales.

C'eſt ainſi que le Roi daigna conſoler Roſny, & augmenter ſes eſpérances. Il le quitta auſſitôt après, & ne le revit que pour lui propoſer d'aller en Ambaſſade en Angleterre, où le Duc de Bouillon étoit alors. Le Baron repréſenta au Roi, que l'éloigner de la Cour, c'étoit lui faire céder le champ de bataille à ſes ennemis, qui ne manqueroient pas de profiter de ſon abſence pour le décréditer dans ſon eſprit. Henri ſe rendit à ſes raiſons, & l'Ambaſſade fut remiſe à un autre tems. Le Roi alla alors mettre le ſiége devant la Fere : la priſe de cette Ville fut ſuivie d'un bien plus grand avantage, je veux dire de la mort du Duc de Nemours, de l'ac-

commodement du Duc de Mayenne qui se soumit enfin au Roi, & de la réduction de Toulouse, & de tout ce qui restoit des Villes de France, qui tenoient encore pour les Ligueurs.

1593.

Le Roi fait la guerre dans les Pays-Bas.

Tant de prospérités n'amollirent point le courage de Henri, & ce grand Prince, ce vrai Roi ayant déclaré la guerre aux Espagnols, entra dans les Pays-Bas, & mit le siége devant Arras. Par la mauvaise conduite de ceux qui administroient alors les Finances de l'Etat, Henri se trouva dépourvu de tout ce qui étoit nécessaire pour la continuation du siége. Il en écrivit à Rosny; & sa Lettre mérite d'être rapportée.

Lettre du Roi à Rosny. *Economies Royales.*

MON AMI, » Vous sçavez aussi » bien que mes autres Serviteurs, » quels périls & hazards j'ai courus, » par quelles peines & fatigues il m'a » fallu passer, pour garantir ma vie » & ma dignité. Cependant toutes ces » traverses ne m'ont point tant affligé » ni dépité l'esprit, que je ne me » trouve maintenant chagrin & en- » nuyé de me voir en de continuelles » contradictions avec mes plus auto- » risés Serviteurs, Officiers & Con- » seillers d'Etat, lorsque je veux en-

» treprendre quelque chose digne d'un
1593. » généreux courage, & de ma naissance
» & qualité .... On m'a donné
» pour certain, que la ruine de mes
» revenus n'étoit provenue que de ce
» qu'un seul gouvernoit les Finances
» avec une autorité absolue ; mais les
» huit personnes que j'y ai mises, ont
» bien fait pire que leurs devanciers ;
» ces Messieurs-là & cette effrenée
» quantité d'Intendans qui se sont
» fourrés avec eux par compere & par
» commere, ont bien augmenté les
» grivelées, & mangeant le cochon
» ensemble, consommé plus de quinze
» cens mille écus ....
» Or je veux en attendant établir
» quelque mien & confident Servi-
» teur parmi eux, que j'autoriserai
» peu à peu, afin qu'il me puisse aver-
» tir de ce qui se passera dans mon
» Conseil, & m'éclaircir de ce que je
» désire de sçavoir. Or ai-je, comme
» je vous l'ai déja dit, jetté les yeux
» sur vous, pour m'en servir en cette
» Charge .... Je ne doute
» point que je ne reçoive utilité &
» contentement de votre administra-
» tion .... Je veux bien vous dire
» l'état où je me trouve réduit, qui

» est tel, que je me trouve proche des 1593.
» ennemis, & n'ai quasi pas un cheval pour combattre, ni un harnois complet que je puisse endosser; mes chemises sont toutes déchirées (*a*); mes pourpoints troués au coude; ma marmite est souvent renversée, & depuis deux jours je dîne & soupe chez les uns chez les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus rien pour fournir ma table. Partant jugez si je mérite d'être ainsi traité, & si je dois plus long-tems souffrir que les Financiers Trésoriers me fassent mourir de faim, & qu'eux tiennent des tables friandes & bien servies; que ma maison soit pleine de nécessités, & les leurs de richesses & d'opulence. « J'ai rapporté cette Lettre, parce qu'étant de la propre main du Roi, on y doit ajouter plus de foi, & mieux juger de la confiance qu'il

(*a*) Pierre de l'Etoile, dans son Journal du Regne d'Henri IV. dit avoir vu lui-même ce Prince jouer à la paulme, *ayant ses chemises toutes déchirées aux reins*, & qu'il étoit si denué d'argent, qu'ayant un jour gagné à la paume 100 écus qui étoient sous la corde, il les fit ramasser: & les ayant mis dans son chapeau; *je tiens bien ceux ci*, dit il tout haut, *on ne me les derobera pas, car ils ne passeront pas par les mains de mes Trésoriers.*

avoit en Rosny. Je ne crois pas d'ailleurs qu'on soit fâché de voir au vrai le triste état où se trouvoit réduit un grand Roi, & la modération qu'il témoignoit à l'égard de ceux qui l'y avoient réduit.

1593.

Rosny ne manqua pas de se rendre auprès de Henri, ne doutant point qu'il ne lui accordât la Charge de Surintendant des Finances, qu'il désiroit depuis long-tems. Ce fut la connoissance de cette ardeur qui retint le Roi. Ce Prince eut peur que Rosny n'abusât comme les autres du dépôt qui lui seroit confié. Sa colere contre ses Trésoriers se calma sitôt qu'il eut reçu de l'argent, & il résolut de mieux éprouver le Baron, avant de lui remettre l'administration de ses Finances. Rosny en arrivant auprès du Roi, ne ressentit pas un médiocre chagrin de son changement; mais il fallut céder au temps, & se charger d'une commission aussi désagréable, que l'autre auroit été avantageuse.

Rosny est chargé de negocier le mariage de Madame Catherine.

Le Roi avoit une sœur unique qu'il vouloit marier. Le Comte de Soissons aspiroit depuis long-tems à l'honneur de cette alliance, & il pouvoit se flater d'être aimé de la Princesse; mais il

étoit haï du Roi. L'inégalité & la bisarrerie de son humeur avoient fait naître cette aversion dans l'ame du Monarque, bon Prince, qui n'avoit jamais pû haïr, même ses ennemis. La pauvreté extrême du Comte étoit un second obstacle à cette union. Le Roi avoit jetté les yeux sur le Prince de Montpensier, autre Amant de Madame, & le seul qui fut digne d'elle. Rosny fut donc chargé d'aller déclarer à la Princesse la volonté du Roi son frere, & de la déterminer à obéir. Il eut d'autant plus de peine à s'y déterminer, qu'il avoit lui-même promis autrefois à Madame de favoriser son union avec le Comte de Soissons, qu'il lui avoit fait accroire que le Roi y consentiroit, & qu'il avoit enfin remis entre les mains de Sa Majesté des promesses de mariage que les deux Amans s'étoient réciproquement faites, au lieu de les leur rendre à eux-mêmes, comme il s'y étoit engagé expressément. 1593.

Ainsi lorsque le Baron proposa à Madame le Prince de Montpensier, elle lui demanda ce qu'il avoit fait de la promesse du Comte de Soissons & de la sienne. Rosny fut obligé de lui

1593. avouer le fait, & la Princesse qui étoit naturellement violente, s'emporta contre lui jusqu'aux menaces. Ce fut en vain qu'il lui fit une longue énumération des défauts & des fautes du Comte de Soissons ; il ne put calmer sa colere, ni diminuer son amour : elle lui répondit qu'il ne convenoit pas à un petit Gentilhomme comme lui, dont le plus grand honneur étoit d'avoir été nourri dans la maison de son frere, de parler d'un Prince du Sang avec aussi peu de respect, & qu'il eut à se retirer promptement, n'ayant aucune réponse à lui faire.

Rosny, qui loin d'avoir passé ses pouvoirs, avoit caché à la Princesse ce qu'il y avoit de plus fâcheux dans les ordres dont il étoit chargé, irrité de se voir traité de la sorte devant une compagnie assez nombreuse, repliqua avec vivacité, & dit à Madame que ce même petit Gentilhomme qu'elle traitoit avec tant de hauteur & de mépris, sortoit d'une Maison alliée à des Rois & à des Princes ; qu'il s'avouoit serviteur du Roi son frere, mais qu'il l'avoit toujours servi à ses dépens ; & que loin que sa famille fût obligée à celle de Bourbon, plusieurs

Economies Royales.

d'entre ses Princes subsistoient des biens que leur avoient rapporté des 1539.
filles de sa Maison. *Au reste, Madame*, ajouta le Baron, *je dois vous dire que si vous ne vous conformez pas aux volontés du Roi, vous devez vous attendre à vous voir retrancher toutes les pensions qu'il vous accorde; & alors vous n'aurez pas sujet de tant mépriser ceux qui n'ont pas aujourd'hui autant de bien qu'en avoient leurs Ancêtres.* Madame ayant répliqué par de nouvelles menaces à une réponse si vive, elle se retira & s'enferma dans son cabinet, & Rosny se hâta de sortir de chez une Princesse si irritée. Madame se plaignit amerement au Roi de la hardiesse du Baron; & ce bon Prince, qui craignoit que le désespoir ne lui fît prendre quelque mauvais parti, écrivit une Lettre de réprimande à Rosny, en lui ordonnant de demander pardon à sa sœur; ce que celui-ci refusa obstinément de faire, paroissant disposé à se retirer du service d'un Prince capable de désavouer des actions ordonnées par lui-même.

Rosny est mis à la tête des Finances

Le mécontentement de Rosny ne fut point ignoré du Roi; il lui écrivit pour l'appaiser, & parut vouloir en-

fin, sinon le mettre à la tête de ses
1593. Finances, du moins lui assurer une des premieres places dans le Conseil; ce qu'il fit enfin, après avoir balancé encore quelque-temps. Ceux qui composoient le Conseil des Finances, reçurent le Baron avec des apparences de joie qui furent bientôt démenties par leurs actions. Le zele qu'il fit paroître dabord, ne servit qu'à les aliéner davantage; & plus le Roi lui donna d'autorité, moins il trouva d'obéissance. Ils chercherent le moyen d'indisposer toute la Cour contre lui. On regarda les justes punitions qu'il décernoit contre des coupables, comme des violences exercées sur des Sujets innocens. Les Princes du Sang & le Connétable se liguerent contre lui, & porterent leurs plaintes au Roi. Ainsi lorsque ce Prince le vit arriver avec des charrettes chargées d'argent, il avoua que personne encore ne lui en avoit tant fourni; mais qu'il lui serviroit de peu, puisqu'il falloit le rendre aux Princes de Montpensier & de Soissons, au Connétable, & à tant d'autres qui le reclamoient. Ils le reclament injustement, repliqua Rosny: & en même-temps il fit connoître au

Roi l'injuſtice de toutes les plaintes qu'on lui avoit faites. Ce Prince en demeura ſi ſatisfait, qu'il fit un grand préſent au Baron, & lui augmenta ſes penſions. 1593.

Le lendemain Roſny eut à eſſuyer de nouvelles traverſes. Sancy aimé du Roi, à cauſe des grands ſervices qu'il avoit rendus à ce Prince, ayant eu ordre de payer les Suiſſes de l'armée du Roi, envoya un petit billet à Roſny, pour lui demander la ſomme néceſſaire à ce payement. Roſny, qui avoit reçu du Roi un ordre contraire, trouva celui de Sancy fort incivil, & le lui renvoya avec mépris. Sancy ſe piqua, & étant allé trouver le Roi, il lui dit tout en colere que Roſny tranchoit de l'Empereur dans ſa maiſon; qu'il avoit refuſé de lui donner de l'argent pour les Suiſſes, & qu'*étant là aſſis ſur ſes caques comme un ſinge ſur ſon bloc*, il n'y avoit pas moyen de rien tirer de lui. *Je vois bien ce que c'eſt*, dit le Roi, *on ne ſera jamais las d'accuſer & de faire de mauvais offices à cet homme là, pour ce que je me fie en lui, & qu'il me ſert bien.* En même-tems il l'envoya chercher. Roſny avoit eu ſoin d'envoyer promptement aux Suiſſes l'ar-

Economies Royales.

gent ordonné par le Roi. Ce Monarque
1593. satisfait de se voir obéi, applaudit au Baron ; & voyant que Sancy & lui s'échauffoient à disputer, il leur dit : *Tout beau, tout beau, ne faut plus que vous contestiez, sinon à qui mieux me servira.* Rosny repliqua qu'il ne vouloit point de Sancy pour Maître, que c'étoit bien assez qu'il le reçut pour Compagnon. Les témoins de cette dispute prévoyant dès-lors la décadence de Sancy, ne doutant pas que Rosny ne se vit dans peu à la tête de toutes les affaires. Il est vrai que ce Seigneur y seroit plutôt parvenu sans son extrême vivacité que le Roi redoutoit lui-même, & qui fut longtems un obstacle à son avancement, que Sa Majesté désiroit d'autant plus que ses affaires étoient plus mal gouvernées.

Rosny essuya dans la suite les contestations les plus vives avec les gens du Conseil des Finances. Ceux-ci lui répétoient sans cesse, que les Finances du Roi paroissant si immenses à un homme qui n'avoit jamais vu que le revenu de sa Maison, qu'elles lui paroissoient inépuisables. La surprise d'Amiens ayant augmenté les jalou-

ſiès contre Roſny, le Roi déclara qu'il auroit déſormais ſeul le maniement des Finances qui étoient deſtinées au payement de l'armée chargée de recouvrer une place ſi importante. Cependant il ne lui accorda pas encore le titre de Surintendant, ſe contentant de l'élever peu à peu, pour faire connoître à ſes ennemis qu'il étoit digne du poſte auquel il le deſtinoit. Amiens fut repris, & tous les Officiers de l'armée revinrent de ce ſiége, comblant Roſny de louanges. C'étoit la premiere expédition où le Roi s'étoit vu muni de tout ce qui lui avoit été néceſſaire, malgré les obſtacles que ceux du Conſeil des Finances avoient tâché d'oppoſer à la vigilance de Roſny. 1593.

Le Roi ſatisfait de ſes ſervices, & lui trouvant un génie également propre à la guerre & à la Finance, lui promit dès-lors la Charge de Grand Maître de l'Artillerie, auſſitôt qu'il auroit pû trouver pour d'Eſtrées, pere de la belle Gabrielle, qui la poſſedoit, quelque autre place plus convenable à ſon âge & à ſes talens. La faveur de cette Maîtreſſe ſi célebre par ſa rare beauté, & par la conſtance du Roi, commençoit à diminuer.

Le Roi conſulte Roſny ſur la diſſolution de ſon mariage.

& par conséquent on avoit moins d'é-
1593. gards pour tout ce qui lui apparte-
noit. Le Roi travailloit alors à faire casser son mariage avec Marguerite de Valois, sœur des derniers Rois. Il regardoit son divorce comme une chose faite, & consultoit déja Rosny sur le choix qu'il devoit faire d'une autre femme. En repassant les qualités de toutes celles sur qui ce Prince pouvoit jetter les yeux, le Monarque n'en trouvoit pas une qui pût lui plaire. A force de s'échauffer l'imagination, il se sentit touché plus que de coutume du mérite de Gabrielle d'Estrées; & se trouvant avec un confident dont il connoissoit la discrétion : *Eh, que direz-vous*, lui dit le Roi après avoir un peu rêvé, *si je vous en nomme une?* Rosny se douta sur le champ qui ce pourroit être; mais voulant laisser parler le Roi, il fit semblant de l'ignorer.
Economies Royales. *O la fine bête que vous êtes*, s'écria ce Prince, *je vois bien où vous en voulez venir, en faisant ainsi le niais & l'ignorant; car vous me confesserez que toutes les qualités que je demande dans une femme, se trouvent réunies dans ma Maîtresse.* Rosny ne paroissant pas être de même avis; *je me garderai*, reprit le Roi,

le le dire à ma Maîtresse, qui vous en voudroit du mal. Le Monarque prudent garda en effet là-dessus un secret inviolable, & pria Rosny d'écrire à la Reine Marguerite, pour la sonder sur le projet de divorce qu'il avoit formé. Le Baron ne manqua pas d'obéir ; & la Reine voyant bien qu'il falloit se soumettre à la loi du plus fort, répondit que le Roi en useroit avec elle comme il le jugeroit à propos ; qu'elle consentoit à tout ce qui pouvoit procurer son repos & celui de l'Etat. Le Roi ne songea plus alors qu'à terminer promptement cette grande affaire, sans néanmoins négliger la guerre qu'il avoit à soutenir contre les Espagnols. 1593.

Rosny brouillé avec Gabrielle d'Estrees.

Le Baron de Rosny, qui avoit été jusqu'alors dans les bonnes graces de Gabrielle, qu'on nommoit alors la Marquise de Monceaux, & qui étoit le confident de ses amours avec le Roi, se brouilla ouvertement avec elle, au sujet du divorce projetté entre Henri & Marguerite de Valois. Cette Reine instruite du dessein que le Roi avoit d'épouser la Marquise, écrivit à Rosny, qu'étant née fille de France, sœur & femme de Rois, &

se voyant seule de la branche des
1593. Valois, elle vouloit signaler son affection pour des peuples qu'ils avoient si long-tems gouvernés; qu'elle consentoit volontiers à la dissolution de son mariage, pour voir le Roi donner à son peuple des Maîtres légitimes; mais que si le Roi avoit envie de mettre sur son Trône une personne d'aussi basse extraction, & d'une conduite aussi déréglée, loin de céder sa place, elle redoubleroit ses efforts pour s'y maintenir.

Marguerite de Valois avoit écrit cette Lettre, sur ce qu'on lui avoit rapporté des magnificences qui avoient été faites à la naissance d'un fils dont la Marquise de Monceaux venoit d'accoucher. Les Partisans de cette Favorite donnoient hautement à cet enfant le nom de fils de France, en ajoutant que le Roi n'attendoit que la dissolution de son premier mariage pour en contracter un second avec la Marquise, jusques-là même qu'en apportant l'état de la dépense qui avoit été faite au Baptême d'Alexandre Monsieur, on le qualifioit d'Enfant de France. Rosny, retint l'ordonnance qui étoit conforme à cet état, & en expédia une autre

le la même somme en retranchant la qualité. Ceux qui en étoient les porteurs, insisterent beaucoup sur le titre de fils de France, jusqu'à ce que Rosny impatienté de les entendre, leur répondit brusquemment : *Allez, il n'y a point de fils de France.* Et sur le champ, se doutant bien que ce discours feroit rapporté à la Marquise, & qu'elle feroit grand bruit, Rosny alla prévenir le Roi, à qui pour se justifier, il détailla les inconvéniens qui pouvoient résulter des grand airs de sa Maîtresse, & des bruits qu'elle faisoit courir sur les enfans & sur son futur mariage. Le Roi l'écouta avec attention, approuva ce qu'il avoit fait, & lui ordonna d'aller voir la Maquise, pour l'appaiser par de bonnes raisons. *Si cela ne suffit*, ajouta ce Prince, *je parlerai en Maître, & non pas en Serviteur.* 1593.

Aussitôt que la Maîtresse du Roi apperçut Rosny, elle prit un visage severe, & loin de recevoir ses excuses avec politesse, elle lui dit d'un ton aigre, qu'il ne lui feroit pas croire comme au Roi, que le blanc étoit noir. *Ho ho, Madame*, lui répondit Rosny, avec sa vivacité ordinaire, *puisque*

vous le prenez de cette façon, je vous
1593. *baise les mains, & ne laisserai pas de faire mon devoir pour vos coleres.* Il la quitta fort mal satisfaite, & alla rendre compte au Roi de la façon dont la Marquise l'avoit reçu. Ce Prince lui dit : *Venez avec moi, je vous ferai voir que les femmes ne me possedent pas, & que je sçai maintenir mes Serviteurs.* Son carrosse tardant trop à venir, il monta dans celui de Rosny, & se rendit chez la Marquise, tenant Rosny par la main. Si-tôt que ce Prince l'apperçut, il lui dit : *Vois, Madame, hé, vrai Dieu ! qu'est-ce que ceci ? Parbleu j'en jure, si vous continuez vos façons de faire, que vous vous trouverez bien éloignée de vos espérances ! Ha Dieu !* s'écria la Marquise pénétrée de douleur .... *si j'avois un poignard, je m'en percerois le cœur, afin que vous y vissiez votre effigie si bien engravée, qu'il m'est impossible de l'en effacer qu'en me privant de la vie. Encore si c'étoit pour quelque belle Dame.... si cela me seroit-il plus supportable ; mais de me gourmander & menacer, pour soutenir un de vos Valets qui m'a offensé plusieurs fois jusqu'à toute extrémité. Il ne me faut plus vivre après tant de disgraces.* En même-tems fondant
en

en larmes elle se jetta sur un lit, donnant toutes les marques de la plus vive douleur. D'abord le Roi parut touché de son état ; mais se remettant aussitôt, & comprenant l'artifice de ce manége de Gabrielle, il lui dit : *Pardieu, Madame, c'est trop ; je vois bien qu'on vous a dressée à tout ce badinage. . . je me passerois mieux de dix Maîtresses comme vous, que d'un Serviteur comme lui, que vous appellez Valet en ma présence. . . . ceux de ma Maison n'ayant pas dédaigné l'alliance de la sienne.* Sur cela le Roi fort irrité voulut sortir ; mais la Marquise craignant qu'il ne se déterminât tout-à-fait à la quitter, se leva & courut se jetter à ses pieds pour le retenir. Elle commença alors à s'adoucir ; elle fit des excuses à Rosny pour le terme de Valet, & le Roi lui pardonna. 1593.

Ce ne fut pas seulement contre sa Maîtresse que le Roi eût à soutenir son Surintendant des Finances. Le Duc d'Espernon, fier des grands titres que la faveur du feu Roi lui avoit procurés, osa l'insulter en plein Conseil, à l'occasion d'une dispute où il s'agissoit des intérêts du Roi. Rosny répondit vivement au Duc d'Espernon. Ce Sei-

Sa querelle avec le Duc d'Espernon.

gneur, le plus orgueilleux de tous les
1593. hommes, qui avoit osé se mesurer autrefois avec le Roi lui-même, répliqua au Baron avec tant de hauteur, que celui-ci voulut tirer l'épée en plein Conseil, pour venger cet outrage. On les sépara; & le Roi ayant été informé du sujet de la querelle, ordonna aux Courtisans qui lui étoient le plus affectionnés, d'aller s'offrir à Rosny. Il lui écrivit même pour l'assurer de son amitié, & qu'il lui serviroit de second, s'il en étoit besoin. Le Duc d'Espernon voyant bien qu'il n'étoit plus dans le tems de la Ligue, consentit à une réconciliation : Rosny & lui s'embrasserent.

Ce fut en ce tems-là que les Cours supérieures du Royaume, le Clergé de France, l'Université, & en particulier la Sorbonne, proposerent de grandes objections au Roi sur la plûpart des Articles de l'Edit de Nantes. Un de ces Articles accordoit aux Religionnaires de France, non-seulement le droit de s'assembler entr'eux, mais encore de recevoir des Etrangers dans leurs Synodes, & de se rendre eux-mêmes aux Synodes étrangers. Le Parlement de Paris fit ses remon-

ances à ce sujet, & il se tint une Af-
mblée où le Roi voulut que Rosny 1593.
trouvât avec Bouillon & la Tre-
iouille. Du Plessis-Mornay, & un
rand nombre de Ministres s'y rendi-
ent avec eux. Le Duc de Bouillon
le Seigneur de la Tremouille appri-
ent avec chagrin que Rosny devoit
re de leur Assemblée. Ils le regar-
oient comme un homme entiere-
ent dévoué au Roi, & peu propre
favoriser leurs prétentions. Mes-
eurs de Mouy, de Clermont & de
ainte Marie-du-Mont, qui étoient
ans les mêmes dispositions que Ros-
y, lui demanderent tout haut, s'il
avoit de quoi il étoit question dans
ette Assemblée. Le Baron feignant de
gnorer, répondit que non; & aussi-
t un des trois qui lui faisoient cette
terrogation, lui dit qu'il s'agissoit de
'Article de l'Edit de Nantes, par le-
uel les Religionnaires de France
ouvoient recevoir des Etrangers dans
urs Synodes, & aller eux-mêmes
ans les Synodes étrangers. Il ajouta
ue cet Article étoit de l'invention du
Duc de Bouillon, qui ayant dessein
e faire reconnoître Sedan pour Fief
e l'Empire, vouloit néanmoins que

1599. l'Eglise de cette Principauté fût toujours regardée comme faisant corps avec les autres Eglises des Religionnaires de France. Le Duc de Bouillon n'avoit formé le dessein de se faire déclarer Feudataire de l'Empire, qu'à cause de la préséance qui lui étoit disputée par les Ducs & Pairs, & par les Maréchaux de France. Rosny condamna en pleine Assemblée le projet du Duc de Bouillon; & les opinions ayant été recueillies, l'Article en question fut supprimé avec plusieurs autres, & le Duc de Bouillon demeura toujours Sujet du Roi de France.

Cette affaire causa de vives inquiétudes à Henri, qui craignoit, en mécontentant les Catholiques ou les Religionnaires, de voir renaître des troubles semblables à ceux qu'il avoit eu tant de peine à calmer. Mais un nouvel accident vint bientôt effacer ces idées de l'esprit du Roi. Gabrielle d'Estrées mourut, & laissa le Roi désesperé de sa perte. Rosny fit tous ses efforts pour le consoler; mais comme il n'alléguoit que des raisons, remèdes peu efficaces pour de pareils maux, il vit long-tems le Roi plongé dans la douleur. D'autres entreprirent sa guérison

rison avec plus de succès. Pour lui faire oublier sa premiere Maîtresse, ils lui en proposerent une seconde, qui fut Mademoiselle d'Entragues, aussi belle & plus spirituelle que la Marquise de Monceaux. Elle se conduisit à l'égard du Roi avec beaucoup d'artifice, & après en avoir reçu cent mille écus, elle se fit toujours accompagner si scrupuleusement par son pere, ou par quelque autre personne de sa famille, que le Roi ne pût jamais la voir seule. Sa passion augmenta à mesure qu'elle trouva plus d'obstacles. Assuré par la Demoiselle, qu'une promesse de mariage de sa part éblouiroit sa famille, & qu'elle pourroit alors être toute à lui, il en fit une; mais réfléchissant sur les conséquences de cette démarche, ce Prince envoya chercher Rosny. 1593.

Lorsque le Baron l'aborda, Sa Majesté tenoit cette promesse à la main. Lisez, dit ce Prince, en la donnant à Rosny; en même tems il détourna la tête, comme ayant honte lui-même de ce qu'il venoit de faire. Je ne doute pas, ajouta Henri, après la lecture que le Baron venoit de faire, que vous ne désapprouviez cette promesse, &

Hardiesse de Rosny, à l'égard du Roi.

1593. le don des cent mille écus que j'ai fait à la même personne ; cependant je veux que vous me disiez sincerement ce que vous pensez. Rosny outré de la foiblesse de son Roi, & ne doutant point qu'on ne fît un jour usage de cette fatale promesse; me promettez-vous, lui dit-il, de n'être point en colere? Oui, répondit le Roi, je vous le promets. Alors Rosny déchira l'écrit: *Voilà*, dit-il à Sa Majesté, *l'usage que vous en devez faire.* Henri prit en bonne part cette vivacité de Rosny, & se contenta de le traiter de fou. *Il est vrai, Sire*, reprit il, *je suis un fou, & voudrois l'être si fort, que je le fusse tout seul en France.*

Economies Royales.

Le Roi fit sur le champ une autre promesse, ou du moins Rosny le soupçonna ainsi, & la donna à Mademoiselle d'Entragues, avec laquelle ce Prince passa plusieurs jours sans voir Rosny, ni aucun autre de ses Courtisans. Mais il fallut bientôt penser à quitter ces nouveaux plaisirs, pour recommencer la guerre contre le Duc de Savoye, qui s'apprêtoit à entrer dans le Dauphiné à la tête d'une armée. J'ai dit plus haut que le Roi avoit accordé la Charge de Grand-

Maître de l'Artillerie, au pere de la Duchesse de Beaufort, Gentilhomme 1593.
peu propre à remplir les fonctions d'une Charge si importante, & qui ne l'avoit sollicitée que pour jouir des avantages qu'elle procure. Les raisons qui avoient déterminé le Roi à l'en revêtir, ne subsistoient plus depuis la mort de son ancienne Maîtresse; & tout occupé des charmes de celle qu'il venoit d'acquérir, il auroit volontiers retiré la Charge de Grand-Maître des mains d'un homme incapable de l'exercer, pour en gratifier Rosny, dont il connoissoit les talens. Il arrive rarement qu'une nouvelle Favorite soutienne les créatures de celle qu'elle remplace. La jeune d'Entragues parla au Roi en faveur du Baron; & ce Prince s'ouvrant à lui là-dessus, le pria de se contenter de l'emploi de Lieutenant Général sous d'Estrées, lui promettant d'éloigner tellement ce dernier de toutes les expéditions, qu'il recevroit seul tous les profits & honneurs attachés à la dignité de Grand-Maître. Le Baron répondit qu'il ne se soumettroit jamais à un homme aussi difficile à contenter que d'Estrées, & avec lequel il se brouil-

leroit sans doute, sitôt qu'il entreroit
1593. en exercice. Le Roi se piqua de cette réponse, & il repliqua qu'il ne se résoudroit pas non plus à dépouiller de sa Charge un homme qui le devoit encore toucher. Rosny s'opiniâtra, & Henri fort en colere contre lui le renvoya.

Rosny est fait grand Maître de l'Artillerie.

Mais bientôt reprenant ce caractère de bonté qui lui étoit naturel, ce Prince pensa qu'en effet Rosny, déja considérable dans l'Etat, possédant la premiere Charge de la Finance, ne devoit pas consentir volontiers à prendre une Charge subalterne dans l'Artillerie, lui sur-tout à qui le Roi avoit autrefois promis la Grande-Maîtrise. Ayant d'ailleurs envie de le récompenser de l'attachement qu'il avoit toujours témoigné pour ses intérêts, il fit offrir de grands avantages à d'Estrées, en échange de sa Charge; &
1599. celui-ci l'ayant cédée de bonne grace, Rosny en fût revêtu & alla loger à l'Arcenal. Le premier usage qu'il fit de son autorité, fut de casser près de cinq cens Commis d'Artillerie, qui devoient leurs places à leurs protections. Il ne garda que des gens de mérite. Le Baron de Rosny se vit alors re-

vêtu de quatre Charges importantes. Il réunissoit celles de Grand-Maître d'Artillerie, de Surintendant des Finances, des Bâtimens, & des Fortifications, qui s'étoient trouvées toutes occupées par ses ennemis particuliers, dont il eut l'avantage de triompher en même tems. 1599.

Le Duc de Savoie vient à la Cour.

Cependant la guerre de Savoye, qui avoit occasionné son avancement, n'eut point de lieu alors. Le Duc de Savoye croyant trouver mieux son compte dans une négociation, se rendit à Fontainebleau, & traita lui-même avec le Roi. Il connoissoit Rosny, & l'abordant un jour, il lui demanda ce qu'il vouloit faire de tant de pièces de canon nouvellement fondues. Je veux, lui dit-il, prendre Montmelian. Y avez-vous été, reprit le Duc, & sçavez-vous que cette Place est imprenable? Je ne le crois pas, repartit le Baron; & si le Roi mon Maître jugeoit à propos de l'attaquer avec de bonne artillerie, Votre Altesse connoîtroit qu'il n'est point de Place qu'on ne puisse prendre. Le Duc étoit alors en discussion avec le Roi pour le Marquisat de Saluces, dont il s'étoit emparé pendant les troubles. Il sçavoit que

Rosny possédoit toute la confiance de
1599. Henri; & pour le gagner, ce Prince lui envoya son portrait enrichi de pierreries, de la valeur de vingt mille écus. Le Baron, après plusieurs refus, accepta le présent; mais il fit voir que si quelque chose pouvoit le tenter, rien n'étoit capable de le corrompre; il persista jusqu'à la fin à demander la restitution du Marquisat de Saluces, & le Duc de Savoye n'eut plus d'autre ressource, que de tenter de l'exclure des Conseils qui devoient se tenir à son occasion.

Pour y réussir, il obtint que le Patriarche de Constantinople, alors Nonce du Pape auprès du Roi, fût reçu dans ces Conseils, comme Ministre de celui qui s'étoit fait médiateur entre Henri & le Duc de Savoye. Rosny s'y étant rendu suivant sa coutume, remarqua que tous ceux qui le composoient, se mettoient deux à deux, ou plusieurs ensemble, délibérant tout bas, & allant ensuite rendre compte au Patriarche de Constantinople de ce qu'ils avoient conclu. Le Baron surpris de ce procédé, alloit leur en demander la cause, lorsque l'un d'eux l'abordant d'un air embarrassé, le pria

de prendre en bonne part le mauvais compliment qu'il alloit lui faire. Il dit qu'étant Huguenot, le Patriarche ne pouvoit consentir à traiter avec lui; que ce Prélat avoit des prétentions à la Thiare, qu'une telle conduite feroit évanouir pour jamais; & que tout le Conseil le prioit d'avoir cette condescendance pour un homme... Rosny ne le laissa point achever; il répondit qu'il se retiroit avec plaisir pour obliger M. le Nonce, & pour ne point retarder la conclusion d'une affaire aussi importante à l'Etat que celle qui s'alloit traiter. Il sortit en effet sur le champ; mais ayant rencontré le Roi à quelque distance, ce Prince lui demanda où il alloit, & pourquoi il sortoit du Conseil. Lui en ayant rendu compte; *retournez*, lui dit le Roi, *& que ceux qui ne voudront pas vous voir, sortent eux-mêmes*. Le Nonce voyant revenir Rosny, sentit bien qu'il n'étoit plus au tems où le Duc de Nevers se mettoit humblement à genoux & répandoit des larmes, pour obtenir d'un Pontife inflexible l'absolution de Henri. On ne conclut rien dans cette journée; & le Roi ayant demandé à son Favori, quel étoit le moyen de fi-

1599.

nir plutôt cette ennuyeuse affaire, le
1599. Baron lui répondit qu'il n'y avoit qu'à renvoyer le Duc de Savoye dans ses Etats, avec une escorte de dix-huit mille hommes; & que si à son arrivée il n'accordoit pas une satisfaction entiere, l'escorte alors assiégeant la meilleure de ses Places, sçauroit bien le mettre à la raison. Cet avis, ou du moins ce que le Baron vouloit faire entendre par-là, étoit la seule chose qui pût réduire le Duc de Savoye; mais le Roi se trouvoit en ce tems-là dans des dispositions contraires, & les affaires continuerent de traîner en longueur. La dissolution du mariage du Roi avec la Reine Marguerite étant arrivée sur ces entrefaites, Rosny fut occupé avec le Connétable, & plusieurs autres, pour conclure celui de ce Prince avec Marie de Médicis, que l'honneur d'avoir été la femme du plus grand de tous les Monarques, ne pût sauver dans la suite des persécutions aussi injustes que cruelles, que cette Princesse essuya après la mort de son mari.

Guerre contre le Duc de Savoie.

Toutes ces cérémonies étant achevées, le Roi plus mécontent que jamais du Duc de Savoye, s'avança jus-

qu'à Lyon, où la plûpart des Courtisans qui favorisoient le Duc de Savoye, tâcherent de le retenir. Ce Prince lui-même croyant dissiper encore une fois l'orage, ou du moins le suspendre, envoya des Députés au Roi, pour proposer les accommodemens en apparence les plus convenables. Henri, que sa bonne foi mettoit à l'abri de tout soupçon, croyoit trouver dans les autres la même sincérité & la même candeur. Il écrivit Lettres sur Lettres à Rosny, pour lui persuader que tout alloit se conclure à l'amiable, & qu'il pouvoit cesser ses grands préparatifs. Le Roi en étoit si persuadé, qu'il s'irrita de ce que le Baron continuoit de faire voiturer des canons, des boulets, & tout ce qui étoit nécessaire pour attaquer des Places. Il lui écrivit à ce sujet une Lettre plus pressante encore que les premieres; mais Rosny ne prenant point le change, continua ses travaux, & lui répondit : 1599.

» Sire, je vous supplie très-humblement de me pardonner, si je contrarie vos opinions.... Je sçai de science certaine que M. de Savoye ne veut que tromper, (à quoi beaucoup de ceux qui sont près de vous

» ne lui nuisent pas)... C'est pour-
1599. » quoi j'avancerai toutes choses, &
» me rendrai près de vous dans quin-
» ze jours, bien muni de tout ce qu'il
» faut pour vous empêcher de rece-
» voir ni honte, ni dommage. »

Au style simple de cette Lettre, on reconnoît que l'ancien langage n'est inintelligible pour nous, que lorsque nos Peres vouloient faire de belles phrases. Le Roi s'apperçut enfin de la fourberie du Duc de Savoye; il vit que tout avoit conspiré à le tromper, & que sans les précautions de son Grand-Maître de l'Artillerie, il auroit été contraint de revenir en France, & de se voir la duppe d'un Prince dissimulé. Ce Monarque irrité écrivit sur le champ à Rosny: « Mon ami, vous avez » bien deviné; car Monsieur de Sa- » voye se moque de nous; partant, » venez en diligence, & n'oubliez rien » de ce qui est nécessaire pour lui faire » sentir sa perfidie. »

Jamais Rosny n'avoit reçu d'ordre plus agréable; il parut tout-à-coup avec un train nombreux d'Artillerie, & on résolut de faire quelqu'entreprise sur Chambery; mais avant d'employer la force ouverte, on voulut es-

ſayer de la ruſe, & Roſny chargea quelques-uns des ſiens de faire ſauter 1599.
une des portes par le moyen du pétard. Le Maréchal de Biron qui commandoit l'armée ſous les ordres du Roi, avoit déja formé avec le Duc de Savoye cette fameuſe intrigue qui lui coûta enfin l'honneur & la vie. Il avertit le Gouverneur de Chambery de l'heure où l'on devoit exécuter l'entrepriſe du pétard. Celui-ci mit auſſitôt ſa garniſon ſous les armes, il redoubla les gardes, garnit les murailles & les tours; enſorte qu'on ne pouvoit rien tenter qu'il ne le découvrît à l'inſtant : ſes troupes & lui-même paſſerent la nuit en cet état; mais voyant paroître le jour, ils ne douterent point que les ennemis ne les euſſent apperçus. Les plus avancés rejoignirent leurs camarades, & tous enſemble allerent prendre quelque repos, laiſſant ſeulement les ſentinelles ordinaires.

Cependant les Francois qui s'étoient égarés durant la nuit, ſe trouverent à la pointe du jour à peu de diſtance de Chambery. Le Maréchal de Biron vouloit qu'on s'en retournât; mais l'Officier que Roſny avoit chargé

1599. des pétards, soutenu de quelqu'autres, s'opiniâtra de telle sorte, que le Maréchal fut obligé de céder, & de s'approcher de Chambery. Le pétard fut aussitôt appliqué contre une des portes, il la renversa; les troupes Françoises entrerent dans la Ville, & les Savoyards eurent à peine le tems de se refugier dans le Château, qu'ils rendirent aux premieres approches du canon. Ce succès, qu'on devoit seulement à l'activité de Rosny, causa d'autant plus de chagrin au Maréchal de Biron, qu'il s'étoit engagé avec le Duc de Savoye à lui conserver Chambery, & à fatiguer de telle sorte les troupes du Roi, que ce Prince se verroit contraint de lui accorder la paix; aussi depuis ce moment fut-il ennemi secret de Rosny, & il ne songea qu'à le faire périr en différentes occasions, comme on le verra dans la suite.

Siége de Charbonnieres.

Cependant le Roi s'étoit déja emparé de plusieurs Places assez considérables. Il vouloit prendre Montmelian, réputée la plus forte Place, non-seulement de celles que le Duc de Savoye possédoit, mais de toute l'Europe. Avant que d'y parvenir, il falloit se rendre maître d'une autre Place nom-

mée Charbonnieres, dont toutes les fortifications étoient assises sur le roc, à l'exception d'un côté difficile à découvrir, & contre lequel on ne pouvoit employer le canon, qu'en le transportant au-dessus d'une masse de rochers & de montagnes. Rosny ayant reconnu cet endroit durant la nuit, & ayant sondé avec une pique l'étendue de l'espace où le rempart n'étoit que de terre, fit élever à force de bras six pièces de canon jusques sur les rochers opposés, & il sçût si bien les couvrir, que les ennemis n'en avoient encore aucune connoissance lorsque le Roi arriva avec le Comte de Soissons, la Guesle, & quelques-autres Courtisans. 1599.

Henri toujours impétueux voulut d'abord qu'on tirât. Le Grand Maître lui représenta qu'il attendoit la nuit pour le faire avec plus d'avantage, parce que les ennemis ignoroient l'endroit où étoit posée sa batterie. Le Comte de Soissons & les autres furent cause que le Roi insista. Rosny différa tant qu'il pût, jusqu'à ce que Henri lui ayant dit en colere qu'il prétendoit être obéi, le Baron de Rosny fit tirer sans succès, parce que toute cette

jeunesse qui entouroit le Roi voyant
1599. que Rosny s'étoit retiré de dépit, se méloit elle-même d'ajuster les coups; ils s'écrierent que l'on tiroit sur un roc aussi dur que par-tout ailleurs, & revinrent au camp, persuadés que le Grand-Maître n'auroit pas meilleur marché de ce côté-là que d'un autre. Les voyant tous dans cette prévention, & que Henri leur applaudissoit, il promit tout haut de soumettre la Place au Roi pour le lendemain, & s'en retourna sur le champ à sa batterie, dont il trouva deux canons démontés par les ennemis. Il remit bientôt tout en ordre, & fit tirer avec tant de vigueur, qu'il fit taire à son tour la batterie de la Ville.

Le Roi ne manqua pas de revenir le lendemain avec la même suite que la veille. Le Grand-Maître n'avoit encore rien fait aux murailles de la Place qui pût frapper des yeux peu connoisseurs. On lui rappella la promesse du jour précédent, & plusieurs s'en moquerent. Quelques-uns, & entr'autres la Guesle, dirent au Roi, en regardant la Place, *si j'étois là-dedans, on ne m'auroit d'un mois. Allez-vous-en*, leur répondit le Baron, *& de-*

main je vous fais tous pendre. Le Roi se prit à rire de cette vivacité ; mais dans le moment même quelques coups de canon ayant fait crouler une partie considérable de la muraille, on entendit battre la chamade. Si la surprise du Roi & de ses Courtisans fut égale, la satisfaction ne fut pas la même ; ce Prince embrassa Rosny, & les autres furent couverts de honte. 1599.

Le Lieutenant de la Place arriva ; il présenta les conditions que le Gouverneur vouloit obtenir. Villeroy & quelques autres que le Roi avoit chargés de cette capitulation, étoient d'avis de s'y conformer. Rosny seul s'y opposa, & prétendit qu'en les accordant, on faisoit tort à la gloire de son Maître. Villeroy lui représenta que Sa Majesté vouloit absolument la fin de ce siége, pour attaquer Montmelian, & qu'il pourroit arriver que ceux de Charbonnieres l'arrêteroient encore long-tems, si on ne leur accordoit une capitulation honorable. En un mot, il lui fit entendre que cette reddition si prompte étoit plutôt l'effet d'un hazard heureux, que la crainte qu'on avoit eu de sa batterie. Le Lieutenant de la Place les confirmoit tous

dans cette idée. Il parloit haut, & menaçoit de tenir encore long-tems, si on le renvoyoit mécontent. Ceux qui l'écoutoient, toujours prévenus contre Rosny, lui répétoient ; songez-y, le Roi veut finir, on ne s'en prendra qu'à vous. Le Baron tira un papier de sa poche, écrivit quelques lignes, & le donnant à ceux qui l'environnoient : voilà, dit-il, ce qu'on peut accorder ; je m'en retourne à ma batterie, & nous verrons beau jeu. A peine fut-il arrivé, que tous ses canons tirerent presque sans relâche ; le rempart & le bastion furent renversés, tout fut foudroyé. Alors on battit la chamade, mais ce fut en vain ; les canonades continuerent. Les Assiégés se voyant près d'être abîmés sous les ruines de leurs fortifications, s'écrierent : *M. de Rosny, M. de Rosny, nous nous rendons ; & moi*, répondit il, *je vous rends à tous les diables*. Piqué de tous les discours qu'on avoit tenus, & de la hauteur que le Lieutenant de la Place avoit fait paroître, il tira jusqu'à ce que les Assiégés ayant fait entrer d'eux-mêmes les Soldats François dans leur Ville, il s'arrêta. Quoique les Assiégés se fussent rendus à

1599.

Economies Royales.

discrétion ; Rosny voulut qu'ils professassent des conditions qui leur avoient été d'abord accordées. 1599.

Montmelian, cette même Place que le Duc de Savoye réputoit imprenable, fut réduite peu de tems après sous la puissance du Roi. Le Duc de Savoye voyant son Pays ouvert de tous côtés, demanda la paix, qui fut enfin conclue par les soins du Légat Aldobrandin & de Rosny, à l'avantage de la France. Le Roi revint à Paris, pour jouir du repos dont il étoit privé depuis un si grand nombre d'années. Ce fut-là qu'il reçut une Ambassade solemnelle de la part de l'Empereur des Turcs, pour le féliciter sur son avénement à la Couronne, & lui demander son alliance. La réputation de Rosny étoit parvenue jusqu'à la Cour de Constantinople, & il reçut de l'Ambassadeur deux sabres de prix, que le Grand-Seigneur lui avoit destinés. Le séjour de l'Ambassadeur Turc à la Cour de France fut de peu de durée; il prit son audience de congé, & vit partir le Roi pour son voyage de Picardie. Ce Prince se rendit d'abord à Calais, d'où il envoya complimenter Elisabeth, Reine d'Angleterre, qui

se hâta de se rendre à Douvres, afin
1599. d'être plus voisine d'un Monarque pour qui cette Reine avoit tant d'estime. Aussitôt qu'Elisabeth fut arrivée à Douvres, elle envoya au Roi Milord Edmont, chargé de ses Lettres. Henri lui en écrivit d'autres; & ce fut un commerce si suivi que les Nations voisines en conçurent de la jalousie.

Pour faire connoître le caractère d'esprit de la Reine Elisabeth, & l'estime qu'elle avoit conçue pour Henri IV, je crois devoir rapporter une des Lettres qu'elle lui écrivit. » Monsieur, mon très-cher & bien aimé » frere, j'avois toujours estimé les » conditions des Souverains être des » plus heureuses, & des moins su- » jettes à rencontrer des contradic- » tions à leurs justes & légitimes de- » sirs; mais notre séjour en des lieux » si proches l'un de l'autre, commen- » ce à me faire croire que ceux des » hautes aussi-bien que des médiocres » qualités, rencontrent souvent des » épines & des difficultés, puisque par » certains égards & respects, plutôt » pour satisfaire à autrui qu'à nous- » mêmes, nous sommes tous deux em-

1599.

» pêchés de passer la mer ; car je m'é-
» tois bien promis ce bonheur & con-
» tentement, que de vous baiser &
» embrasser des deux bras, comme
» étant votre très-loyale sœur & fi-
» delle alliée, & vous ce mien très-
» cher frere, que j'aime & honore
» plus que chose du monde, duquel,
» (afin de vous dire le fond de ma
» pensée,) j'admire les vertus incom-
» parables, & sur-tout la valeur entre
» les armes, ses civilités & courtoisies
» entre les Dames. Aussi j'ai quelque
» chose de conséquence à vous com-
» muniquer, que je ne puis écrire ni
» confier à aucun des vôtres, ni des
» miens.... »

Rosny passe en Angleterre.

Elisabeth, qui ne vouloit point entreprendre le voyage de France, auroit bien souhaité que Henri eût risqué celui d'Angleterre; mais la même raison qui l'empêchoit de quitter ses Etats, retenoit le Monarque dans les siens : cependant ces secrets qu'elle disoit ne pouvoir confier à personne, inquiétoient beaucoup ce Prince. Il fit venir Rosny, & lui ordonna de passer à Douvres, mais sans paroître vouloir s'y arrêter, ni avoir aucun ordre de sa part de parler à la Reine ; d'affecter

au contraire de vouloir paſſer juſqu'à
1599. Londres, à ſon inſçû, pour ſatisfaire à ſa curioſité de voir l'Angleterre. Roſny s'acquitta de cette commiſſion avec ſon adreſſe ordinaire; il prit peu de monde avec lui, & s'étant mis dans une petite barque, il deſcendit au Port de Doüvres. Pluſieurs Seigneurs de la Cour d'Eliſabeth ſe promenoient ſur le rivage: ils s'approcherent de Roſny, & quelques-uns d'eux l'ayant reconnu, ils le preſſerent de venir voir leur Reine. Le Marquis s'en défendit beaucoup, & les pria de ne point inſtruire Sa Majeſté de ſon arrivée, les aſſurant qu'il n'avoit aucunes Lettres de ſon Maître pour elle, & qu'il étoit preſſé de voir Londres, quelques-autres Villes, & de s'en retourner après. Malgré ſes inſtances, les Seigneurs Anglois apprirent ſon arrivée à Eliſabeth, & ſur le champ un Capitaine de ſes Gardes le vint chercher.

C'étoit ce que Roſny deſiroit: il vit la Reine, & cette Princeſſe qui le connoiſſoit depuis long tems de réputation, ne lui cacha rien des ſecrets qu'elle deſiroit révéler à Henri. Le premier objet d'Eliſabeth étoit l'abaiſſement

baissement de la Maison d'Autriche, dont l'extrême élévation l'inquiétoit d'autant plus, qu'elle prenoit chaque jour de nouveaux accroissemens, & formoit de nouvelles entreprises. Rosny l'assura que son Maître désiroit avec la même ardeur de pouvoir donner quelque échec à cette ambitieuse Maison, qui depuis le régne de Charles V. sembloit vouloir dominer sur toute l'Europe, & se faire des tributaires de tous ses Souverains; mais il ajouta que son Roi, tout irrité qu'il étoit contre les Princes de la Maison d'Autriche, n'étoit point en état de les attaquer, à moins que les Souverains intéressés dans sa querelle, ne s'unissent avec lui de bonne foi contre l'ennemi commun. Elizabeth repartit que cette union se pouvoit former à force de tems & d'adresse, & qu'aussitôt que la Ligue seroit conclue, elle tenteroit de faire approuver de toutes les Puissances intéressées le projet qu'elle avoit formé depuis long-tems, de remettre l'Empire sur l'ancien pied, de rétablir dans leurs premiers droits les Princes & les Villes d'Allemagne, & de réformer ce que la puissance de la Maison d'Autriche avoit introduit

1599.

d'abus dans l'élection des Empereurs.
1599. On prétend que le dessein d'Elizabeth, ainsi que celui de Henri IV, étoit de partager l'Europe en cinq parties égales, sur lesquelles régneroient cinq Rois égaux en forces & en autorité; qu'on y ajouteroit deux Républiques entiérement libres & indépendantes des cinq Rois. Quant à la Germanie, les cinq Puissances que je viens de nommer, devoient être les garants de sa liberté. Elizabeth, dit-on, s'étendit beaucoup sur ce plan, demandant à Rosny ce qu'il pensoit à l'égard de son exécution. Ce Ministre la jugeant impossible, n'osa cependant l'avouer à la Reine, qui regardoit ce projet comme le chef-d'œuvre de la politique: elle le chargea de rendre compte au Roi de sa conversation; ensuite reprenant le chemin de Londres, Rosny vint rejoindre le Roi son Maître à Calais.

Il le trouva plongé dans un noir chagrin, mécontent de sa femme Marie de Médicis, dont l'humeur aigre, impérieuse & froide ne convenoit point du tout à la sienne. Ce Prince avoit encore à se plaindre de ceux de ses Sujets qui devoient lui être le plus

attachés. On le venoit d'instruire d'une partie des intelligences que le Maréchal de Biron entretenoit avec le Duc de Savoye & la Cour d'Espagne. Ce Maréchal à beaucoup de valeur & de capacité joignoit une vanité qui le perdit. Il se croyoit infiniment au-dessus de sa fortune, quelque brillante qu'elle fût, & les bienfaits dont le Roi s'étoit fait un plaisir de le combler, lui paroissoient bien au-dessous de ses services. Il se vantoit hautement d'avoir mis Henri sur le Trône, & il croyoit qu'après avoir fait un Roi, il lui étoit honteux de vivre encore Sujet. Le Duc de Savoie instruit de ses dispositions, lui fit des offres considérables. Biron écouta ses propositions, & devint d'une fierté insupportable, parlant avec mépris non-seulement des Ministres, mais du Roi même, se récriant sur toutes ses actions, blâmant tous ses projets, faisant échouer toutes les entreprises dont on le chargeoit, témoignant plus de hauteur & de négligence à mesure que le Roi lui marquoit plus de bonté. Quoique Sa Majesté reconnût toute son ingratitude, elle ne pouvoit se résoudre à le perdre; elle trouvoit dans

1599.

le souvenir des services qu'il lui avoit
1599. rendus de quoi lui pardonner toutes
ses fautes ; sans vouloir entrer avec
lui dans aucun éclaircissement, elle
se contentoit de lui faire donner des
éclaircissemens par ses amis, qui tous
désaprouvoient sa conduite, quoiqu'ils
ne sçussent point encore combien elle
étoit criminelle.

Le Roi venoit de recevoir de nouveaux avis sur le complot du Maréchal, lorsque Rosny revint à Calais. Il le pria de voir Biron, qui affectoit alors de fréquenter les Eglises & les Monasteres, pour gagner le Clergé, & faire croire au peuple, lorsqu'il leveroit l'étendard de la révolte, qu'il n'y étoit poussé que par son zéle pour la Religion Catholique. Rosny l'étant allé trouver de la part du Roi, lui représenta avec toute la douceur possible l'indignité de son procédé à l'égard de leur Maître commun ; il lui représenta ses bienfaits, & lui rappella son devoir. Le Baron tâcha de lui faire sentir qu'en servant le Roi, il n'avoit fait que ce qu'il devoit faire ; que bien des Souverains avoient trouvé des Sujets d'un aussi grand mérite que lui, mais que jamais Sujet n'avoit ser-

vi sous un Prince aussi attentif que Henri à récompenser les bonnes actions. Le Maréchal, aussi fougueux que fanfaron, interrompit le Grand Maître, pour se plaindre du Roi avec aigreur; il rabaissa autant tout ce que ce Prince avoit fait en sa faveur, qu'il s'attacha à relever ses exploits. Remarquant néanmoins que ses discours vains & emportés faisoient un mauvais effet sur l'esprit de Rosny, & qu'ils déceloient trop son penchant à la révolte, il se radoucit sur la fin de la conversation. Il avoua qu'il devoit beaucoup au Roi, que ce Prince n'avoit pas dédaigné de venir lui-même à son secours, & de le dégager souvent du milieu des ennemis, s'exposant ainsi lui-même pour le garantir du danger qui le menaçoit. Cet aveu, plutôt l'effet de la vanité que de la reconnoissance, ne diminua rien des violens soupçons de Rosny. Il en fit part au Roi, & lui conseilla d'éclairer de près les démarches de cet homme dangereux. Henri ne pouvant se résoudre à le perdre, résolut de l'envoyer en Ambassade auprès des Suisses, pour renouveller l'alliance entre la France & cette belliqueuse Nation;

1599.

1599. espérant que l'honneur d'une commission semblable, & l'absence de ceux qui lui corrompoient l'esprit, pourroient le remettre dans le devoir. Mais ce remede ne réussit point; il ne fit que suspendre le cours du mal, qui devint peu de tems après plus violent que jamais.

Revenu de son Ambassade, le Maréchal se retira dans son Gouvernement de Bourgogne, où il commença à se fortifier. Le Comte d'Auvergne & le Duc de Bouillon s'étoient liés avec ce rebelle, & s'étoient promis de se défendre mutuellement envers & contre tous, sans nul excepter; c'étoient les propres termes de leur Traité. Après s'être assuré de la protection du Roi d'Espagne & de celle du Duc de Savoye, ils travaillerent à se faire des créatures dans l'intérieur de la France: ils y réussirent. Ni les bontés du Roi, ni les soulagemens qu'il accordoit à son Peuple, ne purent le garantir des complots de ses ennemis; & sous ce Monarque, le plus grand & le plus juste de ceux qui ont jamais été assis sur le Trône, on vit plus de mécontens & de traîtres, que sous les malheureux régnes

de ces Rois, fleaux des Nations qui leur sont soumises.

1599.

Conspiration de Biron.

Biron, devenu grand par les bienfaits de son Maître, voulut employer sa puissance contre le Prince auquel il en étoit redevable; un grand nombre de mécontens se joignirent à lui, & la France alloit se voir de nouveau en proie aux fureurs de la guerre civile, si le Ciel qui se sert d'ordinaire des méchans pour reveler les crimes, n'avoit suscité un Gentilhomme nommé Lafin, parent, ami & confident du Maréchal de Biron. Celui-ci n'espérant pas tirer un assez grand profit de ses liaisons avec ce Seigneur, & se promettant des avantages plus certains de sa dénonciation, que ceux que sa trahison lui devoit procurer, ayant pris conseil du Vidame de Chartres, alla trouver le Roi, & lui révéla toute l'intrigue, lui offrant de soutenir sa déclaration devant Biron lui-même.

Le Roi fut d'autant plus irrité d'une trahison si noire, que quelque tems auparavant le Maréchal, sur ce qu'il lui faisoit part de ses soupçons, lui avoit protesté de son innocence, & lui avoit renouvellé les sermens d'une

fidélité éternelle. Pénétré de ce qu'il venoit d'entendre, il entra dans son
1599. cabinet pour écrire à Rosny de le venir trouver sur le champ. Aussitôt que le Roi l'apperçut, il courut l'embrasser, & lui serrant la tête contre son cœur : *Mon ami*, lui dit ce Prince, *il y a bien des nouvelles, toutes les conspirations contre moi & mon Etat sont maintenant découvertes ; le principal des négociateurs d'icelles est venu me demander pardon .... Il y en a un que vous ne penseriez jamais ; or devinez qui. Jesus, Sire !* s'écria Rosny, *deviner un homme qui soit traître, c'est ce que je ne ferai jamais.* Le Roi insista, le Grand-Maître continua de se défendre, & dit qu'il ne se connoissoit point en traîtres. *M. de Rosny en est*, reprit le Roi, *le connoissez-vous bien ?* Le Marquis se mettant à sourire, répondit qu'en ce cas-là Sa Majesté avoit tort de s'alarmer. *Aussi n'en ai-je rien cru*, répliqua le Roi en souriant aussi.

Sa Majesté donna ordre à Bellièvre & à Villeroy, de porter au Surintendant toutes les informations qui avoient été faites à ce sujet. Il voulut même qu'il se chargeât d'interroger Lafin ; & Rosny s'étant acquitté de

cette commiſſion, revint perſuadé de la perfidie de Biron. Le Roi tint enſuite Conſeil avec le Grand-Maître, Villeroy & Bellievre, & ils réſolurent enſemble de garder le ſecret, juſqu'à ce que le Roi eût attiré le Maréchal à la Cour, & qu'il ſe fût aſſuré des Provinces où le rebelle & ſes complices avoient des créatures. On ſe conduiſit de ſorte que les Conjurés n'entrerent en aucune défiance, & continuerent d'agir ſuivant leur premier projet, ameutant les Peuples, & tâchant de les indiſpoſer, en ſuppoſant au Roi des intentions tout-à-fait contraires à celles que ce Prince avoit en effet. Le Duc de Bouillon, pour mieux couvrir ſon jeu, oſa venir à la Cour, & hazarda de faire quelques plaintes, auſquelles le Roi répondit avec aſſez de bonté, pour toucher tout autre qu'un homme obſtiné dans ſon ingratitude. Bouillon y fut inſenſible, & quitta auſſi-tôt la Cour, ſous prétexte d'aller mettre ordre à ſes affaires. 1599.

Le Roi après ſon départ tint de nouveau Conſeil au ſujet des Conjurés. Le Duc d'Epernon, celui-ci même qui avoit paru de tous tems ſi

1599. ennemi de la domination de Henri, etoit accusé de s'être joint aux rebelles; & les sentimens du Comte de Soissons étoient de commencer par arrêter ce Seigneur, avec le Duc de Bouillon & le Comte d'Auvergne, comme étant plus à craindre que Biron, qu'il supposoit plus étourdi que méchant. Rosny se montra d'un avis différent. Les preuves contre le Duc d'Epernon n'étoient point complettes. Biron au contraire étoit convaincu, & c'étoit par lui qu'il étoit nécessaire de commencer. On ne décida rien ce jour-là. Le Grand-Maître étant sorti du Conseil, le Duc d'Epernon qui se trouva sur son passage, l'aborda en lui disant que tant de Conseils tenus depuis peu alarmoient bien des gens. Pour moi, ajouta-t-il, *je ne crains rien, ma conscience étant pure. C'est le meilleur refuge de tous*, lui répondit le Baron; *principalement*, ajouta-t-il, *sous le régne du Monarque le plus clément & le plus débonnaire qni ait jamais monté sur le Trône.* Puis voulant rassurer le Duc d'Epernon, en cas que cette conscience qu'il disoit si pure lui reprochât quelque mauvaises démarches, il lui dit que

ceux qui n'avoient rien à craindre, devoient sur toutes choses rester à la Cour, pour ne point donner de soupçons au Roi. Je ne m'en éloignerai point, répliqua le Duc, que tous ces ombrages ne soient dissipés. Rosny lui conseilla de persister dans cette résolution ; & le quittant fort satisfait d'avoir démêlé à peu près ses sentimens, il se hâta d'aller dîner, & revint après trouver le Roi. Il rendit compte à Sa Majesté de sa conversation avec le Duc d'Epernon, & ils conclurent ensemble que si ce Seigneur étoit coupable, au moins il en avoit du repentir, & se préparoit à réparer son crime.

1599.

On acqueroit chaque jour de nouvelles preuves de celui de Biron. Lafin, qu'il croyoit toujours fidéle, continuoit de le trahir, & de révéler les secrets dont il lui faisoit part. Il étoit question de tirer le Maréchal de son Gouvernement de Bourgogne, où il étoit tout-puissant, les garnisons & les Gouverneurs des Places étant également à sa devotion ; mais son Traité n'étoit point encore conclu avec l'Espagne, ni avec la Savoye ; l'argent promis par ces deux Puissances ne ve-

noit point, & les deux Cours prolongeoient l'exécution de chaque article.
1599. Rosny songea à le priver même des moyens de se défendre. Ce Ministre lui fit accroire que le tems avoit gâté les canons & les poudres qui étoient dans les places ; il donna ordre aux Gardes de l'Arsenal de Lyon de lui envoyer de nouvelles piéces. Sous ce prétexte on enleva l'ancienne Artillerie ; la nouvelle resta en chemin, & par-là le Maréchal se vit dégarni de tout ce qui pouvoit servir à sa défense ; alors il reçut de nouveaux ordres de se rendre à la Cour. Pour cette fois il fallut obéir. Rosny, jusqu'alors regardé comme son ami, ne sembla plus au farouche Biron, qu'un ennemi redoutable.

Cependant il cacha une partie de sa fureur, & parut assez tranquille en arrivant à Fontainebleau, où la Cour étoit alors. Le Roi le reçut avec la même bonté que s'il n'eût eu aucun sujet de se plaindre ; mais le Maréchal affecta avec ce Prince un air si froid, bien contraire à ces airs bruians qu'il avoit eu jusques-là. Rosny même en l'abordant s'en apperçut, & lui dit : *Comment donc, vous m'embrassez en Se-*

nateur! embrassez-moi une seconde fois, & allons causer; croyez-moi, tout ira bien. 1599.
Malgré toutes les avances de Rosny, le Maréchal s'obstina à se taire.

Cependant le Roi étoit plus inquiet que le coupable : *Voilà un homme bien malheureux*, dit-il à Rosny, *que le Maréchal; c'est grand cas : j'ai envie de lui pardonner, d'oublier tout ce qui s'est passé, & lui faire autant de bien que jamais; il me fait pitié, & mon cœur ne se peut porter à faire mal à un homme qui a du courage, duquel je me suis si longtems servi, & qui m'a été si familier.* Mais, ajouta tristement ce bon Prince, peut-être quand je lui aurai pardonné, ne le pardonnera-t-il ni à ma femme, ni à mes enfans, ni à mon Etat. Il tiroit cette conséquence du silence profond que le Maréchal s'obstinoit à garder, quelque assurance qu'il lui donnât d'un pardon certain, sous la condition d'un aveu sincere. Rosny fit une nouvelle tentative, qui réussit aussi mal que la premiere. Le Maréchal ne voulut rien avouer, assuré par Lafin qu'on ne sçavoit rien de ses intrigues, & qu'il devoit *avoir bon courage & bon bec.* Rosny l'assura en vain que son Maître ne vouloit tout sça-

1599. voir, que pour tout oublier; rien ne put vaincre son opiniâtreté. Sa perte fut donc résolue; & le Roi ayant tenu Conseil avec la Reine & Rosny seulement, il ne fut plus question que de sçavoir la maniere dont on s'y prendroit pour l'arrêter. Rosny conseilla de le faire dans le cabinet même du Roi, lorsque la foule des Courtisans se seroit retirée; mais Sa Majesté ne voulant point ensanglanter, dit-elle, le parquet de son appartement, en cas que Biron se défendît, voulut que l'on se saisît de lui dans le pavillon même qu'il habitoit. Rosny voulut répliquer; mais le Roi lui imposa silence, & lui dit, allez souper chez vous, tenez-vous prêt avec vos gens, & attendez de mes nouvelles.

Il est arrêté avec le Comte d'Auvergne.

Une partie considérable de la nuit étoit déjà passée, que Rosny n'avoit encore apperçu aucun mouvement. Il croyoit déja l'entreprise manquée, lorsqu'il entendit frapper à sa porte, c'étoit la Varenne qui lui crioit: *Monsieur, le Roi vous demande; Messieurs le Comte d'Auvergne & le Maréchal de Biron viennent d'être arrêtés.* Le Baron alla sur le champ recevoir les ordres du Roi, qui lui dit d'un air

empressé, *nos gens sont pris ; montez à cheval, allez leur préparer leur logis à la Bastille.* Il lui ordonna de faire ensorte qu'ils y arrivassent sans bruit, & de faire sur-tout bonne garde, jusqu'à ce que lui-même fut arrivé à Paris. Les deux prisonniers arriverent à la porte de l'Arsenal du côté de l'eau ; ils traverserent les Jardins & entrerent à la Bastille par la petite porte, sans que personne s'en apperçut. Rosny les fit garder avec un soin extrême, recevant coup sur coup des avis qui l'instruisoient des mesures que prenoient les parens des prisonniers, pour les délivrer. Le Roi même lui écrivit à ce sujet, & lui manda que le dessein des amis du Maréchal & du Comte d'Auvergne, étoit de se saisir de Rosny, de l'emmener en Franche-Comté, & de le faire servir de représaille. Rosny crut donc devoir se précautionner contre leurs entreprises, & il fit mettre un Corps de Garde devant la porte de son logis. 1599.

Enfin le Maréchal de Biron fut condamné à perdre la tête en Place de Gréve ; mais ses parens obtinrent que l'exécution se fit dans la Cour de la Bastille. L'heure funeste étant arrivée, le

Il est condamné à mort.

Maréchal descendit dans la Cour ;
1599. étant entré dans la Chapelle, il demanda s'il n'y avoit là personne qui appartînt à M. de Rosny. Un de ses Officiers s'avança. Monsieur, lui dit il, je vous prie de baiser les mains de ma part à M. de Rosny, & de lui dire qu'il perd aujourd'hui un des meilleurs & plus affectionnés amis, parens & serviteurs qu'il eût. J'ai toujours fait beaucoup d'état de son mérite & de son amitié ; puis se couvrant les yeux pour cacher les larmes que sa situation arrachoit à son grand cœur : *Ah !* dit-il, *si je l'eusse cru, je ne fusse pas ici. Je vous supplie de lui dire que je lui recommande mes freres, spécialement mon frere de Saint Blancard, qui est son neveu ; & qu'à mon jeune frere il lui fasse donner une Charge chez le Dauphin ; qu'on leur dise que si j'ai été méchant, qu'ils soient gens de bien, & qu'ils servent toujours fidélement le Roi ; mais qu'ils ne viennent pas sitôt à la Cour, de peur qu'on ne leur fasse quelque reproche à mon occasion.* *

Le Maréchal sortit de la Chapelle, & regarda l'échafaud, dont l'aspect troubla entierement sa raison. Il ne

* Journal de Henri IV.

lança plus que des regards furieux, & ne proféra plus que des paroles menaçantes. On reconnut en cette occasion, que le courage qui affronte la mort dans les combats; disparoît à l'approche d'une mort certaine. Enfin le Maréchal reçut le coup mortel; au lieu que le Comte d'Auvergne, son ami & son complice, fut mis en liberté; ce qui donna lieu à cette épigramme: 1599.

O Grand Dieu, quelle iniquité!
Deux Prisonniers ont mérité
La peine du même supplice;
L'un qui a toujours combattu,
Meurt redouté pour sa vertu;
L'autre vit pour l'amour du vice.

Plusieurs personnes peu amies de l'Etat, blâmerent le Roi d'avoir fait mourir un homme qui l'avoit si bien servi. La Paroisse de Saint Paul fut remplie de Prêtres, qui célébrerent le Sacrifice de la Messe pour le repos de l'ame du Maréchal, que quelques-uns même regardoient comme un Saint & comme un Martir. Henri en avoit une toute autre opinion, & lorsque ce Prince vouloit assurer quelque chose; *cela est vrai*, disoit-il, *comme*

il est vrai que Biron étoit traître ; mais
1599. autant que l'on trouve de gens disposés à calomnier les personnes les plus innocentes, autant s'en présente-t-il qui s'attachent à justifier les plus coupables : cette contrariété part du même principe ; en niant le crime, on nuit à celui qui le punit.

Le Roi extrêmement satisfait de la conduite de Rosny en cette occasion, vint le voir peu de tems après à l'Arsenal ; là s'étant mis sur le chapitre de ses services, il lui dit qu'il vouloit le récompenser d'une façon digne de lui, & convenir en même tems de leur façon de vivre, afin qu'à l'avenir ils n'eussent aucun lieu de se plaindre l'un de l'autre, & que personne ne pût avoir lieu de troubler leur intelligence par quelque accusation vraie ou fausse. Henri s'exprimoit de cette sorte, parce que dans l'affaire récente de Biron, on avoit voulu faire entendre que Rosny étoit de concert avec les Conjurés. Le Prince de Joinville ne fut point effrayé par le supplice récent du Maréchal de Biron. Il forma des intelligences avec les Espagnols. On l'arrêta ; & le Roi voulant faire connoître à Rosny qu'il n'avoit aucun

ſoupçon contre lui, il le fit venir pour interroger devant lui le jeune Joinville, ſon ami & ſon parent. La bonté du Roi ſauva le coupable; & ayant mandé le Duc & la Ducheſſe de Guiſe : *Voilà*, leur dit-il, *le véritable enfant prodigue; qu'il s'eſt imaginé de belles folies! mais comme pleines d'enfance & de nivelleries, je lui pardonne pour l'amour de vous & de M. de Roſny qui m'en a prié à jointes mains; mais c'eſt à condition que vous le chapitrerez bien tous trois.* Le Roi n'en dit pas davantage: ce Prince oublioit les fautes auſſitôt qu'il les avoit pardonnées. Cependant il ne voulut jamais du bien depuis aux Princes turbulens de cette Maiſon; & en écrivant à Roſny à leur ſujet, il lui mandoit qu'il lui feroit plaiſir *de n'être pas ci-après protecteur de pas un de cette Maiſon.* 1599.

Quelque tems après le Roi ſe rendit à Metz, & de-là à Bar, pour y voir Madame ſa ſœur. A ſon retour il propoſa à Roſny de l'envoyer en Ambaſſade en Angleterre auprès du Roi Jacques I. Succeſſeur de la Reine Elizabeth, morte cette même année; ſon deſſein étant de demeurer plus uni que jamais avec les Anglois, & de Maladie du Roi.

contracter par un double mariage, 1599. une nouvelle alliance avec leur Roi. Il le chargea d'amples instructions sur la façon de se comporter avec la nouvelle Cour d'Angleterre; mais le départ de Rosny qui paroissoit si prochain, fut retardé par la maladie du Roi, qui fut causée par une retention d'urine si violente, qu'en peu de jours il se vit à l'extrêmité. Voici le commencement de la Lettre que le Roi écrivit à Rosny au sujet de cette maladie : *Mon ami, je me sens si mal, qu'il y a grande apparence que le bon Dieu veut disposer de moi : or étant obligé, après le soin de mon salut, de penser aux ordres nécessaires pour assurer ma succession à mes enfans, & les faire régner heureusement à l'avantage de ma femme, de mon Etat, de mes bons Serviteurs, & de mes pauvres Peuples, que j'aime comme mes chers enfans, &c. venez me trouver en diligence.*

Economies Royales.

Rosny quitta tout pour obéir aux ordres du Roi; & étant arrivé dans sa chambre, il trouva Sa Majesté au lit, la Reine assise à son chevet, lui tenant une de ses mains entre les siennes : » Madame, lui dit le Roi, » en montrant Rosny, voilà celui de

» mes serviteurs qui a le plus de soin
» & d'intelligence des affaires du de- 1599.
» dans de mon Royaume, & qui vous
» eût le mieux servi & mes enfans
» aussi, s'il fût arrivé faute de moi. Je
» sçai bien que son humeur est un peu
» brusque, & quelquefois trop libre
» à un esprit fait comme le vôtre, &
» que force gens sur cela lui eussent
» rendu de mauvais offices auprès de
» mes enfans & de vous, afin de l'en
» éloigner. Mais si jamais telles occa-
» sions se présentent; & que vous
» vous serviez de tels & tels.....,
» (le Roi les lui nomma tout bas à
» l'oreille) vous ruinerez les affaires
» de l'Etat, & peut-être le Royaume,
» mes enfans, & vous même......
Le Roi prédisoit la vérité par rapport à Rosny, & à la Reine sa femme. Cette Princesse après la mort funeste du Roi, consentit à l'éloignement de Rosny, n'écouta plus que le Maréchal d'Ancre; & dans la suite occasionnant l'élévation du Cardinal de Richelieu, ce Ministre aussi peu reconnoissant des bienfaits qu'il en avoit obtenus, qu'elle avoit été ingrate à l'égard de Rosny, la contraignit de sortir d'un Royaume que son mari avoit conquis,

contracter par un double mariage, une nouvelle alliance avec leur Roi.
1599.
Il le chargea d'amples inſtructions ſur la façon de ſe comporter avec la nouvelle Cour d'Angleterre; mais le départ de Roſny qui paroiſſoit ſi prochain, fut retardé par la maladie du Roi, qui fut cauſée par une retention d'urine ſi violente, qu'en peu de jours il ſe vit à l'extrêmité. Voici le commencement de la Lettre que le Roi écrivit à Roſny au ſujet de cette maladie : *Mon ami, je me ſens ſi mal, qu'il y a grande apparence que le bon Dieu veut diſpoſer de moi : or étant obligé, après le ſoin de mon ſalut, de penſer aux ordres néceſſaires pour aſſurer ma ſucceſſion à mes enfans, & les faire régner heureuſement à l'avantage de ma femme, de mon Etat, de mes bons Serviteurs, & de mes pauvres Peuples, que j'aime comme mes chers enfans, &c. venez me trouver en diligence.*

Economies Royales.

Roſny quitta tout pour obéir aux ordres du Roi; & étant arrivé dans ſa chambre, il trouva Sa Majeſté au lit, la Reine aſſiſe à ſon chevet, lui tenant une de ſes mains entre les ſiennes : » Madame, lui dit le Roi, » en montrant Roſny, voilà celui de

» mes serviteurs qui a le plus de soin
» & d'intelligence des affaires du de- 1599.
» dans de mon Royaume, & qui vous
» eût le mieux servi & mes enfans
» aussi, s'il fût arrivé faute de moi. Je
» sçai bien que son humeur est un peu
» brusque, & quelquefois trop libre
» à un esprit fait comme le vôtre, &
» que force gens sur cela lui eussent
» rendu de mauvais offices auprès de
» mes enfans & de vous, afin de l'en
» éloigner. Mais si jamais telles occa-
» sions se présentent ; & que vous
» vous serviez de tels & tels.....,
» (le Roi les lui nomma tout bas à
» l'oreille) vous ruinerez les affaires
» de l'Etat, & peut-être le Royaume,
» mes enfans, & vous même......
Le Roi prédisoit la vérité par rapport à Rosny, & à la Reine sa femme. Cette Princesse après la mort funeste du Roi, consentit à l'éloignement de Rosny, n'écouta plus que le Maréchal d'Ancre ; & dans la suite occasionnant l'élévation du Cardinal de Richelieu, ce Ministre aussi peu reconnoissant des bienfaits qu'il en avoit obtenus, qu'elle avoit été ingrate à l'égard de Rosny, la contraignit de sortir d'un Royaume que son mari avoit conquis,

contracter par un double mariage, 1599. une nouvelle alliance avec leur Roi. Il le chargea d'amples instructions sur la façon de se comporter avec la nouvelle Cour d'Angleterre; mais le départ de Rosny qui paroissoit si prochain, fut retardé par la maladie du Roi, qui fut causée par une retention d'urine si violente, qu'en peu de jours il se vit à l'extrêmité. Voici le commencement de la Lettre que le Roi écrivit à Rosny au sujet de cette maladie : *Mon ami, je me sens si mal, qu'il y a grande apparence que le bon Dieu veut disposer de moi : or étant obligé, après le soin de mon salut, de penser aux ordres nécessaires pour assurer ma succession à mes enfans, & les faire régner heureusement à l'avantage de ma femme, de mon Etat, de mes bons Serviteurs, & de mes pauvres Peuples, que j'aime comme mes chers enfans, &c. venez me trouver en diligence.*

Economies Royales.

Rosny quitta tout pour obéir aux ordres du Roi; & étant arrivé dans sa chambre, il trouva Sa Majesté au lit, la Reine assise à son chevet, lui tenant une de ses mains entre les siennes : » Madame, lui dit le Roi, » en montrant Rosny, voilà celui de

» mes serviteurs qui a le plus de soin
» & d'intelligence des affaires du de- 1599.
» dans de mon Royaume, & qui vous
» eût le mieux servi & mes enfans
» aussi, s'il fût arrivé faute de moi. Je
» sçai bien que son humeur est un peu
» brusque, & quelquefois trop libre
» à un esprit fait comme le vôtre, &
» que force gens sur cela lui eussent
» rendu de mauvais offices auprès de
» mes enfans & de vous, afin de l'en
» éloigner. Mais si jamais telles occa-
» sions se présentent ; & que vous
» vous serviez de tels & tels.....,
» (le Roi les lui nomma tout bas à
» l'oreille) vous ruinerez les affaires
» de l'Etat, & peut-être le Royaume,
» mes enfans, & vous même......
Le Roi prédisoit la vérité par rapport à Rosny, & à la Reine sa femme. Cette Princesse après la mort funeste du Roi, consentit à l'éloignement de Rosny, n'écouta plus que le Maréchal d'Ancre; & dans la suite occasionnant l'élévation du Cardinal de Richelieu, ce Ministre aussi peu reconnoissant des bienfaits qu'il en avoit obtenus, qu'elle avoit été ingrate à l'égard de Rosny, la contraignit de sortir d'un Royaume que son mari avoit conquis,

& sur lequel son fils régnoit, pour
1599. aller mandier daus des Cours étrangeres un secours que tout le monde lui refusa; se trouvant plus malheureuse, après la mort du Roi son mari, au milieu d'une famille nombreuse, presque toute composée de têtes couronnées, que ce Prince n'avoit été malheureux lui-même les premieres années de sa vie, lorsqu'il se trouva de toutes parts environné d'ennemis.

Rosny est envoyé en Angleterre.

Enfin le Roi ayant heureusement recouvré la santé, Rosny partit & arriva en Angleterre, où le nouveau Roi le reçut avec toute sorte d'honneurs, tant en considération du Grand Monarque qui l'envoyoit, qu'à cause de l'estime qu'il avoit pour sa personne. Après avoir passé le trajet de mer qui sépare la France de l'Isle de la Grande Bretagne, deux Milords vinrent recevoir le Grand-Maître, & le conduisirent à Londre par la Tamise, dans *deux Barges du Roi bien mirélifiques.* On tira à son arrivée au Port de cette Ville plus de trois mille coups de canon; un nombre prodigieux de carrosses & de peuples se faisoit voir sur le rivage; ce qui détruisit dans l'esprit de Rosny les soupçons qu'il avoit de

Economies Royales.

l'indiſpoſition du Roi d'Angleterre à l'égard de ſon Maître. Jacques n'étoit 1599.
point alors à Londres, & d'abord cette abſence parut d'un mauvais augure à l'Ambaſſadeur; mais il fut tiré d'inquiétude par la viſite que lui rendit le ſoir même le Chef du Conſeil des affaires. Ce Seigneur étoit chargé de lui faire ſes excuſes ſur l'abſence du Roi, & de l'aſſurer d'un prompt retour de Sa Majeſté. Roſny conçut les plus belles eſpérances de cet empreſſement & de ces politeſſes; mais il arriva le lendemain un accident qui penſa coûter la vie à tous les Gentilshommes de ſa Maiſon, & le compromettre lui-même avec le Peuple.

Pluſieurs de ſes Gentilshommes étant allés ſe divertir dans la Ville, un d'eux tua un Anglois qui s'obſtinoit à vouloir troubler leurs plaiſirs. A la vûe de ce meurtre, toute la populace s'attroupa, en pouſſant des cris affreux, ne menaçant de rien moins que de mettre en piéces tous les Gentilshommes de l'Ambaſſadeur. Ils ſe réfugierent dans l'Hôtel de Roſny; & ce Seigneur ayant découvert le coupable qu'on s'efforçoit de lui cacher, il réſolut de le ſacrifier à la ſûreté des au-

tres, & aux intérêts de ſon Maître. Le
1599. meurtrier étoit fils de Combault, Grand Audiencier de la Chancellerie de France, & avoit un Gentilhomme de ſes parens nommé Beaumont à la ſuite de l'Ambaſſadeur. Celui-ci prit avec chaleur les intérêts de ſon parent; il repréſenta qu'il étoit fils unique & riche héritier; que ſa faute avoit été occaſionnée par l'inſolence de l'Anglois.... Roſny ne voulut rien entendre pour la juſtification de Combault; il le condamna ſur le champ à avoir la tête tranchée; & il manda auſſitôt au Maire de Londres, que le coupable ayant été reconnu, il n'étoit plus queſtion que de lui envoyer un Bourreau pour exécuter la Sentence qui venoit d'être prononcée. Dès que cette nouvelle ſe fut répandue dans Londres, le peuple rentra dans ſon premier calme, & le Lord Maire exhorta lui-même l'Ambaſſadeur à la clémence; il fallut que le Magiſtrat ſe chargeât malgré lui de faire le Procès au jeune Combault, Roſny ne voulant point lui faire de grace.

Le parent du coupable trouva les Juges de Londres plus aiſés à fléchir; après quelques ſollicitations, on le lui rendit.

rendit. Par cette rigueur salutaire, Rosny vint à bout de satisfaire le Roi de la Grande Bretagne & le peuple de Londres, & de rendre ses Gentilshommes plus circonspects dans la suite. Jacques fut si content de son procédé, qu'il avança de plusieurs jours celui de son audience, qu'il lui accorda avant d'avoir voulu entendre les Ambassadeurs du Roi d'Espagne & des Archiducs, arrivés en Angleterre long-tems avant celui de France. 1599.

Jacques étoit un Prince qui auroit pû passer pour un très-grand Roi, si trop d'attachement aux sciences ne lui avoient souvent dérobé le tems qu'il devoit donner aux affaires de son Etat. On lui reprochoit d'affecter l'indifférence d'un Philosophe sur tous les événemens, & de ne point se ressouvenir assez que ses intérêts étoient mêlés avec ceux du peuple. On ne demande aux Princes, à l'égard des sciences, que le soin de récompenser ceux qui les cultivent. Si le Roi d'Angleterre ambitionnoit d'être Auteur, il avoit aussi cet amour propre naturel aux Ecrivains : il voulut être loué à quelque prix que ce fût ; & les personnes qui avoient à traiter avec lui, n'obte-

1599. noient rien de lui, qu'en prodiguant des éloges à ſes productions. Il avoit en effet beaucoup d'eſprit, & les Ambaſſadeurs aſſez heureux pour parvenir à traiter immédiatement avec lui, étoient ſûrs du ſuccès, ſi leurs propoſitions étoient vraies & ſolides, quelque éclatans que fuſſent les avantages de leurs concurrens, & quelque faveur que ſes Miniſtres leur accordaſſent.

Négociation de Roſny. Roſny étoit connu de réputation du Roi d'Angleterre; car ce Prince étoit inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit dans les Cours étrangeres. Il étoit ſi bien ſervi, qu'en parlant à Roſny, après la cérémonie de la premiere audience, il lui rappella le ſouvenir de pluſieurs choſes intéreſſantes qui le concernoient, & que celui-ci avoit oubliées. Roſny ne manqua pas de ſe conduire avec ce Prince, ſuivant les diſpoſitions où il le trouva d'abord; elles ne pouvoient être plus favorables aux deſſeins de Henri. Jacques regardoit comme lui, avec inquiétude & jalouſie, la grandeur de la Maiſon d'Autriche; il avoit ſur-tout un mépris marqué pour le Roi d'Eſpagne. Ce Prince avoit le défaut de ſe prévenir ſouvent

ſans ſujet contre ſes voiſins. L'Ambaſſadeur de France le vouloit engager 1599.
à ſigner d'abord un Traité de Ligue offenſive & défenſive avec ſon Maître contre la Maiſon d'Autriche, & à déclarer qu'il conſentoit au double mariage du Dauphin de France avec la Princeſſe d'Angleterre, & de ſon fils aîné avec une Princeſſe de France. Jacques répondit qu'il conſentoit volontiers à regarder le Roi de France comme ſon bon frere, & ſon ami particulier, & qu'il ſe tenoit honoré de la double alliance propoſée; mais qu'il ne pouvoit faire la guerre à la Maiſon d'Autriche, dans le commencement de ſon régne, & ſur-tout dans un tems où l'on avoit tout à craindre de la mauvaiſe ſanté de Henri. Le Baron de Roſny le raſſura d'abord là-deſſus, & lui fit une nouvelle propoſition, qui fut d'armer, de concert avec le Roi ſon Maître, trois flottes nombreuſes, dont une partie ſeroit compoſée de vaiſſeaux fournis par les Etats des Provinces unies; & d'aller avec ces forces à la conquête des nouvelles Indes. Roſny prétendoit qu'un ſi vaſte Pays devant être commun à toutes les Nations du monde, il étoit important

1599. d'y former des établiſſemens les plus conſidérables qu'il ſeroit poſſible, afin d'y balancer la puiſſance des Eſpagnols, qui deviendroient trop redoutables, ſi on les laiſſoit libres poſſeſſeurs du plus grand continent de l'Univers. Jacques remit encore à un autre tems l'exécution de ce projet, étant bien certain que s'il attaquoit les Eſpagnols dans l'Amérique, ils lui feroient la guerre en Europe; ce qui ne manqueroit pas de ruiner une partie de ſon commerce, en quoi conſiſtoit la principale richeſſe de ſes Sujets.

Le réſultat de la négociation du Baron de Roſny avec le Roi d'Angleterre, fut que ce Prince s'engagea à donner du ſecours aux Etats des Provinces unies, afin de les mettre en état de ſecouer entierement le joug des Eſpagnols; ce qui diminueroit conſidérablement la puiſſance de la Maiſon d'Autriche. Après cet accord, qui faiſoit évanouir toutes les eſpérances des Ambaſſadeurs du Roi Catholique & des Archiducs, Roſny prit ſon audience de congé, quitta l'Angleterre, & revint en France. Il reſte à dire, à l'occaſion de l'Ambaſſade du Baron de Roſny auprès du Roi Jac-

ques, que Henri lui avoit ordonné de paroître d'abord à la Cour en grand deuil, à cause de la mort de la Reine Elizabeth, dont le souvenir étoit si cher au Roi de France. En arrivant à Londres, le Grand-Maître consulta là-dessus quelques Seigneurs Anglois, qui le détournerent de ce dessein, en lui disant que le Roi ne vouloit pas seulement entendre prononcer le nom de cette Princesse, qu'il avoit en horreur tout ce qui venoit d'elle, & que les Peuples avoient été obligés de se taire eux-mêmes sur ce qui la regardoit, tant ils avoient peur d'offenser leur nouveau Maître. En effet, il n'étoit alors non plus question dans toute l'Isle de cette Princesse, si chere à ses Sujets, & si redoutable à ses voisins, que si elle n'eût jamais régné; & dans les conférences que Rosny eut avec le Roi d'Angleterre, Sa Majesté évita tout ce qui pouvoit les jetter sur le chapitre de cette Princesse. En quittant la Grande-Bretagne, le Baron de Rosny y laissa un grand nombre de pensionnaires, qui lui servirent d'espions durant toute la vie de Henri IV.

1599.

Le Roi reçut Rosny à son retour en

Retour de Rosny.

France, avec tous les témoignages
1599. d'estime & d'amitié, qu'un Sujet puisse désirer de son Souverain ; & quoique le Monarque Anglois eût refusé toutes les propositions qui pouvoient le mettre en guerre avec les Princes de la Maison d'Autriche, Henri fut très-satisfait d'être assuré qu'on ne la lui feroit point à lui-même, & même qu'avec le tems on pourroit se déclarer contre ses ennemis. Ce Prince se divertit même avec Rosny, des mots Grecs & Latins, que le Roi d'Angleterre avoit coutume de méler dans tous ses discours, affectant ainsi un air de Sçavant, qui le rendoit souvent inintelligible.

Durant son séjour en Angleterre, Rosny n'avoit fait que conclure les Articles du Traité. Il étoit question de le faire ratifier par l'une & l'autre Cour, & par-là de se voir exposé à la critique. Le Comte de Soissons se déchaîna sur tout contre Rosny, & il ne tint pas à ce Prince vindicatif, qu'on ne lui fît un crime de la retenue du Roi Jacques. Cependant les deux Rois confirmerent le Traité, qui devint dans la suite beaucoup plus avantageux qu'on ne l'avoit d'abord espéré. La

cause de la haine du Comte de Soissons contre le Grand-Maître, étoit parce que ce Seigneur s'opposoit de tout son pouvoir à l'imposition des droits que le Comte obtenoit du Roi sur différentes espéces de marchandises, sous prétexte de rétablir le mauvais ét.t de ses affaires, qui s'empiroient chaque jour par sa mauvaise conduite. 1599.

Le Comte étoit soutenu par la Marquise de Verneuil, Maîtresse du Roi; ainsi ce bon Prince lui accordoit plus aisément ses demandes les plus indiscretes, & lui pardonnoit aussi avec plus de facilité les fautes que le ressentiment de quelque refus lui faisoit quelquefois commettre. Le Comte de Soissons, outre la Marquise de Verneuil, avoit encore pour protectrice zélée, la Duchesse de Bar, sœur du Roi, dont il avoit été aimé tendrement, & qu'il avoit même été sur le point d'épouser. Cette Princesse continuoit de s'intéresser pour lui, & le Roi qui ne cherchoit qu'à l'obliger, recevoit le Comte dans ses bonnes graces, aussitôt que ce Prince reconnoissoit ses fautes, & promettoit de les réparer. Cette indulgence occa-

sionnoit des rechûtes fréquentes. En
1599. ce tems-là le Comte de Soissons vint demander à Henri, qu'il lui permît de lever un droit de quinze sols sur chaque ballot de toile qui sortiroit du Royaume, l'assurant que cet impôt ne seroit nullement onéreux au Peuple, étant certain que le produit monteroit au plus à cinquante mille livres par année. Le Roi, dont le défaut étoit de ne pouvoir rien refuser, accorda la demande du Comte de Soissons, & lui en fit expédier des Lettres en forme, scellées du grand Sceau.

Zèle de Rosny. A peine la chose étoit faite, que Rosny entra, & montrant quelque inquiétude sur ce qui se passoit, le Roi dit : *C'est mon cousin le Comte de Soissons, à qui je viens d'accorder le droit de percevoir quinze sols sur chaque ballot de toile qui sortira de mon Royaume ; cela ne peut nuire à mon Peuple, & fera beaucoup de bien au Comte ....* *Sire*, répondit Rosny, *ce droit feroit du bien à Votre Majesté même, & en l'établissant dans toute l'étendue de vos Etats, il rapporteroit au moins quatre cens mille écus par année ; mais en même tems on ruineroit le commerce de la*

Normandie & de la Bretagne. Cette réponse donna à penser au Roi; il parla à Rosny en particulier, & lui ordonna d'empêcher sous main l'enrégistrement des Lettres aux Parlemens de Normandie & de Bretagne. 1509.

Le Comte de Soissons ayant été instruit de cet ordre que le Roi avoit donné à Rosny, alla le trouver à l'Arsenal où il logeoit, & l'abordant avec toute la politesse possible, il le pria de lui être favorable dans une occasion où il y alloit de toute sa fortune, lui promettant de l'aimer à l'avenir comme son propre frere, *pourvû*, dit ce Prince, *qu'il lui voulût seulement donner un Maximilien de Bethune tout du long.* D'abord le Surintendant affecta d'ignorer de quoi il étoit question; mais le Comte de Soissons lui apprenant qu'il sçavoit l'ordre secret du Roi, pour empêcher l'enregistrement de ses Lettres, Rosny fut obligé de lui parler ouvertement, & de lui dire qu'il ne consentiroit jamais à l'imposition d'un droit si onéreux aux Peuples des deux plus florissantes Provinces du Royaume. Le Comte de Soissons ayant entendu ce discours avec beaucoup de dépit, y répondit

qu'en ce que ses demandes réitérées
1599. attaquoient directement les intérêts
du Roi & ceux de l'Etat. Cependant il fallut envoyer cette Lettre, dont le Comte de Soissons ne manqua pas d'abuser à son ordinaire ; ce qui mécontenta de telle sorte le Roi, qu'il s'attacha à le mortifier : & voulant consoler Rosny, il lui dit qu'il vouloit aller passer quelques jours à sa Terre avec toute la Cour. Le Comte de Soissons fut du voyage comme les autres. Rosny n'étoit pas naturellement magnifique ; mais il n'épargnoit rien lorsqu'il étoit question de briller. Il fit donc de grands préparatifs, & assembla chez lui tout ce qu'il put trouver de plus rare & de plus exquis. Ses soins ne furent pas heureux ; une pluie violente survint : l'eau entra dans sa maison, pénétra dans les caves & dans les chambres basses, submergea tout ce qui s'y trouvoit ; ensorte qu'après beaucoup de dépenses, il ne put faire servir au Roi que des choses fort communes. Le Roi le voyant mortifié de cet accident, lui dit en badinant devant le Comte de Soissons même, *tu tiendra bien, Rosny, si tu ne tombes, puisque tu as le ciel &*

la terre ligués contre toi ; mais tu as un bon Maître pour te soutenir. 1599.

La Duchesse de Bar, sœur du Roi, sembla même pour cette fois abandonner les intérêts du Comte de Soissons ; elle vouloit le mariage de la fille aînée du Baron de Rosny, avec le Prince de Rohan son proche parent, & héritier des biens de la Maison de Navarre ; en cas que son frere & cette Princesse mourussent sans enfans. M. de Laval se présenta en même tems. Le Roi l'aimoit, & quoique la Duchesse de Bar offrît de donner de grands biens à M. de Rohan, Rosny lui préfera pour un tems son rival.

Ce fut dans le même tems qu'on proposa au Roi de faire dans son Royaume un plan de meuriers, pour la nourriture des vers à soie, comptant d'établir des manufactures semblables à celles d'Espagne, & des autres endroits, d'où la France étoit obligée de tirer toutes ses étoffes de soie. Rosny crut devoir s'opposer encore à cette nouveauté. Il représenta au Roi que le climat de la France n'étoit point propre à cet établissement ; qu'une pareille occupation rendoit les Peuples paresseux ; & qu'au lieu de ces

Politique de Rosny.

ſoient même dans leurs Synodes les
1599. Députés des Princes étrangers, entr'autres ceux de l'Electeur Palatin, que les Proteſtans de France avoient deſſein de choiſir pour leur Chef. Le Duc de Bouillon étoit ſûr de ſe voir ſon Lieutenant, & de ſe trouver ainſi quand il le voudroit à la tête de cent mille hommes ; c'étoit auſſi ce que le Roi craignoit le plus, quand il apprit que les Huguenots aſſemblés à Gap, ſe fondant ſur les ſecours qu'ils eſpéroient d'Allemagne, avoient pris la réſolution de déclarer que le Pape étoit l'Antechriſt, & d'envoyer cette déclaration imprimée dans toutes les Univerſités de l'Europe ; ce qui n'auroit pas manqué de brouiller une ſeconde fois le Roi avec la Cour de Rome. On l'auroit réduit à faire une guerre cruelle aux Proteſtans de ſon Royaume, inconvénient que ce Prince vouloit également éviter. Il en fit ſur le champ écrire à Roſny par Villeroy, qui lui manda : *En la confeſſion de foi des Egliſes Prétendues Réformées, l'on y doit ajouter que le Pape eſt l'Antechriſt ; vous ne ſçauriez croire combien Sa Majeſté en affectionne le fait du Pape, conſidérant ce qui en arrivera.*

Elle dit que cette partie a été dressée plus par faction que par Religion ; elle en appréhende grandement la suite, & lui ferez plaisir d'y remédier autant qu'il vous sera possible . . . Sa Majesté a idée que le Ministre Ferrier a émû ce fait. 1599.

Le Roi étoit dans une inquiétude extrême, & la Cour de Rome attentive aux mouvemens de l'Assemblée de Gap, & aux efforts du Roi pour réprimer ses attentats, n'attendoit que le moment d'éclater, & d'employer une seconde fois toutes les forces de la Maison d'Autriche, pour venger la querelle de l'Eglise. Le Roi ne négligeoit rien de ce qui pouvoit éloigner l'orage, Rosny & ses créatures s'opposoient de tout leur pouvoir à la faction de la Trémouille & de Bouillon ; & pendant ce tems-là il entretenoit une correspondance étroite avec la Cour d'Angleterre, tantôt agissant comme étant autorisé par son Maître, tantôt feignant de ne songer qu'aux véritables intérêts du parti Protestant, dont le Roi Jacques étoit un des plus zélés Protecteurs. Par cette conduite, les efforts des Ministres Huguenots, ceux de l'Electeur Palatin, des Seigneurs de la Tré-

mouille, & du Duc de Bouillon, se
1599. trouvoient arrêtés. Rome se taisoit, l'Espagne & l'Empire observoient le même silence, & se contentoient d'agir sous main par le moyen de leurs Ambassadeurs.

Les Protestans, du moins ceux du parti du Duc de Bouillon, commencerent à s'élever contre Rosny, qui par sa modération, sa prudence & sa sagesse, faisoit échouer tous leurs mauvais desseins. Ils lui reprochoient d'être le seul du parti Protestant, que l'on vît jouir paisiblement de la fortune & des honneurs merités par chacun d'eux, sans que pour cela il fît rien pour le bien de ses freres & l'avancement de sa Religion. Les Catholiques d'un autre côté murmuroient de voir un Huguenot à la tête de toutes les affaires, & jouissant de la faveur du Roi, au mépris de tant de Seigneurs Catholiques qui l'égaloient en capacité, & le surpassoient en naissance. Ils étoient appaisés durant un tems, parce qu'ils espéroient de le voir entrer dans le sein de l'Eglise Romaine, & cela parce que le Pape & quelques Cardinaux des plus considérables du sacré Collége lui avoient

écrit des Lettres remplies d'onction, & ausquelles Rosny avoit répondu avec tant de respect & de soumission, que le Roi d'Angleterre même lui en fit des reproches dans le tems de son Ambassade auprès de lui. Le Pontife qui régnoit alors, avoit souvent entendu parler avantageusement du Baron de Rosny, sur-tout par le Légat, qui avoit conclu avec lui la paix entre la France & l'Espagne. Le Légat se souvenoit de la probité & de la maniere franche dont le Baron s'étoit comporté en cette occasion. Il avoit reconnu en lui des vertus dont le récit intéressoit le Pontife à son sort, & qui faisoient désirer de rejoindre cette brebis égarée au troupeau dont il étoit le Pasteur. Du Perron, Evêque d'Evreux, à qui la conversion du Roi avoit mérité le Chapeau de Cardinal, & qui se trouvoit alors à Rome, ne cessoit d'entretenir le souverain Pontife des belles qualités & des grandes actions de Rosny; ce qui détermina enfin Sa Sainteté à lui écrire. Comme il étoit un des principaux membres d'une Secte réprouvée, le Pontife ne pouvoit lui donner le titre de fils; & cependant il vouloit lui écrire, 1599.

en Pere, & d'une façon qui ne ſcandaliſât ni les Catholiques ni les Pro-
1599. teſtans. Il ſe ſervit de cette ſuſcription, & lui écrivit la Lettre ſuivante :

» Le Pape Paul V. à Vous homme « illuſtre, ſalut, grace & lumiere divi» ne.... Nous avons été pénétrés d'une » extrême joie de rencontrer une oc» caſion en laquelle nous puiſſions té» moigner combien nous ſouhaitons » de vous embraſſer avec affection en » Dieu : il nous reſte ce regret à notre » charité, que ce qui nous devoit ſervir » de conſolation, nous tourne à déplai» ſir, étant d'autant plus ſoucieux de » votre ſalut, que nous reconnoiſſons » les dons infinis d'eſprit, que la na» ture a fait naître en vous, en être » beaucoup éloignés... Notre eſpéran» ce eſt augmentée, depuis que nous » avons ſçu que vous portez beaucoup » d'honneur à la ſainteté d'un Saint » Alpin de Bethune, ſorti de votre » race; car certes ce perſonnage bien» heureux faiſoit profeſſion de la Foi » Catholique & Apoſtolique de l'E» gliſe Romaine.

Roſny ſe trouvant infiniment honoré de cette Lettre du Pape, ne manqua pas de lui donner dans ſa réponſe *le*

titre de très-Saint Pere, que lui accordent tous les Fidéles, & de finir sa Lettre, *en baisant en cette dévotion très-humblement les pieds de votre Grandeur & Sainteté*. Le Roi d'Angleterre reprocha donc à Rosny, d'avoir accordé au Pape un titre de Sainteté qui n'appartenoit qu'à Dieu. Rosny s'en défendit foiblement, en disant que s'il avoit écrit au Grand Turc, il auroit été obligé de le traiter de *Chef des Musulmans*, qui veut dire *des vrais Fidéles*. On en resta là dans le parti Huguenot; mais les Catholiques, comme je l'ai dit plus haut, en conçurent de si belles espérances pour la conversion de Rosny, que lorsqu'ils les virent détruites par sa constance dans ses premiers sentimens, ils lui reprocherent de n'avoir paru incliné vers le bon parti, que pour gagner leur confiance; & les Huguenots l'accuserent de ne plus suivre leur Doctrine, que pour se conserver leur appui en cas d'infortune, & pour servir d'espion au Roi. Ce Prince connut bien que cette indisposition des Huguenots à l'égard de Rosny, alloit lui ôter le reste de crédit qu'il avoit encore parmi eux, si on n'y remédioit promptement; c'est pourquoi, ayant

1599.

consulté le Prince de Montpensier, le
1599. Cardinal de Joyeuse, & le Duc d'Epernon, il résolut d'accorder au Grand-Maître le Gouvernement du Poitou, le centre des Pays qu'habitoient les Huguenots; persuadé, dit le Roi, que gouvernant cette Province & les contrées voisines, *suivant les instructions que je vous donnerai, & faisant passer par votre entremise toutes les gratifications qu'ils tireront de moi, vous prendrez toute la créance, & la ferez perdre aux Bouillon & brouillons.* Lavardin, qui jouissoit alors du Gouvernement de Poitou, & Malicorne qui commandoit dans le voisinage, transigerent avec Rosny, qui reçut aussitôt ses Lettres de provision. Alors le Grand-Maître se voyant plus autorisé que jamais dans le parti Huguenot, se déclara hautement contre la caballe du Duc de Bouillon, & ruina les mauvais desseins de l'Assemblée de Gap. Les murmures augmenterent, mais ce fut assez sourdement qu'on se plaignit; & si Rosny eût sçu modérer son humeur violente, & reprimer son extrême vanité, il auroit triomphé de tous ses ennemis. Mais de tems en tems leur haine assoupie se trouvoit réveil-

lée,

lée par les mouvemens de son amour propre.

Le jour des étrennes étant arrivé, Rosny, comme Surintendant, alla pré- 1604.
senter au Roi & à la Reine plusieurs bourses de jettons nouvellement frappés. Le Roi amoureux des devises, lui avoit donné ordre d'orner ses jettons de quelques-unes qui eussent *Economies Royales.*
rapport aux souhaits qu'il faisoit de voir tous ses Sujets heureux & réunis vivre ensemble & avec lui, comme des enfans avec leur pere. Rosny chercha long-tems ce qui pourroit s'ajuster avec l'idée du Roi, & lui convenir en même tems. Il se souvint que Darius, Roi de Perse, même au milieu de sa plus grande prospérité, estimoit moins ses conquêtes les plus importantes, que d'avoir au nombre de ses Sujets un certain Zopirus, dont il avoit en tout tems éprouvé l'attachement & le zèle; & qu'un jour la foule nombreuse de ses Courtisans lui ayant vû cueillir dans les Jardins de Semiramis une grenade extrêmement grosse, ils lui demanderent *de quelles choses il desiroit avoir autant qu'il y avoit de grains en cette grenade? Autant de Zopires*, répondit le Monarque, faisant

de ce Sujet fidele & vertueux l'objet
1604. de ses premiers souhaits. Ce fut de cette réponse que Rosny tira le corps de sa devise. On voyoit donc sur une des faces des jettons une grosse grenade, d'où sortoit un grand nombre de grains, que ces mots environnoient, *Vota meorum*. Il n'y avoit rien à blâmer jusques-là; mais Rosny ne pût s'empêcher d'expliquer au Roi l'Histoire de Zopire, se flattant de tenir auprès de Sa Majesté la même place que Zopire avoit jadis occupé auprès du Roi de Perse. *Sire*, dit le Grand-Maître, *en mettant* Vota meorum *à la place du nom de Zopire, j'ai fait entendre que vous souhaitiez autant de cœurs de vos Sujets, qu'il y a de grains dans la grenade:* il pensa ajouter, *& de Rosny*. Le Roi le comprit, & lui répondit: *Il est vrai, & cette devise exprime aussi-bien le cas qu'un bon Maître doit faire d'un excellent Serviteur qui s'expose à tous périls pour lui, & que peut-être n'y avez-vous pas mis sans penser à vous.* Si le Roi eut du penchant à le croire ainsi, tout le reste de la Cour en fut persuadé, & les ennemis du Grand-Maître ne manquerent pas de tourner à son désavantage la présomption où

il étoit d'être de tous les Sujets du Roi, le plus nécessaire à ce Prince & à ses Etats. 1604.

Affaire du rétablissement des Jésuites.

On oublia bientôt ce petit trait, pour ne plus penser qu'à la grande affaire des Jésuites, qui sollicitoient avec ardeur leur rétablissement dans le Royaume. Plusieurs de leurs Peres venoient déja librement à la Cour ; & comme ils avoient beaucoup d'esprit, de mérite & d'adresse, le Roi leur accordoit sa bienveillance, & trouvoit plus que iamais qu'il étoit injuste d'étendre sur une Société entiere la punition méritée par quelques-uns de ses membres. On convint donc de tenir une Assemblée à huis clos, pour décider du sort des Jésuites de France, & de leur rappel. Le Connétable, le Chancelier, Rosny, Bellievre, Château-Neuf, Pontcarré, Villeroy, de Messes, de Thou, Calignon, Jannin, Sillery, de Vic & Caumartin, furent ceux que le Roi nomma pour délibérer de cette affaire, avec ordre de déduire amplement, mais sans passions, toutes les raisons pour & contre, & de lui en faire un rapport fidèle. Lorsqu'il fut question d'opiner, Messieurs de Sillery, de Villeroy & de Bel-

lievre jetterent les yeux sur Rosny;
1604. parce qu'étant Huguenot, & Favori du Roi, ils auroient été bien aises de sçavoir ses sentimens avant que d'exposer les leurs. Monsieur de Sillery, son ennemi déclaré, quoiqu'il affectât d'être son serviteur, lui dit : Si Monsieur le Baron de Rosny vouloit bien opiner le premier, il obligeroit grandement la Compagnie. Le Grand-Maître irrité contre Sillery des discours peu obligeans qu'il avoit déja tenus au Roi à son sujet pour cette même affaire, le regarda d'un œil de mépris, & lui répondit brusquement : Monsieur, je suis d'avis que vous opiniez en votre rang, & moi au mien; ajoutant que quand il parleroit le premier, on ne tireroit peut-être pas de son discours tous les avantages qu'on s'en étoit promis. Il fit enfin sentir à Sillery, qu'il étoit instruit de sa façon de penser sur son compte, ainsi que de sa conduite double & artificieuse. Sillery, le plus orgueilleux de tous les hommes, se sentant poussé de cette sorte, repliqua brusquement à Rosny. Celui-ci, aussi violent que l'autre étoit emporté, le prit sur un ton fort haut, & les plus considérables de

l'Assemblée se déclarerent en sa faveur. Le Connétable, qu'il avoit généreusement obligé dans l'affaire du Maréchal de Biron & du Comte d'Auvergne, fit cesser la dispute, en disant qu'il s'en rapporteroit plus sans doute à l'avis de M. de Rosny, qu'à l'opinion de qui que ce fût; mais que pour éviter de pareils procédés, il falloit prier le Roi de venir présider lui-même en leur Assemblée. Le Sieur de Villeroy représenta que Sa Majesté ne s'y trouveroit pas volontiers, ayant envie d'obliger les Jésuites, & ne voulant point mécontenter le Parlement, dont l'Arrêt les avoit proscrits. *Monsieur*, reprit le Président de Thou, *si la volonté du Roi est de s'exempter de tout blâme en cette action, voire de repentance, & peut-être sa personne & son Etat de dommages & de dangers, qu'il renvoye toutes les Requêtes & propositions de la Société au Parlement, & qu'il le laisse faire.* 1604.

Toute l'Assemblée se sépara sans rien conclure; & Rosny ayant été trouver le Roi, le supplia de l'exempter de rien prononcer sur une affaire où son avis ne pouvoit être que suspect. *Oh bien, oh bien*, dit le Roi, *puisque*

nous avons le loisir d'en discourir, & que vous êtes ici tout seul, dites-moi librement ce que vous en appréhendez, & moi je vous dirai aussi ce que j'en espere.

1604. Rosny répondit, que si Sa Majesté défendoit elle-même la cause des Jésuites, elle seroit bien mauvaise s'il ne la trouvoit bonne. Cependant le Grand-Maître fit ses objections, qui se pouvoient réduire à sept points principaux. Le premier rouloit sur l'attachement de la Société pour la Maison d'Autriche; le second sur la division qu'ils ne manqueroient pas d'occasionner dans son Royaume entre les Protestans & les Catholiques, qui commençoient à s'accorder, quant à la société civile. Il parla ensuite du grand crédit & de l'autorité qu'ils sçauroient bien prendre peu à peu sur l'esprit des Grands, & du Roi même, jusques-là que bientôt les rangs & la faveur dépendroient de leurs intérêts & de leurs caprices. Il descendit après dans le détail de leur politique intérieure, dont dépendoit leur conduite extérieure, & sur l'obéissance que les Jésuites avoient pour leur Général, qui étoit le plus souvent Espagnol ou Italien. Rosny dit ensuite, qu'il craignoit que les Jésui-

tes ne rallumassent dans ses Etats les fureurs de la guerre civile, & qu'on lui avoit déja donné plusieurs av.s des conspirations formées à leur instigation contre sa personne sacrée. Le Roi garda un moment le silence, & lui dit ensuite, que ne se trouvant point préparé à répondre à tant de fortes objections, il se contenteroit de lui dire qu'il se trouvoit dans la nécessité, ou de rétablir promptement les Jésuites purement & simplement, ou de les traiter avec plus de rigueur que jamais, pour les empêcher d'approcher de sa personne, ni de conserver aucun établissement dans toute l'étendue de ses Etats. Si je prends ce dernier parti, ajouta le Roi, ces Jésuites, que l'on me représente si avides de répandre mon sang, se croiront plus autorisés à le faire, & je serai toujours dans la crainte de me voir assassiné ou empoisonné. Si cela est, répliqua Rosny, sans en discourir davantage, je me résous de devenir moi-même le solliciteur du rétablissement des Jésuites, plutôt que de voir mon Roi exposé à de telles appréhensions.

1604.

Economies Royales.

Henri, qui se trouvoit en effet dans l'affreuse nécessité, ou de caresser ses ennemis, ou d'avoir tout à craindre

de leur reſſentiment, ſoupçonnant
1604. d'ailleurs beaucoup de paſſion dans les Adverſaires des Jéſuites, fut charmé d'avoir enfin déterminé Roſny en leur faveur : » Je vous donne, lui dit-il, » tout tranſporté de joie, ma foi & ma » parole, ſans leſquelles tout Roi eſt » indigne d'être Roi, que jamais les » Jéſuites, ni autres, non pas le Pape » même, n'auront pas le pouvoir de me » jetter à la guerre contre ceux de la » Religion, ſi vous-même n'en étiez le » ſolliciteur, ni d'éloigner ou de favo- » riſer quelqu'un de cette profeſſion à » cauſe d'elle.... & veux même obli- » ger tous ceux de cette Société à vous » aimer & réverer. »

Ce fut une joie univerſelle chez tous ceux qui rendoient juſtice à ces ſages Religieux, lorſqu'on apprit que Roſny conſentoit à leur rétabliſſement. Le Pere Cotton, par ordre du Roi, lui vint rendre une viſite le lendemain, pour lui proteſter qu'étant François de nation, il le ſeroit éternellement d'inclination, ainſi que tous ceux de ſa Société. Roſny l'aſſura qu'il la favoriſeroit en tout ; & le lendemain le Conſeil s'étant aſſemblé, le Grand-Maître, ſans alléguer aucunes raiſons

pour justifier son changement, opina au rétablissement des Jésuites, faisant ainsi connoître qu'il sacrifioit tout autre intérêt à la satisfaction & au repos du Roi son Maître. Cette affaire eut de longues suites; mais Rosny n'y ayant eu aucune part, nous nous contenterons de renvoyer le Lecteur à l'Histoire générale. 1604.

Amour du Roi pour la Marquise de Verneuil.

Rosny n'étoit pas seulement le Conseiller fidèle de Henri pour ses affaires importantes, ce Prince lui faisoit part aussi des bons & des mauvais succès de ses amours, voulant se conduire en tout par ses avis. La Marquise de Verneuil occupoit alors la place de Maîtresse. Le Comte de Soissons & le Prince de Condé s'étoient unis avec elle, pour former un parti contre le Roi. La Marquise, par leurs conseils, affectoit depuis long-tems une retenue avec ce Prince, qui alarmoit sa tendresse : ce n'est pas qu'il eût pour cette femme artificieuse une passion fondée sur l'estime ; mais en la méprisant il l'aimoit. La Marquise de Verneuil morte, n'auroit pas été honorée de ses regrets : mais cette Maîtresse vivante attiroit ses hommages & nourrissoit sa passion. Il la voyoit le plus sou-

vent que jamais, quelque mesure que
1604. prît la Reine pour rompre un commerce si contraire à ses intérêts. Le Roi ayant parlé à la Marquise de Verneuil des intrigues qu'elle entretenoit avec les Princes & plusieurs autres, pour ruiner ses affaires & le replonger dans ses premiers troubles, cette femme hardie lui nia qu'elle eût aucune relation secrette avec aucun de ceux que ce Prince lui nommoit; elle ajouta que devenant vieux & chagrin, il enfantoit incessamment des soupçons dont elle étoit la victime; ce qui la rendoit si mécontente de son sort, que loin de souhaiter, comme autrefois, qu'il mourût son Amant, elle le conjuroit de ne la plus voir, afin de n'avoir plus à essuyer ses caprices, ni ceux de la Reine. Le Roi transporté de colere, & irrité sur-tout d'une épithete insolente que la Marquise avoit ajoutée au nom de sa femme, lui donna un soufflet, & la punit ainsi de son manque de respect.

On ne peut concevoir quelle fut la fureur de la Marquise de Verneuil, en se voyant ainsi maltraitée : elle éclata en reproches & en menaces. Le Roi la menaça à son tour, & lui redeman-

de la promesse de mariage qu'il lui avoit faite autrefois ; elle refusa de la rendre, & parut disposée à s'en servir...... *Je me suis séparé d'elle en jurant*, dit le Roi à Rosny, *& néanmoins il me fâche d'user de violence contr'elle, pour ce qu'elle est d'agréable compagnie, quand elle veut, a de plaisantes rencontres, & toujours quelques bons mots pour me faire rire ; ce que je ne trouve pas chez moi, ne recevant de ma femme ni compagnie, ni réjouissance, ni consolation, ne pouvant ou ne voulant se rendre complaisante & de douce conversation, ni s'accommoder en aucune façon à mes humeurs & complexions, faisant une mine si froide & si dédaigneuse, lorsque je viens de dehors pour la baiser, caresser & rire avec elle, que je suis contraint de la quitter là de dépit, & de m'en aller chercher quelque récréation ailleurs...... Que si vous vouliez remontrer à ma femme le tort qu'elle se fait en vivant de cette sorte avec moi...... l'assurant que si elle vouloit croire votre conseil, qu'elle me divertiroit facilement de beaucoup de visites qui la fâchent.* Rosny se chargea volontiers de cette commission, souhaitant plus que personne que le Roi 1604.

vécût sans Maîtresse ; mais la Reine
1604. toujours plus aigre & plus difficile à contenter, ne tint aucun compte des représentations que le Grand-Maître lui fit en cette occasion, & sa mauvaise humeur rendit le Roi plus obstiné à surmonter le refroidissement de sa Maîtresse.

Celle-ci continuoit dans ses intrigues avec le Prince de Condé & le Comte de Soissons, & vouloit à peine voir le Roi, lui alléguant des motifs de Religion & des scrupules de conscience. Rosny reçut ordre de la voir, pour tâcher de lui remettre l'esprit ; & quoiqu'il ne convînt guères à un Ministre de son rang d'être l'entremetteur d'un commerce amoureux, il fut cependant obligé de jouer ce personnage, quelque éloignement qu'il témoignât au Roi pour tout ce qui regardoit la Marquise de Verneuil, dans la crainte que l'esprit artificieux & méchant de cette femme ne le brouillât avec son Maître. En traitant avec elle, il se résolut donc de ne rien écrire, qu'il ne l'obligeât d'écrire aussi, afin d'avoir toujours des témoignages irrécusables des sentimens qu'elle lui auroit exprimés ; se doutant bien qu'il

près avoir témoigné beaucoup de hauteur & de fierté, elle s'humilieroit 1604.
ensuite, & que pour appaiser le Roi, elle ne manqueroit pas de désavouer ses premiers discours, & d'accuser d'imposture celui qui les auroit répétés. Ce que Rosny avoit prévû arriva : la Marquise déclara ouvertement qu'elle ne vouloit plus voir le Roi. Ce Prince répondit que *puisqu'elle le vouloit, il le vouloit encore plus.* Il écrivit à Rosny sur son sujet des Lettres courtes & menaçantes. La Marquise en fut effrayée; elle vit le Roi à l'insçû de Rosny, & ne se souvenant plus que ce Ministre étoit muni de ses Lettres, elle l'accusa d'avoir donné un mauvais sens à ses réponses pour les brouiller ensemble. Le Roi qui sçavoit que Rosny souhaitoit en effet de le voir détaché de ses Maîtresses, le soupçonna d'avoir pû altérer les discours de la Marquise : il la quitta tout échauffé, & vint à l'Arcenal, où prenant Rosny par la main ; allons-nous promener, lui dit-il d'un air émû, j'ai bien des choses à vous conter ; il faut qu'il y ait bien de l'invention & du mensonge d'un côté ou d'autre. Le Roi lui détailla en même tems tout ce qu'il

venoit d'apprendre de la Marquise,
1604. lui reprochant de ne s'être pas conduit en cette occasion avec la même sincérité qu'il avoit toujours reconnue en lui. Rosny ne contesta point; mais montrant au Roi les Lettres de sa Maîtresse, il lui prouva tout d'un coup la malignité de cette femme, & la vérité de tout ce dont il lui avoit rendu compte. Le Roi honteux d'avoir ajouté foi aux impostures de la Marquise, s'en excusa auprès de Rosny, & courut accabler sa Maîtresse de reproches que méritoient ses mensonges & son hypocrisie.

Ces petites altercations chagrinoient d'autant plus le Roi, que la Marquise de Verneuil, non contente de ne vouloir plus de ce Monarque pour amant, tentoit de se déclarer son ennemie. Il continuoit de s'en plaindre à Rosny, & lui demandoit un jour s'il n'étoit pas bien malheureux, après avoir essuyé durant sa jeunesse plus de malheurs lui seuls, que tous les Rois de France n'en avoient jamais éprouvé ensemble, de ne pouvoir jouir d'aucun plaisir durant le cours de sa plus brillante fortune, de ne posséder ni le cœur de sa femme, ni celui de sa Maî-

treffe, de fe voir pour ennemis la plûpart de ceux qu'il avoit comblés de bienfaits, & de fe trouver l'objet de la haine de la plus grande partie de fon peuple, quoiqu'il ne refpirât que fon foulagement & fon bonheur. Vous feriez moins trifte, Sire, lui répondit le Grand-Maître, fi Votre Majefté faifoit attention qu'elle fe promene entre des rangées de cent canons, ayant ici de quoi armer dix-huit mille hommes, deux millions de livres de poudre, cent mille boulets, & fept millions d'or comptant dans fes coffres : *ce qui devoit affurément le réjouir, & non pas le fâcher, chagriner, & mélancholier.* Le Roi lui répondit, que quoique fes affaires lui tinffent au cœur, elles le chagrinoient cependant beaucoup moins, *que fes brouilleries domeftiques.* Il vouloit parler de la Reine & de la Marquife de Verneuil, toutes deux unique caufe de fon chagrin; la premiere, par fon humeur intraitable; & l'autre, par l'irrégularité de fa conduite. La Reine fur-tout lui faifoit paffer les momens les plus fâcheux, & ils difputoient quelquefois enfemble avec tant d'aigreur & de vivacité, que les témoins de ces contef-

1604.

tations craignoient à chaque instant
1604. qu'ils n'en vinssent aux coups, d'autant plus que l'on connoissoit le Roi d'une promptitude sans égale; à peine avoit-il repris son sang froid, qu'on le voyoit les larmes aux yeux détester son emportement, pendant que la Reine s'applaudissoit de la fureur qu'elle avoit témoignée.

Rosny profita du moment où le Roi réfléchissoit sur ce qu'il appelloit ses *tricoteries avec la Reine*, pour le supplier de se comporter à son égard avec plus de modération, lui représentant qu'il y avoit une espèce de honte au Vainqueur de tant d'ennemis puissans, de ne pouvoir triompher des mouvemens qu'excitoient en lui la mauvaise humeur d'une femme justement mécontente, & de rendre témoins de leurs violens démêlés une troupe de Courtisans ou de Domestiques également dangereux pour la réputation de leur Maître. Le Roi lui répondit qu'il l'avoit déja chargé de faire son possible pour changer l'humeur de sa femme; qu'il fît pour cela de nouveaux efforts; lui protestant qu'aussitôt qu'elle auroit pû se résoudre à lui témoigner de la tendresse, il n'en au-

roit plus que pour elle; mais qu'il ne pouvoit ſupporter qu'elle témoignât une haine invincible pour ſes enfans naturels nés long-tems avant ſon mariage, non plus que l'affection qu'elle témoignoit à la Léonore & à ſon mari, jusqu'à ſe défaire en leur faveur de tous les préſens qu'elle recevoit de lui. 1604.

Roſny redoubla ſes efforts pour adoucir l'eſprit de la Reine; il lui écrivit une Lettre par laquelle il lui mandoit qu'elle devoit d'autant moins ſe plaindre de l'ardeur du Roi pour ſa Maîtreſſe, que Salomon le plus ſage des Rois avoit été ſujet lui-même à de pareilles foibleſſes: » Et néanmoins, » ajoutoit-il, je ne déſeſpere pas que » vous ne reçuſſiez quelque ſoulagement » à vos déplaiſirs, ſi vous vouliez » bien conſidérer quelle eſt l'humeur » du Roi; il aime à rire, qu'on ſoit gai » & libre avec lui, qu'on le loue, » flatte & careſſe, & ſur-tout qu'on l'entretienne » avec apparence de contentement, » lui faiſant quelque conte pour » rire, ainſi que vous voyez que fait » Madame de Guiſe, & qui eſt cauſe » que ſouvent il vous quitte pour aller » cauſer avec elle, diſant qu'au lieu de

1604. » venir au-devant de lui, le baiser, » l'embrasser, le louer & l'entretenir » gaiement, vous le recevez avec une » mine froide comme un Ambassa- » deur. » Non content de cette Lettre, Rosny exigea de la Reine qu'elle en écrivît une autre au Roi, dont ce Prince parut très-content. Mais bientôt ces favorables dispositions changerent : la Reine s'anima plus que jamais contre la Marquise de Verneuil, *ne pouvant*, disoit-elle, *endurer que cette P. parlât d'elle avec irrévérence, & voulût mettre ses enfans en comparaison avec les siens ;* elle refusa de faire réponse à une Lettre que le Roi lui écrivit, & leurs esprits parurent plus aliénés que jamais.

Pour comble de chagrin, le Roi reçut de nouvelles preuves de la trahison de sa Maîtresse ; ce Monarque voulant lui faire connoître qu'il étoit le maître de sa destinée, & que l'amour ne l'emportoit pas sur le soin de sa gloire & de sa sûreté, la fit arrêter avec le Seigneur d'Entragues son pere, & le Comte d'Auvergne, qui tentoient de faire valoir auprès des Espagnols la promesse que la Marquise de Verneuil avoit reçue avant de se li-

vrer au Roi. Se voyant détenue prisonniere, & dans le cas de mourir sur un échafaud, la Marquise eut recours à la clémence du Roi; tous ses scrupules s'évanouirent; on rendit la promesse en présence du Prince du Sang, du Chancelier, des Secretaires d'Etat, & de plusieurs autres personnes de marque. Cette restitution plût beaucoup à la Reine, qui craignoit de voir naître quelque jour des discussions entre ses enfans & ceux de la Marquise de Verneuil, qui en vertu de la promesse faite à leur mere, pouvoient se prétendre légitimes. Le Roi, qui ne vouloit qu'effrayer les Conjurés, & humilier sa Maîtresse, lui accorda sa grace, après beaucoup d'instances de sa part. Elle sortit de prison, ainsi que son pere; & le Roi satisfait de la façon dont elle se comporta dans la suite à son égard, lui rendit ses bonnes graces. 1604.

Pendant le cours de cette affaire, Rosny, après avoir donné au Roi les avis qu'il croyoit les plus convenables, alla se montrer dans son Gouvernement du Poitou, où il fut reçu avec d'autant plus de joie, que pour gagner les peuples, le Roi lui avoit donné le pouvoir d'accorder beaucoup de

graces, principalement au peuple, & 1604. à la simple Noblesse. Rosny, par ce voyage, avoit dessein de détacher les Huguenots du parti des Seigneurs de Bouillon & de la Trémouille, qu'on regardoit comme les Chefs de cette secte. Le Grand-Maître n'oublia rien de ce qui pouvoit faire réussir son projet, se montrant aussi doux & aussi indulgent dans cette Province, qu'on l'accusoit d'être sévere & dur à Paris. Ce qui lui gagna de telle sorte l'affection des peuples du Poitou & des Pays voisins, que les Villes mêmes indépendantes de son Gouvernement s'empressoient à qui lui rendroit plus d'honneurs, & lui témoigneroit plus de soumission. Les Habitans de laRochelle, si fiers de leurs grands privileges, & d'avoir le Roi même pour Gouverneur, le reçurent dans leur Ville avec tous ceux dont il voulut se faire accompagner, sans avoir égard au nombre, ni à la différence de Religion; ce que Rosny eût grand soin de mander au Roi, ce Prince étant inquiet du succès de son voyage. Messieurs de Rohan & de la Trémouille, à qui le Grand-Maître rendit visite, n'oublierent rien de ce

qui pouvoit l'assurer de leur fidélité envers le Roi, le suppliant de vouloir bien lui rendre compte de leurs sentimens, & de dissiper les soupçons que ce Prince avoit pû former contr'eux. Le Duc de la Trémouille n'étoit point alors en état de causer beaucoup d'inquiétude, se trouvant violemment attaqué de la maladie dont il mourut peu de tems après. Le Roi combla Rosny de caresses à son retour, & lui dit devant toute sa Cour, que ce n'étoit pas la dixiéme fois *qu'il lui avoit tiré l'esprit de beaucoup d'inquiétudes, & mis le cœur en repos.* Le Roi lui redit tout ce qu'il avoit fait à l'occasion de la Marquise de Verneuil, & la grace qu'il lui avoit accordée, ainsi qu'à son pere ; qu'à l'égard du Comte d'Auvergne, ce Prince, sans égard à sa qualité, n'avoit pas eu honte, pour recouvrer sa liberté quelques jours plutôt, de lui offrir de lui servir d'espion auprès des Espagnols, en continuant ses intelligences avec eux, ce que le Roi avoit accepté ; mais que le Comte d'Auvergne ne s'étoit pas plutôt vû en liberté, qu'il avoit renoué plus sincerement que jamais avec les Espagnols, & s'étoit réfugié en Auver-

1604.

gne, bien résolu de s'y défendre, si
1604. le Roi l'attaquoit, & de sortir du Royaume, s'il se trouvoit hors d'état de résister.

Révolte du Comte d'Auvergne.

Cette résolution donnoit de l'inquiétude au Roi : il envoya après le Comte, pour tâcher de le ramener ; mais ce rébelle étoit trop sur ses gardes, & bientôt il arriva dans le fond de sa Province, où il remua plus que jamais. Le Roi demanda à Rosny, s'il ne voudroit point se charger de la commission de surprendre ce traître par adresse, trouvant trop d'inconvéniens à employer la force contre lui. Le Grand-Maître ennemi de toutes trahisons, sur-tout à l'égard du Comte d'Auvergne, qui s'étoit toujours montré son ennemi, promit au Roi d'envoyer à la suite du Comte le Trésorier de Murat, homme entreprenant & zèlé, qui avoit de grandes habitudes dans le Pays, ce qui le mettoit plus à portée de le servir. Le Roi donna à de Murat une Commission scellée du grand Sceau, & il partit avec les instructions du Baron de Rosny.

Il ne fut pas long-tems sans agir efficacement contre le Comte d'Auver-

gne. Murat chargé d'une commiſſion de l'arrêter, oſa aller lui faire la révé- 1604.
rence en ſon Château de Vic; & ce Seigneur qui ne ſe doutoit de rien à ſon ſujet, lui fit confidence de ſes affaires, & lui témoigna combien il avoit à ſe défier de l'empreſſement que le Roi avoit de le voir hors de ſon Pays; que plutôt que de prendre ce parti, il choiſiroit de ſortir du Royaume; qu'il avoit trop de honte de ſes actions paſſées, & qu'il ne vouloit ſe préſenter au Roi, qu'après que ſes ſervices auroient effacé le ſouvenir de ſes fautes; que d'ailleurs il avoit d'autant plus ſujet de craindre, qu'on lui avoit donné depuis peu pluſieurs avis des complots formés contre ſa liberté & contre ſa vie; préſumant que ſi on le revoyoit captif, ſes ennemis triompheroient pour cette fois, & lui feroient ſubir le même ſort qu'au Maréchal de Biron. Il ajouta que l'exemple de ce Seigneur devoit le retenir en Auvergne, puiſque Biron jouiroit encore de la vie, s'il eût cru les amis qui lui conſeilloient de reſter en Bourgogne. Murat ne manqua pas de mander toutes ces choſes à Roſny, lui dépeignant le triſte état où le Comte étoit

réduit, fuyant les Villes & les Mai-
1604. sons des Gentilshommes, se retirant à Vic, mauvais Château, où il ne demeuroit que la nuit, se cachant dans les bois pendant des journées entieres, dénué de tout, portant sur son visage la frayeur, la tristesse, & paroissant *environné des maux que souffrent les enfans maudits & abandonnés de leurs peres*. Murat mandoit en même tems, que le Comte d'Auvergne se plaignoit sur-tout de ne recevoir aucune réponse à quatre Lettres qu'il avoit écrites à M. de Rosny, déclarant *qu'il porteroit toute créance à ce qui viendroit de sa part.*

Quelque indisposé que fût le Grand-Maître contre le Comte d'Auvergne, il ne vouloit pas le conduire lui-même à l'échafaud, ni se prêter à sa perte d'une façon indigne de sa qualité & de ses sentimens. La peinture que lui faisoit Murat de sa situation, le toucha; il souhaita que l'adversité pût lui inspirer un repentir sincere, & il jugea à propos de lui faire cette réponse. « Monsieur, j'ai reçu quatre Lettres » de vous en un même jour.... Vous » avez l'esprit en peine, & vous pen» sez l'en retirer par mon moyen....
» Je

» Je vous envoye la copie d'une ré- 1640.
» ponse que je fis à M. de Biron,
» sur une Lettre quasi semblable aux
» vôtres, ne vous pouvant donner
» une meilleure assistance que de vous
» donner les mêmes conseils.

Copie de la Lettre de M. de Rosny à M. le Duc de Biron.

Monsieur, je ne puis m'imaginer d'où vous viennent ces avis, que le Roi tient des propos qui ne sont pas à votre avantage; car ils ne peuvent être véritables .... desquels il sera facile de délivrer votre esprit, si vous voulez mettre en pratique les conseils que je vous ai souvent donnés; la continuation desquels nous mettant en bonne intelligence vous & moi, & cherchant tous deux les moyens de plaire au Roi, & le servir loyaument, pour élever sa grandeur au sommet du mérite de ses vertus, nous rendra tous trois contens, & assurez-lui de l'utilité de nos services, & nous de sa bienveillance, bénéficence & confiance en nos loyautés; à toutes lesquelles choses si vous contribuez tout ce que vous devez & pouvez, je ne doute nullement que le succès n'en soit bienheureux.

En envoyant la copie de cette Lettre au Comte d'Auvergne, Rosny se délivroit de l'embarras de lui rien écrire de positif; il souhaitoit,

en lui rappellant le ſouvenir de Biron
1604. ſon ancien ami, & ſon compagnon d'intrigue, lui remettre devant les yeux de la mort funeſte de ce grand Capitaine, qui ne pouvoit ſe contenter de la gloire d'avoir contribué plus que nul autre à faire un Roi, s'il ne régnoit lui-même. Le Comte d'Auvergne dénué de conſeils, & livré à l'imprudence qui ſuit d'ordinaire les projets coupables, crut qu'il devoit s'aſſurer entierement ſur la Lettre de Roſny; un autre à ſa place auroit connu, que puiſqu'on n'avoit d'autre réponſe à lui faire que les avis donnés au Duc de Biron, on le croyoit auſſi criminel que ce Seigneur, & que pour cette fois il s'attiroit la même punition. Il devoit préſumer que la clémence du Roi n'avoit plus lieu après tant de rechutes, & que le plus sûr parti pour un homme qui ſe trouvoit dans ſa ſituation, étoit de ſe réfugier chez les Eſpagnols. Il continua au contraire d'entretenir des relations avec quelques perſonnes de la Cour, ſur leſquelles il croyoit devoir ſe confier. Roſny & Villeroy, ſeuls dépoſitaires du ſecret de leur Maître, n'en laiſſerent rien tranſpirer dans le public. Ses amis

mal instruits contribuerent plus que toute autre chose à le tromper. Ils lui manderent que les bruits qui avoient couru sur son compte, commençoient à s'assoupir; c'étoit un effet de la politique du Roi & de ses Ministres: Rosny affectant sur tout à cet égard un grand silence, qu'il lui étoit d'autant plus aisé d'observer, que les Courtisans les plus intéressés à la destinée du Comte d'Auvergne, ne voulant point l'interroger sur son compte, attendoient qu'il en parlât de lui même, autant dans la crainte de se rendre eux-mêmes suspects, que parce qu'ils étoient persuadés que ce Ministre ne se feroit point un scrupule de leur déguiser là-dessus la vérité. 1604.

Il faut ajouter que parmi ces amis du Comte d'Auvergne dont je parle, il y en avoit peu de fort zélés pour lui. Sa mauvaise conduite à l'égard du Roi, ses caprices, les insultes qu'il avoit faites à un grand nombre de personnes, son excessive fierté qui n'étoit accompagnée d'aucun sentiment d'honneur, l'avoient rendu l'objet de la haine de toute la Cour, & de sa famille même; on ne s'intéressoit plus à lui que par générosité & par pitié, & la plupart se faisoient un devoir de le

traiter en ennemi ; auſſi parut-il d'a-
1604. bord ſe défier des embuches qu'on pouvoit lui tendre. Sous prétexte d'aller à la chaſſe, il s'enfonçoit durant des journées entieres dans les plus ſombres Forêts ; la nuit il changeoit de logement. Malgré ſes malheurs & ſa miſere, il étoit éperdument amoureux d'une Dame d'Auvergne nommée la Rocheguay : il n'oſoit plus la voir chez elle ; ni la recevoir chez lui : mais ils ſe donnoient des rendez-vous dans les Villages voiſins, changeant de lieu chaque fois qu'ils ſe vouloient voir ; & craignant encore d'être ſurpris, malgré toutes ces précautions, ils plaçoient ſur les hauteurs les plus prochaines pluſieurs Domeſtiques qui avoient ordre de ſonner du cors auſſitôt qu'ils appercevroient quelque choſe de ſuſpect.

Murat déſeſpéra long-temps de pouvoir ſe ſaiſir d'un homme ſi attentif à ſe garder : il craignoit lui-même d'être découvert, & en ce cas là ſa mort étoit certaine. Le Comte d'Auvergne n'auroit pas manqué de faire ſur lui un exemple capable d'effrayer tous ceux qui voudroient ſe charger d'une pareille entrepriſe. Dans cette

inquiétude, il écrivit plusieurs Lettres au Baron de Rosny, qui l'exhortoit à prendre courage, à se tenir toujours sur ses gardes; & à se souvenir qu'il y alloit du service de son Maître & de sa fortune particuliere. Murat alors chercha de nouveaux moyens pour réussir. Il s'ouvrit à quelques personnes fidelles, & sçut même débaucher des Domestiques du Comte; ce qui lui fut d'autant plus aisé, que ce Seigneur ne les payoit point depuis long-temps. D'un autre côté le Comte d'Auvergne ne se défioit aucunement de lui; & souvent même il avoit l'imprudence de se conduire par ses conseils. 1604.

Le Baron de Rosny ayant envoyé les ordres du Roi aux principaux Officiers des troupes qui se trouvoient en quartier dans la Province d'Auvergne, le Sieur d'Esvire qui commandoit en ce Pays-là la Compagnie des Chevaux-légers de Monsieur de Vendôme, publia qu'il en alloit faire la revue. Murat, d'Esvire, & quelques autres qui étoient de l'intelligence, proposerent au Comte d'Auvergne d'aller à cette revue, & d'y assister comme Colonel Général de la Cavalerie légére de France. Il résista

d'abord ; mais ceux-ci continuant de
1604. le solliciter, & le Comte se flattant d'être un des hommes de son tems le plus subtil à découvrir des complots, fut bien aise de faire connoître qu'il ne craignoit point les efforts de ses ennemis. Il monta donc sur un cheval qui surpassoit tous les autres chevaux en vîtesse, & qui soutenoit tout d'une haleine une course de dix lieues & plus. Quelques Domestiques l'accompagnerent ; mais ils avoient ordre de se tenir éloignés de sa personne, afin d'examiner les mouvemens des Chevaux-légers, de leurs Officiers & de tous les spectateurs, & d'accourir à son secours s'il en étoit besoin. Pour lui il résolut de se tenir seul au milieu de la Campagne, à égale distance de tous ceux qui pourroient entreprendre contre lui, se promettant bien de n'approcher aucunement des escadrons, de ne se reposer eu aucune maison, ni de mettre pied à terre sous quelque prétexte que ce fût. Le Comte d'Auvergne partit bien armé, & arriva à la vûe de la Compagnie de Vendôme, saluant de loin les Officiers, & suivant exactement tout ce qu'il s'étoit proposé. On le reçut avec

tant d'honneurs, & on parut s'empresser si peu à le joindre, qu'il commença à ne se plus défier. Aussi-tôt qu'on s'en apperçut, le Sieur de Nerestan marcha droit à lui; mais le Comte d'Auvergne le voyant seul & monté sur une petite haquenée, il le laissa approcher & reçut son compliment, ne faisant point d'attention à quatre laquais qui suivoient Nerestan; ces prétendus Laquais étoient des Soldats déterminés que ce Gentilhomme avoit fait déguiser exprès. Aussi-tôt qu'ils se virent à portée, deux se jetterent sur les rênes du cheval du Comte, pendant que leurs compagnons le prenant par la jambe, le renverserent par terre. Là il se débattit, & fit des efforts prodigieux pour se relever & mettre l'épée à la main; ce que l'on redoutoit sur-tout étant capable de se bien battre, & de s'ôter lui-même la vie, plutôt que de tomber au pouvoir de ses ennemis: mais tant d'hommes se jetterent à la fois sur lui, qu'on le désarma & qu'on le mit en état de ne plus faire aucune résistance. Ceux de ses gens qui l'avoient suivi, loin de venir à son secours, prirent la fuite. Il partit sur le champ avec une forte 1604.

escorte, & arriva à Paris, où le Roi le
1684. fit mettre à la Bastille, sous la garde du Baron de Rosny, qui en étoit Capitaine ou Gouverneur. Le Roi ne voulant point le condamner à la mort, le condamna à une prison perpétuelle, n'étant plus d'humeur de se laisser fléchir par ses prieres, ni de se laisser tromper par un faux repentir. Rosny en le faisant garder avec soin, n'oublia rien de ce qui pouvoit adoucir son malheur; c'étoit même l'intention du Roi, ce grand Prince ne s'étant jamais porté que malgré lui à des actions de rigueur, & se faisant un devoir de plaindre le coupable en punissant le crime.

Le Comte d'Auvergne ayant conservé la seule ressource des malheureux, qui est l'espérance, fit déclarer au Roi au bout de quelques jours le reste des intrigues qu'il avoit formées au-dedans & au-dehors de ses Etats. Plusieurs personnes considérables se trouverent comprises dans ses accusations; mais si une prompte fuite en garantit quelques-unes, l'extrême bonté du Roi sauva tous les autres; les plus criminels en furent quittes pour un repentir. Toute la France

& les Pays étrangers admirerent la clémence de ce Monarque. Le Comte d'Auvergne même, qui s'étoit attendu à une mort prochaine, parut touché jusqu'au fond du cœur, & remit entre les mains du Roi la promesse d'association faite à M. de Biron & à lui par le Duc de Bouillon. Elle étoit conçue en ces termes : 1604.

Nous Henri de la Tour, nous promettons & jurons en foi de Gentilhomme & d'homme de bien, que nous ne nous séparerons jamais de l'amitié que nous voulons porter au sieur Comte d'Auvergne & au Duc de Biron, demeurant toujours unis en ce qui sera de notre conservation, promettant en outre de ne dire jamais ce qui nous aura été déclaré par eux, comme aussi de brûler ladite promesse, au cas qu'il arrive quelque nouveauté qui empêche ce que dessus ; en foi de quoi avons écrit & signé la présente de notre main. Fait à Paris l'an 1602.

On voit ici un exemple bien sensible de la bizarrerie & de la dépravation de l'esprit humain. Trois sujets du même maître se promettent foi de Gentilshommes & d'hommes de bien de manquer de foi à leur Souverain légitime, & d'agir de

concert pour faire réussir les projets
1604. les plus contraires aux idées des gens de bien.

Aussi tout le fruit que ces trois fameux Rebelles retirerent de leur association, fut que le Duc de Biron, le plus redoutable des trois, mourut sur un échafaud; le Duc de Bouillon, obligé de fuir ses Etats & sa famille, vécut long-temps en proscrit dans une Cour étrangere; le Comte d'Auvergne, après avoir passé une partie de ses jours dans de continuelles alarmes, languit plusieurs années dans une prison affreuse. En entrant dans le Château de la Bastille, il avoit voulu affecter une grande fermeté; *il se mit à sauter & caprioler.* La Chevalerie, Lieutenant de Rosny dans ce Gouvernement, lui dit séchement *que ce n'étoit pas des figures de Ballets qu'on vouloit jouer, qu'il s'agissoit pour son fait d'autre chose.* Rosny pouvoit avoir secrettement donné à son Lieutenant l'ordre d'intimider ainsi le Comte d'Auvergne. Le Roi se voyant enfin maître de la personne de ce Rébelle, ne songea plus qu'à s'assurer du Marquis d'Entragues, pere de la Marquise de Verneuil, & enfin de la Marquise

elle-même. Ce conſeil venoit de Roſ-
ny, qui ſçavoit combien cette Maî- 1604.
treſſe étoit coupable & méritoit d'être punie. Il eſpéroit au moins, que ſi le Roi ne pouvoit ſe réſoudre à faire ſubir à la Marquiſe de Verneuil un ſupplice juſtement mérité, il l'exileroit loin de ſa préſence, & n'entretiendroit plus avec cette femme perfide un commerce qui nuiſoit plus à ſes affaires que les efforts réunis de tous les ennemis de l'Etat.

Quelques jours après, le Marquis d'Entragues fut amené priſonnier à la Conciergerie du Palais; en mêmetems on donna des Gardes à la Maîtreſſe du Roi: ce Prince reſpectoit encore en elle la paſſion qu'elle avoit ſçu lui inſpirer. D'Entragues ſupporta ſon malheur avec beaucoup de courage; & ſa femme lui ayant fait demander ce qu'il deſiroit d'elle, il lui fit répondre qu'elle fît ſeulement proviſion de bon fromage & de moutarde, & qu'elle ne s'embarraſsât de rien. Quelques-uns voulurent trouver dans cette réponſe des raiſons pour croire d'Entragues coupable de crime de léze-Majeſté. Ils prétendoient que les paroles du priſonnier renfermoient un ſens

1604. connu de sa femme seule; mais d'autres présumerent avec plus de raison, que d'Entragues avoit seulement voulu faire entendre à sa femme, que ne se trouvant point criminel, son malheur ne lui donnoit aucune inquiétude.

La Marquise de Verneuil témoigna encore plus de constance & de fermeté : se trouvant environnée de Gardes, & ménacée d'une mort cruelle & prochaine, elle ne perdit rien de son audace ordinaire; elle disoit hautement que loin d'appréhender la mort, elle la souhaitoit au contraire, comme étant la fin des maux que lui préparoit l'injustice du Roi ; qu'en la persécutant il persécutoit sa femme, puisqu'elle l'étoit légitimement avant celle qui occupoit alors le Trône. On ne trouva rien dans ses papiers qui pût la convaincre de crime d'Etat; mais on lui surprit plusieurs billets doux, qui firent connoître que si elle se regardoit comme Reine de France & femme de Henri IV, c'étoit une femme bien peu fidelle ; son commerce d'amour avec Sigogne fut prouvé. Le Roi se contenta de la disgracier. La Comtesse d'Auvergne, loin d'imiter la

fierté de la Marquise de Verneuil, tremblante pour les jours de son mari, dont elle connoissoit toute l'étendue du crime, alla se jetter aux pieds du Roi, où, fondant en pleurs, elle lui demanda la grace de son mari. Le dessein connu du Comte d'Auvergne étoit de faire déclarer la Marquise de Verneuil sa sœur, Reine de France. Ainsi le Roi ayant relevé la Comtesse avec beaucoup de bonté, lui dit en prenant la Reine par la main : *J'ai pitié de votre misere & de vos larmes ; mais si je vous octroyois ce que vous me demandez, il faudroit que ma femme que voilà fût déclarée P. mon fils bâtard, & mon Royaume en proie.* La Comtesse d'Auvergne n'espéra donc plus qu'en la tendresse de Henri pour la sœur de son mari : mais il y avoit beaucoup à craindre que cette sœur irritée de la lâcheté du Comte, qui seul l'avoit compromise dans ses accusations, ne se raccommodât avec le Roi aux dépens de sa vie. Elle avoit déja déclaré plusieurs fois qu'elle ne demandoit à ce Prince qu'une justice *pour son pere, une corde pour son frere & une justice pour elle.* Le Roi qui avoit grande envie de lui pardonner, la faisoit sollici-

1604.

ter ſans ceſſe de lui demander par-
1604. don; mais elle répondoit fiérement, que n'ayant point commis de faute, elle n'avoit pas beſoin de ſolliciter la clémence du Roi; elle déſavoua même le Chevalier du Guet qui la gardoit, celui-ci ayant par un zéle mal entendu fait dire au Roi que la Marquiſe lui demandoit grace. Cependant on interrogea le Comte d'Auvergne ſur la ſellette, où on vouloit le confronter avec la Maîtreſſe du Roi; mais elle refuſa d'y aller, ſous prétexte qu'elle avoit été ſaignée; ce qu'elle avoit fait exprès, pour ne pas voir ſon frere ſur la ſellette, où ſans doute il n'auroit pas manqué de lui reprocher qu'elle ſeule l'avoit engagé à commettre le crime dont on devoit le punir. En effet le Comte ayant tout avoué, dit enſuite qu'il étoit *le plus mal aviſé*, mais non pas le plus méchant: ce qui tomboit directement ſur ſa ſœur. Enfin elle parut devant ſes Juges, ayant encore le bras en écharpe. Elle commença par recuſer ſon frere, & ſe défendit enſuite avec autant d'eſprit que de fermeté; mais enfin cette fermeté s'évanouit, lorſqu'on lui eut appris que ſon frere & ſon pere venoient d'être

condamnés à la mort ; elle courut avec sa mere se jetter aux pieds du Roi, qui les releva toutes deux en répandant des larmes. Il leur dit qu'il leur vouloit faire paroître ce jour-là qu'il étoit bon, & qu'il assembleroit son Conseil : *Allez prier Dieu*, leur dit-il, *qu'il les veuille bien inspirer & moi aussi, qui m'en vais présentement à la Messe pour cet effet.* Les prieres des deux femmes affligées furent sans doute efficaces: le Roi consentit qu'on différât l'exécution des deux coupables, jusqu'à ce qu'ils eussent mérité un entier pardon. 1604.

Sous le régne de Henri & des Rois ses successeurs, la France étoit le centre du Commerce & des beaux Arts; les peuples étrangers venoient y chercher, avec toutes sortes de denrées nécessaires à la vie, plusieurs sortes d'étoffes, dont les François seuls avoient des Manufactures. De ce commerce, où les Sujets de Henri recevoient des sommes considérables pour le prix de leur travail & de leur industrie, naissoit une circulation rapide & abondante d'espéces : la France étoit comme le lieu où les Etrangers mettoient leur argent en dépôt. Rosny qui

administroit les Finances avec une sa-
1604. gesse qu'on n'avoit trouvée en nul autre depuis le Cardinal d'Amboise, avoit soin que les sommes une fois entrées dans le Royaume n'en sortissent plus, pour quelque cause que ce fût. Les Suisses & les Etats de Hollande étoient les seuls exceptés de cette régle. Henri voulant faire sentir, aux Espagnols surtout, combien il avoit de ressentiment de toutes les intrigues qu'ils formoient à chaque instant dans ses Etats, pendant qu'il se comportoit à leur égard en voisin généreux qui ne respiroit que l'union & la paix; Henri, dis-je, défendit à ses Sujets d'avoir aucun commerce avec les étrangers. D'abord les François s'écrierent contre un Edit en apparence si contraire à leurs intérêts; le peuple, à son ordinaire, murmura contre Rosny, que l'on accusoit d'avoir donné à son Maître un conseil si pernicieux; mais bientôt on s'apperçut que tout le mal retomboit sur les ennemis de la France. Les Gouverneurs des Provinces, ceux des Places particulieres, toutes sortes de Négocians & de Marchands, passerent en fraude les Marchandises dont le commerce venoit

d'être interrompu, les étrangers qui en avoient un pressant besoin, les acheterent un prix excessif. Les Souverains, pour se prêter à la nécessité de leurs Sujets, diminuerent les impôts exorbitans que l'on devoit lever sur les étoffes de France. Henri se plaignoit surtout de cet article : il eut la satisfaction d'avoir forcé ses voisins à faire d'eux-mêmes ce qu'ils avoient refusé à ses instances; & ses Sujets eurent l'avantage de rapporter des sommes immenses de ce commerce frauduleux.

1604.

Villeroy, qui avoit long-tems panché pour la Ligue, semblable à Jeannin qui ne fut jamais sincerement attaché au Roi, s'opposoit sourdement à toutes les dispositions de Henri, sur-tout dans les choses qu'il lui croyoit suggérées par Rosny, dont il étoit secretement jaloux. Cette derniere affaire à l'égard du commerce, lui fit faire beaucoup de mouvemens. Il parla au Roi & aux Grands qui l'approchoient, & s'adressa enfin à Rosny lui-même, qui se faisoit un jeu de voir ainsi prendre le change à un Ministre qui se vantoit d'une pénétration extraordinaire, & de la politique la plus rafinée. *Nous nous trouvons bien empêchés*, mandoit Ville-

roy au Baron de Rosny, *à ce fait de*
1604. *commerce; car nous avons toute occasion de croire que les Espagnols.... en desirant profiter, se confiant en notre impatience naturelle, & à la désobéissance que l'on rend aux commandemens du Roi.* Rosny lui répondit qu'il étoit particulierement instruit des inconvéniens qui suivroient le nouveau Réglement pour le commerce; mais il lui fit entendre que ce seroit seulement en cas que des esprits foibles ou mal intentionnés s'opposassent aux intentions du Roi, & fissent quelques efforts pour l'obliger à révoquer son dernier Edit. A l'égard de la désobéissance des Sujets du Roi, Rosny ne se mit point en peine de tirer Villeroy d'inquiétude sur cet article; il avoit ses sûretés pour l'avenir: le Roi lui-même lui avoit écrit que son intention étoit que les Gouverneurs des Villes, soit maritimes ou autres, laissassent passer les marchandises prohibées sur les terres étrangeres, jusqu'à ce que les Espagnols fatigués de leur cherté, lui eussent fait quelque satisfaction.

Ce que le Roi avoit prévû arriva. Le Roi d'Angleterre faisant l'office de Médiateur, s'entremit de l'accom-

modement entre la France & l'Espagne. Le Cardinal Bufalo se rendit à 1604.
Paris, pour traiter des intérêts de cette Couronne. L'Ambassadeur d'Angleterre se joignit à cette Eminence, & tous deux s'aboucherent principalement avec le Baron de Rosny, que le Roi avoit chargé de la conclusion de cette affaire. Celui-ci se comporta en cette occasion avec sa hauteur & sa vivacité ordinaire. Il sçavoit que les Anglois, quoique nos amis en apparence, souhaitoient, sinon une rupture entiere entre la France & l'Espagne, du moins une longue brouillerie, dont eux seuls profiteroient. Le Grand-Maître fit donc sonner bien haut les avantages de son Roi, dont les peuples pouvoient se passer de toutes les autres Nations du monde, ayant chez eux tout qui est nécessaire, non-seulement au besoin, mais encore aux plaisirs de la vie. Le Cardinal Bufalo voulut repliquer, & vanta l'or du Pérou, dont le Roi d'Espagne seul étoit en possession. Rosny lui repliqua que la Normandie & la Bretagne rapportoient plus en une année à son Maître, que le Roi d'Espagne ne tiroit de revenu en dix ans de toutes les

1604. mines de l'Amérique : ce qu'il étoit aisé de voir par la différence qu'il y avoit alors entre les François & les Espagnols ; ceux-ci ayant beaucoup perdu de leur premiere puissance, malgré leurs riches découvertes ; & les autres au contraire se montrant encore la terreur de leurs voisins, après tant d'années de guerre & de troubles domestiques. Rosny ajouta que les François étoient si bien remis de leurs pertes passées, qu'ils étoient prêts à livrer de nouveaux combats à tous ceux qui oseroient se déclarer leurs ennemis. Le Roi, ajouta-t-il, a-t-il quelque chose de mieux à faire, que d'employer à faire la guerre trente millions qu'il a dans ses coffres, quatre à cinq cens pièces de canon, & tant de braves hommes accoutumés à vaincre sous ses ordres ?

Le Cardinal Bufalo & l'Ambassadeur d'Angleterre entendant le Baron de Rosny parler de cette sorte, craignirent que son Maître ne se déterminât en effet à faire la guerre au Roi d'Espagne. Cette Couronne nomma des Députés, on convint des articles ; le Traité fut conclu, à cela près de la ratification des deux Rois. Rosny

n'ignoroit point la jalousie du Sieur de Villeroy, & combien ce Sécretaire d'Etat souffroit impatiemment que le Roi eût en lui moins de confiance que dans le Grand Maître. Villeroy avoit été sensible sur-tout au peu de cas que les Ambassadeurs d'Espagne & d'Angleterre avoient fait de lui en cette occasion où il s'agissoit d'une affaire à laquelle il s'étoit extrêmement intéressé. Rosny jugea bien que, suivant sa coutume ordinaire, le Secretaire d'Etat, ne manqueroit pas de critiquer la plus grande partie des articles du Traité. Pour éviter ce désagrement, il lui en envoya une copie, en le priant de le corriger s'il y avoit quelque chose de repréhensible, ou de le signer s'il l'approuvoit. Villeroy renvoya fiérement le Traité, disant que n'y ayant aucune part, il ne vouloit point s'en embarrasser. Le Grand-Maître pénétrant ses vûes, & ayant reçû des Lettres du Roi qui lui ordonnoit de conclure au plutôt cette importante affaire, renvoya chez Villeroy, lui mandant que s'il refusoit une seconde fois de signer le Traité, il le rendoit responsable de tous les inconvéniens qui pourroient résulter de

1604.

ce retardement. Alors Villeroy se fai-
1599. sant une vertu de la nécessité, approuva tout ce que Rosny avoit fait, & signa le Traité chez le Cardinal Bufalo. Le Roi arriva lui-même à Paris quelques jours après pour le ratifier, & la liberté du commerce fut rendue aux deux Nations. Les Espagnols même firent offrir au Roi, par le Connétable de Castille, l'Infante d'Espagne, pour le Dauphin de France. Cette proposition pour laquelle on ne témoigna pas alors beaucoup d'ardeur, fut cependant acceptée dans la suite, & contre l'attente de toute l'Europe, on vit une Princesse de la Maison d'Autriche, mariée au Successeur & au fils de Henri IV, l'ennemi le plus implacable de cette puissante Maison.

Rosny, qui avoit fait valoir avec tant de succès les trésors de son Maître, songea à les augmenter, en recherchant les Financiers, ces sangsues ordinaires du peuple. Quelque forte que fût la taxe qu'ou leur imposa, elle n'approcha point de ce que leurs rapines leur avoient rapporté.

Rosny qui voyoit souvent la santé du Roi attaquée, ne songeoit qu'à profiter du regne de ce Prince pour assu-

rer le bonheur des Peuples. Il connoiſſoit tout le prix des vertus de ce Monarque, & ſçavoit que la fortune avare de ſes bienfaits, accorde rarement à un grand Roi un Succeſſeur digne de lui. Henri penſant bien par lui-même, avoir encore une docilité extraordinaire, vertu bien rare dans un Maître, ſur-tout quand il ſe croit ſûr de ſa capacité. Il ſçavoit diſcerner mieux qu'aucun homme du monde, le médiocre d'avec le bon & le meilleur; il écoutoit tout avec patience, accordant même quelquefois des récompenſes aux avis inutiles, perſuadé que c'étoit le ſeul moyen d'en recevoir de bons dans la ſuite. Senſible, juſqu'à la tendreſſe, pour les intérêts de ſon peuple, il écoutoit avec avidité tout ce qui pouvoit contribuer à ſa tranquillité & à ſon repos. Sans rien perdre de ſa grandeur & de la majeſté de ſon rang, il ſe familiariſoit avec ſes principaux Miniſtres, & leur donnoit la liberté de propoſer tout ce qu'ils jugeoient à propos, ſe réſervant l'examen de leurs propoſitions, dont il ſçavoit toujours faire un uſage avantageux. Il écoutoit ſur-tout Roſny; ce Miniſtre attaché à la perſonne du Roi,

1684.

ne l'étoit pas moins à l'intérêt du
1604. Royaume. Henri lui fit même quelquefois des reproches de ce qu'il ne perdoit jamais de vue le bien de l'Etat, quoiqu'il importât souvent en apparence à ses intérêts particuliers de mettre en oubli ce premier motif; mais le Roi ne se plaignoit de cette sorte. que lorsqu'il y étoit excité, ou par son amour pour ses Maîtresses, ou par sa tendresse pour ses enfans naturels : quelquefois s'appercevant que Rosny faisoit attention à ses discours, & qu'il lui parloit avec moins d'ouverture qu'à l'ordinaire, il lui demandoit *s'il le croyoit assez lâche pour préferer quelque chose que ce fût au monde au soulagement de ses peuples, qu'il regardoit comme ses chers enfans.* Le mauvais usage que l'on faisoit des Finances du Roi, avoit contraint ce Prince d'accabler sesSujets de nouveaux impôts; & si l'économie de Rosny ne fut venue au secours, le Roi, malgré tant de droits perçus en son nom, se seroit trouvé chargé de dettes; mais se voyant au contraire possesseur de plusieurs millions, Rosny lui conseilla de racheter les principales rentes constituées sur le Domaine, ou autre bien appartenant

appartenant à la Couronne, de supprimer plusieurs Offices, & de diminuer les impôts, afin que Henri ou ses Successeurs ne se trouvassent pas obligés dans la suite d'avoir recours à des moyens violens pour fournir à des dépenses imprévues. Dans cette résolution, le Roi fit venir dans son Palais des Députés de toutes les Cours Souveraines, tous ses Conseillers d'État, Gens de Justice, de Finance & de Police, parmi lesquels étoit Rosny; mais le Roi, pour donner plus d'autorité à sa proposition, ne voulut pas que ce Ministre parut en être l'auteur; & suivant sa coutume ordinaire, il parla lui même, & adressa à l'Assemblée le Discours qui suit. J'ai cru devoir rapporter les propres expressions dont se servit ce grand Roi. 1604.

» Messieurs, j'estime que chacun de » vous se souvienne de l'état misérable où étoient réduites les affaires » de France, lorsqu'il a plu à Dieu » m'appeller à cette Couronne, & » que le comparant à la condition » présente, il loue & remercie en son » cœur la Bonté Divine, d'un si heureux changement...... Mais mon » affection paternelle envers mes Su- Discours du Roi.

1604. » jets, ne me permet point de m'ar-
» rêter en si beau chemin .... à cause
» de l'extrême pauvreté que je recon-
» nois au peuple de la campagne, le-
» quel est celui qui nous fait tous vi-
» vre ; car arrivant un changement de
» regne ou quelque mouvement de
» guerre en ce royaume, comment
» estimez-vous qu'il soit possible de
» subvenir à telles dépenses extraor-
» dinaires, puisque tout le revenu
» d'icelui, quelque excessives qu'en
» soient les impositions, peut à gran-
» de peine porter les charges & dé-
» penses du courant ? Lorsque les Rois
» mes Prédécesseurs sont tombés en
» pareilles adversités, ils ont eu re-
» cours aux aliénations de leurs Do-
» maines, constitutions de rentes,
» créations d'Offices, augmentations
» de tailles, &c. Mais maintenant
» toutes ces choses sont parvenues
» à tel excès, qu'il ne s'en peut tirer
» ni espérer aucune assistance. Quoi
» donc faudra-t-il laisser dissiper l'E-
» tat, ou l'assujettir aux Etrangers ?
» Je m'assure que nul de vous n'a le
» cœur si lâche que de l'endurer. Pour
» mon regard, je souffrirois plutôt
» mille morts, & espere vous laisser

» des enfans pour Rois qui n'auront 1604.
» pas moins de courage. Par quoi ne
» sçachant où prendre les moyens, te-
» nez pour certain que l'on s'adressera
» au fonds des rentes, comme le plus
» facile ; & crains qu'enfin telles affai-
» res continuant à tirer à la longue ;
» eux ou moi soyons contraints par
» la nécessité, qui est la loi de toutes
» les loix, de faire banqueroute non-
» seulement à cette nature de dettes ;
» mais encore à tous créanciers de l'E-
» tat ; chose que je veux éviter de
» toute ma puissance, & l'éviterai in-
» failliblement si vous y contribuez ;
» ce que l'ancienne fidélité des Fran-
» çois me fait espérer de vous. C'est
» pourquoi voyant que la paix & le
» repos universel que mes labeurs ont
» acquis à la France, nous promet, ou
» plutôt nous appelle à tels inconvé-
» niens, d'entrer au rachat & amortisse-
» ment des rentes, engagemens des do-
» maines, supression d'Offices, & dimi-
» nutions d'impositions, en rembour-
» sant du sort principal les proprié-
» taires qui les ont acquises loyale-
» ment & de bonne foi ; avant que
» d'ouvrir aucun expédient, je de-
» sire prendre votre conseil, & re-

1604. » cevoir vos avis communs ; & pour
» mieux vous donner moyen de les
» mieux former, je veux que sans va-
» quer à autre affaire, soit publique ou
» privée, vous vous assembliez deux
» fois le jour, afin de trouver les ex-
» pédiens plus propres & avantageux
» pour faciliter cette mienne intention,
» lesquels j'écouterai volontiers, & les
» approuverai, si l'exécution peut sui-
» vre la proposition ; sinon j'espere
» moi-même vous faire des ouvertures
» qui ne seront plus à rejetter, ne dé-
» sirant établir autre justice en cette
» affaire, que celle qui de droit se
» peut pratiquer entre deux Particu-
» liers. Mais quoi qu'il y ait, tenez
» pour arrêté en votre esprit, que je
» ne me départirai jamais d'une telle
» résolution, quelques difficultés &
» empêchemens que vous y puissiez
» apporter ; d'autant que je la tiens
» non-seulement juste & utile, mais
» tellement nécessaire, que la conser-
» vation de cet Etat y est conjointe &
» attachée. Travaillez donc de cœur
» & de courage à une si bonne affaire,
» qui est pour vous-même, & pour le
» bien de tous en général ; que cha-
» cun de vous fasse connoître com-

» bien il m'aime ..... Je reconnoitrai
» chacun selon son merite, & je veux 1604.
» être éclairci de vos délibérations
» dans huit jours. «

En même tems le Roi faisant attention que la plupart des Officiers & des Soldats de ses troupes, ou quittoient le service, ou le servoient mal, à cause du défaut de paye, envoya une partie des sommes amassées par les soins de Rosny, dans son Château de la Bastille, ordonnant qu'elles ne fussent employées qu'au payement de ses gens de guerre. Rosny, le Contrôleur Général des Finances & le Trésorier de l'Epargne, furent chargés de la garde & de la distribution de ces deniers. Les troupes assurées de leur solde reprirent courage; la Noblesse mal-aisée rentra dans le service, & les ennemis de la France reconnoissant l'ordre admirable que le Roi mettoit dans ses affaires, craignirent à leur tour que ce Prince ne fît tomber sur eux les orages qu'ils avoient préparés contre lui.

Rosny, à qui l'on étoit redevable de tant d'établissemens utiles, ne se voyoit ni moins de rivaux, ni moins d'ennemis. Villeroy ne cessoit de lui susciter Son crédit.

des traverses ; ce Ministre y étoit poussé, & par sa propre inclination, & par les discours que lui tenoient la Marquise de Verneuil & le Comte de Soissons. Le Pape se croyant près de la mort voulut assurer un grand nombre de créatures dans le prochain Conclave à son neveu le Cardinal Aldobrandin. Pour cela le Pontife fit une promotion de dix-huit Cardinaux, dont deux furent à la nomination de la France. Bellievre, Sillery, & Villeroy sur-tout, solliciterent en faveur *des Sieurs de Villars, Archevêque de Vienne, & de Marquemont.* Rosny au contraire, qui estimoit particulierement du Perron, Evêque d'Evreux, *à cause de son grand sçavoir*, conseilla au Roi de le préferer à deux ignorans, dont on ne faisoit aucun cas à Rome, & qui ne seroient d'aucune utilité au service de la France. Le Roi n'aimoit point les Prélats protégés par Villeroy. Il leur donna l'exclusion, & nomma, avec l'Evéque d'Evreux, Séraphin Olivari. Villeroy au désespoir d'avoir eu toute la France & l'Italie pour témoins de son peu de crédit, montra plus d'éloignement que jamais pour le Grand-Maître, jusqu'à ce que le Cardinal du

1604

Perron, qui entendoit le manege de Cour, aussi-bien que les matieres théologiques, lui eut écrit une Lettre de remercîment, reconnoissant qu'il lui étoit obligé de sa promotion, ainsi qu'au Baron de Rosny, & les tenant également pour ses protecteurs & ses amis. Mais cette politesse de la part du nouveau Cardinal, n'empêcha pas que Villeroy ne continuât de faire un crime à Rosny de sa faveur. Il trouvoit mauvais qu'on lui adressât toutes les dépêches, & que les Ambassadeurs envoyés dans les Cours étrangeres ne s'ouvrissent qu'à lui seul, sur les avis secrets qu'ils vouloient donner au Roi : il en reçut alors de Rome, de Turquie, & sur-tout des Agens que la France entretenoit chez les Vénitiens, les Suisses & les Grisons. 1604.

Les Espagnols avoient dessein depuis long-temps de s'emparer de la Valteline; & pour cela ils faisoient leurs efforts pour détacher les Grisons de l'alliance de la France. La Valteline est située au pied des plus hautes montagnes des Alpes, du côté des Grisons. Ce pays est très-fertile, & nourrit plus de cent mille habitans, quoiqu'il n'ait au plus qu'environ

trente lieues de longueur, sur une lieue
1604. Françoise de largeur. Les Grisons protegent ces peuples, & par amitié & par intérêt; la même puissance qui subjugueroit les premiers, deviendroit bientôt maîtresse des autres. Les Suisses entrerent aussi dans cette considération; ensorte que la France a un grand intérêt à conserver la Valteline dans son indépendance. Ainsi lorsque Rosny fut averti que les Espagnols bâtissoient le Fort de Fuentes, sur les bords du Lac de Côme, au haut d'une roche escarpée, il donna ses ordres pour que les Grisons & leurs Alliés s'opposassent à cette entreprise, qui sembloit leur présager une servitude prochaine. Pour cela il répandit parmi eux beaucoup d'argent, qui lui gagna les suffrages des plus autorisés de la Nation; ensorte que les Grisons & les Suisses réunis d'affection pour la France, s'engagerent à obtenir des Espagnols qu'ils démolissent le Fort de Fuentes, & de ne rien entreprendre contre la liberté des peuples de la Valteline.

Tant de services rendus à la France ne ralentissoient point la fureur des ennemis du Grand-Maître. Pour

cette fois ils se rassemblerent tous; la Marquise de Verneuil, Villeroy, le Comte de Soissons, & toutes leurs créatures se déchaînerent contre lui, dans les momens où ils trouverent le Roi indisposé, comme il l'étoit quelquefois, par le peu de complaisance que ce Prince trouvoit dans le Baron de Rosny, lorsqu'il s'agissoit de divertir des deniers amassés avec beaucoup de peine, pour des choses qui n'étoient d'aucune utilité. Le Roi, après avoir résisté long-temps aux calomnies dont on tâchoit de noircir Rosny, y prêta enfin l'oreille, & lui témoigna du mécontentement. Le Grand-Maître qui ne se sentoit aucunement coupable, s'expliqua aussitôt avec le Roi: mais comme ses ennemis avoient soin de l'empêcher, autant qu'il leur étoit possible, d'avoir avec ce Prince des conversations particulieres, Rosny prit le parti de lui écrire une longue Lettre, dans laquelle ce Ministre lui représenta, que depuis près de trente-trois ans qu'il étoit à son service, son zéle & ses succès, lui avoient suscité des ennemis, dont le nombre s'étoit augmenté, à mesure qu'il avoit été plus à portée de se voir

1604.

récompense. Il ajouta que sans vouloir tirer un trop grand mérite des
1604. avantages que son application & ses soins avoient procurés au Roi & à l'Etat, il pouvoit dire néanmoins que la France lui étoit redevable, sinon du repos dont elle jouissoit, du moins des douceurs qui accompagnoient ce repos. Que mes calomniateurs, continua Rosny, mettent au nombre de mes crimes, d'avoir rétabli les Finances de l'Etat, dont les revenus, quoiqu'immenses, suffisoient à peine pour satisfaire l'avidité de ceux à qui l'on en avoit confié le maniement: que l'on me reproche aussi les fortifications de tant de places, exposées avant mon ministere à la moindre insulte des ennemis, & dont les murailles ouvertes de toutes parts, & dégarnies de tout ce qui pouvoit servir à leur défense, devenoient la proie du premier occupant. Les ennemis ne regardent aujourd'hui qu'avec frayeur ces mêmes places, dont souvent ils dédaignoient de s'emparer. Combien de Siéges formés par le Roi même, ont été suivis d'un malheureux succès, avant que ce Prince m'eût confié le soin de son artillerie? Est-il des rap-

parts qui puissent résister à la quantité de pièces qui se trouvent aujourd'hui dans les différens Arsenaux du Royaume, où l'on trouve avec abondance, de la poudre, des boulets, des mousquets, des armes blanches, & de tout ce qui est nécessaire pour former ou pour soutenir des siéges, ou pour livrer des batailles ? Que ces gens-là, continua Rosny, qui veulent ruiner les pensées d'autrui, me nomment aujourd'hui un homme ou une affaire en France que j'aie favorisé au préjudice de votre service, de votre Couronne & de votre justice : je serai le premier à me condamner moi-même. Mais si toutes ces vérités se rendent protectrices de mon innocence, ne veuillez, Sire, je vous en supplie au nom de Dieu, vous laisser persuader à des calomniateurs . . . . afin qu'ils disposent Votre Majesté à me parler avec la même confiance & la même franchise qu'elle *avoit accoutumée avant ces faux rapports.* 1604.

Cet orage fut le plus violent de tous ceux que les ennemis du Grand-Maître avoient jusques-là excités contre lui. Le Roi étoit en effet mécontent ; mais la Lettre qu'il reçut lui

remettant devant les yeux les services
1604. de Rosny, que l'on s'étoit efforcé d'effacer de sa mémoire, il lui écrivit sur le champ pour l'exhorter à prendre le même conseil qu'il lui donnoit, lorsqu'il se mettoit en colere contre ceux qui blâmoient ses actions, qui est de laisser dire & parler le monde.......
» Faites toujours de mieux en mieux,
» ajoutoit ce Prince; par ce moyen
» vous montrerez la force de votre es-
» prit, ferez paroître votre innocence,
» & conserverez ma bienveillance, de
» laquelle vous pouvez être autant
» assuré que jamais. Adieu mon cousin.
Ce terme de mon cousin, au lieu du titre d'ami que le Roi accordoit ordinairement à Rosny, fit bien connoître à ce Seigneur que son Maître n'étoit point encore revenu des mauvaises impressions que ses ennemis lui avoient données sur son compte; mais cette remarque, toute fâcheuse qu'elle fût pour un homme du caractere de Rosny, ne l'empêcha pas de suivre son premier plan, qui étoit de bien servir son Maître, au risque d'être exposé à recevoir la même récompense que la plupart des bons Ministres ou Favoris des Rois, qui est un prompt oubli de

ce qu'ils ont pû faire de plus avantageux pour l'Etat. 1604.

Quoique le Grand-Maître eut pris le parti de ne plus rien témoigner au Roi de ses justes ressentimens, il ressentoit néanmoins une inquiétude mortelle de se voir en quelque façon disgracié, sans avoir donné aucun lieu à sa disgrace. Ce qui le touchoit davantage, étoit la connoissance qu'il avoit de l'extrême bonté du cœur de son Maître; si prompt à pardonner les crimes des plus coupables, & si lent à reconnoître son innocence. Il sçavoit bien quels étoient ses ennemis, & ce qu'ils pouvoient lui imputer en général, mais il ignoroit les particularités de cette derniere accusation; car on pouvoit appeller ainsi les discours qu'avoient tenu au Roi, Villeroy, Sillery, le Comte de Soissons, la Marquise de Verneuil, que j'aurois dû nommer les premiers, si je n'avois donné le premier rang à ceux qui haïssoient davantage le Grand-Maître, & qui se servoient des moyens les plus noirs pour lui nuire. Enfin ses amis l'instruisirent de ce dont il s'agissoit.

Durant le siége de Charbonnieres, ville frontiere de la Savoye, le

1604. fameux Grillon, Meſtre de Camp du Régiment des Gardes, vint ſe loger à Aiguebelle, petite ville voiſine de Charbonnieres. Il commandoit l'Infanterie du ſiége, pendant que Roſny foudroyoit la place avec ſon artillerie. Grillon, que l'habitude des périls avoit mis à l'épreuve de la crainte; appercevant le Grand-Maître qui tâchoit de reconnoître un ravelin, s'avança vers lui, & voyant que Roſny importuné des canonades des ennemis, ſe préparoit à attendre le déclin du jour pour achever de faire ſes obſervations, il l'arrêta & lui dit d'un air intrépide: » Quoi morbieu, mon » Grand-Maître, craignez-vous les » arquebuſades en la compagnie de » Grillon? Arnibieu, puiſque je ſuis » ici, elles n'oſeroient approcher; » allons, allons juſqu'à ces arbres » que je vois à deux cens pas d'ici, » car de-là vous reconnoîtrez plus » aiſément. *Allons*, répondit Roſny en » ſouriant, puiſque vous voulez que » nous faſſions à qui ſera le plus fol. » Le Grand-Maître tenant Grillon par la main, le mena bien au-delà des arbres que cet Officier lui avoit indiqués; alors les Aſſiégés les découvrant

Œconomies Royales.

depuis les pieds jusqu'à la tête, firent un feu terrible. Grillon entendant siffler à ses oreilles les balles de mousquet, se retourna vers Rosny : » A ce 1604.
» que je vois, dit-il, arnibieu, ces » coquins là ne respectent ni le bâton » de Grand-Maître, ni la Croix du » Saint-Esprit, & nous pourroient » bien estropier; partant gagnons cette » rangée d'arbres, car par-là corbieu je » vois bien que vous êtes bon Compa» gnon, & digne d'être Grand-Maître, » & je veux être toute ma vie votre » serviteur & que nous fassions amitié » inviolable ; me le promettez-vous » pas ? « Rosny, qui estimoit son extrême valeur, & sur-tout sa probité, vertu moins commune & bien plus précieuse, lui toucha dans la main, & lui promit de l'aimer toute sa vie. Depuis ce moment Grillon ne perdit aucune occasion d'obliger le Grand-Maître, & il se montra le plus zèlé de tous ceux qui jusques-là lui avoient été attachés.

Sur ces entrefaites le Duc d'Espernon, ami particulier de Grillon, se raccommoda avec le Grand-Maître ; & cette réconciliation, quoique ménagée par le Roi même, fit grand bruit

à la Cour parmi les ennemis de Rosny.
1604. Le Duc d'Espernon avoit demandé au Grand-Maître, qu'il conseillât à Grillon de ne se point défaire de sa Charge de Mestre de Camp du Régiment des Gardes, jusqu'à son retour de Guyenne, où il alloit faire un voyage; ce que le Grand-Maître lui promit sans penser aux conséquences. Le Roi parut alors mécontent du Duc d'Espernon, & il souhaita que ce Seigneur eût un Mestre de Camp des Gardes moins attaché que ne lui étoit le brave Grillon. Pour cela le Roi fit proposer à cet Officier de se démettre de sa Charge pour une autre plus considérable. Grillon ne répondit rien aux premieres propositions qu'on lui fit sur cet article; mais se voyant pressé, & s'imaginant que Rosny vouloit prendre sa Charge pour lui-même, fut le trouver. » Grand-Maî» tre, lui dit-il, n'est-ce point en votre » faveur qu'on veut me recompenser » de mon état de Mestre de Camp du » Régiment des Gardes? « Rosny lui répondit que non, & que quand on voudroit lui donner cette place pour rien, il ne la prendroit pas. » Quoi » donc, repartit Grillon, vous n'es-

» timez pas la Charge de Grillon digne » de vous? Arnibieu mon Grand-Maî- 1604.
» tre, vous êtes un glorieux; car ayant » passé par mes mains, elle est digne des » plus hauts hupés de tous les Courti- » sans. Je sçai, lui répondit le Baron, » qu'un Grillon vaut mille Rosny; mais » d'autres raisons m'empêchent d'y » penser. Oh bien, dit le Mestre de » Camp, tenez-vous pour assuré que » je ne m'en déferai jamais, que vous » ne me le conseilliez, puisque ce n'est » pas pour vous.« En effet il renvoya tous ceux qui voulurent lui en parler depuis, & s'appréta à partir pour la Provence.

Le Roi crut devoir saisir cette occasion; & l'ayant fait venir, il lui dit, que désirant que le Mestre de Camp des Gardes résidât continuellement à la Cour, il avoit cru devoir lui faire proposer, en échange de ce poste, des avantages proportionnés à son courage, & aux services qu'il lui avoit rendus. » A ce que je vois, Sire, repartit » Grillon, vous voulez que je me retire » de votre service, & que je devienne » tout Papault; car vous sçavez que je » suis né sujet du Pape. Ah! non, Gril- » lon, dit le Roi, ce n'est pas mon in- » tention, tant s'en faut que je ne me

1604. » veuille plus servir de vous ; mais je » serai bien aise que vous tiriez bonne » récompense... Ah ! c'est donc à bon » escient, Sire, reprit Grillon, que vous « voulez que je me défasse de ma Char» ge ; & moi arnibieu, pour ce que » vous le voulez, je ne le veux pas, » que pour celui à qui j'en ai parlé. « Une réponse aussi hardie auroit passée pour criminelle dans toute autre bouche que dans celle de Grillon ; mais il y avoit long-temps que cet Officier étoit en possession de dire nettement ce qu'il jugeoit à propos, ne ménageant personne, & s'embarrassant aussi peu de la dignité que du rang & du crédit de ceux qu'il attaquoit ; jusques-là, que voyant un jour le Roi jouer avec la Duchesse de Montpensier, qui s'étoit déclarée son ennemie mortelle avant la réduction de Paris, il s'approcha de ce Prince, & lui dit tout haut: *Sire, gardez vous du petit couteau de la Montpensier.* Le Roi ne fit aucune attention à l'emportement de Grillon, & le reçut en riant à son ordinaire ; mais il pensa beaucoup à cette personne en faveur de laquelle Grillon consentoit seulement à se démettre de sa Charge ; quelqu'un lui dit que c'étoit Rosny. Cela inquiéta le Roi,

1594.

qui s'informa plus exactement d'où pouvoit venir une liaison si étroite entre deux hommes de si différens caractères. Le Duc d'Espernon fut alors mis adroitement sur la scène par les ennemis du Grand Maître : on dit au Roi que ces deux Seigneurs étoient étroitement liés, & que le premier avoit chargé Rosny d'empêcher Gillon de se démettre de sa Charge pendant son voyage de Guyenne.

Henri étoit plus mécontent que jamais du Duc d'Espernon, il s'imagina que Rosny entroit pour moitié dans ses desseins, & qu'ils alloient tout bouleverser dans l'Etat. Ce Prince étoit naturellement violent & précipité dans ses pensées : il ne pouvoit rien cacher de ce qu'il avoit dans l'esprit ; & ne se trouvant point à portée de décharger son cœur avec celui qui l'avoit mis en peine, il se répandoit en plaintes avec tout le monde. Les ennemis du Grand-Maître voyant le Roi dans cette agitation, lui firent insinuer tout ce qu'ils crurent de plus capable d'achever la disgrace de Rosny ; aucun néanmoins ne se montroit à découvert ; les plus déterminés d'entr'eux craignoient les retours inopinés

1604. du Roi, qui tâchoit toujours d'en venir aux explications. Il consultoit tour à tour, tantôt Zamet, Villeroy, la Varenne, le Pere Coton, Sillery; quelquefois il leur demandoit à tous ensemble, ce qu'ils lui conseilloient de faire dans une conjecture aussi délicate; & s'irritant de leur silence: « Hé quoi, vous ne dites mot! Mais » parbieu, j'en jure, tout ceci ne vaut » rien; car puisque l'eau & le feu (il » parloit du Duc d'Espernon & de Ros» ny) se sont si facilement accordés & » liés d'amitié ensemble, il faut qu'il » y ait bien de plus hauts desseins. » Henri cherchoit ainsi quelqu'un qui voulût applaudir à ses défiances, ou qui entreprît de le guérir de ses soupçons. Villeroy feignit de vouloir prendre ce dernier parti; mais il montra en cette occasion combien il avoit profité des leçons de la Ligue, & de ceux que l'on réconnoissoit pour en être les principaux fauteurs. Il vanta Rosny, exalta ses qualités & ses services, détailla avec soin tous les avantages qu'il s'étoit procurés, tant au-dedans qu'au-dehors de l'Etat; les ressources inépuisables qui lui restoient, exagera le nombre de ses amis & de ses créatu-

res, doubla ses richesses & son crédit, 1604.
exposa la confiance que les Etrangers avoient en lui ... Et voilà justement, répondit le Roi, ce qui redouble mon inquiétude; si avec toutes ces choses Rosny m'étoit fidèle, je lui devrois de l'amitié & de la reconnoissance; mais s'il songe à me trahir, ne le dois-je pas craindre davantage, & ne mérite-t-il pas toute ma haine, pour vouloir se servir contre moi des armes qu'il doit à mes bontés pour lui?

Villeroy & les autres se taisoient alors; ils esperoient que Rosny instruit des soupçons de son Maître, s'abandonneroit à l'impétuosité de son caractère, reprocheroit les services qu'il avoit rendus, & se vengeroit d'en recevoir une si indigne récompense. Mais Rosny se tint ferme durant l'orage, & sans témoigner le moindre ressentiment contre ceux qui lui avoient suscité cette fâcheuse affaire, il continua de servir le Roi avec le même zèle. Villeroy entreprit alors de le faire parler, bien résolu de profiter de tout ce que le mécontentement pourroit lui mettre à la bouche. Il alla donc le trouver à l'Arsénal, sous prétexte de vouloir lui communiquer quelques

dépêches. Après quelques momens de
1604. conversation, il commença à s'étendre sur les difficultés, que les meilleurs Ministres trouvoient à satisfaire les Princes dont la faveur & la disgrace dépendoient également du caprice. Rosny ne fit à ce sujet aucune réponse à Villeroy, non plus qu'à tous ceux qui vinrent de sa part l'entretenir sur le même ton ; au contraire il affecta de louer le Roi, & de reconnoître en lui les plus grandes vertus. Le Roi fut instruit de cette façon d'agir, & il envoya lui-même à l'Arsenal plusieurs personnes affidées, à qui Rosny parla dans le même style, toujours avec une circonspection & une retenue extrême.

Cette conduite impatienta le Roi, & voyant entrer Rosny le lendemain dans son appartement, il témoigna un embarras que l'on n'avoit jamais remarqué en lui. Ce Prince étoit botté & se préparoit à aller à la chasse ; mais son inquiétude ne le lui permit pas ; & regardant le Grand-Maître qui se tenoit d'un air triste dans la foule des Courtisans, il se sentit touché jusqu'au fond du cœur, & appellant Beringhen, débottez-moi, lui

dit le Roi, il ne fait pas beau pour la chasse: cependant le tems étoit fort 1604. beau; mais ce Prince se trouvoit dans une agitation extraordinaire, & il ne vouloit pas différer de s'expliquer avec Rosny. Un reste de fierté le retenoit encore, & si la bonté de son cœur ne lui permettoit pas de continuer à faire une injustice, il ne pouvoit se résoudre à la réparer; où plutôt ce Monarque se plaignoit du sang froid de Rosny, qui lui laissoit tout l'embarras des premieres avances. Tout à coup prenant M. de Bellegarde par la main, & voulant faire un effort sur lui-même, pour s'épargner les premiers pas: *Allons, Monsieur le Grand*, lui dit-il, *allons nous promener; car je veux parler à vous*. Je dois ajouter que M. de Bellegarde étoit aussi brouillé avec le Roi, & que cette journée sembloit destinée aux raccommodemens. Henry fut à peine sur le bord de l'escalier de son appartement, qu'il appella Loferay, pour lui demander si Rosny le suivoit. Dans l'instant ce Prince l'apperçut, & il recommanda à Loferay de bien observer toutes ses démarches, jettant lui-même de tems en tems les yeux sur Rosny, qui se tenoit toujours

fort éloigné de Sa Majesté. Monsieur
1604. le Grand prit congé du Roi ; & alors le Baron s'avança un peu, demanda à ce Prince s'il n'avoit rien de nouveau à lui ordonner. Et où allez-vous, dit le Roi? A Paris, Sire, répondit le Grand-Maître. C'est bien fait, repliqua le Roi, je vous recommande toujours nos affaires, & que vous m'aimiez bien. En même tems il l'embrassa & le laissa aller.

Sa justification. Mais à peine Rosny étoit-il à quelque distance, que la Varenne courut après lui, pour lui dire que le Roi le demandoit. Le Grand-Maître revint sur ses pas, & rencontra le Roi qui s'étoit avancé : *Venez-çà*, lui dit ce Prince, *n'avez-vous rien à me dire?* Non, répondit Rosny. *Oh si ai bien moi à vous*, reprit le Roi. Aussitôt s'éloignant avec lui, & faisant mettre deux Suisses à l'entrée du lieu où ils se rendirent, le Roi commença par embrasser Rosny deux fois ; ensuite il lui dit : » Mon ami, je ne sçaurois plus souffrir (après vingt-trois ans d'expérience & de connoissance de » l'affection & sincérité de l'un & de » l'autre) les froideurs, retenues & » dissimulations, dont nous avons usé » depuis

» depuis un mois, car pour vous dire » la vérité, si je ne vous ai pas dit tou- » tes mes fantaisies, ainsi que j'avois » accoutumé, je crois que vous m'avez » celé aussi beaucoup des vôtres, & se» roient telles procédures aussi domma» geables à vous qu'à moi, & pour» roient aller journellement en aug» mentant, par la malice & l'artifice de » ceux qui envient autant ma grandeur, » qu'ils sçauroient faire votre faveur » auprès de moi .... & pour cette » cause, j'ai pris la résolution de vous » dire tous les beaux contes qu'on m'a » fait de vous, les artifices dont on a » usé pour vous brouiller avec moi, & » ce qui m'en est resté sur le cœur; » vous priant de faire le semblable, » sans craindre que je trouve rien de » mauvais de toutes les libertés dont » vous pourrez user .... car je veux » que nous sortions d'ici vous & moi, » le cœur net de tout soupçon, & » contens l'un de l'autre ... & par» tant comme je veux vous ouvrir » mon cœur, je vous prie de ne me » déguiser rien de ce qui est dans le » vôtre.

1604

En même tems le Roi nomma à Rosny tous ceux qui avoient tenté de don-

ner atteinte à sa faveur, & le Grand-
1604. Maître y reconnut dans ce nombre, avec Villeroy & la Marquise de Verneuil, plusieurs personnes dont il croyoit avoir le moins à se défier. » Et » afin, ajouta le Roi, que vous ne » croyiez pas que j'ai inventé tout » cela pour rechercher un prétexte à » m'aliéner de vous, je vous ferai voir » les divers avis & mémoires qui » m'en sont tombés entre les mains, » dont j'en ai trouvé les uns tantôt par » terre & sous la table, que je faisois » ramasser, les autres sous les tapis » de ma chambre, les autres sous le » chevet de mon lit. Sur le champ le Roi en tira un de sa poche ; & lui ordonna d'en faire la lecture. Rosny ne put s'empêcher d'en être ému, tant il étoit rempli de calomnies & d'impostures ; mais le Roi le rassura, en lui disant que toutes ces noirceurs ne faisoient aucune impression sur son esprit, & qu'il ne vouloit s'en souvenir que pour punir les indignes auteurs de cet infâme libelle. Le Roi ajouta que tout ce qui lui avoit fait le plus de peine, & la seule chose qui lui étoit restée sur le cœur, étoit les liaisons qu'il avoit, disoit-on, formées avec les

Princes Lorrains, qui se déclaroient hautement ses parens & ses amis, & celles qu'on l'accusoit d'avoir nouvellement contractées avec le Duc d'Espernon, Messieurs de Montbazon, de Vantadour, de Fervaques, de Grammont, &c. sans compter qu'il étoit soutenu des Princes de Montpensier & de Conty en France, & dans les Pays étrangers, du Roi d'Angleterre, qui ne pouvoit parler de lui sans porter envie aux peuples qui le possedoient; des Cantons Suisses, des Etats Généraux des Pays-Bas, de tous les Princes Protestans d'Allemagne : ce qui le rendoit plus redoutable & plus à craindre, que ni lui-même ni l'Amiral de Coligny ne l'avoit jamais été aux persécuteurs des Religionnaires. 1604.

» De tout cela, Sire, répondit le » Grand-Maître, il résulte que mes » ennemis ont voulu vous faire entendre, que par le moyen de tant de » protections, que je me suis acquis » au dedans & au dehors, je voulois » m'approprier la Couronne de France, ou la transferer de vous à autrui. Eh! vrai Dieu, Sire, quelles » chimeres seroient-ce-là? Quoi, m'estimeriez-vous bien si sot & si fol,

1604. » voire enragé, que je crusse tout cela » être possible, & que j'eusse un es- » prit, une extraction, une autorité » & une tête capable de porter un tel » Diadême, & si pésant fardeau d'af- » faires... ou que d'ailleurs il y eût » en moi tant de déloyauté, d'ingra- » titude, de mauvais naturel & de » lâcheté, que de la souhaiter en une » autre main que la vôtre, de qui j'ai » été serviteur dès votre enfance, & » de qui j'ai reçu tant d'honneurs & » de bienfaits? Eh! vrai Dieu, encore, » Sire, si j'avois la moindre fantasque- » rie de toutes ces imaginations en la » cervelle, tâcherois-je journellement » à vous élever l'esprit aux choses » pleines de gloire? aurois-je essayé de » conjoindre à ce dessein le Roi d'An- » gleterre, & tous les autres Princes » & Républiques, avec lesquelles je » puis entrer en communication?

Il ajouta que si son dessein avoit été de se fonder une haute fortune aux dépens de la gloire du Roi, il n'auroit songé qu'à le tenir plongé dans le repos, d'où quelquefois son zéle le tiroit malgré lui. » Vous ne pouvez, » Sire, continua-t-il, désavouer les » soins que je me suis donnés pour l'ac-

» croissement de vos forces; j'aurois
» pris à tâche de les diminuer, si j'a- 1604.
» vois formé des projets criminels; &
» loin de m'opposer aux dépenses su-
» perflues que Votre Majesté vouloit
» faire pour sa Maîtresse, & autre
» chose semblable, (qui suffisent
» néanmoins pour entretenir quinze
» mille hommes effectifs) je l'aurois
» engagée à devenir plus prodigue en-
» core; mais loin d'avoir formé des
» desirs si coupables, je vous jure sur
» mon Dieu, mon ame & mon salut,
» que votre gloire, votre honneur,
» votre contentement & votre repos,
» me seront à jamais aussi chers & aussi
» précieux que ma vie & mon hon-
» neur, & me permettez pour con-
» firmer cette vérité, que je me jette
» à vos pieds & embrasse vos ge-
» noux.

Il vouloit s'y jetter en effet, mais
le Roi le retint. » Gardez-vous, lui
» dit-il, de me donner cette marque
» de votre zéle, & du sentiment de
» tendresse dont vous êtes touché; je
» ne voudrois pas pour toute chose
» au monde, que ceux qui nous regar-
» dent, s'apperçussent de ce geste; ils
» ne manqueroient pas de l'attribuer

» à l'aveu d'une faute dont vous vou-
1604. » driez mériter le pardon, & ce seroit
» vous faire tort; car je vous tiens pour
» homme *de bien & du tout innocent*,
» voire pour le plus utile & loyal ser-
» viteur que j'aie jamais eu.... J'ai
» honte moi-même d'avoir seulement
» écouté de telles fadaises.

Le Roi, pour persuader tout-à-fait Rosny du retour de ses bonnes graces, l'embrassa les larmes aux yeux, & ils sortirent ensemble des allées où ils s'étoient si long-tems promenés. Le Roi trouva toute la Cour qui l'attendoit; la plupart de ceux qui la composoient étoient des ennemis de Rosny; ils attendoient avec une inquiétude extraordinaire, quelle seroit la fin d'une conversation, qui ne pouvoit rouler que sur le sujet de mécontentement que le Roi croyoit avoir reçu du Grand Maître. En sortant, ce Prince demanda quelle heure il étoit; on lui répondit qu'il étoit une heure après midi, & qu'il étoit entré dans les allées avec M. de Rosny à neuf heures du matin. Le Roi repliqua: » Je vois
» bien ce que c'est; il y en a auxquels
» il a plus ennuyé qu'à moi; & partant
» afin de les consoler, je vous veux

» bien dire à tous que j'aime Roſny
» plus jamais, & qu'entre lui & moi, 1604.
» c'eſt à la mort & à la vie.

Le Grand-Maitre charmé d'avoir recouvré les bonnes graces du Roi, ne voulut rien oublier de tout ce qui pouvoit effacer juſqu'à la moindre trace de ſes ſoupçons paſſés : il s'ouvrit à Grillon, & l'obligea à ſe défaire de ſa Charge de Meſtre de Camp du Régiment des Gardes, en faveur de M. de Créquy, Gendre de M. de Leſdiguieres. L'un & l'autre en témoignerent d'abord beaucoup de reconnoiſſance; mais à peine un parricide horrible eut-il privé la France du plus grand de ſes Rois, que non-ſeulement ils abandonnerent Roſny, mais encore ils ſe joignirent au nombre de ſes perſécuteurs : exemple trop commun de l'ingratitude des Courtiſans, dont le cœur vendu à la fortune la ſuit dans ſes caprices, & ne s'attache qu'aux lieux où elle s'arrête.

Roſny ſe rend à l'Aſſemblée de Chatelerault.

En ce tems-là il arriva des brouilleries entre les Proteſtans, qui donnerent de nouvelles inquiétudes au Roi, & qui ſervirent à faire briller le zéle & la capacité de Roſny. Le Duc de Bouillon, quoiqu'éloigné, ne per-

doit aucune occasion de former de
1604. nouvelles intrigues parmi les Religionnaires de France. Le seul Rosny arrêtoit tous ses efforts, & comme Gouverneur de Poitou, il étoit si bien instruit de tout ce qui se passoit parmi la Noblesse & le Peuple de cette Province, qu'il dérangeoit tous les projets du Duc de Bouillon, & de ceux qui favorisoient son parti ; c'est ce qui engageoit le Duc de Bouillon à assurer le Roi de sa fidélité, dans le tems qu'il s'apprêtoit à lui donner des marques de la plus noire perfidie. Il s'apprêtoit à causer de grands mouvemens dans l'Assemblée que les Protestans se préparoient à tenir dans peu à Chatelerault. Le Roi crut devoir y envoyer le Baron de Rosny, afin que sa présence dissipât l'effet des intrigues du Duc de Bouillon.

Le lendemain de leur raccommodement, il fit venir le Grand-Meître, & lui dit devant les Courtisans : » Mon » ami, vous ne sçauriez croire com» bien j'ai dormi de bon somme toute » cette nuit, pour m'être ainsi éclairci » & déchargé si bien le cœur avec » vous. » Il lui demanda en même tems si de son côté il n'étoit pas plus tran-

quille & plus satisfait. Rosny ayant répondu comme il le devoit, le Roi 1604.
ajouta, que quoiqu'il le connût pour un Huguenot obstiné, il ne vouloit point en choisir d'autre que lui pour envoyer à l'assemblée de Chatelerault, persuadé que connoissant mieux qu'un autre les véritables intérêts du Royaume, il sçauroit les menager à propos, & maintenir ses droits particuliers. Henri lui donna sur le champ ses ordres pour ce voyage; mais le Grand-Maître, qui redoutoit avec raison la malice de ses ennemis, demanda au Roi des instructions par écrit, afin d'avoir ce témoignage pour détruire les mauvaises interprétations que l'on pourroit donner à ses démarches. Il représenta même à son Maître, que c'étoit l'exposer de nouveau à perdre l'honneur de ses bonnes graces, & donner lieu aux mêmes calomnies que l'on avoit déja débité contre lui, n'étant pas possible que dans le cours de tant d'affaires qui se passeroient à l'Assemblée de Chatelerault, il ne survînt quelques circonstances sur lesquelles ses ennemis ne trouvassent à répandre leur venin. Le Roi le rassura, en lui disant que l'expérience du passé

l'instruisoit de ce qu'il devoit faire
1604. pour l'avenir, & qu'on tenteroit en vain de lui donner à son sujet de nouvelles inquiétudes. En achevant ces mots il l'embrassa & lui dit adieu.

Deux jours après il reçut ses instructions. Rosny devoit commencer par faire entendre aux Protestans, qu'ils étoient fort obligés à S. M. de la condescendance qu'elle leur avoit témoignée, par rapport à cette Assemblée de Chatelerault qu'ils tenoient alors, attendu qu'elle étoit inutile; & que cependant les Religionnaires paroissoient vouloir en tirer de grandes conséquences. Le Grand-Maître étoit aussi chargé de les exhorter à respecter l'autorité, & à se contenter des avantages qu'ils tenoient de l'Edit de pacification, lequel S. M. avoit dessein d'observer de point en point. Il devoit aussi leur déclarer, qu'ayant donné ordre jusqu'ici à tout ce qui pouvoit les assurer contre les efforts de leurs rivaux, il prétendoit par la même raison être assuré qu'ils n'entreprendroient rien contre son service, & qu'ils ne se mettroient pas sur le pied de tenir à l'avenir de pareilles Assemblées, se devant contenter de leurs

Synodes, & se conduire à tout autre égard comme les autres Sujets du Roi. 1604.
Rosny devoit encore avoir une attention singuliere sur les menées du Duc de Bouillon & de ses partisans, qui redoubleroient sans doute leurs efforts durant le cours de cette Assemblée, & empêcher de tout son pouvoir qu'on ne remît une seconde fois sur le tapis la proposition de déclarer publiquement que le Pape étoit l'Antechrist.

Le Roi enjoignoit de plus à Rosny, que si les Religionnaires lui offroient de présider en leur Assemblée, il y consentît, afin d'être plus en état de faire exécuter les ordres de Sa Majesté, lui recommandant sur toutes choses de se conduire avec du Plessis-Mornay & les principaux Religionnaires, de façon que sans leur laisser aucun moyen de rien entreprendre, il ne leur donnât aucun sujet de se plaindre. Rosny suivit de point en point les instructions qu'il avoit reçues, & dès la premiere séance de l'Assemblée de Chatelerault, il dit à ceux qui la composoient, que le Roi, toujours rempli du souvenir des services que les Protestans lui avoient

rendus dans le tems de ses adversités,
1604. ne demandoit qu'à les favoriser; mais que pour avoir lieu de les gratifier davantage, il les exhortoit à ne point écouter les conseils pernicieux de quelques uns de leurs principaux Chefs, qui ne respiroient que désordre & que trouble. Il ajouta que rien ne seroit plus capable de replonger la France dans un abîme de malheurs, que de voir exécuter par les Protestans la résolution qu'ils avoient prise de déclarer que le Pape étoit l'Antechrist: que le Roi se trouveroit dans la nécessité de venger l'injure atroce faite au Chef de l'Eglise Romaine, dont il avoit cru devoir embrasser la Doctrine. Rosny remontra alors aux Religionnaires, qu'ils n'étoient en aucune façon en état de résister au moindre effort qu'un Monarque si puissant entreprendroit contr'eux.

» Vous avez, leur dit-il, un grand » nombre de places de sûreté, je l'a» voue; mais où sont vos soldats » pour tenir la campagne, & vos » Chefs pour les conduire? La plupart » des Capitaines de votre Religion » reconnoissent l'injustice de votre » procédé contre un Roi autrefois

» votre compagnon, & aujourd'hui
» votre pere; ils vous blâment eux- 1604.
» mêmes de ne pas être assez sensibles
» aux faveurs que ce Prince vous ac-
» corde; & vous les verriez les armes
» à la main contre vous, si vous les
» preniez contre lui. De plus, ces pla-
» ces de sûreté, en la force desquelles
» vous mettez toute votre confiance,
» ne feroient que hâter votre ruine;
» chacun des Gouverneurs voudroit
» ménager ses intérêts particuliers,
» conserver sa famille & ses biens; &
» vous les verriez sacrifier leurs places
» à ces puissans motifs. Je dois ajou-
» ter que la plus forte de vos places
» sur la Loire est Saumur; la sagesse
» de du Plessis-Mornay qui y com-
» mande, les fortifications que ce
» Gouverneur ajoute tous les jours
» aux anciennes, semblent vous assu-
» rer d'une longue résistance; cepen-
» dant je puis vous répondre qu'elle
» ne tiendroit pas huit jours contre
» les efforts de dix mille hommes
» bien commandés, & secondés d'une
» nombreuse artillerie, telle que le
» Roi peut aujourd'hui se servir con-
» tre ses ennemis. De toutes ces cho-
» ses, ajouta le Grand-Maître, vous

[redacted] » devez conclure que votre bonheur
1604. » dépend de votre soûmission aux vo-
» lontés du Roi, sans prétendre pou-
» voir vous distinguer de ses autres
» Sujets, seulement parce que vous
» pensez différemment en matiere de
» Religion; c'est en cela que l'on
» doit trouver quelque différence en-
» tr'eux & vous. Prouvez à tout l'U-
» nivers, dont la plus grande partie
» condamne votre Doctrine, que bien
» loin d'aimer le trouble & le désor-
» dre, vous ne respirez que la douceur
» & la paix.

Ce discours fit une forte impression sur l'esprit des Protestans qui composoient l'Assemblée, & sur-tout la menace que Rosny leur avoit faite de se servir contr'eux de toute l'autorité que lui donnoit sa qualité de Gouverneur, en cas qu'ils voulussent rien entreprendre de contraire à l'autorité du Roi & à la sienne. Les Religionnaires le connoissoient homme à tenir sa parole, & à trouver les moyens propres à les réduire; ainsi ils jugerent à propos de se comporter avec modération, & de se soumettre entierement aux loix qui leur furent prescrites. De cette sorte toutes les

tentatives du Duc de Bouillon, de du Plessis & de quelques autres furent rendues inutiles. Le premier resta exilé hors du Royaume, & Rosny ayant tout pacifié dans la Province, revint à la Cour, où le Roi le combla des éloges que sa bonne conduite méritoit. 1604

Le Roi marche c tre le I de Bouill

Cependant le Duc de Bouillon revenu en France, voulant se venger des traverses que Rosny lui avoit suscitées parmi les Protestans, commença à remuer de nouveau, & à faire soulever ceux que les menaces du Grand-Maître avoient retenus dans le devoir. Le Roi s'étoit fait une espece de devoir de ménager le Duc de Bouillon le plus qu'il lui seroit possible, afin de ne point donner occasion aux murmures des Religionnaires, qui lui reprochoient déja la mort du Maréchal de Biron, comme une marque du peu de souvenir qu'il conservoit des services passés. Le Roi méritoit ce soupçon, pour avoir sacrifié le juste ressentiment que devoit lui inspirer le crime du Comte d'Auvergne, aux larmes d'une Maîtresse aussi coupable que le criminel même, & de n'avoir eu aucun égard aux gran-

des actions du Maréchal de Biron,
1604. le seul peut-être qui eût combattu seulement pour l'élévation & la gloire du Roi. Henri n'étoit pas à se repentir de la mort de Biron, toute juste qu'elle parût, Il ne lui manquoit que cet acte de clémence pour qu'il n'y eût rien à lui reprocher. Biron retenu dans une prison perpétuelle, ne laissoit rien à redouter; mais le Parlement indigné de tant de différentes entreprises formées contre le Roi, crut qu'il étoit nécessaire de donner un exemple frappant, d'autant plus que le Maréchal, en refusant le pardon que lui offroit son Maître, sembloit plus disposé à consommer son forfait, qu'à se repentir de l'avoir commencé.

Cependant Henri conseillé par le Grand-Maître, commençoit à moins redouter les cris du peuple Religionnaire & des gens de guerre qui les soutenoient; l'impunité donnoit lieu chaque jour à de nouveaux complots, & le Duc de Bouillon se signaloit sur tous ceux que l'ingratitude & l'ambition portoit à se soulever contre le Roi. Ce Prince prit enfin la résolution de le poursuivre, pour lui faire connoître qu'il ne devoit qu'à sa clémence l'im-

punité dont il avoit abusé. Il leva des troupes & marcha vers le Limousin, où le Duc de Bouillon possédoit de grandes terres, & avoit des places de sûreté. Pour lui faire voir combien on méprisoit la résistance qu'il pouvoit faire, le Roi ne mena avec lui que sept ou huit mille hommes, & Rosny ne voulut faire conduire que quatre à cinq piéces d'Artillerie de différentes espéces, assurant qu'elles seroient suffisantes pour ébranler en deux fois vingt-quatre heures les plus fortes murailles des places du Duc de Bouillon. Ce Seigneur voyant que le Roi, irrité de s'être vu la dupe de toutes ses protestations, étoit absolument résolu de s'emparer même de ses places de sûreté, après avoir paru vouloir se mettre en défense, prévoyant bien qu'elle seroit inutile, & ne serviroit qu'à précipiter le moment de sa perte, prit le parti de se soumettre de bonne grace & d'écrire au Roi. Il lui manda que ne pouvant lui exprimer de vive voix l'extrême déplaisir qu'il ressentoit de la perte de ses bonnes graces, & d'avoir donné lieu à ses soupçons, il vouloit lui prouver sa soumission & son obéissance, en lui

1604.

1604.

remettant toutes les places qu'il avoit en sa possession, s'estimant trop heureux, si au prix de son sang il pouvoit faire quelque chose qui pût servir à la satisfaction du Roi & au bien de l'Etat. Le Duc assuroit encore le Roi, qu'il auroit voulu être en état d'aller lui-même porter les clefs de ses places aux pieds de Sa Majesté; protestation que personne ne crut sincere, non plus que celle que le Duc fit de prier tous les jours Dieu de le conserver le reste de ses jours en l'obéissance fidelle des commandemens du Roi, lui qui avoit toujours aspiré à l'indépendance, & qui ne pouvant se contenter de se voir Souverain du second ordre, sacrifioit tout au désir de s'égaler aux plus grands Monarques. Le Duc de Bouillon ne pardonna jamais au Baron de Rosny, d'avoir donné au Roi le conseil de le poursuivre avec tant de vivacité, & de l'avoir réduit à la nécessité de céder, même avant de se voir attaqué.

Querelle faite à Rosny par le Comte de Soissons.

Le Comte de Soissons, lié à tout ce que la France contenoit de rebelles, à cause de ses liaisons étroites avec la Marquise de Verneuil, sentit redoubler sa haine contre le Baron de

[redacted]

Rosny, dont l'extrême vigilance venoit à bout de dissiper tous les com- 1604
plots, & de prévenir les troubles que le Comte de Soissons souhaitoit avec ardeur, espérant d'en tirer quelque avantage : il cherchoit toutes les occasions de le chagriner, ce qui mécontentoit fort le Roi. Le Prince avoit eu même à ce sujet une querelle très-vive, & il ne songeoit qu'à en faire retomber le contre-coup sur un Favori qu'il détestoit : l'occasion s'en présenta durant le voyage même du Limousin, lorsque le Roi marchoit contre le Duc de Bouillon. L'armée étoit sur les frontieres du Poitou, dont le Grand-Maître étoit Gouverneur : les Fourriers du Roi allerent marquer les logis pour ce Prince, & ceux du Comte de Soissons les accompagnerent, avec ordre de leur Maître de s'informer du logis de Rosny, de le demander en son nom, & si on le leur refusoit, de l'en avertir, afin qu'en allant le marquer lui-même, on ne pût le lui refuser. Les Fourriers exécuterent l'ordre dont ils étoient chargés, & s'approcherent du logement de Rosny; mais plusieurs Gentilshommes du Poitou dont il étoit Gouverneur, &

1604. qui étoient venus lui faire leur cour, se crurent obligés d'empêcher l'insulte qu'on lui vouloit faire; ils repousserent donc les Fourriers du Comte, & les obligerent de s'éloigner au plus vîte.

Ils se hâterent de venir rendre compte à leur Maître de ce qui s'étoit passé. Ce Prince s'emporta violemment à son ordinaire, & alla sur le champ se plaindre au Roi de l'audace du Grand-Maître, qui avoit fait battre ses Fourriers. Henri se douta que cette nouvelle accusation partoit du même esprit de jalousie & de haine, qui avoit déja suscité tant d'affaires à son Ministre: il tâcha donc de calmer M. le Comte, pour sçavoir la vérité du fait; mais ce Prince s'obstinant à dire que Rosny *l'avoit offensé en son honneur*, & qu'il en demandoit raison, le Roi fut obligé d'envoyer chercher le Grand-Maître. Celui-ci fut d'autant plus surpris des questions qu'on lui fit à ce sujet, qu'il ignoroit encore l'entreprise des Fourriers de M. le Comte, & de quelle maniere les Gentilshommes de son Gouvernement les avoient reçus. Enfin on dit au Roi, que les gens de M. le Comte s'étant approchés du

[redacted]

logis du Grand-Maître, ils y avoient trouvé une cinquantaine de Gentils- 1604.
hommes, qui leur parlant tout à la fois, avoient dit *que personne autre que le Roi* n'avoit pouvoir de déloger le Gouverneur de la Province; que ces Fourriers intimidés s'étoient enfuis, de crainte de mauvais traitement, mais qu'ils n'en avoient point reçu. Malgré ce témoignage de tous ceux qui avoient vu l'action, le Comte de Soissons s'emporta de nouveau, & représenta au Roi qu'il étoit bien à plaindre d'avoir été choisi pour être un exemple du peu de cas que les Ministres avoient fait des Princes du Sang sous son régne; que jamais il n'avoit pu tirer une satisfaction entiere des marques de mépris que le Grand-Maître lui avoit données en tant d'occasions; & qu'ainsi loin que son rang & sa naissance lui donnassent quelque privilége, ces avantages ne lui servoient qu'à mieux marquer les affronts qu'il recevoit d'un favori insolent.

Henri connoissoit le Comte de Soissons d'humeur à tout entreprendre pour se venger; un Prince du Sang est toujours redoutable; & si ce grand

1604. comme la plûpart étoient jeunes & d'une humeur vive & gaie, ils folâtroient ensemble & tenoient eux seuls toute la rue. Sur ces entrefaites M. le Comte passa : il lui falloit nécessairement traverser la rue occupée par les Gentilshommes Poitevins. Ce Prince, qui étoit indigent & prodigue, faisoit une très-petite figure : il n'avoit alors avec lui qu'une suite de quatre à cinq personnes, qui n'étoient guéres capables d'inspirer du respect à des gens qui ne s'attachoient qu'à l'extérieur. Le Postillon du Prince étant entré dans la rue, crioit de toutes ses forces: *Messieurs, faites place à M. le Comte.* Les Gentilshommes feignant de ne le point entendre, continuerent de folâtrer entr'eux, sans se déranger de leur place, ni saluer M. le Comte ; même feignant de s'entretenir entr'eux de l'affaire de la Ville, ils disoient assez haut pour que le Prince l'entendît, qu'il étoit inoui qu'on eût délogé un Gouverneur de Province étant chez lui, & lorsqu'il représentoit la personne du Roi ; ils blâmoient aussi l'impolitesse du Comte, qui avoit accepté l'offre de Rosny, quoiqu'il fût convenu de l'en remercier, & même de lui rendre

dre son amitié en faveur de cette démarche. 1604.

Le Comte de Soissons entendant de pareils discours, & voyant qu'aucun de ces Gentilhommes ne se mettoit en devoir de lui faire un passage, rebroussa chemin, & alla faire de nouvelles plaintes au Roi; il lui dit que cette Noblesse incivile l'avoit fait attendre pendant un quart d'heure, sans qu'aucun d'eux daignât le saluer. Le Roi lui demanda s'il les connoissoit. Le Comte ayant répondu que non: comment voulez-vous, dit le Roi, que je punisse des gens dont vous-même ignorez le nom? Le Roi ajouta que tous ces Gentilshommes devoient se tenir offensés de la façon dont il en avoit agi avec leur Gouverneur, qui devoit garder son logement pour quatre raisons que ce Prince exposa lui-même sur le champ. La premiere, dit-il, c'est que *marchant en corps d'armée, le Grand-Maître de l'Artillerie* tire le premier quartier après le Roi; & le logis où Rosny étoit logé étant dans le quartier qui lui étoit échu, les propres Maréchaux des Logis du Roi ne pouvoient disposer d'un seul logis qui se trouvât dans ce quar-

tier, sans le consentement du Grand-
1604. Maître. La seconde raison étoit, que sur la porte du logis de Rosny, il étoit écrit: *En la main du Roi.* La troisiéme, qu'un Gouverneur de Province représentoit sa propre personne dans son Gouvernement. Et la quatriéme, ajouta le Roi en riant, c'est que Rosny a quatre ou cinq cens Gentilshommes pour soutenir son droit. Cette affaire n'eut point d'autre suite, & le Comte de Soissons fut obligé de dissimuler son ressentiment. A peine le Grand-Maître se vit-il quitte de ce démêlé, qu'il en eut un autre avec le Duc d'Espernon. Ce Seigneur étoit Gouverneur de la Rochelle; mais les Habitans de cette Ville, qui n'avoient aucune confiance en lui, à cause de la différence de Religion, & des entreprises qu'il avoit faites contre eux sous le régne de Henri III, chargerent leurs Députés de s'adresser à Rosny pour être présentés au Roi. La soumission des Rochellois, qui se regardoient en quelque sorte comme indépendans, & sembloient vouloir former une République à part, ne pouvoit que flater Henri; il ordonna donc à Rosny de les lui amener au plutôt,

afin qu'ils l'assurassent en présence de toute sa Cour de leur fidélité & de 1604.
leur attachement à son service, prétendant que ces protections feroient taire ceux de ses Courtisans qui murmuroient contre les priviléges & les places de sûreté accordés aux Huguenots, prétendant qu'ils donnoient la loi aux Catholiques, & qu'ils n'attendoient que le moment de secouer le joug de l'autorité royale.

Les Députés de la Rochelle parlerent un langage bien différent : ils 1605.
regardoient en quelque sorte l'elévation de Henri comme l'ouvrage de ceux de leur secte. Ce Prince étoit venu souvent se réfugier dans leur Ville contre les disgraces de la fortune, & il avoit vécu avec eux comme leur compagnon & leur égal. Ils conservoient un tendre souvenir des bontés qu'il leur avoit témoignées. Si tôt que ces Députés se virent en sa présence, ils le supplierent de leur faire l'honneur de venir dans leur Ville, l'assurant qu'il y seroit reçu avec tel nombre de troupes qu'il jugeroit à propos, & que les Habitans l'y verroient avec autant de confiance & de respect, que lorsqu'étant encore dans

le sein de la Religion qu'ils professoient, il leur avoit confié la garde de sa personne. Et si les portes (ajouterent-ils en lui présentant les clefs de leur Ville) ne sont point assez grandes, nous offrons d'abattre trois cens brasses de ces mêmes murailles, que la libéralité de Votre Majesté nous laisse le moyen d'élever. Le Roi touché de leur reconnoissance & de l'attachement qu'ils lui témoignoient les embrassa les larmes aux yeux; & leur rappellant sa situation passée, il leur fit connoître que les services qu'ils lui avoient rendus étoient profondément gravés dans sa mémoire, & leur promit *qu'il seroit à jamais le protecteur & le conservateur de leur liberté & de leurs priviléges*. Ce Prince ne prévoyoit pas que son fils réduiroit un jour en cendres ces mêmes murailles qu'il faisoit élever, & qu'il promettoit de défendre.

1605.

Le Duc d'Espernon parut très-irrité de n'avoir point représenté dans une Scéne qui avoit été si agréable au Roi & à toute la Cour : il s'en prit à Rosny, & le traita avec beaucoup de hauteur. Celui ci répondit sur le même ton ; & d'Ornano ayant eu quel-

ques jours après une querelle avec le Duc d'Espernon, le Baron de Rosny alla offrir ses services au premier contre celui-ci; ce qui paroît d'autant plus extraordinaire, que le Grand-Maître avoit plusieurs fois représenté au Roi avec beaucoup de chaleur les inconvéniens qui s'ensuivoient de son indulgence pour les combats particuliers, & qu'il s'agissoit alors d'un duel. La prudence des amis communs des deux adversaires arrêta les suites de ce différend. Le Comte de Soissons & le Duc d'Espernon se déchaînerent de nouveau contre le Grand-Maître; mais le Roi, pour faire voir qu'il méprisoit leurs plaintes, s'en retournant en poste à Paris, le laissa chargé de toutes les affaires qui l'avoient amené dans le Limousin, & du soin de licencier les troupes devenues inutiles par la prompte soumission du Maréchal de Bouillon.

1605.

Projet d'Henri contre l'Espagne.

Tout étant calme au-dedans du Royaume, le Roi songea à suivre son premier dessein, qui étoit de faire la guerre à l'Espagne, & de se venger avec éclat de tant d'outrages qu'il en avoit reçus; car Philippe l'avoit toujours traité en ennemi, & lui avoit

donné des marques d'une haine per-
1605. sonnelle. Dans le tems que toutes les Provinces de France étoient soulevées les unes contre les autres, il se promettoit, sinon de réduire ce Royaume sous ses loix, du moins de le diviser de telle sorte, que les différens membres de cet Etat se verroient obligés de se mettre sous sa protection, pour se soutenir contre leurs ennemis. Il vouloit par ce moyen se fonder un droit de Souveraineté, & réduire la France à peu près sur le même pied que le Corps Germanique, & s'en faire déclarer le Chef & le Protecteur. Pendant qu'il rouloit dans sa tête des projets si contraires aux intérêts de Henri, il entretenoit indirectement une correspondance secrette avec ce Prince, & lui offroit d'abandonner les Ligueurs, s'il vouloit partager la France avec lui; c'est-à-dire, lui céder avec ses prétentions sur la Navarre les Provinces du Royaume qui étoient le plus à sa bienséance. Mais dans quelque disgrace que la fortune plongeât ce Prince durant les troubles de la Ligue, jamais il ne voulut consentir au démembrement de ses Etats; il préféra la peine de les conquerir entie-

rement, à la honte d'en céder une partie pour posséder tranquillement l'autre. Les peines & les traverses qu'il avoit eues à essuyer, l'avoient extrêmement irrité contre le Roi d'Espagne; & si les Souverains de cette Monarchie avoient toujours regardé la France comme une voisine à craindre, & dont la chûte pouvoit seulement assurer leur repos, Henri regarda l'Espagne du même œil : en se vengeant des maux qu'il en avoit reçus, il voulut tenter de la réduire au point de ne pouvoir lui nuire à l'avenir, ni à ses Successeurs. 1605.

Henri se trouvoit en état d'exécuter ce projet. Rosny avoit amassé des sommes immenses qui étoient renfermées en différens endroits, & sur-tout dans la Bastille dont il étoit Gouverneur. Il avoit des troupes nombreuses & d'excellens Officiers, avec de grands magazins sur la frontiere. Sur ces entrefaites l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg demanderent du secours au Roi, pour se mettre en possession des Duchés de Cléves & de Juliers, dont le Souverain venoit de mourir, & sur lesquels ils avoient de grandes prétentions. L'Em-

1605\. pereur leur déniant la justice qu'ils lui demandoient, ces deux Princes eurent recours au Roi de France, qui fut bien aise d'avoir cette occasion d'attaquer la Maison d'Autriche contre laquelle il étoit violemment irrité, à cause du refus que les deux Archiducs faisoient de lui rendre la Princesse de Condé, dont il étoit éperdument amoureux.

Passion du Roi pour la Princesse de Condé.

Cette Princesse étoit Henriette-Charlotte de Montmorency, fille du Connétable de ce nom. Si-tôt qu'elle parut à la Cour, le Roi conçut pour elle une passion qui fit la honte de ses dernieres années. Le Connétable son pere, d'une Maison trop illustre pour consentir que de nouveaux honneurs entrassent dans sa famille par cette voie, dont tant d'autres néanmoins ont tiré avantage, prit la résolution de la marier avec Bassompierre, Gentilhomme Lorrain, dont la Maison originaire d'Allemagne, étoit généralement reconnue pour une des plus considérables dans la haute Noblesse de l'Empire. On proposa ce mariage au Roi; mais Bassompierre étant un jeune homme parfaitement bien fait, plein d'esprit, & qui possé-

doit au suprême degré toutes les qualités nécessaires pour être chéri du beau sexe, Henri comprit bien qu'il auroit affaire à un rival trop redoutable, & que d'ailleurs ce jeune Seigneur se voyant le maître du cœur de sa femme, seroit homme à le bien garder, peu d'hommes étant aussi délicats sur tout ce qui touchoit l'honneur. Le Roi sçavoit aussi par expérience combien ce Courtisan étoit un rival dangereux ; l'éclat du Trône, & toutes les faveurs qui en dépendent, pouvoient à peine balancer auprès de la Dame d'Entragues le mérite de Bassompierre. Le Roi déclara donc qu'il avoit fait un autre choix pour Mademoiselle de Montmorency, & qu'il lui destinoit le Prince de Condé, premier Prince du Sang. Henri s'imaginoit que Condé, toujours occupé des moyens de tirer sa maison de l'extrême pauvreté où elle étoit réduite, passant des journées entieres à apprendre des Langues & à lire des Livres de Théologie, seroit un mari peu incommode à un amant. Il s'ouvrit même là-dessus à Bassompierre, en lui avouant la crainte qu'il avoit eue de son mérite & de ses prétentions.

1605.

O v

1605. Le Prince de Condé eut donc la préférence, & épousa Charlotte de Montmorency. Le mariage fut à peine conclu, que le Roi redoubla ses efforts pour plaire à la nouvelle Princesse. Enfin sa passion éclata à un point, que toute la Cour fut surprise du peu de considération de ce Monarque pour son parent, pour le premier Prince de son Sang. Condé de son côté ne garda pas plus de ménagement; il montra autant de vivacité qu'on lui avoit soupçonné de froideur. Il se plaignit d'abord, s'emporta ensuite, & alla même jusqu'aux menaces; mais voyant que le Roi dominé par son amour méprisoit tous ses efforts, & qu'il se vengeoit en lui retranchant ses pensions, les amis du Prince sensibles à l'affront qu'il essuyoit, lui conseillerent de tout risquer, pour sauver sa réputation & son honneur. Il suivit leur avis, & obligé d'enlever sa propre femme, il l'emmena dans les Pays-Bas; & se retira chez les Archiducs.

Henri, que tant d'obstacles avoient rendu plus amoureux que jamais, ne se posséda plus, lorsqu'il apprit l'évasion du Prince & de la Princesse de

Condé ; & son emportement à ce sujet donna à toute l'Europe l'affreux spectacle d'un Roi aveuglé, qui prétendoit que tout étoit légitime pour servir sa passion criminelle. Il parla du Prince du Condé comme d'un ravisseur qui méritoit la plus sévere punition. Il assembla les Ministres & tout son Conseil, & les consulta du même air que s'il avoit été question de déliberer du salut de l'Etat. Le Chancelier de Sillery, en qui bien des gens n'ont connu d'autre mérite qu'une froide & insipide gravité, dit que le Roi devoit se hâter de publier de bonnes & fortes Déclarations contre le Prince & contre ceux qui voudroient se joindre à lui. Villeroy voulut qu'on écrivît à tous les Ambassadeurs des Cours étrangeres, afin d'engager les Souverains à refuser l'asile au Prince fugitif. Mais tous ces moyens, d'où s'ensuivoient des négociations & des longueurs, ne se prêtoient point assez à la vivacité d'un amant. Il se tourna vers le Duc de Sully, & lui demanda ce qu'il pensoit.

1605.

Le Duc de Sully avoit rougi plus d'une fois de cette derniere foiblesse de son Maître. Il déploroit son aveu-

glement, & gémissoit de voir un si
1605. grand Roi exposé à devenir la fable &
la risée de toute l'Europe. Il regardoit
la fuite du Prince de Condé comme
nécessaire à l'honneur de ce Prince ;
mais en même tems elle pouvoit devenir dangereuse à l'Etat, par les liaisons que Condé étoit en état de contracter avec les Etrangers, aux dépens de Henri, & sur-tout de ses enfans. Les Espagnols avoient déja inspiré au Prince, que le mariage de Marie de Médicis avec le Roi, ayant été formé contre toutes les régles, la Couronne lui appartenoit après sa mort. Il sçavoit aussi que le Prince de Condé avoit déja été tenté de se revolter ; c'est ce qui lui fit répondre au Roi : *Je prévoyois cet accident. Si Votre Majesté avoit suivi l'avis que je lui ai donné, de faire mettre M. le Prince à la Bastille, je l'y aurois bien gardé. Cela est vrai,* repliqua le Roi ; *mais que faut-il faire à présent ? Rien*, repartit Sully : *un Sujet fugitif, tout le monde l'abandonne, quand le Souverain paroît ne se mettre pas en peine de le perdre. Si vous témoignez le moindre empressement pour ravoir M. le Prince, vos ennemis prendront plaisir à vous chagriner, en le recevant*

bien, & en lui donnant du secours. Cet avis qui ne regardoit que le Prince, & non la Princesse de Condé, ne satisfit point Henri. Il suivit celui de Jeannin, & envoya aux Archiducs, pour redemander les fugitifs. Ceux-ci répondirent de concert avec la Cour de Madrid, que l'honneur & les droits inviolables de l'hospitalité ne permettoient pas aux Archiducs de remettre le Prince malgré lui entre ses mains; mais que l'on prendroit garde qu'il n'entreprît rien de contraire au respect & à l'obéissance qu'il devoit à son Souverain. Cette réponse ne fit qu'animer Henri IV, & ce Prince n'eut point de honte de se prêter au dessein que formerent des François qui résidoient à Bruxelles, d'enlever la Princesse. Ils furent assez téméraires pour entreprendre d'exécuter un si hardi projet; mais le peuple indigné de leur violence courut aux armes, chargea les ravisseurs & les mit en fuite. Le Roi voyant tous ses projets échoués, se résolut tout-à-fait à la guerre. 1605.

Déja il avoit mis sur pied une armée de cinquante mille hommes, parmi lesquels devoient se trouver quatre

mille Gentilshommes, qui se faisoient
1605. une gloire d'accompagner le Roi dans
cette guerre. Le Duc de Sully avoit amassé quarante millions; il promettoit d'en fournir soixante, & dix mille autres en affaires extraordinaires, & sans avoir recours à de nouveaux impôts, ce Ministre avoit eu soin aussi de préparer la plus belle Artillerie qu'on eût vue jusqu'alors en France : ensorte qu'il étoit aisé de s'appercevoir que le seul dessein de secourir les deux Princes Allemands n'étoit pas ce qui occupoit Henri, & qu'après s'être fait de puissans amis dans le Corps Germanique, il projettoit de tomber tout-à-coup sur la Maison d'Autriche.

Au bruit de ces grands préparatifs, l'Empereur & le Roi d'Espagne se donnerent quelques mouvemens; mais ils parurent bien moins inquiets qu'ils ne sembloient devoir l'être en une pareille occasion : ce qui fit dire que ces Princes étoient informés du détestable complot de Ravaillac, & qu'ils comptoient que sa main parricide les delivreroit du danger dont ils étoient menacés. On prétend même que c'étoit un bruit commun par toute

l'Europe, & particulierement en Espagne & en France, que le Roi 1605.
devoit être assassiné cette année, & qu'on l'avoit mandé de Naples en Allemagne. (a) Henri fut averti lui-même de plusieurs endroits, des noirs complots que l'on avoit formés contre lui; ses plus fidéles serviteurs le conjurerent de penser à sa sûreté; ensorte que ce bon Prince qui avoit tout tenté pour rendre ses Sujets heureux, & dont la vie avoit été agitée de tant de périls & de traverses, loin de jouir de quelque repos, croyoit voir à chaque instant une main barbare lui plonger un poignard dans le sein. Malgré son extrême courage, il succomboit quelquefois sous l'idée affreuse de devenir bientôt la victime d'un infâme assassin; on le voyoit triste & rêveur, plongé dans une mélancolie noire, d'où il ne sortoit que pour se plaindre de n'avoir pû par ses bienfaits redoublés adoucir la fureur de ses implacables ennemis.

La Reine elle-même, occasion innocente de sa mort, sembloit en avoir de secrets pressentimens. La nuit qui précéda cette journée funeste, cette Le Gendre

(a) Journal de Bassompierre.

1605. Princesse s'éveilla en sursaut, & fondant en larmes. S'appercevant de son agitation & de ses pleurs, le Roi lui en demanda le sujet. *Je rêvois*, lui répondit-elle, *qu'on vous tuoit à coups de couteaux*. Ce discours lui causa un grand trouble, & s'étant levé de bonne heure, quelques faiseurs d'horoscopes lui prédirent qu'il couroit ce jour-là un très-grand danger. Rosny & plusieurs autres Courtisans effrayés de tant de présages sinistres, le conjurerent de ne point sortir de la journée, & il le promit; mais poussé par son malheur, il oublia & la promesse & le danger. Ce Prince voulut voir lui-même les préparatifs qui se faisoient pour le Couronnement & l'Entrée de la Reine, qui l'avoit pressé avec importunité d'achever cette cérémonie avant son départ pour l'Allemagne; ce que le Roi lui avoit accordé, quelque envie qu'il eût de se rendre à son armée où il se croyoit plus en sûreté qu'à Paris.

La Reine trop favorable au Duc de Sully.

Au milieu du trouble que le Roi ressentoit, il avoit encore le chagrin de recevoir à chaque instant des avis contre le Duc de Sully; ce qui l'inquiétoit d'autant plus, que ce Minis-

tre lui devenoit plus nécessaire que jamais : ses Finances n'avoient jamais 1605.
été si bien administrées, & les défauts apparens de Sully n'étoient que dans son humeur austere & farouche. Le Monarque croyoit s'appercevoir que le Surintendant, plus indigné que jamais de le voir entierement soumis aux caprices de ses Maîtresses, étoit entierement dans les intérêts de la Reine. En effet cette Princesse le consultoit souvent alors sur la conduite qu'elle devoit tenir avec un Roi qui remplissoit sa Cour de Maîtresses & de Bâtards. Conciny, connu depuis sous le nom de Marquis d'Ancre, avoit conseillé à la Reine d'exciter la jalousie du Roi, en feignant que quelque grand Seigneur avoit osé lui faire des propositions d'amour. Elle demanda l'avis de Sully là-dessus : je n'ai rien à dire, répondit-il brusquement devant Conciny; mais si-tôt que cet Italien se fut retiré : » Madame, dit-il à la Reine, je suis trop » votre Serviteur, pour ne pas vous » avertir que cette route que l'on vous » propose est la plus mauvaise de celles que vous pouvez prendre : une » pareille matiere est bien délicate;

» on ne donne point ſans danger des
1605. » rivaux à un grand Roi. Que devien-
» dront ceux que vous accuſerez d'une
» témérité ſemblable ? Songez, Ma-
» dame, qu'on ne parle point d'amour
» aux perſonnes de votre rang, ſi elles
» ne ſont elles-mêmes les premieres
» démarches. Ainſi le Roi pourra
» penſer que la confidence que vous
» lui ferez, aura pour motif, ou l'in-
» conſtance de vos amans, ou la vôtre;
» que vous lui découvrirez une intri-
» gue pour en cacher une autre ; &
» que dégoûtée d'une ancienne paſſion,
» vous en ſacrifiez l'objet aux repro-
» ches d'un nouvel amour. « La Reine ayant fait attention aux remontrances du Duc de Sully, ne dit rien au Roi, & elle demanda même quelques jours après la Ville de Saint Maixant pour ce Seigneur.

Soupçon du Roi à ce ſujet.

Henri fut d'abord étonné de l'ardeur avec laquelle Marie de Médicis s'empreſſoit pour le Duc de Sully ; il craignit que le Surintendant ſe voyant à peu près ſur le déclin de ſon âge, & ne doutant point que ſes fatigues paſſées & ſes excès préſens n'abrégeaſſent bientôt le nombre de ſes jours, il ne ſe tournât entierement du côté d'u-

ne Princeſſe, à qui le Gouvernement
de l'Etat étoit réſervé après ſa mort, 1605.
juſqu'à la majorité de ſon fils. Ce Prince commença par refuſer à ſa Reine la Ville de Saint Maixant. » Le Duc de » Sully, dit-il à cette Princeſſe, jouit » d'aſſez d'honneurs, d'emplois & de » dignités. Saint Maixant à la vérité » eſt la plus mauvaiſe place du Royau» me; mais elle deviendroit redouta» ble entre les mains d'un Huguenot, » & ſur-tout d'un Surintendant des » Finances, à qui il ne faut jamais » confier de places tandis qu'il eſt » dans l'adminiſtration; lui donner » un endroit où il puiſſe mettre ſon » argent en ſûreté, c'eſt le convier à » en prendre. « Ces dernieres paroles firent connoître à la Reine que Henri étoit mécontent du Duc de Sully, & qu'il le ſoupçonnoit de quelque intrigue avec elle.

Cette Princeſſe le comprit mieux encore, lorſque le Roi lui dit que ſon deſſein étoit qu'elle aſſiſtât à tous les Conſeils, pour connoître la malice de ceux en qui elle ſe confioit davantage. Il lui reparla pluſieurs fois du Duc de Sully, en termes qui témoignoient un grand éloignement pour

ce Ministre ; & voulant lui faire com-
1605. prendre que son ambition seule l'engageoit à se joindre à elle, ce Prince l'appella à plusieurs reprises *Madame la Régente.* * La Reine lui demanda d'un air touché, pour quelle raison il lui donnoit un titre dont elle souhaitoit ne se voir jamais revêtue, puisqu'elle ne pouvoit l'acquerir que par sa mort? » Vous avez raison, lui » dit-il, de souhaiter que nos ans » soient égaux, car la fin de ma vie » sera le commencement de vos pei» nes; vous avez pleuré de ce que je » châtiois quelquefois votre fils avec » trop de sévérité, mais quelque jour » vous pleurerez beaucoup plus du » mal qu'il aura, ou que vous recevrez » vous-même ; mes Maîtresses sou» vent vous ont déplû, mais difficile» ment éviterez-vous d'être maltrai» tée par celles qui posséderont son » esprit. D'une chose puis-je vous as» surer, qu'étant de l'humeur dont je » vous connois, & prévoyant celle » dont il sera, vous entiere, pour ne » pas dire têtue, Madame, & lui opi» niâtre, vous aurez assurément mille » mailles à départir ensemble. « La

(a) Hist. de la mere & du fils.

Reine parut fort sensible à ce discours du Roi; mais le Duc de Sully étoit plus mal que jamais dans l'esprit de ce Prince, qui pardonnoit tout, excepté de ne pas l'aimer. 1605.

S'imaginant que le Surintendant n'avoit plus aucune affection pour lui, il résolut de le dépouiller de cette Charge, déclarant ouvertement à la Reine qu'il ne pouvoit plus souffrir sa fierté ni ses mauvaises humeurs. Il avoit déja jetté les yeux sur le Successeur qu'il devoit lui donner, lorsque se rappellant le zéle du Duc de Sully pour le bien de l'Etat, il changea tout à coup d'avis. C'étoit la sage économie du Surintendant qui l'avoit mis en état d'entreprendre la guerre, & lui seul pouvoit lui donner les moyens de la continuer avec succès. Le Roi dit donc à la Reine qu'il vouloit garder le Duc de Sully, & qu'il lui conseilloit durant son absence, & même après sa mort, en cas qu'elle arrivât, de ne rien changer au Ministere, & de conserver sur-tout le Surintendant.

Henri pardonnoit de bonne foi; il ne doutoit pas que le Duc de Sully ne fût informé de la fâcheuse résolution qu'il avoit prise contre lui: ce Prin-

ce résolut donc de s'expliquer avec ce
1605. Ministre, afin de l'engager à ne plus se mêler des affaires de la Reine, que lorsqu'il le lui ordonneroit, & pour l'assurer du retour de ses bonnes graces, dont le Duc s'étoit cru pour cette fois privé pour jamais. il ne voyoit le Roi que rarement, & ce Prince le recevant avec froideur, ils n'étoient ensemble qu'autant de tems qu'il en falloit pour régler leurs affaires; ce qui devoit être d'autant plus sensible au Duc de Sully, que le Roi avoit coutume de s'entretenir long-tems avec lui de ce qui concernoit ses affaires domestiques : ce Seigneur régloit tout en quelque sorte, jusqu'aux sentimens du Roi.

Henri ne voulut pas le laisser plus long-tems dans l'inquiétude, que devoit lui causer un si grand changement dans sa façon d'agir. Il monta donc en carrosse, dans le dessein de parcourir quelques rues, & de se rendre ensuite à l'Arsenal, où logeoit le Baron de Rosny, devenu depuis peu Duc de Sully. Il passa par la rue de la Ferronnerie, lieu funeste, dont on n'auroit dû conserver aucun vestige, & dont le nom même devroit être en

Le Roi est assassiné.

horreur. C'étoit-là où l'attendoit l'exécrable Ravaillac. Cette rue étoit alors extrêmement étroite, & le carrosse du Roi en remplissoit toute la largeur. Ses Valets de pied ne pouvant passer qu'avec peine, au lieu de se tenir aux portieres, selon la coutume ordinaire, se coulerent sous les Charniers du Cimetiere des Saints Innocens. Les Gardes qui étoient en petit nombre en firent autant, ou se tinrent derriere le carrosse, qui avançoit très-lentement à cause de la foule du peuple. Ravaillac, qui depuis quelques jours suivoit le Roi par-tout, saisit ce moment, & mettant le pied sur une des roues, il lui donna deux coups de coûteau, l'un dans les côtes, & le second dans le cœur. Le Roi cria d'abord, *je suis blessé;* mais le sang coulant à gros bouillons, il perdit tout à coup la parole, & expira entre les bras des Seigneurs qui l'accompagnoient. Ainsi mourut le plus grand & le meilleur des Rois.

1605. 1610.

Aussitôt que le bruit de cette mort fut répandu dans Paris, on n'entendit que cris & que gémissemens. Il sembloit que ce dernier moment de Henri IV. étoit le dernier instant du bon-

Vie de Henri IV. par Perefix.

heur des François. Cette multitude
1610. d'habitans différens, d'âge & d'état,
donnoient les mêmes témoignages de
la plus vive douleur. Quelques-uns
étoient si transportés, qu'ils se rouloient dans les rues, en s'écriant qu'ils
avoient perdu leur pere, & qu'il n'y
avoit plus de bien ni de repos à espérer pour eux. Les femmes, les enfans,
tous pleuroient le malheur commun
de la patrie. Les seuls qui y parurent
insensibles, furent ceux qui devoient
s'en ressentir le plus. Tels furent le
Duc d'Espernon, qui devoit la vie à
la clémence du feu Roi, & le Duc de
Bouillon, qui tenoit Sedan & la
meilleure partie de sa fortune des
bontés de ce Prince, Telle fut la
Reine même, s'il est permis de le dire,
pour qui il avoit eu durant le cours
de sa vie les mêmes attentions & les
mêmes complaisances, que si elle avoit
été pour lui aussi douce & aussi attachée qu'elle étoit hautaine & indifférente. Elle témoigna peu de regret de
sa mort, s'informant même à ce sujet de
certaines circonstances qui marquoient
un esprit trop peu occupé par la douleur, je n'ose dire, semblant même ressentir quelque joie de cet accident.
Elle

Elle demanda à celui qui avoit dépouillé le corps du Roi, s'il avoit bien saigné ; & celui-ci lui ayant répondu qu'oui : *je le crois*, reprit-elle froidement, *car il étoit fort sanguin* (*a*) 1610.

Situation du Duc de Sully.

Le Duc de Sully ayant été informé des premiers de la mort du Roi, gémit d'abord sur le sort de la France, qui perdoit ce grand Prince dans le moment où elle avoit plus besoin que jamais de son courage & de sa haute prudence. Sa douleur n'eut point de bornes, lorsqu'il vint à réfléchir sur la perte qu'il faisoit en particulier : autant avoit-il reçu de bienfaits de ce grand Roi, autant attendoit-il de chagrins de la part de la Reine & de ceux qui l'environnoient. Cependant il alla, comme les autres grands Seigneurs, l'assurer de sa fidélité, & il l'accompagna au Parlement, lorsque cette Princesse y fut déclarée Régente, lui donnant en toute occasion les preuves du plus grand attachement. Peut-être la Reine auroit-elle été sensible au dévouement que le Duc de Sully lui témoignoit, si elle n'avoit d'avance accordé toute sa faveur à

(*a*) Journal d'Henri IV.

Concini, si fameux depuis sous le nom du Maréchal d'Ancre.

1610.

Marie de Médicis avoit amené Concini de Florence ; il étoit marié à la sœur de lait de cette Princesse, & eux seuls possédoient sa confiance entiere. Henri IV. les avoit beaucoup haïs, parce qu'il les reconnoissoit pour les auteurs de ses démêlés avec la Reine ; & Rosny qui les détestoit, leur avoit souvent donné occasion de se plaindre de lui : ensorte que se trouvant les maîtres, ils ne songerent qu'à se venger de ses mépris & des maux qu'il leur avoit causés.

Sa démarche auprès du Comte de Soissons.

La chute d'un premier Ministre, revêtu de la dignité de Duc & Pair de France, & des Charges les plus considérables de l'Etat, ne paroissoit pas devoir être l'ouvrage de deux Etrangers sans nom, & qui n'avoient pour tout appui que l'amitié d'une Reine, obligée elle-même de se ménager avec les grands Seigneurs, alors les maîtres de l'Etat ; mais ils fondoient leur espérance sur la haine du Comte de Soissons pour le Duc de Sully. Ce Prince croyoit avoir de grands sujets de se plaindre ; & la mort du Roi l'ayant rendu considérable, il promit

hautement de se venger de tous ceux qui l'avoient offensé sous le règne précédent. 1610.
Le Duc de Sully, que cette menace regardoit sur-tout, alla rendre visite à M. le Comte, moins pour l'appaiser, que pour lui faire entendre qu'il n'y avoit aucune équité à s'en prendre à lui, de ce qu'avoit pû ordonner le feu Roi de contraire à ses intérêts. Il lui dit qu'à l'égard de quelques démêlés particuliers qu'il y avoit eu entr'eux, il laissoit à sa prudence à décider de son bon droit; qu'il avoit cru devoir faire tout ce qu'il avoit fait, & qu'il méritoit à cet égard de l'estime, & non de la haine.

Le Comte de Soissons étoit de tous les hommes le moins capable de témoigner du ressentiment à ceux qui venoient s'expliquer avec confiance. La franchise du Duc le charma; & comme il n'avoit plus rien à craindre de lui, ce Prince l'assura qu'il estimoit sa sagesse, & reconnoissoit que la France avoit eu peu de Ministres qui pussent lui être égalés. Le Duc de Sully lui ayant demandé son amitié, il le pria lui-même de l'aimer; & comme il étoit l'homme du monde le plus affectueux en apparence, & le plus

démonstratif, tous les spectateurs de
1604. cette réconciliation s'imaginerent qu'elle seroit éternelle; mais ce n'étoit pas le sentiment du Grand-Maître : il connoissoit trop le Comte de Soissons, pour se fier à ses protestations & à ses politesses, non pas qu'il le crût capable de déguiser ses sentimens, mais il n'ignoroit pas combien on trouvoit de facilité à le changer tout-à-coup. Au reste, le Duc de Sully n'avoit pas prétendu se faire un ami de ce Prince; il lui suffisoit de lui avoir fait voir clairement, qu'il y avoit de l'injustice à le haïr.

Querelle des Ducs de Bouillon & de Sully.

Le Comte n'étoit pas la seule personne d'autorité sur qui Concini avoit jetté les yeux pour entreprendre la ruine du Duc de Sully. Le Duc de Bouillon, qui après avoir voulu en quelque sorte trancher de l'égal avec le feu Roi, s'étoit vû réduit à se soumettre, & à lui livrer les portes de la Ville de Sedan même, après avoir dépensé des sommes immenses pour augmenter ses fortifications, à dessein d'y braver son Souverain; le Duc de Bouillon sçavoit que Rosny seul avoit déterminé le Roi à le pousser à bout de ce côté-là, comme il avoit déja fait

[redacted]

dans le Limousin. Il lui en vouloit [redacted]
d'ailleurs à cause de la confiance que 1610.
lui témoignoient les Protestans, surtout ceux du Poitou & des Provinces voisines. Les deux Ducs s'étant rencontrés, eurent entr'eux une dispute très-vive : celui de Bouillon, qui dès le commencement de ses services avoit paru dans la plus brillante fortune, dit à l'autre que des gens de sa sorte étoient toujours les mêmes, & ne pouvoient que profiter bien peu des bienfaits des Rois; au lieu que d'autres pouvoient tout tenir de leur faveur. Le Duc de Sully répliqua qu'il se feroit honneur de tenir une partie de sa fortune de la faveur du Roi, mais qu'il les devoit à sa naissance, à ses services, & à sa fidélité qui n'avoit jamais été équivoque.

Le Duc de Bouillon se sentit vivement piqué de cette repartie : il voulut élever la voix, & même en venir aux menaces, reprochant une seconde fois à Rosny, qu'il l'avoit vû autrefois à l'armée sur le pied le plus médiocre par rapport à la fortune, & que sans les bontés du feu Roi, il languiroit encore dans ses Châ-

1610. teaux ruïnés. Il est vrai, répondit Rosny, je n'ai pas toujours été riche; & je me souviens que j'étois assez mal à mon aise, lorsque voulant braver la plus grande partie de la

Economies Royales. Noblesse de l'armée, vous partîtes comme en triomphe à la tête de près de deux cens Gentilshommes armés de toutes pièces, pour aller à l'ennemi, dont environ cent hommes seulement taillerent en pièces ceux de vous qui leur opposerent quelque résistance, & vous emmenerent prisonnier.

Le souvenir de cette action, qui avoit autrefois causé tant de chagrin au Duc de Bouillon, le mit hors de lui-même. Rosny n'étoit pas moins irrité, & ils en feroient venus aux mains, si les spectateurs ne s'étoient jettés entr'eux & ne les eussent séparés, en leur représentant les suites d'une querelle semblable. Ils leur remirent devant les yeux le danger extrême où l'Etat étoit exposé depuis la mort du Roi; & combien ce danger augmenteroit, si les plus grands Seigneurs du Royaume, loin de se réunir pour le défendre, ne songeoient qu'à satisfaire leur

animosité particuliere, & occasionner
de nouveaux troubles. Le Duc de 1610.
Sully céda à cette considération ; le
Duc de Bouillon sembla aussi se répentir
de sa promptitude, & ils se quitterent réconciliés en apparence.

La querelle entre les Ducs de Bouillon & de Sully parvint bientôt aux oreilles de la Reine. Concini & sa femme, quoiqu'également ennemis de ces deux Seigneurs, voyant à regret Sully dans la place de premier Ministre qu'ils vouloient occuper, déterminerent la Reine à se déclarer contre lui. La Reine en vouloit à ce Seigneur de ce qu'il avoit témoigné plus de douleur de la mort du Roi, que d'empressement à se rendre auprès d'elle ; mais ce qui l'en avoit empêché, fut la rencontre de Bassompierre, Seigneur très-consideré à la Cour, & qui avoit long-tems été rival du Roi, & amant de la d'Entragues. Sully sortit de l'Arcenal pour aller au Louvre, & rencontra Bassompierre à la tête d'un grand nombre de Cavaliers, à la tête desquels ce Courtisan se promenoit dans les rues par ordre de la Reine pour contenir le peuple. Le Duc de Sully craignant que Bassom-

1610. pierre ne voulût se venger sur le fils de Henri, des sujets de mécontentemens qu'il avoit reçus du pere, & ignorant le zèle qu'il venoit de témoigner pour les intérêts de la Reine, courut à lui, & l'exhorta à prêter le serment de fidélité à Louis XIII. Bassompierre l'interrompant d'un air froid & dédaigneux: *Eh! Monsieur*, lui dit-il, *nous sommes ici pour l'exiger des autres; nous n'avons pas besoin que vous nous prêchiez sur ce chapitre.*

Conduite du Duc de Sully.

Quoique Sully regardât Bassompierre comme son ennemi, il ne laissa pas d'être étonné de la maniere dont il l'avoit reçu. Il craignit que la Reine déja déterminée par ses ennemis, n'eût donné ordre de l'arrêter, & que c'étoit la certitude de sa disgrace prochaine qui inspiroit à Bassompierre tant de hauteur & de fierté. Dès-lors il prévit sa chute, mais il voulut au moins qu'elle fît plus d'éclat. Sur le champ il retourne à l'Arcenal, fait enlever le pain des Marchés & des Boulangers des environs, fait fermer les portes de l'Arcenal, & se tient cantonné dans cette espèce de Forteresse. En même tems il mande au Duc de Rohan son gendre, Colonel général

des Suisses, de s'avancer vers Paris, à la tête de six mille hommes de cette 1610.
Nation, parce que sa personne étoit en danger. Toute la Cour attentive à cette démarche du Grand-Maître, craignit d'abord que Sully appellant à son secours les Religionnaires du Royaume, qui tous avoient intérêt à sa conservation, ne renouvellât les horreurs de la guerre civile au milieu de la Capitale. Ce fut en vain que le Duc d'Espernon, par une bravade qui le rendit ridicule, voulut rassurer les esprits alarmés, & faire reconnoître en un seul jour l'autorité de la Reine mere ; l'inquiétude des Courtisans dura jusqu'à ce que le Duc de Guise, parent du Duc de Sully, & peut-être le seul qui eût conservé quelque reconnoissance pour ses bienfaits, l'eut déterminé à quitter l'Arcenal pour se rendre au Louvre, où la Reine le reçut bien.

Villeroy qui se piquoit d'être politique, & qui l'étoit alors par nécessité, se conduisit en cette occasion d'une façon bien contraire à ses premieres démarches. Il parla à Marie de Médicis en faveur du Duc de Sully, & lui représenta que l'intelligence de

1604. » voire enragé, que je crusse tout cela
» être possible, & que j'eusse un ef-
» prit, une extraction, une autorité
» & une tête capable de porter un te[l]
» Diadême, & si pésant fardeau d'a[f-]
» faires... ou que d'ailleurs il y
» en moi tant de déloyauté, d'in[...]
» titude, de mauvais naturel [...]
» lâcheté, que de la souhaiter, de [...]
» autre main que la vôtre, de [...]
» été serviteur dès votre enfa[...]
» de qui j'ai reçu tant d'ho[...]
» de bienfaits? Eh! vrai Die[...]
» Sire, si j'avois la moindr[...]
» de toutes ces imagin[...] [illegible] -je j[...]
» [illegible] l'espr[...]

[illegible]

1610. ce Seigneur dans les affaires de l'Etat, lui étoit absolument nécessaire, sur-tout dans le commencement de sa Régence; & que si l'on commençoit par disgracier le premier Ministre du feu Roi, les autres perdroient courage, & laisseroient le gouvernement de l'Etat à des gens sans expérience & qui perdroient tout. Villeroy parloit ainsi, parce qu'il craignoit que le même coup qui accableroit le Surintendant, n'occasionnât aussi sa chute; mais le Duc de Sully s'étant trouvé attaqué à la fois par un plus grand nombre d'ennemis que Villeroy n'en avoit compté d'abord, & ceux-ci l'ayant assuré qu'on n'en vouloit qu'au Surintendant, il l'abandonna comme les autres, ou, pour mieux dire, il aida le premier à le pousser dans le précipice, aussitôt que son éloignement étant assuré, il crut n'avoir plus rien à craindre de lui.

Cependant le Duc de Sully croyant être en sûreté, manda au Duc de Rohan de n'avancer pas davantage, & ce Seigneur obéit. Le Surintendant satisfait d'avoir prouvé, par la promptitude de son gendre à lui amener du secours, combien il étoit en état de

se venger de ses ennemis, se voyant d'ailleurs sollicité par le grand nombre des Protestans de conserver sa place qui leur étoit si avantageuse, entreprit de se justifier auprès de la Reine, & de rejetter sur la volonté du feu Roi, tout ce qui avoit été fait durant les dernieres années de son règne, de contraire aux desirs de cette Princesse, & sur-tout de la guerre que Henri avoit projetté de faire à la Maison d'Autriche, à qui la Reine sembloit vouloir se dévouer, tant elle avoit d'égards pour tout ce qui venoit de sa part. 1610.

La Régente parut ébranlée du discours que lui tint le Duc de Sully en cette occasion; mais comme il étoit peu sûr de cet esprit variable, & livré aux conseils de la Galigaï femme de Concini, il songea à se lier plus étroitement que jamais à la Maison de Guise. Il s'en falloit bien que les Princes de cette Maison eussent le même crédit à la Cour, que sous les règnes précédens; mais ils jouissoient encore d'assez d'autorité pour balancer les forces de quelque parti que ce fût. Si Henri IV. s'étoit attaché à les abaisser, ils s'étoient relevés en quelque sorte,

aussitôt que sa main victorieuse avoit
1610. cessé de les contenir; & à peine le Vainqueur de la Ligue eut-il rendu les derniers soupirs, que les restes de cette cabale se réveillerent, & jetterent les yeux sur les Princes Lorrains. On les vit tout-à-coup environnés d'une foule de Noblesse, que la crainte de déplaire au feu Roi en avoit tenu éloignés. Le Chevalier de Lorraine entra en faveur. Le Duc de Mayenne fut regardé comme un homme nécessaire, à cause de sa capacité pour le maniement des affaires. Le Duc de Guise, comme le Chef de sa Maison, se fit aussi acheter. La Reine fit augmenter ses pensions, & Sully lui donna de la part de la Régente deux cens mille écus pour payer ses dettes. Quand même les Princes Lorrains auroient témoigné ne vouloir prendre aucune part dans les affaires de l'Etat, la Reine les auroit pressés de la servir, afin de se voir en état de les opposer aux Princes du Sang qui parloient haut, & qui paroissoient vouloir lui disputer la Régence.

Le Comte de Soissons ayant appris les avantages que le Duc de Sully venoit de procurer au Duc de Guise,

s'emporta de nouveau contre lui ; & s'étant de son côté lié d'amitié avec le 1610.
Duc d'Espernon, qui étoit alors tout-puissant, il lui proposa de poignarder le Duc de Sully dans le Louvre. D'Espernon, avec de grands défauts, avoit de belles qualités. Il se piquoit surtout de désintéressement & de probité ; jamais il ne céda aux Ministres les plus absolus, & les adversités qu'il éprouva ne servirent qu'à faire connoître son courage & sa fermeté. La proposition du Comte de Soissons lui fit horreur ; son esprit éloigné de toute flatterie, ne dissimula point le mépris qu'elle lui inspiroit pour celui qui osoit la lui faire ; & loin de se prêter à un dessein aussi noir, il protesta au Comte de Soissons qu'il ne souffriroit jamais qu'une telle violence se fît dans la Maison du Roi, tant qu'il s'y verroit quelque autorité. Ce Seigneur parut même depuis se soucier peu de l'amitié d'un Prince capable de se venger si indignement de ses ennemis.

Cependant le Prince de Condé n'étoit point encore revenu en France ; & la Reine qui craignoit, en faisant des mécontens, de lui donner des

1610. créatures, s'obstinoit à ne rien changer dans le Ministere avant son arrivée ; ce qui déplaisoit fort au Comte de Soissons, fâché de voir le Duc de Sully continuer de tenir le timon de l'Etat, & mortifié d'ailleurs de la considération que l'on témoignoit avoir à la Cour pour le Prince de Condé, sur qui le Comte de Soissons croyoit devoir l'emporter. Sully, au contraire, l'attendoit avec impatience, s'imaginant qu'il lui tiendroit compte de ce qu'il avoit fait contre le Comte de Soissons, & qu'il oublieroit ce qui s'étoit passé au sujet de l'amour de Henri IV. pour sa femme. Un seul point l'arrêtoit ; c'étoit l'inimitié du Duc de Bouillon, parent du Prince de Condé ; mais il croyoit que ce Seigneur sacrifieroit une partie de son ressentiment à l'avantage de sa Religion ; & que s'il vouloit se venger de lui, ce ne seroit pas en le faisant exclure d'une place où il paroissoit si nécessaire au repos des Protestans de France.

Aussitôt que l'on eut avis de l'approche du Prince de Condé, la Maison de Lorraine, le Maréchal Duc de Bouillon, & le Duc de Sully allerent au-devant de lui. Ils furent accompa-

gnés d'un si grand nombre de Nobles-se, que la Reine craignit pour elle-même. 1610. Le Comte de Soissons, le Duc d'Espernon & le Cardinal de Joyeuse, appréhendant qu'on ne les voulût chasser de la Cour, lui proposerent de prendre les armes. Marie, qui se laissoit conduire par leurs conseils, donna l'alarme aux Parisiens; ensorte qu'on vit tout-à-coup cent mille hommes armés dans les murs de leur Ville. Le Prince de Condé eut peur à son tour; il craignit que la Reine se voyant si bien soutenue, n'entreprît de le faire arrêter; mais rassuré par les Princes Lorrains & par les Ducs de Bouillon & de Sully, il se rendit à la Cour, suivi de plus de quinze cens Gentilshommes. Le Roi & la Reine lui firent un accueil favorable; ce qui effaça de l'esprit de M. le Prince, tous les soupçons qu'on y avoit voulu former.

Persuadé qu'il devoit d'abord donner beaucoup de confiance à la Reine, Condé déclara qu'il ne pensoit nullement à disputer à la Régente un titre dont elle étoit déja en possession. Cependant il tint de fréquentes conférences avec les principaux de son parti.

à l'Hôtel de Mayenne, & à l'Arcenal;
1610. ce qui inquiéta beaucoup la Reine. Le Duc de Sully, qui avoit lieu d'être mécontent, ſe voyoit le maître de l'Arcenal, de la Baſtille, & des tréſors qui étoient dans cette Fortereſſe. Il pouvoit donner les moyens au Prince de Condé de faire la guerre avec d'autant plus d'avantage, qu'en lui donnant l'argent de la Baſtille & le canon de l'Arcenal, il dépouilloit le Roi de tout ce qui lui étoit néceſſaire pour s'oppoſer aux efforts de quiconque entreprendroit de le ruiner. Il étoit extrêmement piqué, & la modération n'eſt pas ſouvent le partage de ceux qui peuvent éclater avec ſuccès; mais les Guiſes ſe ſouciant moins de l'aggrandiſſement d'un Prince, de tout tems ennemi de leur Maiſon, que de leur propre intérêt, le détournerent de ce qu'il auroit pû faire d'avantageux pour M. le Prince, & ils firent aſſurer la Reine qu'elle n'avoit rien à craindre de leur part, lui promettant d'abandonner le Prince de Condé, auſſitôt qu'ils le verroient en de mauvaiſes diſpoſitions.

Cette aſſurance de la part des Guiſes, n'ôta pas à la Reine l'inquiétude

qu'elle avoit conçue de la liaison du Prince de Condé avec le Duc de Sully. 1610.
Ce Seigneur aidé du Duc de Rohan son gendre, pouvoit seul lui former un parti puissant, & réunir en sa faveur tous les Protestans du Royaume. Cela l'auroit rendu le maître de plusieurs places fortifiées, & de plusieurs armées composées d'excellentes troupes. Le Duc de Bouillon son parent & son ami lui offroit un Général habile, ou du moins un homme dont l'expérience & le crédit pouvoient grossir ses armées de tout ce que les Religionnaires d'Allemagne avoient de meilleurs soldats. Ce Seigneur lui offroit encore la Ville de Sedan pour retraite, en cas d'accident; mais le Prince de Condé n'avoit point hérité du noble courage & de l'indocilité de ses Peres. Il ne songeoit qu'à s'enrichir, & à profiter des dons que la Régente lui prodiguoit. D'ailleurs le Maréchal de Bouillon eût desiré pour lui-même la place de Chef & de Protecteur des Protestans de France. Il fut donc le premier à conseiller au Prince de Condé de demeurer tranquille, & de tenter seulement à déplacer les anciens Ministres, pour devenir le maî-

tre de la Cour. Bouillon se déclara en

1610. même tems pour Concini, qu'on appelloit depuis peu le Marquis d'Ancre, & lui fit avoir une Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, dont le Duc de Guise consentit à se démettre en sa faveur.

Cette nouvelle dignité sur la tête de Concini, fit murmurer le Comte de Soissons & tous ceux de son parti. L'Italien fier du rang qu'il venoit d'acquérir auprès du Roi, entreprit de disputer la préséance au Duc de Bellegarde, parent & allié de tout ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour. Le Duc d'Espernon, parent de celui-ci, menaça Concini de lui faire éprouver combien il y avoit de différence entre le mari de la Galigaï & le Duc de Bellegarde. Le Marquis d'Ancre, aussi fier, & du moins aussi courageux que le Duc d'Espernon, répondit avec hauteur à ses bravades; mais voyant que le Comte de Soissons & plusieurs autres se joignoient aux Ducs mécontens, il craignit que leurs efforts n'ébranlassent son autorité encore mal affermie, & il crut devoir se réconcilier du moins avec les Princes du Sang. Le Comte de

1610.

Soiſſons conſentit à lui rendre ſon amitié, à condition qu'il l'aideroit à marier le Comte d'Enguien ſon fils avec l'Héritiere de Montpenſier, & qu'il détermineroit la Reine à exiler le Duc de Sully. Le Duc d'Eſpernon ſollicité par le Comte de Soiſſons, renoua auſſi avec le Marquis d'Ancre; enſorte que le Duc de Sully demeura de nouveau expoſé aux traits de ſes ennemis.

Querelle du Prince de Conty & Comte de Soiſſons.

Il venoit de ſe brouiller avec Villeroy; il ne manquoit plus, pour avoir toute la Cour contre lui, qu'à voir le Prince de Condé déclaré en même tems en faveur de ſes Adverſaires. On gagna ce Prince, par les grands avantages qu'on lui fit eſpérer de cette union. Sully ſe trouva alors dans une ſituation fâcheuſe. Sur ces entrefaites, il arriva un accident qui ſervit encore à augmenter la haine & l'animoſité de ceux qui ſollicitoient la chute du Duc de Sully. Le Prince de Conty paſſant ſur le Pont-Neuf, eut un démêlé avec le Comte de Soiſſons, à cauſe du pas. Ce fut en vain que le dernier fit des excuſes au Prince de Conty, & rejetta la faute ſur l'étourderie de ſes gens. Celui-ci ſe trouvant vis-à-

vis la portiere du carr
1610. lui cria, *à demain pour*
affaire fit grand bruit
deux Princes se hâter
offrir leur service. Le
allié du Prince de Con
son Hôtel à la tête de
Cavaliers, ayant au
devant celui du Com
pour lui faire montre
& du zèle qu'il avoit à
& ses amis; mais tan
considérables s'entren
occasion, que l'on vin
mer le Prince de Con
concilier avec le Con
Celui-ci chercha alors
de Guise, sur ce qu'
braver en passant dev
tête de tant d'homme
tôt que le Duc de G
nacé, tous ses amis
foule à son Hôtel. On
nement les petits-fils
Coligny, les Ducs d
Rohan, le Maréchal d
les plus considérables
testant, oublier la jou
Barthelemy, & aller
vices aux enfans du

le petit-fils du brave Louis, Prince de Condé. 1610.

Le Marquis de Vitry, Capitaine des Gardes du Corps, reçut ordre de demeurer auprès du Duc de Guise & de ses freres, pendant que le Maréchal de Brissac se rendit à l'Hôtel de Soissons. Le Comte se voyant gardé à vûe, demanda à parler à la Reine; ce qu'on lui accorda, après l'avoir refusé au Duc de Guise. Le Comte se plaignit avec aigreur de ce que le Duc de Guise avoit passé devant son Hôtel, comme s'il avoit voulu l'insulter. Le Duc de Sully qui étoit présent à la plainte du Comte de Soissons, répliqua fortement à ce que ce Prince pût alléguer contre la Maison de Lorraine. » Est-ce offenser M. le Comte, » dit le Surintendant, de passer près » de sa maison? N'étoit-ce pas le » chemin du Duc de Guise, & celui » qu'il devoit prendre pour exécuter » l'ordre que Sa Majesté lui avoit » donné de voir le Prince de Conty? » Plusieurs de ses amis & de ses servi» teurs l'ont accompagné, cela s'est » fait sans dessein. Les gens sont allés » voir M. de Guise sur son mariage; » ils l'ont suivi jusqu'à l'Abbaye de

» Saint Germain : est-ce là une chose
1610. » si extraordinaire ? Les Princes &
» les Seigneurs viennent tous les jours
» au Louvre, accompagnés de la No-
» blesse qui a du respect pour eux,
» M. de Guise est serviteur de M. le
» Comte ; il est disposé à rendre aux
» Princes du Sang ce qui est dû à leur
» naissance. M. le Comte l'auroit
» éprouvé lui-même, si M. de Guise
» l'eût rencontré en son chemin : peut-
» on exiger autre chose de M. le Duc
» de Guise ? » Ce discours que le Duc de Sully prononça avec beaucoup de fermeté, fit impression sur l'esprit de la Reine. Les Ducs de Bouillon & d'Espernon se joignirent à Sully ; ensorte que ce Seigneur se trouva ce jour-là le plus fort chez la Reine. Le Comte de Soissons en sortit fort irrité, & refusa de recevoir aucune excuse de la part du Duc de Guise, qui n'étoit pas non plus dans la disposition de lui en faire. Le Duc de Mayenne son oncle, cet ancien Chef de la Ligue, soutint son neveu de tout son pouvoir, & déclara ouvertement que le Duc de Guise, ni aucun Prince de sa Maison ne se soumettroient à rien qui fût indigne de leur naissance, &

qu'ils ne seroient serviteurs de M. le Comte, qu'autant que ce Prince voudroit leur témoigner de considération, & bien vivre avec eux. 1610.

Ce fut en vain que le Duc de Sully témoigna de la vigueur à soutenir les intérêts de la Maison de Guise ; il fut abandonné des Princes de cette Maison, aussitôt qu'ils se crurent assez bien rétablis pour n'avoir plus besoin de son secours. Ils ne se soucioient pas de soutenir plus long-tems un Seigneur Protestant, dont les Cours de Rome & d'Espagne souhaitoient également la disgrace. Le Duc de Bouillon sur-tout pressoit le Marquis d'Ancre de solliciter la Reine contre le Duc de Sully ; & lorsque les Religionnaires lui faisoient leurs représentations là-dessus, il leur répondoit ; *Tout le mal qui peut arriver à Sully, il le mérite bien. Cependant,* ajoutoit-il, *je ne dois pas paroître parmi ceux qui se déclarent contre lui. Il est important que ceux de notre Religion ne puissent pas me reprocher d'avoir contribué à l'éloignement d'un homme qui leur est nécessaire dans le poste qu'il occupe.* *

Satisfait de pouvoir sauver les ap-

* Mémoires de la Régence de Marie de Médicis.

1610.

Sully est dépouillé de ses Charges.

parences aux yeux de la multitude ; le Duc de Bouillon pressa de nouveau le Prince de Condé & le Comte de Soissons, qui tous deux ensemble, demanderent ouvertement à la Reine l'éloignement du Duc de Sully. Cette Princesse le desiroit avec ardeur ; mais elle n'osoit se hâter, dans la crainte que les Réformés de France ne se plaignissent de ce qu'on privoit tout-à-coup un Duc & Pair des récompenses que lui avoient mérité ses services & l'amitié du feu Roi. Pour se délivrer de cette inquiétude, on lui conseilla de profiter de l'offre que le Duc de Sully lui avoit faite plusieurs fois de quitter le maniement des affaires, pour jouir enfin de quelque repos. La Régente lui fit donc dire, que voulant lui procurer la tranquillité qu'il avoit paru souhaiter, elle lui offroit une somme considérable pour le Gouvernement de la Bastille, & pour la Surintendance des Finances, dont elle avoit formé le dessein de disposer en faveur d'un autre. Le Duc de Sully fut surpris au dernier point de la proposition de la Régente. » Il est vrai, » disoit-il, j'ai protesté plusieurs fois » à la Reine qu'elle pouvoit disposer

» de

» de tout ce qu'il dépendoit de moi; 1610.
» mais je ne croyois pas que de telles
» offres fussent un crime suffisant pour
» être dépouillé de ces dignités. J'ap-
» prends maintenant une maxime si
» nouvelle. Mais je ne me repens pas
» d'avoir fait mon devoir. (*a*)

Il écrit à la Reine.

Les Guise instruits du malheur du Surintendant, firent mine de se déclarer pour lui; mais ils semblerent ne s'être réunis que pour convenir ensemble de ne rien tenter en sa faveur. Sully qui avoit esperé quelque chose de leur appui, s'en voyant privé, prit son parti de bonne grace. Il écrivit à la Reine une lettre remplie des plus beaux sentimens. Il lui marquoit que depuis la mort du Roi, il n'avoit reçu que des désagrémens à la Cour; qu'il étoit charmé de pouvoir enfin aller gémir dans une retraite sur cette perte irréparable pour la France. Prenant ensuite un style fier, il faisoit une longue énumération de ses services, & critiquoit avec aigreur la capacité de ceux à qui désormais le Ministere alloit être confié. Il montroit pour preuves de sa bonne administration, trois grandes armées

(*a*) Mercure François 1611.

entretenues à la fois de tout ce qui
1610. leur étoit nécessaire, dix sept millions amassés par ses soins, & les dettes de l'Etat entierement payées; & cela, ajoutoit le Duc de Sully, sans avoir retranché les pensions accordées au mérite, & sans avoir augmenté les impôts. Au contraire, le Surintendant avoit fait révoquer plusieurs Edits, & jamais le Parlement ne fut si content d'aucun Ministre. Le Cardinal de Richelieu lui rendit justice, & convint depuis que les Finances de l'Etat n'avoient jamais été si bien conduites que durant le cours de l'administration du Duc de Sully. (a)

Après être entré dans un long détail des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, le Surintendant faisoit des reproches à la Reine, se souciant peu de ménager une Princesse si peu digne, selon lui, d'avoir été la femme de Henri IV, & qui n'avoit apporté que des malheurs à la France. Le Duc de Rohan prit beaucoup de part à l'infortune de son beau-pere; & s'ils n'avoient tout espéré du bénéfice du tems, peut-être auroit-on vû les Protestans demander hautement le réta-

(a) Hist. du Cardinal de Richelieu.

[redacted]

bliſſement du Duc de Sully ; mais ce Seigneur n'étoit pas fâché de vivre 1610.
quelque-tems parmi eux, pour regagner leur confiance & les employer enſuite avec plus de ſuccès, s'il le jugeoit à propos. D'ailleurs, cent mille écus de rente, ſa Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, & pluſieurs autres qui lui reſtoient, lui aſſuroient un ſort heureux partout où il voudroit choiſir une retraite; même il ſe croyoit ſûr que la Cour lui demanderoit bientôt de nouveaux ſervices, s'il vouloit conſentir à lui en rendre.

La retraite fut donc le parti qu'il Sa retraite.
réſolut de prendre, mais auparavant il voulut placer avantageuſement les principaux de ceux qui s'étoient attachés à ſa fortune. Il mit de ſes gens chez Concini même, chez le Comte de Soiſſons, & chez tous ceux qui s'étoient le plus fortement déclarés contre lui ; perſonne ne refuſoit rien à un homme que l'on avoit le plaiſir de dépouiller de tout. Concini & le Comte de Soiſſons ſe flatoient même de ſe faire inſtruire par leurs nouveaux Domeſtiques de tout ce qui s'étoit fait de plus ſecret chez leur ancien Maître. Le deſſein de celui-ci, au contraire,

étoit d'apprendre tout par leur moyen.
1610. Ayant ainſi donné ordre à tout, & s'étant aſſuré une ſortie glorieuſe, il déclara à ceux qui le preſſoient de la part de la Reine, qu'il étoit abſolument déterminé à ſe défaire de ſa Charge de Surintendant. Ce fut une joie univerſelle chez tous les Partiſans du Comte de Soiſſons & de Concini. La Reine accepta donc ſa démiſſion le 26 de Janvier, non-ſeulement pour ſa Charge de Surintendant des Finan-
1611. ces, mais encore pour ſa place de *Capitaine de la Baſtille*. On ſpécifia dans l'Acte de la démiſſion, *que Sa Majeſté l'avoit pluſieurs fois refuſée, & prié le Sieur Duc de Sully de vouloir ſervir en icelles Charges, tout ainſi qu'il avoit accoutumé de faire ci-devant*. Par le même acte, la Reine, de l'avis de ſon Conſeil, accorda au Duc de Sully un don de cent mille écus, avec la confirmation de ſes autres Charges, Etats, Commiſſions, Appointemens, Garniſons, &c. tant pour lui que pour ſes enfans. Cet acte ne contenoit rien que d'honorable & d'avantageux au Duc de Sully; mais les promeſſes qui y furent compriſes n'eurent aucun lieu dans la ſuite, & le Duc de Sully ſe vit

forcé de ſe défaire de toutes ſes Charges les unes après les autres, pour le tiers du prix qu'on lui en avoit offert dans des tems plus heureux. 1611.

Satisfait de laiſſer un grand titre dans ſa Maiſon, & d'avoir élevé ſa famille au point de n'avoir plus au-deſſus d'elle que les Princes du Sang, il ſe ſoumit avec courage aux petites diſgraces dont ſes faveurs furent ſuivies. Le Duc de Sully, avant de ſe retirer, ayant appris qu'on lui reprochoit d'avoir pris un brevet de cent mille écus avec l'aſſurance du bâton de Maréchal de France, qui devoit, diſoit-on, lui tenir lieu tout ſeul de la Charge de Surintendant, ſe laiſſa emporter encore une fois à l'impétuoſité de ſon eſprit. Il rendit le brevet de cent mille écus; mais pour ſe venger des mauvais diſcours que l'on avoit tenus à ce ſujet, & auxquels la Reine avoit applaudi, il déclara que ſon deſſein étoit de conſerver dans ſa famille la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, quelque déſir qu'eût la Cour de l'en dépouiller encore. La Ducheſſe de Sully fachée d'aller ſe confiner dans une Campagne, après avoir long-tems dominé à la Cour, reprocha à ſon mari que ſa

hauteur & sa fierté étoient la cause de
1611. leur disgrace; & que s'il avoit voulu se prêter aux circonstances, ceux mêmes qui l'éloignoient auroient fait leurs efforts pour le retenir. *Que voulez-vous*, lui répondit-il, *que je fisse de plus pour vous à la Cour, quand même j'y serois mort Ministre? Vous étiez peu de chose, je vous ai fait Duchesse: quand la fortune est à son comble, on doit cesser de l'implorer.* D'abord le Duc de Sully se rendit à Rosny, d'où il revint peu de jours après à Paris, voulant préparer peu à peu le Public à ne le plus voir du tout. C'étoit le tems du Carnaval: il n'y avoit néanmoins ni bals, ni danses, ni aucunes marques de réjouissance, excepté quelques masques qui couroient les rues. Sully s'étant trouvé sur leur passage, indigné de ce qu'ils lui manquoient de respect, il fit courir ses gens sur eux, & les fit accabler de coups de bâton, voulant faire connoître par-là que sa disgrace n'avoit rien rabattu de sa fierté ordinaire. Il demeura peu dans la Capitale. Ayant mis le dernier ordre à ses affaires, il se retira dans son Duché de Sully. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il renoua tout-à-fait avec les Hugue-

nots, qu'il avoit long-temps négligés, jusqu'au point que plusieurs zélés Catholiques lui avoient fait des complimens dans leurs Lettres sur sa conversion. 1611

Quoique le Duc de Sully eût pris la résolution de vivre tranquille dans la retraite, il s'étoit proposé néanmoins de servir les Protestans en tout ce qu'ils entreprendroient de juste & de conforme aux libertés qui leur avoient été accordées par différens Edits. La Reine mere, peu intelligente dans ce qui concernoit le Gouvernement du Royaume, & qui s'en rapportoit absolument à des gens neufs dans les affaires, donnoit à chaque instant de nouveaux ombrages aux Religionnaires de France, bien qu'elle reconnût qu'il étoit de la derniere importance de les ménager.

Affaires Protestans France.

Pour se mettre en état de parer les coups que le nouveau Ministre sembloit vouloir leur porter, ils tinrent cette même année une Assemblée à Saumur. Les démêlés que la Régente avoit alors avec le Duc de Savoye, & dans lesquels Lesdiguieres étoit compris, donnoient de nouvelles inquiétudes aux Réformés, qui se défioient

depuis long-temps de ce Seigneur. Le
1611. Duc de Bouillon tenoit aussi les esprits en alarme : on l'accusoit d'avoir trop de liaisons avec la Reine & ses Ministres, & de leur avoir découvert en plusieurs occasions les secrets du Parti qu'on lui avoit confiés. On vit donc arriver à Saumur les Ducs de Sully & de Rohan son gendre, la Trémouille, Soubise, Châtillon, la Force, & plusieurs autres Protestans de la premiere qualité. Pour éviter tout sujet de contestation entre ces Seigneurs, qui se trouvoient à peu près égaux en dignité & en naissance, on proposa au Maréchal de Bouillon de faire décider à la premiere séance qu'on ne pourroit élire aucun des grands Seigneurs pour Président de l'Assemblée. Le Maréchal de Bouillon par honneur n'osa rejetter cet avis, qui l'excluoit, comme un autre, d'une place qu'il désiroit depuis long-tems d'occuper Elle fut accordée au mérite. Du Plessis-Mornay, Gouverneur de la Ville & du Château de Saumur, Gentilhomme dont tout le monde estimoit les lumieres, la Religion & la droiture, fut élu pour Président. Du Plessis, ami depuis long-tems du Maréchal, instruit des

démarches que ce Seigneur avoit faites pour obtenir cette place, craignit de se brouiller avec lui s'il l'acceptoit. Il la refusa donc, & dit ses raisons à l'Assemblée; mais tous ceux qui la composoient ayant déclaré qu'ils s'en tenoient à leur premier choix, & que quand même ils en auroient un autre à faire, il ne tomberoit point sur le Maréchal de Bouillon, du Plessis se rendit. Le Maréchal satisfait de la résistance du Gouverneur de Saumur, ne se plaignit que des Ducs de Rohan & de Sully. Il menaça de se venger sur eux de l'affront qu'ils lui faisoient essuyer, distinguant surtout le Duc de Sully dans son ressentiment: car la haute naissance du Duc de Rohan & ses illustres alliances étoient si généralement reconnues, que quelques personnes trouverent le Maréchal présomptueux de prétendre s'égaler à ce Seigneur, loin qu'il dût le précéder par droit de supériorité. 1611.

Sully donc resta seul exposé à tous les traits de son ressentiment. Il s'en soucioit peu; il n'étoit plus à la Cour, où le parti du Maréchal dominoit, à cause de ses liaisons avec le Comte de Soissons, le Prince de Condé & la

Brouillerie entre les Ducs de Bouillon & de Sully.

Duc d'Espernon. Cependant on craignoit avec raison que leur mésintelligence n'occasionnât quelque tumulte. On représenta donc au Maréchal de Bouillon que les intrigues du Duc de Sully n'avoient aucune part à son exclusion de la Présidence ; que lui-même avoit été d'avis de n'accorder cette place à aucun des grands Seigneurs, à cause de la jalousie que la préférence auroit pû exciter. *Cela est vrai*, répondit-il, *mais on devoit me presser de changer d'opinion là-dessus : cette distinction étoit bien dûe aux longs & importans services que j'ai rendus à nos Eglises réformées de France.* On employa toutes sortes de moyens pour l'appaiser ; & réfléchissant lui-même qu'une plus longue division pouvoit nuire à ces mêmes Eglises, pour lesquels il affectoit de paroître si zelé, il consentit à se réconcilier avec le Duc de Sully. On les fit donc trouver ensemble. Le Maréchal reprocha d'abord à Sully qu'il avoit toujours été du parti de ses ennemis, & qu'il avoit tout tenté sous le feu Roi pour ruiner la ville de Sedan ; mais ajouta-t-il oublions le passé ; je veux bien être votre ami & votre serviteur. Si

1611.

on vous attaque jamais pour la Religion dans Sully, j'y ferai conduire d'aussi bon cœur le canon de Sedan pour vous défendre, que vous avez préparé celui de l'Arsénal pour me perdre à Sedan ; soyons tous d'accord pour le bien de notre Religion ; la conscience & l'intérêt commun le demandent, nous ne pouvons subsister que par notre union. Le parti que nous suivons l'un & l'autre ne peut pas procurer de grands avantages ; mais il est capable de soutenir une fortune médiocre. 1611.

Le Duc de Sully reçût assez froidement toutes ces avances du Duc de Bouillon. Il sçavoit qu'elles étoient peu sinceres, & que ce Seigneur pensoit d'une façon à ne jamais sacrifier ses intérêts personnels à l'avantage public. En effet, ce même Duc de Bouillon, qui paroissoit si ardent à conserver les Privileges des Eglises réformées, se laissa tellement conduire par sa haine & son ambition durant le cours de l'Assemblée, qu'il pensa ruiner les affaires des Protestans, les mit aux prises avec la Cour, & fut sur le point de causer parmi eux une division

capable de les perdre sans ressource.

1611. La Reine étoit exactement instruite de ce qui se passoit à l'Assemblée de Saumur : elle y envoya Bullion & Boissise, Conseillers d'Etat, avec le titre de Commissaires. Ils venoient principalement pour engager le Duc de Sully à se démettre volontairement de sa Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, & du Gouvernement de Poitou. On lui offroit en échange une somme considérable, ou la dignité de Maréchal de France. En même-tems qu'on faisoit des offres au Duc de Sully, on employoit aussi les menaces pour le déterminer. La Régente, lui disoit-on, étoit dans le sentiment de nommer des Commissaires pour examiner sa conduite passée, & pour lui faire son procès. Le Duc de Sully se voyant pressé de cette sorte, ne trouva point d'autre moyen de rendre vains tous les efforts des ennemis qu'il avoit à la Cour, que d'intéresser tout le parti Huguenot dans sa querelle, & d'engager l'Assemblée à déclarer hautement qu'ils désiroient absolument que le Duc de Sully fût conservé dans ses Charges & ses Digni-

Conduite de la Régente à l'égard de Sully.

tés, à cause des conséquences.

Le Duc de Sully se conduisit en cette occasion avec beaucoup d'adresse. 1611. Sully soutenu par les Protestans. Il feignit de vouloir demander avis à l'Assemblée sur ce qu'il avoit à faire. Il insinuoit adroitement que la Religion étant la seule cause de sa disgrace, le serment d'union qu'il venoit de prêter alloit le rendre encore plus odieux à la Cour, & lui attirer de nouvelles persécutions. Il déclara ensuite qu'on vouloit déja le forcer à se démettre de sa Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, & de son Gouvernement de Poitou, seules récompenses qui lui restoient pour tant de services rendus à l'Etat durant le cours de son administration, & au feu Roi en particulier depuis sa premiere jeunesse; qu'il lui étoit naturel de souhaiter que le Marquis de Rosny son fils lui succédât dans ses emplois, & que rien n'étoit plus important au bien de la Religion Réformée en France. Les Protestans de l'Assemblée ayant égard aux avantages que le Duc de Sully avoit procurés à leur parti, se déclarerent en sa faveur. Plusieurs y furent déterminés par la considération du Duc de Rohan, gendre

de Sully, pour qui les Religionnaires
1611. avoient un grand respect & beaucoup de confiance.

Le Maréchal de Bouillon, à qui la Reine avoit promis le Gouvernement de Poitou, s'il vouloit faire ensorte que Sully en donnât sa démission, remuoit de son côté pour lui susciter de nouveaux embarras. Le Duc de Rohan lui étoit un grand obstacle à ses desseins; il crut devoir lui persuader d'abandonner son beau-pere, lui alléguant que les menaces que faisoit la Cour étoient de conséquence. » Quelque grande que soit, dit-il, l'exactitude d'un homme qui a l'administration de l'Artillerie & des Finances entre ses mains, il est difficile qu'il ne fasse quelque faute qui mérite d'être punie. Si on l'examine avec attention, un Surintendant & un Grand-Maître d'Artillerie sont responsables non-seulement de ce qu'ils font eux-mêmes, mais encore des fautes que peuvent commettre leurs Commis & autres Subalternes. Si l'on veut donner des Commissaires à M. le Duc de Sully, croyez-vous qu'on ne trouve point dans sa conduite passée quelques

[redacted]

» prétextes pour le dépouiller de ses
» Charges & de ses Dignités? L'Af- 1611
» semblée de tous les Réformés ne
» pourroit pas se plaindre, quand mê-
» me l'on feroit quelque injustice à
» M. de Sully; il auroit été jugé dans
» les formes. Pour vous, Monsieur,
» ajouta le Duc de Bouillon, vous fai-
» tes profession d'une probité si exacte,
» vous aimez tant le bon ordre, en
» un mot vous avez le cœur si Fran-
» çois, que vous ne pourrez pas vous
» élever contre ce qui a été jugé. Est-
» ce donc (repliqua le Duc de Rohan
» avec émotion) qu'après les grands
» services rendus au feu Roi, (a) M. de
» Sully deviendra la proie de ceux-
» là même qui ont fait tant de mal
» à l'Etat? Sa conduite est irrépro-
» chable; nous n'en craignons pas
» l'examen. Il est Pair, & ne peut
» être jugé que par la Cour des Pairs;
» si ses ennemis entreprennent de le
» traduire devant un autre Tribunal,
» ses parens & ses amis ne souffriront
» jamais une pareille indignité. Soyez
» persuadé, Monsieur, que je ferai
» mon devoir en cette occasion. Je ne

(a) Mémoires du Duc de Rohan.

» laisserai pas opprimer mon beau-
1611. » pere. «

La fermeté du Duc de Rohan sauva Sully : l'Assemblée se déclara en sa faveur, & il fut pressé de conserver ses Charges, surtout celle de Grand-Maître de l'Artillerie. On lui laissa néanmoins la liberté de faire ce qu'il jugeroit plus à propos pour sa sûreté & pour sa fortune, lui conseillant seulement, en cas qu'il consentît à se démettre, de préférer une dignité à de l'argent. La résolution de l'Assemblée étant rendue publique, & tous les Protestans du Royaume ayant déclaré que la cause de Sully étoit inséparable de l'intérêt public de leur parti, il courut contr'eux de la part de la Cour une grande quantité d'écrits, qui attaquoient principalement le Duc de Sully, à qui l'on reprochoit comme un crime son humeur austere & son extrême économie.

La Régente entreprit en même-tems de séparer au plutôt l'Assemblée de Saumur, qui demandoit son attention toute entiere, & qui l'obligeoit de suspendre tous ses autres desseins, elle craignoit sur-tout que l'étroite union & la bonne correspondance des

Huguenots ne nuisît au double mariage dont cette Princesse traitoit depuis long-tems. La Régente refusa donc de répondre aux cahiers des Protestans, qu'après la dissolution de l'Assemblée de Saumur. Les Ducs de Rohan & de Sully ne vouloient point se séparer avant de sçavoir ce qu'on leur destinoit. Le Maréchal de Bouillon au contraire, vendu à la Cour, disoit que n'étant question que d'une simple formalité, on ne devoit pas s'opposer pour si peu à la volonté du Souverain. Du Plessis remarquant que le parti du Duc de Bouillon alloit devenir le plus fort, aima mieux céder de bonne grace, que d'occasionner un schisme dans le parti. » Je sçais, dit-il, » d'où vient le coup que l'on vous » porte ; ne nous flatons point ; celui » qui a commencé à ourdir la trame, » n'est pas d'humeur à la laisser imparfaite. Il aura l'honneur d'être venu à » bout de ce que ni les persécutions, ni » les guerres civiles, ni la S. Barthelemy n'ont pû faire. Que Dieu juge » entre celui qui nous a donné l'avis » & nous ; qu'il lui fasse connoître sa » faute. «

1611.

Le lendemain de ce discours Bul-

lion alla à l'Aſſemblée, & demanda que
1611. les ordres de la Reine fuſſent exécutés. Du Pleſſis répondit qu'ils étoient diſpoſés à obéir, mais qu'ils eſpéroient que la Cour auroit égard à leur prompte ſoumiſſion & à leur bon droit. Bullion le promit ; mais la Régente ne ſe mettant plus en peine de choquer les Proteſtans qui ſe trouvoient alors ſéparés, cette Princeſſe ne leur accorda que ce qu'il lui fut impoſſible de leur refuſer ; encore laiſſa-t-elle la liberté à ſes courtiſans de ſe mocquer ouvertement des Huguenots & de leur Aſſemblée, une des plus célebres qu'ils euſſent tenues en France, tant à cauſe de la qualité de ceux qui la compoſoient, que pour le tems conſidérable que les Proteſtans avoient employé à dreſſer des cahiers mépriſés par la Cour. Les Religionnaires peu inſtruits, & affligés de la décadence de leurs affaires, craignoient qu'on n'entreprît à la fin de les dépouiller de leurs priviléges, parce que les Grands qui ſe trouvoient à leur tête paroiſſoient peu ſe mettre en peine de leur conſervation. Ils s'en prenoient tour à tour aux Ducs de Bouillon & de Sully. Le premier, ſelon eux, étoit un traître

vendu à la Cour; l'autre avoit montré trop d'ardeur pour son intérêt particulier, & trop peu pour l'intérêt public du parti. 1611.

Le Maréchal de Bouillon se défendit par des apologies. Le Duc de Sully affecta de garder un profond silence, fondé sur ce que du Plessis-Mornay avoit dit en rompant l'Assemblée, qu'il falloit oublier tout ce qui s'étoit passé, remercier ceux qui avoient bien fait, & plaindre les autres. Le Duc de Rohan, qui avoit embrassé hautement sa défense, n'observa pas un silence si religieux. Il fit répondre aux Libelles qui l'attaquoient, & se plaignit à la Reine du Duc de Bouillon, ennemi commun du beau-pere & du gendre. Bouillon auroit voulu être la seule personne considerable de son parti, & dépouiller surtout le Duc de Rohan du Gouvernement de Saint-Jean-d'Angely; mais ce Seigneur étoit trop bien appuyé pour céder ainsi aux attaques de son adversaire. Il alla trouver la Reine, & après lui avoir prouvé par un récit sincere que la conduite du Duc de Sully & la sienne avoient été conformes au devoir de leur état & à l'obéissance qu'ils devoient au Roi, il

entreprit le Duc de Bouillon. » Je me
1611. » défie, dit-il, de ces gens qui veu-
» lent se rendre nécessaires de part &
» d'autre; il est rare que leurs inten-
» tions soient droites. Quand M. de
» Bouillon deviendra le maître parmi
» nous, l'autorité du Roi n'en sera pas
» mieux établie. «

La Cour leve des troupes.

Cette vérité étoit déja reconnue de la Régente, qui commençoit à se défier du Duc de Bouillon, & plus encore de Lesdiguieres; mais la Ville de S. Jean-d'Angely qu'ils promettoient de lui remettre entre les mains, lui paroissoit un avantage assez considérable pour devoir les ménager encore pendant quelque-tems. Elle répondit donc avec beaucoup de froideur au Duc de Rohan; & ayant appris que ce Seigneur, secondé de Soubise son frere & du Duc de Sully, s'étoit rendu le plus fort dans son Gouvernement, elle leva des troupes & en donna le commandement au Maréchal de Bouillon & à Lesdiguieres, pour faire connoître aux Protestans que cette guerre n'étoit point contre le parti, & qu'on ne vouloit que réduire le Duc de Rohan. Malgré toutes les protestations que la Reine put faire

à ce ſujet, tous les Religionnaires de France ſe mirent en mouvement. Ils députerent à la fois aux Ducs de Rohan & de Sully, & aux Maréchaux de Bouillon & de Leſdiguieres, pour les exhorter à ſe réconcilier, & à ne pas détruire par une funeſte diviſion un parti vainqueur de tant d'obſtacles. Du Pleſſis-Mornay joignit ſes inſtances à celles de tous les Réformés. Les deux Maréchaux craignant, s'ils s'obſtinoient davantage, de perdre leur crédit dans le parti des Religionnaires, & de plus ſe trouvant mécontens de la Régente, renouerént avec les Huguenots. Le Duc de Rohan obtint tout ce qu'il voulut demander, à l'exception des apparences qui furent du côté de l'autorité royale. Du Pleſſis-Mornay ayant fait entendre aux deux Maréchaux qu'ils deviendroient bien plus formidables à la Reine & aux Miniſtres, s'ils avoient l'art de ſe ménager avec eux & de vivre en même-tems en bonne intelligence avec les Huguenots, dreſſa ſur le champ l'Acte de réconciliation, par lequel les Seigneurs du parti ſe promettoient mutuellement d'oublier le paſſé, de s'entr'aider, & de ſe donner des té- 1611.

1611. moignages d'amitié, autant que la Religion & la fidélité dûe au Roi le pouvoient permettre; de travailler conjointement à l'avancement du regne de Dieu, & au repos de leurs freres. Les Ducs de Rohan & de Sully, les Maréchaux de Bouillon & de Lesdiguieres, Châtillon, Soubise & la Force, signerent cet Acte; ce qui mit encore une fois le Duc de Sully en sûreté, & le parti Protestant en état de se faire craindre de la Cour. Cette occasion fut la derniere où le Duc de Sully se trouva compromis: le reste des actions de sa vie est trop peu intéressant, pour qu'on en veuille fatiguer le Lecteur; sa principale attention fut de se tenir étroitement lié avec les Huguenots, & d'aider le Duc de Rohan à conserver tout son crédit.

Il demeura constamment attaché aux Protestans; & soutenu de ce parti, il se seroit trouvé en état de se venger de ses ennemis, & de reprendre à la Cour le rang qui étoit dû à son mérite & à ses longs services; mais fidele à son devoir & aimant l'Etat, il ne voulut jamais être l'occasion d'aucun trouble, même quand les Seigneurs les plus considérables de la Cour se liguerent

pour obtenir l'éloignement de Concini, son concurrent, & son successeur dans la faveur & dans le Ministere. Le Duc de Sully blâma leurs démarches, & demeura tranquille dans sa retraite, paroissant plus dégouté du tumulte des Cours & des caprices des Souverains, qu'ébloui du faux éclat qui y regne, & du fatiguant plaisir de s'y voir le maître des affaires. 1611.

Occupations le Sully dans sa retraite.

Pour se désennuyer dans sa sollitude, le Duc de Sully s'appliqua à cultiver les Belles-Lettres: ç'avoit toujours été son goût dominant; mais ses occupations importantes l'avoient long-tems empêché de le satisfaire. Cependant il avoit conservé beaucoup de facilité pour écrire en Prose & même en Vers. Il en fit au sujet de sa démission de la Charge de Surintendant des Finances. On sera peut-être bien aise de voir l'extrait de cette Piéce; mais on doit se souvenir en la lisant que l'Auteur avoit passé toute sa vie dans le métier pénible des armes, que les embarras du Ministere durent ôter quelque chose à la vivacité de sa Muse, & qu'enfin il étoit Duc & Pair lorsqu'il la composa.

1611. *L'Adieu de M. le Duc de Sully à la Cour.*

Adieu Maisons, Châteaux, armes, canons du Roi,
Adieu Conseils, Trésors déposés à ma foi.
Adieu contentions de refus nécessaires,
Adieu haine, envie; adieu souci d'affaires,
Permettez que chez moi en toute liberté
Je regrette mon Roi non assez regretté;
Adieu soins d'Etat, amour de ma patrie.

. . . .

Ensuite parlant de Concini & de sa mauvaise administration, il dit en s'adressant au Roi regnant.

Car les puissans du tems sont de telle nature,
Que nul n'aura en Cour, s'il n'est leur créature;
S'il n'a haï le Roi, s'il ne dessert l'Etat,
Honneur, faveur, grandeur, biens, charges, ni Etat;
Et ce grand nom sacré de Roi tant vénérable,
Ne sera dans leur cœur qu'une ombre & qu'une fable,
Dont ils se serviront seulement pour couvrir
Tous les maux qu'ils feront à la France souffrir,

. . . .

Maintenant je n'aspire
Qu'à le glorifier, voir florir son Empire,
Voir établir mon Prince en son autorité,
Imiter ses vertus & sa félicité.

Suivre

Suivre ses bons conseils, son ordre, sa police,
Et sans haine & faveur, rendre à chacun justice,
Suppliant ce grand Dieu, qu'encore un jour le Roi,
La France ni l'État n'ayent besoin de moi. 1634.

Lorsque cette piéce parut, on dit que ce dernier vœu étoit assurément celui que le Duc de Sully avoit fait avec moins de sincérité. On convint qu'il avoit quitté le Ministere en grand homme, & sans témoigner de foiblesse ni de regret; mais on resta persuadé qu'il reprendroit ce poste éclatant sans déplaisir. Le Duc de Sully est aussi auteur de plusieurs Piéces d'éloquence adressées au feu Roi, & du parallele en vers de Henri IV. & de Jules César, traduit en Latin par *Borbonius*. Cette Piéce eut alors un grand cours.

La Reine mere craignant que le Duc de Sully, réconcilié avec les Huguenots, n'abusât en leur faveur du pouvoir que lui donnoit sa Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, lui accorda enfin le Bâton de Maréchal de France en échange de cette Charge. La nouvelle dignité dont on jugea à propos de le revêtir, quoique brillante, ne donne de commandement qu'autant que le Ministere le désire. Cependant

1634. le Duc de Sully remit sa Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, content de l'avoir eue dans sa Maison, & bien aise d'ailleurs d'ajouter à tous ses autres titres celui de Maréchal de France, l'objet des desirs de la plus haute Noblesse, & la récompense des plus grands services.

Mort du Duc de Sully.

Enfin le Duc de Sully, après avoir vécu près de trente ans dans sa retraite, recevant tous les jours quelques nouvelles marques de l'ingratitude de la Cour, mourut en son Château de Villebon, au Pays Chartrain, le 21 Septembre 1641, âgé d'environ 82

1641. ans. Le Prince de Condé l'avoit forcé de se défaire avant sa mort de plusieurs de ses terres en sa faveur. Son alliance avec le Cardinal de Richelieu, premier Ministre de Louis XIII, mettoit ce Prince en état d'obtenir tout ce qu'il souhaitoit; mais le Duc de Sully opposant la ruse à la force, sçut se conduire avec tant d'adresse, qu'il tira du Prince de Condé le double de ce que valoient les terres qu'il l'obligeoit de lui céder.

Le Duc de Sully épousa en premieres nôces Anne de Courtenay, fille de François de Courtenay, Seigneur de

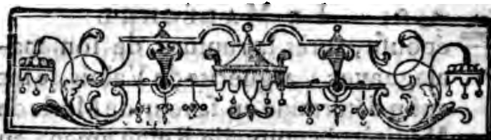
Bontin, Prince du Sang royal de France dont il eut Maximilien II; & de son second mariage avec Rachel de Cochefilet, il eut Marguerite mariée à Henri Duc de Rohan, Louise mariée à Alexandre de Levy, Marquis de Mirepoix, & François Duc de Bethune, Comte d'Orval, Chevalier des Ordres du Roi, qui se signala à la défense de Montauban en faveur du parti Huguenot; ce qui n'empêcha pas Louis XIII. de l'aimer & de le favoriser dans la suite: il le fit Chevalier de ses Ordres, & lui accorda aussi le Brevet de Duc & Pair de France. Maximilien II, qui avoit possedé du vivant de son pere la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, mourut jeune, & laissa de Françoise de Crequy Maximilien-François Duc de Sully, & Louise. Maximilien-François de Bethune, Prince d'Enrichemont, eut de Charlote Seguier, fille de Pierre Seguier, Duc de Villemor, Pair & Chancelier de France, Maximilien-Pierre-François, &c. Il épousa à Meudon Marie-Antoinette Servien, fille d'Abel Marquis de Sablé, Surintendant des Finances. Il eut pour fils Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Bethune, Marquis de 1641.

Rosny, & Maximilien-Henri, Chevalier de Sully .... Voilà pour la branche aînée. La cadette descend de François Duc de Bethune, Comte d'Orval. Il est encore une autre branche de la Maison de Bethune, qui tire son origine du frere puîné de Maximilien I. Duc de Sully; elle porte le nom de Charost. On trouvera cette Généalogie exactement décrite dans le Dictionnaire de Morery, auquel je renvoie le Lecteur. Cet Auteur assure que la Maison de Bethune d'aujourd'hui descend en ligne directe de Robert I. dit *Failleux*, Sieur de Bethune & de Richebourg, Avoué d'Arras en 1001. Quand même elle descendroit des *Bethons* d'Ecosse, elle seroit très-illustre. Comme les discussions généalogiques ne sont point notre objet, nous n'entrerons sur cela dans aucun examen. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que la Maison de Bethune, long-tems avant la fortune de Maximilien, Favori de Henri IV, avoit contracté des alliances avec des Maisons souveraines. Henri IV. signa même sur le Contrat de mariage de Marguerite de Rosny, mariée à Henri Duc de Rohan, *comme parent des deux côtés.*

1641.

Economies Royales.

[redacted]



CONCINI

MARECHAL D'ANCRE,

Premier Ministre sous la Régence de Marie de Medicis.



ONCINI étoit Florentin, & nâquit dans le Comté de Penna. *Il étoit fils d'un Secretaire du Duc de Florence, si pauvre avant d'être parvenu à cet Emploi, qu'il n'avoit pas de souliers: sa femme étoit fille d'un Menuisier; & l'Abbé de Marmoutier leur fils, on l'a vû servir à Florence pour enterrer les morts.* C'est ainsi que parle de Concini Pierre de Létoille, sur une Généalogie de ce Ministre, que Marescot apporta exprès de Florence. Il s'insinua à la Cour du Grand-Duc par le moyen de son pere, & il épousa Leonora Galigaï, sœur de lait de Marie de Médicis, pour qui cette Princesse avoit beaucoup d'affection. Lorsque Henri IV. embarrassé sur le choix de celle qu'il prendroit pour

1616. épouse, après la rupture de son mariage avec Marguerite de Valois, se fut enfin déterminé en faveur de Marie de Médicis, la nouvelle Reine amena en France avec elle Concini & sa femme qu'elle aimoit plus que jamais. On a vu dans la vie du Duc de Sully tous les chagrins que Marie de Médicis fit essuyer à Henri IV. La Galigaï étoit son principal conseil, & quelque chose qu'on pût lui représenter sur cela, rien ne l'emportoit sur les suggestions de cette Florentine. Elle étoit presque aussi jalouse du Roi que la Reine même, & elle ne pouvoit sans frémir songer que Henri avoit publiquement une Maîtresse & des enfans illégitimes qu'il combloit de biens & d'honneurs.

Caractere de la Galigaï. Leonora Galigaï étoit naturellement jalouse, fiere, emportée, d'une humeur triste & inégale, capricieuse à l'excès, indifférente sur toutes choses, à l'exception de ce qui pouvoit intéresser sa personne, très-vaine, assez spirituelle & belle à demi; mais quand sa figure & son esprit auroient été parfaits, les défauts de son cœur n'auroient pû inspirer que de l'éloignement pour elle. Ajoutez à ces

[redacted]

défauts tous ceux qu'amene ordinairement une haute fortune chez les personnes que la nature a fait naître dans le rang le plus bas. Ainsi on vit la Concini donner à la Reine les conseils les plus violens contre Henri ; & lorsque ce Prince indigné lui fit dire que sa vie pourroit payer ses intrigues & son audace, elle répondit que celle du Roi même répondroit de la sienne. * Ne pouvant se venger directement sur ce Prince, cette femme insolente faisoit retomber les marques de sa haine sur le Dauphin, que Henri aimoit avec passion, & dont la Reine se soucioit peu. Enfin on la vit presque se rejouir, lorsque la France perdit le meilleur & le plus grand de ses Rois.

1610.

Economies Royales.

Concini son mari étoit d'un caractere différent ; il aimoit l'élévation & la grandeur, c'est un penchant naturel à tous les hommes ; mais il étoit incapable d'employer pour y parvenir les moyens violens dont l'usage étoit reservé à sa femme : elle le gouvernoit absolument, en employant tour à tour des motifs d'amour, d'intérêt ou de crainte. Au reste il avoit le cœur bon, & lui-même gémissoit

* Journal de Henri IV.

1610. le premier des maux que l'ambition de ſa femme le forçoit de cauſer aux peuples : mais on ne lui tint aucun compte de ſes bonnes qualités ; il porta toute la haine des vices de ſon épouſe. De plus, le mécontentement du peuple durant le régne de Henri IV, au ſujet des impôts dont on l'avoit accablé, & qui avoit été tempéré, pour ainſi dire, par ſon eſtime & ſon amour pour ce Prince, retomba tout-à-coup ſur Concini, auſſitôt qu'il ſe fut chargé du principal Miniſtere. Ajoutez à cela l'éloignement naturel des François pour le gouvernement d'un Etranger, & le mépris que l'on avoit pour la baſſe naiſſance de Concini. Elle fut la principale cauſe de ſon malheur, & peut-être ſon ſeul crime.

Quoi qu'il en ſoit, Concini ſuivant réguliérement la route que lui preſcrivoit ſa femme, ſembla oublier qu'il étoit Concini, & ne ſe regarda plus que comme Marquis d'Ancre, titre que cet Italien dut à une nouvelle faveur de la Reine. Auſſitôt après la mort de Henri IV, & l'éloignement du Duc de Sully, il occupa le poſte de premier Miniſtre, & voulut gouver-

ner despotiquement un peuple dont il ignoroit le génie : doux quand on le ménage, intraitable & violent à l'excès quand on le pousse à bout, lui qui à peine entendoit son langage ; il se forçoit néanmoins pour en agir ainsi ; c'étoit, pour ainsi dire, moins lui que sa femme qui gouvernoit. 1610.

Le nouveau Ministre essuya toute sorte de désagrémens. Lorsque la Reine se rendit au Parlement pour déclarer sa Régence ; il s'avisa de vouloir dire son opinion ; mais le premier Président lui imposa silence. * *Ce n'est pas à vous*, dit-il, *à parler ici.* Tant de témoignages du peu d'égards que l'on avoit pour sa personne le chagrinoient extrêmement ; mais ce qui lui causa le plus de peine, fut l'éloignement extraordinaire que le jeune Roi témoigna pour sa personne, & sur-tout pour celle de sa femme.

Portrait de Louis XIII.

Louis XIII. qui venoit de monter sur le Trône, auroit peut-être été un grand Roi, s'il avoit eu dans la suite pour premier Ministre un moins grand homme que le Cardinal de Richelieu, dont la supériorité d'esprit éclipsa ce qu'on avoit jus-

* Journal de Henri IV.

qu'alors remarqué de brillant & de
1610. solide dans le jeune Monarque. Dans la premiere enfance de Louis XIII, & sur-tout lorsque ce Prince étoit encore Dauphin, on voyoit en lui beaucoup de vivacité & de pénétration; qualités qui, loin d'augmenter avec l'âge, semblerent l'abandonner dans le tems propre à s'en servir. Le tems, les agitations & les troubles qui alarmerent ses premieres années, les embarras où il se trouva peu de tems après, l'inquiétude & la crainte que le Cardinal de Richelieu eut toujours soin d'entretenir dans son cœur, le lui rendirent dur, quoique ce Prince fût naturellement tendre. Henri IV. qui l'accabloit de caresses, s'en étoit fait extrêmement aimer; mais la Reine qui lui avoit témoigné de l'indifférence & même de la dureté, ne recevoit alors de lui que des marques d'éloignement. Il trembloit en l'approchant, & craignoit la Galigaï; & quoiqu'on pût dire à ce Prince, rien n'étoit capable de le rassurer. Lorsqu'on lui dit qu'il étoit Roi: *Je ne le veux pas être*, répondit-il, *car on me tueroit comme on a tué mon pere.* Il passoit les nuits dans des inquiétudes mor-

telles, & vouloit toujours être accompagné de ses Gardes, même durant la 1610.
nuit & pendant qu'il dormoit: *Gardez-moi bien*, leur disoit-il, *de peur qu'on ne me tue.* Le Marquis d'Ancre, qui étoit bien éloigné d'avoir pour ce jeune Prince les mêmes sentimens dont sa femme faisoit parade, étoit attentif à tout ce qui pouvoit lui plaire; mais le jeune Roi ne recevoit rien de sa part que par condescendance pour la Reine sa mere, dont il voyoit bien que le Marquis étoit aimé. Concini s'inquiéta de ces dispositions du Roi, & s'en plaignant un jour à ses amis: *Le Roi me hait*, dit-il; *mais à force de le bien servir, je tâcherai de m'en faire aimer.* La Marquise d'Ancre suivoit une route bien différente; elle s'attaquoit uniquement à la Régente, sans penser que chaque journée, en augmentant l'âge du Roi, diminuoit le pouvoir de sa Maîtresse: peut-être prévoyant que ce Prince étoit destiné à une éternelle tutelle, croyoit-elle qu'elle resteroit entre ses mains; mais il s'en falloit beaucoup que le jeune Roi se proposât de vivre long-tems sous le joug de cette femme impérieuse. Il murmuroit déja hautement

[redacted] contr'elle, & menaçoit de se venger un jour de son insolence; ce qui fit prendre au Marquis d'Ancre la résolution de se retirer en Italie avec deux millions d'or qu'il avoit déja amassés; mais l'ayant proposé à sa femme, loin de suivre un dessein si sage, elle le rejetta avec tant de mépris, que Concini résolut de s'abandonner entierement à la fortune, quoiqu'il se vit menacé d'en être traité quelque jour avec autant de rigueur, qu'elle sembloit prendre plaisir alors à le favoriser.

Fausses accusations touchant l'assassinat du feu Roi.

Le Duc d'Espernon se trouva bien de cette résolution du Marquis d'Ancre. La Reine Marguerite, qui affectoit, depuis la cassation de son mariage avec le feu Roi, de témoigner plus de zéle pour le bien de l'Etat, s'étoit montrée extrémement sensible à la mort funeste de Henri le Grand, quoique la conduite de ce Prince à son égard l'eût dispensée de tout autre sentiment pour lui, que de ceux de sa haine & du ressentiment. Elle s'étoit fait un devoir durant le régne de ce Prince de lui donner souvent des avis utiles sur ce qu'elle pouvoit découvrir des complots des grands Sei-

gneurs. Elle croyoit avec tout le public, que des personnes d'une qualité éminente avoient eu part à l'assassinat du feu Roi, lorsqu'une fille connue sous le nom de la d'Escouman vint se présenter à cette Princesse, & lui déclarer que le Duc d'Espernon & la Marquise de Verneuil avoient suscité Ravaillac pour tuer le Roi. La Régente avertie de cette déclaration par la Reine Marguerite, envoya aussitôt des personnes de confiance, qui se tinrent cachées dans un cabinet voisin de la chambre où la Reine Marguerite se faisoit répéter par la d'Escouman tout ce qu'elle lui avoit dit au sujet de la mort du Roi. La Régente, sur le rapport qu'on lui fit des discours de cette femme, ordonna au premier Président de Harlay de l'interroger juridiquement. Elle accusa deux hommes, dont l'un avoit été Valet-de Chambre du Marquis d'Entrages. Après quelques jours de prison, on les confronta à la d'Escouman, qui soutint en leur présence tout ce qu'elle avoit avancé contr'eux. Elle ajouta que la Marquise de Verneuil lui avoit adressé Ravaillac, avec une Lettre pour une Demoiselle du

1610.

Tillet, & qu'en sa présence cette du
1610. Tillet avoit proposé à Ravaillac d'assassiner le Roi. On ne pouvoit rien de plus fort qu'une accusation aussi bien circonstanciée; mais quand les Juges interrogerent la d'Escouman sur le détail des faits qu'elle avançoit, on prétend que cette fille dépeignit si mal Ravaillac, & dit des choses si évidemment fausses, que le premier Président la condamna à être enfermée pour le reste de ses jours, comme étant convaincue de calomnie. Les deux prisonniers furent mis en liberté, & l'on n'inquiéta en aucune façon pour ce sujet le Duc d'Espernon ni la Marquise de Verneuil.

Retraite du Duc d'Espernon.

Le Prince de Condé, le Comte de Soissons, & le Duc de Bouillon, étoient alors ennemis déclarés du premier. Le Marquis d'Ancre étoit de leur parti; mais il crut devoir en cette occasion ne pas se laisser guider par la haine des deux Princes, & il jugea à propos de tirer le Duc d'Espernon d'une affaire où il y avoit à craindre de compromettre un trop grand nombre de personnes considérables. On reprocha au Marquis d'Ancre la pro-

tection qu'il avoit accordée au Duc d'Espernon au préjudice de ses propres intérêts. D'Espernon lui-même donna lieu au Marquis de se repentir de ce qu'il avoit fait en sa faveur. Il étoit choqué au dernier point de la fierté excessive du Duc, qui vouloit à peine le céder aux Princes du Sang; & qui lui donnoit en toutes occasions des marques d'ingratitude & de mépris. Ceux qui souhaitoient sa ruine, animoient le Marquis à sa perte, en lui disant que ce même homme ennemi déclaré de tous les Favoris, devoit à la faveur de Henri III. tout ce qu'il possédoit de biens & de dignités; que cependant il affectoit en tout lieu des airs d'autorité & d'indépendance, & ne marchoit plus dans Paris qu'avec une suite de sept à huit cens Gentilshommes, pour braver le Comte de Soissons qui s'étoit emporté contre lui jusqu'à le menacer. Il est vrai que le Duc d'Espernon voulant faire connoître aux Princes que s'ils ne pouvoient l'aimer, ils ne feroient jamais en état de lui inspirer de la crainte, alloit exprès au Louvre accompagné de tant de Gentilshommes, que les premiers étoient déja à ce Palais, que

1610.

les derniers n'étoient pas encore sor-
1610 tis de l'Hôtel d'Espernon. Cependant ce Seigneur, au milieu d'un extérieur si imposant & si magnifique, étoit dévoré d'inquiétude & de chagrin. Il connoissoit trop bien la Cour, & ce qu'on devoit attendre des complots qui s'y formoient, pour ne pas voir que ses ennemis étoient venus à bout de l'exclure pour jamais du maniement des affaires. Il résolut donc, pour ôter quelque chose au triomphe de ses ennemis, de céder le terrein dans le tems qu'il se voyoit encore en état de le disputer long tems. Il alla trouver la Reine, & sans vouloir entrer dans le détail des motifs de sa retraite, il demanda la permission de se rendre dans ses Gouvernemens. La Reine fit semblant de souhaiter qu'il ne la privât pas sitôt du secours de ses conseils. Enfin elle lui dit que le voyant déterminé à se rendre dans le Limousin, l'Angoumois & la Saintonge, elle le prioit de veiller de près sur les démarches du Prince du Condé, qui étoit alors dans son Gouvernement de Guyenne.

Par la retraite du Duc d'Espernon, le Marquis d'Ancre se trouva le maî-

tre à la Cour, que le Comte de Soissons gouverna sous lui. Pour augmenter son crédit auprès du Marquis, il lui conseilla de demander le Gouvernement de quelque Place de conséquence. Celui ci jetta les yeux sur Amiens, que la Reine lui accorda. Le Comte de Soissons avoit engagé le Comte de Saint Pol qui y prétendoit, à tourner ses vûes ailleurs. 1610.

Ambition du Marquis d'Ancre.

La faveur du Marquis d'Ancre étoit au plus haut point : la Régente ne sembloit attentive qu'à augmenter sa fortune; même elle résolut de l'aider à marier son fils à une des Princesses de Soissons, s'il étoit vrai que M. le Comte en eût le dessein, comme on l'en avoit assuré. Une alliance si disproportionnée paroissoit si contraire à la façon de penser du Comte de Soissons, que quoique ce Prince affectât de garder lui-même le silence là-dessus, les gens sensés assuroient que c'étoit un jeu de sa part, pour s'assurer mieux du Marquis d'Ancre tant qu'il en auroit besoin, & pour le rendre ridicule dans la suite. Le Marquis lui-même avoit eu peine à croire que le plus fier des Princes du Sang voulût faire descendre sa fille du rang où sa

1610. naissance l'avoit placée, jusqu'à l'étage du vil rejetton d'un homme de fortune que le caprice pourroit perdre. Cependant il se laissa en quelque sorte séduire; il répondit à un Gentilhomme qui lui parloit de ce mariage, *vous voulez me flater; mais cette flaterie, je l'avoue, ne ma déplaît pas.* Le Marquis de Cœuvres, confident du Comte de Soissons, & un des plus honnêtes hommes de son siécle, étoit fort contraire à une alliance si honteuse: il n'osoit le témoigner ouvertement, de peur de s'attirer le ressentiment d'un Favori que la fortune commençoit à corrompre. Il dit un jour à ce même Marquis de Cœuvres de presser le Comte de Soissons de conclure au plutôt le mariage proposé; que s'il y avoit d'un côté de la disproportion pour la naissance, il y avoit de l'autre beaucoup de différence pour la fortune; que la Reine ayant jugé la chose aussi avantageuse à M. le Comte, qu'elle étoit honorable pour le Marquis d'Ancre, S. M. lui avoit accordé son consentement.

Le Comte de Soissons assura Concini qu'il accordoit volontiers la Princesse sa fille à son fils; & le mariage

alloit se conclure, si tous les Ministres subalternes n'avoient représenté à la Reine qu'on lui reprocheroit sans cesse d'avoir uni une Princesse du Sang de France à un Italien sans nom, & qui n'avoit encore aucune fortune assurée; que le Comte de Soissons lui en feroit lui-même un jour un sujet de querelle. On lui allégua à ce sujet l'exemple du Duc d'Espernon, qui avoit refusé pour son fils le Marquis de la Valette la fille du Marquis d'Ancre, quoique ce dernier lui offrît de lui procurer l'épée de Connétable aussitôt après la majorité du Roi; & qu'il y avoit cependant une différence bien grande entre l'alliance de la fille d'un Concini au fils d'un Duc & Pair, & celle d'une Princesse du Sang avec le fils d'un Etranger dont on ignoroit l'origine. Les Ministres & beaucoup d'autres personnes représenterent encore à la Reine qu'elle devoit empêcher absolument ce mariage, si elle ne vouloit se voir exposée un jour à l'indignation du Roi, des Princes, de tous les Grands du Royaume, & de tous ceux qui s'intéresseroient un jour dans une affaire qui ne pouvoit avoir que de

1610.

fâcheuses conséquences. La Reine crut
1612. donc devoir défendre au Marquis d'Ancre de songer davantage pour son fils à la Princesse de Soissons. Le Favori en ressentit un violent chagrin, honteux d'éprouver en cette occasion que la fortune la plus brillante n'a pas le pouvoir de réparer les défauts de la nature.

Villeroy & les autres Ministres, jaloux de voir que toute la confiance de la Reine étoit pour le Marquis d'Ancre, & que les principales affaires de l'Etat se gouvernoient selon son intérêt & suivant ses vûes, formerent la résolution d'éloigner de la Cour le Comte de Soissons, qui lui inspiroit une hauteur & une fierté que le Marquis n'avoit pas naturellement. Ils sçavoient que le dessein de ce Prince étoit de se servir de Concini pour les faire chasser. Dans ce tems-là, le Comte de Soissons ayant reçu une somme considérable du Duc de Savoye, pour le payement des Terres que la Comtesse son épouse possédoit dans le Piémont, offrit à la Reine de payer quelques dettes de la Couronne, à condition qu'on lui donneroit le Duché d'Alençon. La Reine en commu-

niqua avec ses Ministres. Ceux-ci lui ayant inspiré que le Comte de Soissons gâtoit l'esprit du Marquis d'Ancre, & l'engageroit sans doute bientôt à entreprendre des choses contraires aux intentions de Sa Majesté, l'avoient extrêmement indisposée contre lui. A l'égard du Duché d'Alençon, ils lui conseillerent de le refuser absolument au Comte, qui ne cherchoit qu'à s'aggrandir pour devenir plus redoutable, & de rappeller le Prince de Condé & le Duc d'Espernon, pour les opposer aux efforts que le Comte de Soissons ne manqueroit pas de faire pour se venger de ce refus. La Reine lui dit donc séchement, lorsque ce Prince lui demanda son agrément : *Vous voulez acquerir un Duché qu'on destine pour l'appanage d'un fils de France ; à ce que je vois, vous n'avez pas de petits desseins.* 1610.

Le Comte surpris de se voir si peu ménagé, ne douta point que la Régente ne fût certaine d'un parti capable de balancer le sien. Il en fut assuré lorsqu'il sçut que Concini, piqué sans doute de quelques discours que le Prince avoit tenus sur son compte, s'étoit mis à la tête des autres Minis-

tres, pour lui faire refuser par la Rei-
1610. ne le Duché d'Alençon. Le Marquis de Cœuvres son confident ne perdit point courage. Le Prince de Condé & le Duc d'Espernon, rappellés par la Cour, n'étoient pas assez contens de la Régente, pour refuser de se joindre au Comte de Soissons, si celui-ci consentoit à faire les avances; leurs efforts réunis pouvoient leur procurer de bien plus grands avantages que ceux que la Reine avoit promis au Prince de Condé & au Duc d'Espernon. Condé consentit à une entrevûe avec le Comte de Soissons, & lui donna rendez-vous dans une maison située à quelque distance de Fontainebleau. La Régente témoigna un grand mécontentement d'une liaison si peu attendue. Ce fut en vain que le Comte de Soissons offrit d'avoir le Marquis d'Ancre pour témoin de sa conférence avec le Prince de Condé: elle craignoit que son Favori ne fût gagné, connoissant le Comte d'une humeur extrêmement facile & incapable de conserver du ressentiment contre ceux qui après l'avoir offensé, sembloient revenir sincerement à lui. Les deux Princes se réconcilierent dans la premiere entre-

vûe; ils promirent de se soutenir mutuellement contre les intrigues des Ministres & les caprices de la Reine. Cette liaison dura jusqu'à la mort du Comte de Soissons. La Régente ne craignoit l'union des Princes, qu'à cause du double mariage qu'elle s'étoit mis en tête de conclure, & que le Prince de Condé & le Comte de Soissons rejettoient également, ils s'étoient même retirés de la Cour tous deux en même tems, parce qu'on avoit traité avec la Cour d'Espagne sans leur participation; & ils demandoient conjointement l'éloignement du Chancelier, de Villeroy, de Jeannin & de quelques autres; en quoi ils étoient puissamment secondés par le Marquis d'Ancre, d'accord avec les Princes sur ce point seulement, s'opposant en toute autre chose aux Princes, depuis la rupture du mariage proposé entre son fils & la Princesse de Soissons.

1610.

Le Duc d'Espernon, rappellé à la Cour par la Reine même, n'étoit point satisfait de la réception qu'on lui avoit faite: il se retira une seconde fois. On le rappella encore, & pour cette fois on le combla de caresses & d'hon-

neurs. Concini, que l'on regardoit
1612. avec raiſon comme le thermomettre
des bonnes graces de la Régente, reçut ordre d'accorder au Duc toutes ſortes de diſtinctions: enſuite on lui déclara qu'il étoit queſtion de pouſſer vivement les Princes du Sang, qui s'oppoſoient de plus en plus au double mariage. Condé & Soiſſons ayant jugé à propos de ſe montrer à la Cour, on ſe hâta de tenir Conſeil à ce ſujet. Le Duc de Guiſe, qui étoit du parti de la Reine, parla du double mariage comme d'une choſe qui devoit être extrêmement avantageuſe au Roi & à l'Etat, & prenant enſuite un ton décîſif; « Il n'y a point à délibérer, » dit-il, ſur une choſe auſſi évidem» ment bonne; il ne nous reſte qu'à » remercier la Reine. Puiſque c'eſt » une affaire conclue, reprit le Prin» ce de Condé, il eſt inutile de nous » conſulter. Vous le voyez, Mon» ſieur, dit à ſon tour le Comte de » Soiſſons, on nous traite ici comme » des Valets. « Les deux Princes en demeurerent là; ce qui fit dire au Connétable, en parlant du Prince de Condé ſon gendre, qu'il ne ſçavoit ni

combattre

combattre avec courage, ni céder avec prudence. 1610.

La Reine ne se soucioit plus de ménager les Princes du Sang. Elle ne croyoit plus avoir rien à craindre de leur part, lorsque le Marquis d'Ancre se déclara ouvertement pour eux. La cause de ce changement fut les sujets de plaintes que lui donna la Maison de Guise. Ils prenoient ouvertement les intérêts de la Galigaï sa femme, avec laquelle cet Italien vivoit fort mal, ne pouvant supporter son excessive fierté, ni l'aigreur de ses reproches. Il se trouvoit plus à plaindre dans le haut rang où la fortune l'avoit élevé, que lorsqu'il étoit encore confondu dans la basse multitude. Sa femme épioit toutes ses démarches; elle prétendoit les diriger: & ses actions les plus innocentes passoient pour criminelles, lorsqu'elle n'en étoit ni le motif ni l'objet. Elle ne pouvoit souffrir qu'il eût des sentimens, ni qu'il lui reprochât de n'en avoir point; ne songeant qu'à s'élever, à quelque prix que ce fût, sans se munir d'aucun soutien. Sans cesse assiégeant la Régente, la Galigaï ne s'occupoit qu'à la brouiller tour à tour

Conduite de la Galigaï.

avec les Princes & avec les Miniſtres,
1610. ſe faiſant un jeu du riſque auquel ſes caprices expoſoient à chaque inſtant & ſa Maîtreſſe & l'Etat.

Le Marquis d'Ancre penſoit différemment ; il ne reſpiroit que la paix & le repos ; il étoit ambitieux, mais il ſçavoit faire un noble uſage des honneurs dont il étoit revêtu ; il ne paroiſſoit jamais hors de ſa place avec les Princes, & quelquefois même ſa conduite leur faiſoit des leçons de générosité. Il aimoit véritablement ſes amis, & embraſſoit leurs intérêts avec un zéle qui ſe rencontre peu dans ces perſonnes qui ſemblent conſacrées à la faveur. Souvent la Reine éprouva elle-même qu'il étoit dangereux de le pouſſer, lorſqu'il étoit queſtion de l'honneur. Il s'emportoit plus vivement contre la Galigaï, lorſque cette femme altiere le menaçoit du courroux de ſa Maîtreſſe, comme s'il avoit dédaigné un rang & des bienfaits qui le réduiſoient à l'eſclavage. Ils en vinrent un jour juſqu'à ſe jetter des aſſiettes à la tête. La Marquiſe d'Ancre outrée de la réſolution & de la violence de ſon mari, courut toute éplorée dans la chambre de la Reine,

à qui elle se plaignit de ce mauvais traitement. 1610.

La Régente qui ne soutenoit Concini que par inclination pour sa femme, s'emporta contre lui, & le menaça de se venger du peu de cas qu'il faisoit de sa sœur de lait. Le Chancelier de France, les Secretaires d'Etat & les Guise, jugerent à propos de se mêler de cette querelle de ménage. Ils plaignirent exprès la Galigaï, pour l'animer davantage contre son mari. Leurs discours augmenta la colere de la Reine, & le Marquis d'Ancre alloit être la victime du ressentiment de sa femme, si elle n'avoit réfléchi qu'elle ne pouvoit jouir sans lui, avec bienséance, des honneurs auxquels son orgueil aspiroit. Concini ne voulut faire aucunes démarches pour se réconcilier avec la Marquise; il se lia au contraire plus étroitement que jamais avec le Prince de Condé, le Comte de Soissons, & le Duc d'Espernon, ne respirant que la vengeance & la ruine de tous ceux qui avoient voulu profiter de ses brouilleries avec sa femme.

Son ressentiment demeura comme suspendu jusqu'à la conclusion du ma- Politique d M rquis d'Ancre.

1610. riage de Madame, fille aînée de France. Le consentement du Prince de Condé & du Comte de Soissons étoient absolument nécessaires pour une affaire de cette nature, sur-tout dans un tems de minorité. L'intention du Marquis d'Ancre étoit de faire ôter les Sceaux au Chancelier de Sillery, pour les donner à Dolé une de ses créatures, & se venger ainsi de ce qu'il avoit empêché ce dernier d'être fait Procureur Général au Parlement de Paris. Il avoit besoin de la présence des Princes pour venir à bout de ses desseins. Le Marquis offrit donc à la Régente d'aller lui-même les inviter l'un & l'autre à revenir à la Cour: il étoit chargé de promesses. Le Prince de Condé devoit obtenir tout ce qu'il jugeroit à propos de demander. Le Comte de Soissons étoit assuré du Gouvernement de Quillebeuf en Normandie; enfin ils devoient être satisfaits sur tous les points qui faisoient le sujet de leur mécontentement.

Le Prince de Condé & le Comte de Soissons ne balancerent pas à suivre le Marquis d'Ancre à la Cour, où ils firent tout ce que la Régente exi-

gea d'eux. En agiſſant ainſi, le Marquis d'Ancre mettoit cette Princeſſe dans ſon parti, & il s'aſſuroit de la protection des Princes, ſoit qu'on les ſatisfît, ou non. La Galigaï voyant ſon mari ſi bien ſoutenu, fit les avances. Le mari & la femme ſe réconcilierent, & le Marquis s'employa plus vivement que jamais à faire chaſſer les Miniſtres; & ſur-tout à diminuer la grande autorité que les Guiſe & le Duc d'Eſpernon avoient acquiſe, à la faveur des brouilleries des Princes avec la Reine, & des ſiennes avec ſa femme. Il vint à bout de faire diſgracier le Duc de Vendôme, que les Guiſe & le Duc d'Eſpernon ſoutenoient de tout leur pouvoir. La Régente, à ſon inſtigation, leur parla avec beaucoup de fierté & d'aigreur, lorſqu'ils voulurent lui faire des repréſentations là-deſſus. Concini après ce premier triomphe ſongea à attaquer Sillery, en rejettant ſur ce premier Magiſtrat du Royaume tout ce que la Reine entreprenoit de contraire à leurs intentions. « Elle eſt, leur di» ſoit-il, fort bien intentionnée pour » les Princes du Sang. Elle vous don» neroit ſatisfaction, ſi les Miniſtres 1610.

» ne lui repréſentoient ſans ceſſe qu'il
1610. » eſt dangereux que vous ſoyez trop
» puiſſans en deux Provinces auſſi con-
» ſidérables que la Guyenne & la Nor-
» mandie ; c'eſt ce qui fait que la Reine
» differe tant à donner le Château-
» Trompette à M. le Prince, & Quil-
» lebeuf à M. le Comte.

Ce diſcours anima extrêmement les deux Princes. Condé promit de ſeconder le Marquis d'Ancre en tout ce qu'il voudroit entreprendre, & le Comte de Soiſſons s'engagea à traiter ſi mal le Chancelier de Sillery, qu'il le contraindroit de quitter la place. Leſdiguieres que Concini avoit auſſi mis dans ſes intérêts, s'engagea d'amener du Dauphiné, où il s'en retournoit mécontent, douze mille hommes de bonnes troupes. Le Duc de Savoye d'un autre côté, cherchant à ſe venger de ce que la Régente avoit accordé au Prince d'Eſpagne la fille aînée de France, promiſe au Prince de Piémont, étoit dans la diſpoſition de ſeconder de toutes ſes forces le premier des mécontens qui voudroit exciter des troubles dans l'Etat. Concini étoit au comble de ſes ſouhaits : la chûte de Sillery lui paroiſſoit certai-

ne ; mais pour avoir voulu en avancer le moment, il recula son triomphe. 1610.
Le Comte de Soissons, qui étoit parti pour la Normandie, ne revenoit pas assez vîte à son gré. Le Marquis d'Ancre s'en plaignit au Marquis de Cœuvres, confident de ce Prince. Celui-ci, qui voyoit à regret son Maître se compromettre avec tant de facilité, prit ce prétexte pour sçavoir de Concini même la cause de son empressement pour le retour de M. le Comte. Concini ne fit aucune difficulté de le lui expliquer, & de lui dire qu'en outrageant le Chancelier aussi vivement que ce Prince avoit promis de le faire, on le mettoit hors d'état de pouvoir désormais occuper la premiere Charge de la Magistrature.

Le Marquis de Cœuvres se récria sur ce complot. » Si le Chancelier, » dit-il, fait mal son devoir, n'est-il » pas plus honnête d'en informer la » Reine, & de persuader à sa Majesté » de lui ôter les Sceaux, que d'outra» ger indignement le Chef de la Jus» tice ? Une si grande violence ne » manquera pas d'en attirer d'autres » contre vous, ajouta-t-il, en adres» sant la parole au Marquis d'Ancre ;

» Le Roi vengera quelque jour l'in-
1610. » sulte faite à un de ses Ministres,
» peut-être même la Reine la puni-
» roit-elle à présent. « Le Marquis d'Ancre plus animé que jamais contre le Chancelier, eut peine à se rendre à ces conseils; mais il fut obligé de s'y conformer, à l'exemple du Duc de Bouillon, & de tous ceux qui se trouverent présens à ce discours du Marquis de Cœuvres. « Ce que M. le Mar-
» quis allégue si généreusement, dit le
» Duc de Bouillon, en faveur du
» Chancelier de Sillery, doit faire
» d'autant plus d'impression, que ce
» Magistrat lui a souvent donné lieu
» de se plaindre.

Le Marquis d'Ancre se voyant en quelque sorte abandonné par le Comte de Soissons, ne douta pas qu'il n'eût ordonné au Marquis de Cœuvres de parler comme il avoit fait, pour avoir lieu de se dégager de ses promesses par rapport au Chancelier. Concini détourna donc la Reine d'accorder au Comte de Soissons le Gouvernement de Quillebeuf, & fit solliciter le Duc de Guise de se joindre avec lui, pour le parti de la Reine contre les Princes du Sang. Le Duc de Guise

cherchoit l'occasion de se réconcilier avec eux; il crut n'en pouvoir trouver une plus favorable : il ne doutoit pas que le Prince de Condé & M. le Comte apprenant que Concini formoit un parti contre eux, ne se joignissent à lui pour l'accabler. Il tenta aussi de déterminer le Duc d'Espernon à se déclarer contre le Favori; mais ce Seigneur refusa d'entrer dans une intrigue qu'il voyoit assez mal liée, & où il auroit été obligé de se trouver vis à-vis des Princes du Sang, ce qu'il évitoit avec un grand soin : son excessive fierté lui rendoit insupportables les honneurs & les respects qu'il étoit obligé de rendre à leur naissance. On se passa de ce Seigneur, & l'on mit en sa place Bellegarde, * ennemi déclaré du Marquis d'Ancre, & qui brûloit du desir de se venger du Favori.

1610.

Calomnie contre le Marquis d'Ancre.

On dit qu'il employa à ce dessein des moyens infâmes, qui penserent coûter la vie au Marquis d'Ancre & le perdre lui-même; qu'il corrompit des gens pour accuser Concini de sortilége, & d'avoir commerce avec le diable, pour inspirer de l'amour avec un miroir, comme un certain Gau-

(a) Hist. de Louis XIII.

1610. fredy, Prêtre Provençal, brûlé vif depuis quelque tems, qui avoit avoué s'être donné au diable, pour avoir le don de rendre toutes les femmes amoureuses, par le moyen d'un souffle. Quelques-uns crurent ce qu'on dit d'abord à ce sujet de Concini; c'est assez la coutume du peuple de s'imaginer que les étrangers sur-tout, qui ont de l'esprit & beaucoup de bonheur, suivent des routes criminelles pour parvenir à cette fortune extraordinaire qui les éblouit. Les Courtisans, & les Grands même, qui vivoient dans le tems de la Régence de Marie de Médicis, étoient plus peuple à cet égard, que le plus baspeuple d'aujourd'hui. Tout le monde abandonna Concini, si-tôt qu'on le vit accusé du crime horrible de magie; on ne douta plus que sa femme & lui n'eussent gagné par la protection du diable, l'amitié extraordinaire que la Régente leur témoignoit : bientôt le public débita à ce sujet mille contes ridicules; & à la faveur de ces calomnies puériles, les accusateurs du Marquis d'Ancre le poursuivoient sérieusement.

Concini crut devoir se jetter entre les bras du Comte de Soissons, ne

convenant point à la Reine de se soutenir ouvertement, dans une occasion où cette Princesse paroissoit elle-même compromise; mais le Comte en agit avec tant de froideur, que le Marquis d'Ancre résolut de faire revenir au plutôt à la Cour le Duc de Mayenne son ami. Ce Prince envoyé par Marie de Médicis en Espagne, pour y demander au Roi Catholique l'Infante sa fille en mariage pour Louis XIII, étoit déja prêt de passer les Pyrenées, & son retour paroissoit d'autant plus difficile, qu'il étoit chargé d'une négociation importante, dont il s'acquittoit avec cette joie que devoit trouver parmi les Espagnols un homme autrefois si uni avec eux. Concini lui dépêcha un exprès, chargé de lui expliquer l'affaire dont il étoit question. En même-tems le Marquis & sa femme mirent tout en œuvre pour découvrir qui étoient leurs accusateurs, & sur-tout ceux qui les avoient engagés à le devenir. Ils apprirent que Bellegarde, & un certain Moysset, qui de simple Tailleur étoit devenu riche Partisan, s'étoient liés ensemble pour les perdre, & qu'eux seuls étoient les inventeurs de la noire 1610.

1610. calomnie dont on les chargeoit. Ils demanderent auſſitôt des commiſſions à la Reine, pour faire informer contre le Duc de Bellegarde & Moyſſet; & ſur ce que le Chancelier, qui haïſſoit le Marquis d'Ancre, étoit longtems à ſceller les commiſſions obtenues pour la pourſuite de cette affaire, la Reine s'emporta vivement contre lui, juſqu'à le menacer de le priver de ſa Charge.

Cette affaire fit grand bruit : le Duc de Bellegarde étoit généralement reconnu pour un méchant homme; ſa calomnie étoit évidente; mais ceux qui voyoient le mieux ſon crime, ſouhaitoient le plus qu'il demeurât impuni. Ce Seigneur étoit ou parent ou allié de ce qu'il y avoit de plus conſidérable en France. Le Duc de Mayenne trop avancé dans ſon voyage refuſa de revenir à la Cour. Il étoit bien aiſe de trouver une excuſe ſi plauſible pour ne point ſe compromettre avec le Duc de Bellegarde, & avec ceux qui s'intéreſſoient au ſort de ce Seigneur.

[...]nduite du [...]lement [...] cette occ[...]on.

Les Ducs de Guiſe & d'Eſpernon ſollicitoient ouvertement en faveur du Duc de Bellegarde, & preſſoient mê-

me le Marquis & sa femme de se désister de leur poursuite; car l'affaire étoit alors portée au Parlement. Mais malgré les instances de toute la Cour, ceux-ci ne voulurent jamais arrêter le cours du Procès, jusqu'à ce que reconnoissant que le Parlement, déja indisposé contr'eux, inclinoit à absoudre le Duc de Bellegarde & Moysset, ils consentirent enfin à s'accommoder, & les piéces du Procès furent brûlées. Le Parlement n'avoit paru si froid à accorder au Marquis d'Ancre la justice qui lui étoit dûe, que parce qu'il le soupçonnoit d'en vouloir secretement aux Charges & aux Dignités de son accusateur; persuadé que si lui & sa femme n'étoient point coupables des crimes dont on les avoit chargés, ils en commettoient tous les jours assez d'autres, dont on n'osoit alors ni les accuser, ni les punir. Quelques-uns auroient souhaité néanmoins que le Parlement eût moins écouté sa prévention contre le Marquis & la Marquise d'Ancre, & que ce Tribunal équitable eût fait connoître au Duc de Bellegarde que son indigne action n'étoit point *une galanterie*, comme il le disoit par-tout. Le Marquis d'Ancre, 1610.

1610. après s'être vu abandonné de tous ceux qui auroient dû le soutenir, forma la résolution de ne s'attacher désormais sincérement à aucun grand Seigneur, & de s'appliquer seulement à se procurer de nouveaux avantages qui le missent en état de n'avoir jamais besoin de leur secours.

Assassinat du Baron de Luz.

Cependant le Comte de Soissons étant mort sur ces entrefaites, le Marquis d'Ancre songea à s'appuyer de M. le Prince, seulement pendant le tems qu'il acheveroit de ruiner les Ministres, résolu de l'abandonner si-tôt
1612. qu'il seroit venu à bout de ses desseins. Il en vouloit au Duc de Bellegarde; & ce Seigneur se seroit vu enlever son Gouvernement de Bourgogne, s'il ne s'étoit obstiné à demeurer à Dijon, malgré les ordres réitérés de la Cour, qui le rappelloient pour le dépouiller à l'instigation du Favori. Le Baron de Luz, ami depuis long-tems de la Maison de Guise, dépositaire de tous leurs secrets & de toutes leurs intrigues, les quitta alors sur je ne sçai quel prétexte, & se lia étroitement avec le Marquis d'Ancre leur ennemi. Cette désertion les chagrina d'autant plus, que le Baron de Luz étoit en

état de beaucoup nuire au Duc de Bellegarde leur ami. Ils se vengerent cruellement ; & le Chevalier de Lorraine s'étant chargé seul de cette querelle, ne respecta ni l'âge avancé du pere, ni l'extrême jeunesse du fils ; il les tua tous deux en moins de huit jours. Le vieux Baron de Luz, attaqué par un jeune homme adroit & vigoureux, étoit néanmoins descendu de son carrosse, dans l'intention de défendre autant qu'il lui seroit possible le reste d'une vie qu'on vouloit lui arracher. Ce Gentilhomme, qui n'avoit pour toute arme qu'une petite épée, essaya de la tirer ; mais la pointe de cette arme si foible n'étoit pas encore hors du fourreau, que le Chevalier de Guise lui passa la sienne au travers du corps. Ce Prince avoit amené avec lui, pour être spectateur d'un si lâche combat, deux Gentilshommes, dont la présence servit encore à étonner le Baron de Luz, quoiqu'ils se tinssent éloignés, & qu'ils ne parussent aucunement disposés à se battre.

1612.

Le Marquis d'Ancre, intime ami du Baron de Luz, indigné de la façon dont le Chevalier de Lorraine

Sensibilité de la Reine.

1612. avoit tué ce vieillard, pressa la Reine d'en tirer une vengeance éclatante. Il lui représenta que le malheureux Baron n'avoit perdu la vie que pour avoir embrassé ses intérêts, & que si un tel attentat demeuroit impuni, personne à l'avenir n'oseroit la servir. Pendant que le Marquis parloit ainsi, la Reine fondoit en larmes : la mort funeste du Baron de Luz la touchoit au point, qu'on eut beaucoup de peine à la résoudre à supporter cet accident avec plus de modération. Le Marquis d'Ancre charmé de cette sensibilité, la pressoit de tirer raison de cet infâme assassinat, & de venger les pleurs que la mort du Baron lui faisoit répandre. Dolé, ardent ennemi des Guise, alla jusqu'à lui conseiller de faire massacrer les Ducs de Guise & d'Espernon par les Suisses de la garde, lorsque ces Seigneurs entreroient dans leur salle. La Régente rejetta un conseil si violent, & préféra de poursuivre le Chevalier de Guise par la Justice ordinaire. Elle commit ce soin au Chancelier Sillery.

Conduite du Chancelier Sillery. Celui-ci qui craignoit de s'exposer au ressentiment des Guise, apporta tant de lenteur dans les démarches

qu'il falloit faire à ce sujet, que le coupable eut le tems de former de nouvelles intrigues pour se garantir du coup qui le menaçoit. La Régente en fut si irritée contre le Chancelier, qu'elle se résolut de lui ôter les sceaux. Le Marquis d'Ancre se vit par-là au comble de sa joie. On fit venir secretement au Louvre M. le Prince & M. de Bouillon : le Marquis d'Ancre s'y trouva avec Dolé; tous applaudirent au dessein de la Reine, & le Prince de Condé fut prié d'aller lui-même redemander les sceaux au Chancelier Sillery, & de lui commander de se retirer dans quelques-unes de ses Terres. C'en étoit fait de ce Magistrat, si le Marquis d'Ancre qui ne le vouloit pas chasser sans en avoir un autre à mettre en sa place, ne lui eût donné le tems de se reconnoître. La Galigaï lui proposa le sieur de Roissy; mais le Duc de Bouillon qui le haïssoit depuis qu'il s'étoit chargé de saisir au nom du Roi ses Terres du Limousin, détourna le Marquis de ce choix. Cette incertitude donna lieu à la Reine de changer de sentiment. Le Prince de Condé croyant la perte du Chancelier assurée, & que personne désor-

1612.

1612. mais n'oseroit s'opposer à ses prétentions, demanda à la Régente le Gouvernement de Bordeaux & celui du Château Trompette. Le Marquis & la Marquise d'Ancre promirent d'appuyer sa demande, & presserent en effet la Régente de lui accorder la récompense du zéle qu'il témoignoit pour son service. Villeroy & les autres Ministres craignant à leur tour la puissance du Prince de Condé, firent prier la Reine de leur accorder une audience secrette, dont le Marquis & la Marquise d'Ancre sur tout n'eussent aucune connoissance.

Intrigues de la Cour.

La Reine se retira donc dans son cabinet, & s'y étant enfermée avec les Ministres, elle défendit à ceux qui en gardoient la porte d'y laisser entrer qui que ce fût. Le Marquis d'Ancre instruit par ses émissaires de la conférence de la Reine avec les Ministres, se hâta de les aller joindre; mais s'étant vu refuser l'entrée du cabinet, il fut contraint de se retirer. Les Ministres pendant ce tems-là représentoient à la Régente, que Concini abusoit ouvertement de sa faveur, & cherchoit en quelque sorte à lui donner des fers, en demandant pour

le Prince de Condé Bordeaux & le Château-Trompette; que par-là ce Prince se verroit le maître de la Guyenne, & se trouveroit en état de donner la loi à la Cour, ou de vivre indépendant dans son Gouvernement; que les conséquences d'un pareil don étoient plus dangereuses encore dans le tems d'une minorité, & que l'on ne pouvoit, sans risquer de tout perdre, accorder à un Prince du Sang, du caractere du Prince de Condé, ce que le Marquis d'Ancre & sa femme demandoient pour lui avec tant d'instance. 1612.

La Reine assura les Ministres qu'elle refuseroit également au Prince de Condé & au Marquis d'Ancre ce qu'ils s'étoient promis d'obtenir; & Concini, après que les Ministres se furent retirés, en ayant voulu parler à la Reine, elle lui fit mauvais visage, & le menaça de sa colere, s'il osoit la presser davantage. La Galigaï elle-même ne fut pas mieux reçue; en sorte que le Marquis d'Ancre, pour appaiser le Prince de Condé qui l'accabloit de reproches, lui proposa de se dépouiller lui-même d'un de ses Gouvernemens pour l'en revêtir, tant

il craignoit que ce Prince ne l'aban-
612. donnât durant la colere de la Reine. Le Prince de Condé accepta la proposition du Marquis, & lui demanda Péronne. Il falloit obtenir pour cela le consentement de la Reine. La Gagaï se chargea de le demander ; mais cette femme, qui disposoit peu de jours auparavant des volontés de la Reine, se vit refuser cette grace avec autant de dureté que s'il eût été question d'augmenter sa fortune, au lieu que la perte de Péronne la diminuoit considérablement.

Le Marquis d'Ancre poussé à bout conseilla au Prince de Condé, & aux Ducs d'Espernon & de Bouillon, de se retirer de la Cour, bien persuadé que la Reine hâteroit de les rappeller, pour leur accorder d'elle-même ce que tous leurs efforts ne pouvoient alors obtenir. Le Prince de Condé y consentit volontiers; mais le Duc de Bouillon comprenant que Concini n'exigeoit d'eux cette démarche que pour se faire valoir auprès de la Reine pendant leur absence, rejetta d'abord cette proposition ; voyant néanmoins que M. le Prince, le Duc de Nevers, & tous ceux de leur parti y consen-

toient, il ſe rendit à ſon tour, à condition que le Marquis d'Ancre reſtant à la Cour, les inſtruiroit exactement de tout ce qui paſſeroit ; ils promirent de leur côté de revenir au premier avis qu'il leur donneroit. M. le Prince s'en alla en Berry, le Duc de Nevers en Italie ; & le Duc de Bouillon ſe retira à Sedan, après s'être mutuellement promis de ne rien entreprendre contre l'Etat pendant le tems de leur abſence. 1612.

Le Marquis d'Ancre exilé.

La Reine parut d'abord plus étonnée qu'inquiéte du départ de M. le Prince & des Seigneurs de ſon parti ; elle étoit en paix avec les Huguenots, & les mécontens n'étoient à craindre qu'autant que ceux-ci jugeroient à propos de les ſeconder. On ne fit donc aucune démarche pour les rappeller à la Cour ; même la Reine s'étant apperçue que le Marquis d'Ancre conſervoit d'étroites liaiſons avec eux, elle l'exila à ſon tour dans ſon Gouvernement d'Amiens.

Villeroy conſidéroit depuis longtems dans un profond ſilence la cauſe de ces violentes tempêtes qui agitoient la Cour. Il crut l'avoir trouvée dans la haine de Concini pour les au-

tres Miniſtres ; & il ſe détermina à le
1612. gagner à quelque prix que ce fût, perſuadé qu'étant appuyé du Marquis d'Ancre, il n'auroit plus rien à redouter des Princes ni des autres grands de l'Etat. Dans ce deſſein il lui fit propoſer le mariage du Marquis de Villeroy, avec la fille du Marquis d'Ancre. Celui-ci rejetta d'abord la propoſition ; mais voyant qu'il lui étoit plus important que jamais de ménager Villeroy, il lui fit répondre qu'auſſitôt qu'il auroit obtenu le conſentement de la Reine & celui du Duc de Bouillon, il donneroit le ſien. Concini ne doutoit pas que la Régente n'approuvât ſur le champ une alliance qu'elle-même avoit paru déſirer; mais en faiſant entendre qu'il vouloit auſſi l'approbation du Duc de Bouillon, il ſe donnoit du tems, & c'étoit ce qu'il ſouhaitoit, réſolu de ne s'allier avec les Miniſtres qu'après avoir eſſayé vainement tous les moyens capables de les perdre.

Il eſt fait Maréchal de France.

Villeroy ne ſe défiant de rien, & comptant que le Marquis d'Ancre agiſſoit de bonne foi avec lui, ſolli-
1613. cite en ſa faveur, & de concert avec la Galigaï, lui fait donner le Bâton

de Maréchal de France, vaquant par la mort du Maréchal de Fervaques. 1613.
Dans le même tems la Reine se préparant à soutenir le Duc de Mantoue, opprimé par le Duc de Savoye, rappella M. le Prince & tous ceux qui l'avoient suivi dans sa retraite, à l'exception du Duc de Nevers, alors occupé à faire la guerre en Italie pour le même Duc de Mantoue, à qui la Régente auroit envoyé des troupes, si le Roi d'Espagne, qui ne vouloit point que la France intervînt dans cette affaire, ne se fût hâté d'accommoder les Ducs de Savoye & de Mantoue.

M. le Prince & les autres Grands, que la Régente avoit voulu revoir à la Cour, dans le dessein de les employer à cette guerre étrangere, s'y trouvant aussi oisifs que par le passé, recommencerent leurs intrigues, quoique la Reine suivant en cela le conseil du Président Jeannin, leur accordât des sommes immenses, pour les dédommager des Gouvernemens & des Places qu'ils demandoient. Le Prince de Condé, le Duc de Vendôme & plusieurs autres, se retirerent encore une fois de la Cour. Le Duc de Bouillon y resta quelques jours de plus,

seulement pour dire à la Reine que
1612. Messieurs les Princes, & ceux qui les avoient suivis, ne se seroient jamais éloignés de leurs Majestés, s'ils n'y avoient été forcés par la mauvaise conduite des Ministres, & de tous ceux qui se méloient de conduire les affaires de l'Etat. La Reine ayant fort mal reçu ce que le Duc de Bouillon venoit de lui dire de la part des Princes, il partit à son tour pour les aller trouver, & tout se prépara pour la guerre civile, sur-tout en Bretagne, où le Duc de Vendôme ravageoit déja la Province, à la tête d'un petit corps d'armée.

Alors les Ducs de Guise & d'Espernon reprirent le dessus à la Cour. On accorda au dernier une Charge de Gentilhomme de la Chambre pour le Duc de Candale son fils. La Princesse de Conty, passionnée pour le Duc de Guise, lui fit promettre par la Reine le commandement de l'armée destinée à combattre les Princes, & ensuite l'épée de Connétable, pour récompense des services qu'il rendroit sans doute durant le cours de cette guerre. Le Maréchal d'Ancre, loin de vouloir aucune liaison avec les Gui-
se

ſes & leur parti, ſe tenoit conſtamment attaché à celui des Princes. Il ne vouloit pas ſe joindre à eux; mais ſon deſſein étoit de pacifier ces troubles naiſſans, & de les rappeller à la Cour, pour les oppoſer aux Guiſe leurs communs ennemis. Il écrivit ſur ce ton à M. le Prince, & tâcha par toutes ſortes de moyens de le réconcilier avec la Reine. Cette Princeſſe étoit ſi alarmée de tant de troubles qui s'élevoient à la fois, qu'elle ſongea alors à ſe démettre de ſa Régence. Le Maréchal d'Ancre & ſa femme s'oppoſerent de toute leur force à cette fâcheuſe réſolution; ils lui repréſenterent qu'en la ſuivant, le Prince de Condé devenoit le Maître abſolu de l'Etat, que ſon ſort & celui du jeune Roi dépendroient alors de ce Prince, & qu'il n'y avoit point à douter qu'il ne les retînt le plus long-tems qu'il lui feroit poſſible dans la plus étroite dépendance. La Regente ſe rendit à ces raiſons avec d'autant plus de facilité, qu'elle n'auroit cédé qu'à regret l'autorité dont elle étoit revêtue. Heureuſement pour cette Princeſſe, le tems de la majorité du Roi approchoit; elle eſperoit qu'alors

1613.

1613. le Roi étant censé agir par lui-même; on auroit plus de respect pour ses ordres. Elle consentit donc à conserver l'administration des affaires du Royaume, jusqu'à ce qu'elle eût acquis une autorité plus absolue sous le nom du Roi son fils. La Régente suivoit en cela la route que lui avoit tracée Catherine de Médicis, sous les regnes de François II. & de Charles IX.

Manifeste du Prince de Condé.

Pendant qu'on agitoit dans les Conseils, s'il étoit plus à propos pour le bien de l'Etat de temporiser, ou de poursuivre vivement les Rébelles, M. le Prince envoya à la Reine la copie d'un Manifeste qu'il faisoit publier par tout le Royaume. Il n'avoit dessein, disoit-il, que de procurer une réformation utile dans le Ministere & dans les affaires de l'Etat. Il ajoutoit qu'il la demandoit en suppliant; mais que si on ne rémédioit dans peu aux désordres dont il se plaignoit, on le contraindroit de prendre les armes, pour repousser les injures faites au Roi par ceux qui s'acquittoient mal de l'administration dont ils étoient chargés au nom de ce Prince. Il finissoit en demandant la convocation des Etats Généraux, qui jugeroient de la

justice de ses demandes ; & enfin que le mariage du Roi & celui de Madame fussent différés jusqu'alors. 1615.

La Reine fit répondre à ce Manifeste, qu'on attribuoit aux Partisans de M. le Prince, avec beaucoup d'aigreur. Sa Majesté, disoit-on, n'avoit jamais refusé d'écouter & de suivre ses avis, lorsqu'ils étoient conformes au bien de l'Etat. La Reine s'exhalant ensuite en reproches, se plaignoit du procédé du Prince, & de l'avidité de ses créatures, qui l'avoient mise hors d'état de réparer les abus dont ils se plaignoient ; qu'elle avoit épuisé les Finances du Roi, pour leur fournir les sommes dont ils lui avoient fait acheter quelques mois de fidélité ; & qu'actuellement ils vouloient allumer une guerre civile, pour remedier, disoient-ils, à des désordres que leur mauvaise conduite seule avoit causés. Elle ajoutoit que ni le Peuple, d'ordinaire le premier opprimé & le dernier à se plaindre, ni le Clergé, ni la Noblesse, ne s'élevoient en aucune façon contre le Gouvernement ; qu'ils se louoient au contraire de la diminution des impôts, dans un tems où les demandes excessives d'une foule de Su-

jets mécontens auroient sans doute réduite la Régente à les augmenter, si
1613. elle n'avoit réparé par la sagesse de son économie les dissipations de M. le Prince & de ses créatures. A l'égard des Etats Généraux, la Régente déclara que son dessein étoit de les assembler lors de la majorité du Roi, & que l'on verroit alors ce qui étoit la véritable cause des maux de l'Etat.

La Cour s'accommode avec M. le Prince.

Malgré la fierté de cette réponse au Manifeste de M. le Prince, la Reine lui envoya plusieurs personnes de distinction, pour tenter de l'amener à un accommodement. Elle en agissoit ainsi, à la sollicitation du Maréchal d'Ancre & de sa femme, qui désiroient la paix avec ardeur. Ils s'accorderent enfin, & M. le Prince obtint le Gouvernement d'Amboise, qu'il demandoit depuis long-tems, comme une place de sûreté. On la lui accorda d'autant plus volontiers, que cette place étoit fort mauvaise, & qu'il s'étoit engagé à la remettre aux Etats, si-tôt qu'ils seroient assemblés. Ce qui occasionna surtout la paix entre la Reine & M. le Prince, fut la querelle que fit la Princesse de Conty à la Maréchale d'Ancre. La Régente, témoin de ce démêlé, eut pitié de la

mortification qu'avoit reçue sa Favorite. Celle-ci profitant adroitement de cet instant avantageux, lui représenta si vivement à quel danger elle s'exposoit, en avançant la Maison de Guise, dont la Princesse de Conti soutenoit si vivement les intérêts, que cette Reine se crut à la veille des barricades, & se hâta de satisfaire le Prince de Condé. 1613.

Assemblée des Etats.

Cependant on songeoit à assembler les Etats; ils furent d'abord convoqués pour le 10 de Septembre en la Ville de Sens; mais les affaires du Poitou & de la Bretagne obligerent leurs Majestés de les remettre au mois d'Octobre suivant, & de les indiquer à Paris. Le Prince de Condé avoit sollicité l'Assemblée des Etats, sans la souhaiter; même alors il désiroit qu'il n'y en eût point, ne pouvant consentir à rendre la Ville d'Amboise, dont le Gouvernement lui convenoit d'autant plus que cette place étoit située sur une grande riviere, voisine des places qu'occupoient les Huguenots. Il fit donc dire secretement à la Régente, qu'il l'aideroit à éviter l'Assemblée des Etats, si on vouloit le laisser en possession de la Ville d'Amboise. 1614.

1614. La Reine rejetta cette proposition, & l'ouverture des Etats se fit à Paris, dans le Couvent des grands Augustins, le 24 du mois d'Octobre.

La premiere résolution que prirent les Etats, fut de redemander à M. le Prince la Ville & le Château d'Amboise. Il les prévint, & leur remit la place au grand regret du Maréchal d'Ancre, qui craignoit de se voir aussi redemander celles qu'il possédoit. Il étoit plus assuré que jamais de la faveur de la Reine; il n'étoit plus question que d'avoir quelque part aux bonnes graces du Roi. Le jeune de Luynes étoit alors fort avant dans la faveur de ce Monarque, mais il n'avoit encore aucun état d'assuré; & Louis XIII. n'étant encore Roi que de nom, ne pouvoit lui donner que des espérances. Le Maréchal crut devoir mettre Luynes dans ses intérêts. Il conseilla donc à la Reine d'accorder au Favori de son fils le Gouvernement d'Amboise; qu'elle obligeroit par-là le jeune Roi, & se feroit une nouvelle créature auprès de lui. Luynes se trouva donc Gouverneur de la Ville & du Château d'Amboise, que la Reine acheta pour lui plus de cent mille

écus, dans le tems qu'il espéroit le moins une pareille fortune, ayant pour concurrent un Prince aussi puissant que le Prince de Condé. Ce bienfait que Luynes devoit à son attachement pour la personne du Roi, aux circonstances, & aux bontés de la Reine, lui fut bien-tôt après reproché par le Maréchal d'Ancre, auquel il refusa de s'attacher, faisant profession depuis son entrée à la Cour, d'être entierement dévoué à la personne du Roi. Le Maréchal fut d'autant plus piqué de la résistance de Luynes, qu'il avoit jetté les yeux sur lui pour l'opposer à Messieurs de Souvray pere & fils, qui avoient à son gré trop de crédit sur l'esprit du Roi, & ne s'appliquoient qu'à augmenter l'éloignement naturel de Sa Majesté pour le Maréchal d'Ancre, & sur-tout pour sa femme, que le Roi ne voyoit jamais sans lui donner des marques de la plus forte haine. 1614

Les Etats ne se passerent pas sans troubles. Le Duc d'Espernon, au mépris de l'autorité du Roi, & du respect dû à une si auguste Assemblée, fit forcer par des Soldats aux Gardes

la prison de l'Abbaye de S. Germain,
1614. & en arracha un Soldat que le Parlement y avoit fait enfermer, pour avoir tué un de ses camarades en duel. Il porta l'insolence jusqu'à déchirer à coups d'éperons les robes des Conseillers au Parlement, chargés de le poursuivre pour son premier attentat. Le Duc d'Espernon étoit alors si bien soutenu, que la Régente ni les Etats n'oserent entreprendre de punir une telle violence : ce Seigneur en fut quitte pour assurer le Parlement qu'il étoit son Serviteur. Le Maréchal d'Ancre se signala à son exemple par une audace d'un genre différent. Dans le tems même que les Etats parloient de modérer les dépenses excessives du Roi, & de supprimer une grande partie des Charges, il fit créer de nouveaux Offices de Trésoriers des Pensions; dont il tira dix-huit cens mille livres, sans que les Etats osassent s'y opposer, tant les Membres qui les composoient étoient dévoués à la Cour. Le Député de la Noblesse du haut Limousin donna des coups de bâton au Député du Tiers-Etat du bas Limousin. Dans le tems que pour

cette violence on coupoit la tête en effigie au Député de la Noblesse, Rochefort, Favori du Prince de Condé, fit un traitement indigne à Marcillac, qui avoit été à ce Prince, & qui s'étoit donné à la Reine. Le Maréchal d'Ancre voulut faire faire le même traitement à Riberpré, Gouverneur de Corbie; mais quoique ce Gentilhomme se vît attaqué par trois ou quatre hommes à la fois, il se défendit avec tant de valeur, qu'il les mit en fuite, recevant autant de gloire de cette action, qu'on avoit dessein de lui faire essuyer d'ignominie. 1614.

Séparation des Etats.

Les Etats furent informés de toutes ces violences; mais le Parlement s'étant emparé de la connoissance de ces affaires, elles tournerent au gré de la Reine, qui ne demandoit alors que la tranquillité & le repos. Enfin ces Etats si peu respectés, & si inutiles à la France, se séparerent le 24 Mars, sans avoir rien fait pour le Public, pour le Roi, ni pour eux-mêmes. Le Maréchal d'Ancre étant informé que Villeroy avoit voulu ouvrir les yeux de la Reine, sur la conduite qu'il avoit tenue durant l'Assemblée des Etats,

se brouilla avec lui, & fit donner un
1614. Emploi honorable au Commandeur
Sillery, ennemi de ce Ministre ; mais
ayant eu dessein quelque tems après
de se faire donner le Gouvernement de Normandie en échange de
celui de Picardie, il se reconcilia avec
Villeroy. Le Maréchal vouloit aussi
retarder la conclusion du double mariage, jusqu'à ce que la paix fut conclue avec les Princes encore une fois
retirés de la Cour. Le Chancelier,
dont les desseins étoient contraires à
cet avis, ne trouva d'autre moyen de
ramener le Maréchal d'Ancre, qu'en
lui promettant de concert avec le Duc
d'Espernon, qu'il auroit le commandement de l'armée destinée à combattre les Princes, s'ils s'obstinoient dans
leur révolte. Villeroy piqué de la liaison du Maréchal d'Ancre avec le Chancelier, écrivit au Roi d'Espagne, que
les conseils seuls de cet Italien empêchoient la Reine d'achever promptement une affaire si intéressante pour
toute l'Europe, & si avantageuse aux
deux Couronnes. Le premier Ministre
de Florence envoya à la Régente la
copie de cette Lettre de Villeroy. Elle

en fut d'autant plus piquée, que ce Ministre avoit appris au Roi d'Espagne, que le Maréchal d'Ancre & sa femme la gouvernoient absolument. Comme elle étoit haute & impérieuse, elle fit venir Villeroy & lui fit de grands reproches, le menaça de lui oter son Emploi, & de l'éloigner de la Cour. Villeroy se voyant découvert, se jetta à ses genoux, & la pria d'ajouter moins de foi à ce que lui débitoit le Maréchal d'Ancre; qu'il avoit cru servir l'Etat en écrivant en Espagne; & qu'il étoit de son devoir de s'opposer à ce que d'Ancre entreprenoit contre les intérêts du Roi. 1614.

La Régente, quoique prévenue, reconnoissant la droiture des intentions de Villeroy, lui rendit ses bonnes graces, & ce Ministre continua de travailler à l'accommodement du Prince de Condé. Le tems du Sacre du Roi approchoit; on souhaitoit que les Princes, surtout le Prince de Condé, se trouvassent à cette cérémonie. La Régente leur envoya coup sur coup diverses personnes, pour les engager à revenir à la Cour; mais M. le Prince répondit positivement

1614. qu'il ne se trouveroit auprès du Roi, ni à son Sacre, que l'on n'eût chassé de la Cour le Chancelier Sillery, le Commandeur son frere, Bullion, Doié, & surtout le Maréchal d'Ancre, qui protegeoit les autres. M. le Prince demanda encore que la Citadelle d'Amiens fût rasée, ou que l'on en ôtât le Gouvernement à Concini. Cet article faisoit surtout beaucoup de peine à la Reine mere; mais voulant la paix à quelque prix que ce fut, elle ôta la Picardie à son Favori.

Cette Princesse sçut le récompenser avec usure, en lui accordant la Lieutenance générale de la Normandie, le Gouvernement de Caen, de Quillebeuf, & de toutes les places qu'on avoit autrefois refusées aux instances du Prince de Condé. Le Chancelier Sillery, qui étoit cause de cet accommodement, eut ordre de rendre les Sceaux. Du Vair fut mis à sa place. Villeroy fut prié de se retirer à sa Maison de Conflans; & la Charge du Président Jeannin fut donnée à Barbin. Ainsi tout le Ministere fut changé, & demeura tout entier entre les mains du Maréchal d'Ancre.

Depuis un tems l'inquiétude & la crainte avoient fait tomber la Maréchale en une espece de démence qui avoit des accès réguliers. On ne lui procuroit du soulagement, que lorsque se prêtant à la bisarrerie de ses différens désirs, on vouloit se donner la peine de les satisfaire au moins en apparence. La Reine eut d'abord pitié du triste état de sa Favorite; mais les malheurs trop longs lassent la pitié: après l'avoir plainte, la Reine la méprisa. Toute sa confiance fut pour le Maréchal d'Ancre; il passoit les journées entieres avec elle, & toutes les graces passoient par son canal. La Galigaï, qui se voyoit déchue de son ancienne faveur, gémissoit & fondoit en larmes, seule dans son appartement, où elle n'étoit visitée de personne, pa même de ceux qu'elle avoit comblés de biens. Le Maréchal d'Ancre ne voyant plus en elle qu'un objet propre à inspirer de l'éloignement & du dégoût, n'alloit plus dans sa chambre qu'un moment chaque jour. Elle redoubloit ses pleurs lorsqu'il se présentoit devant ses yeux; ce qui l'obligeoit de sortir, pour n'être pas

1614.

Vapeurs de la Galigaï

[redacted] témoin d'un scène plus capable de
1614. l'importuner que de l'attendrir. Ainsi cette femme impérieuse, qui durant un si long-tems avoit gouverné à son gré la Maîtresse de l'Etat, délaissée de tout le monde, abandonnée de son mari, livrée à elle-même, n'avoit plus pour compagnie qu'une troupe de Domestiques, que son malheur rendoit insolens. Heureuse, si le sort qui l'accabloit, en la privant de sa raison par intervalles, ne lui en avoit pas conservé assez d'usage pour lui faire sentir tout le poids de son infortune. Chaque fois qu'elle appercevoit la Reine, elle s'exhaloit en reproches & en injures, sans garder aucun ménagement, l'appellant même quelquefois *dispiètata ingrata*, & ne se servant jamais pour la désigner du mot de *balourde*.

Foiblesse du Marechal d'Ancre.

Le Maréchal d'Ancre au contraire ne voyant plus rien dans l'Etat au-dessus de ses désirs, n'avoit plus cette fierté, qui souvent lui avoit fait des ennemis. Seulement s'étant ridiculement imaginé qu'on avoit dessein de l'empoisonner par les regards, il ne pouvoit souffrir que quelqu'un le con-

sidérât avec attention, & lui-même n'arrêtoit les yeux sur personne. Cette 1614.
idée bisarre lui donnant un air distrait & égaré, plusieurs prédisoient qu'il tomberoit bientôt dans l'état de sa femme.

Le Prince de Condé jaloux de voir le Maréchal revêtu de l'autorité royale, s'unit avec les Ducs de Guise, de Mayenne, de Bouillon, de Nevers, d'Espernon, & tout ce qu'il y avoit de grands Seigneurs à la Cour, à l'exception de Thémine, de Bassompierre, de Vitri & de quelques autres. Une cabale si forte s'étant déclarée contre le Maréchal, sa puissance & celle de la Reine diminuerent tout à coup; la Maison de ce Favori, le Louvre même si fréquenté, se virent tout à coup déserts, pendant que l'Hôtel de Condé pouvoit contenir à peine la foule des Courtisans qui s'y rendoient à l'envi. Le Maréchal d'Ancre secondé de la Reine, employa tous ses efforts pour retenir le pouvoir qui lui échappoit. La fortune si long tems soumise à ses désirs, s'étoit enfin déclarée pour Condé; elle l'entraîna lui-même, & le mêla sans distinction parmi la foule de ceux qui venoient rendre

1644. hommage à M. le Prince. Bientôt celui-ci témoigna vouloir lui donner la premiere place dans sa confidence; mais dans le fond de son cœur il le détestoit, & il n'affectoit de lui accorder quelque distinction, que pour faire mieux remarquer son triomphe.

Le Duc de Bouillon, dont l'esprit turbulent & ambitieux avoit été de tout tems si funeste au repos du Royaume, gouvernoit absolument M. le Prince. Il lui représentoit sans cesse qu'il devoit tout entreprendre pour se rendre absolu dans l'Etat, & arracher des mains d'un Etranger un pouvoir qui n'appartenoit qu'à lui. » Le premier Prince du Sang, lui disoit-il, » est premier Ministre né de l'Etat. Qui » peut mieux conduire un Royaume, » que celui qui a le plus d'intérêt à sa » gloire & à sa conservation ? Un » Etranger, qui à peine sait notre Langue, veut entreprendre de dominer » sur nous : c'est un attentat que le » premier Prince du Sang est obligé » de punir. « De pareils discours enfloient le courage de Condé qui de lui-même étoit plus intéressé qu'ambitieux. Il ôta peu à peu à la Reine ce qui lui étoit resté d'autorité & de cré-

dit; il n'entroit plus dans les Conseils pour faire des propositions, mais seulement pour faire entendre ce qu'il avoit déja décidé ; tout se traitoit devant lui : enfin le Duc de Bouillon l'éleva si haut & avec tant de rapidité, que M. le Prince étonné de sa prodigieuse élevation perdit la tête, & fit dans la suite autant de chutes que de pas. 1614.

Le Duc de Bouillon lui servoit de guide, & demeurant ferme, le relevoit, & l'exposoit à tomber de nouveau : son dessein étoit de le conduire jusqu'à un certain but, de l'abandonner là, & de prendre la place que cette derniere chute laisseroit vuide. M. le Prince ne fut pas long-tems à s'appercevoir que le Duc de Bouillon ne l'accompagnoit avec tant d'assiduité, que pour accoutumer les yeux à le voir avec lui à la tête des affaires, & ne l'embarquoit dans un si grand nombre d'affaires épineuses, que pour le mettre dans l'impossibilité de s'en démêler avec succès, se réservant pour lui la gloire de l'exécution. Cependant la Reine effrayée de l'autorité du Prince de Condé, & se souvenant que les Espagnols l'avoient solli-

cité autrefois de faire déclarer nul le
1614. mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, & leur fils illégitime, & de se mettre lui-même la Couronne sur la tête, craignoit qu'il n'eût formé cette funeste résolution. La fierté que ce Prince affectoit d'avoir avec elle, achevoit de lui persuader qu'il vouloit détrôner son fils. Il n'entroit plus dans le Louvre qu'accompagné d'une foule de Gentilshommes, qui commençoient déja à lui rendre les honneurs dûs à un Souverain; les Gardes Françoises & Suisses étoient à sa dévotion; les Officiers qui environnoient leurs Majestés, ou l'aimoient, ou le craignoient: en un mot, ce Prince étoit le Maître du Louvre & de Paris.

Conspiration contre le Maréchal.

La prospérité du Prince de Condé augmentant chaque jour, on voyoit croître de même l'insolence de ses Partisans. Ils commencerent à s'assembler pour déliberer enfin sur ce qu'il leur restoit à entreprendre, pendant que la fortune les mettoit en état de tout oser. Dans ces conseils séditieux chacun parloit suivant sa passion; les uns vouloient qu'on s'en prît au Roi même; les autres opincient seulement à exclure la Reine du Gouvernement,

mais tous s'accordoient à se défaire du Maréchal d'Ancre. Ils disputoient seulement entr'eux sur la forme que l'on devoit garder en cette occasion : les plus sages opinoient à l'exiler hors du Royaume avec toute sa famille ; les autres demandoient sa mort comme le seul moyen de terminer tout d'un coup cette importante querelle. On venge un homme vivant ; on se contente de plaindre un homme mort.

Le Prince de Condé, dont les inclinations n'étoient point cruelles, ne put se déterminer à répandre le sang d'un malheureux Etranger, qu'il appelloit tous les jours son ami, lui promettant sa protection, & l'assurant que toutes les intrigues de ses ennemis ne pourroient l'empêcher de l'aimer. Les Guise n'étoient pas si modérés. Un jour le Maréchal d'Ancre étant venu à une Assemblée où les Conjurés se trouvoient tous, ils presserent M. le Prince de le faire tuer, pendant qu'il le pouvoit sans risque. Condé résista à leurs sollicitations, & le Maréchal d'Ancre échappa à ce danger, sans sçavoir qu'il l'avoit couru.

On dit que le Prince de Condé se repentit d'avoir laissé aller le Maré-

parences aux yeux de la multitude ; le Duc de Bouillon pressa de nouveau le Prince de Condé & le Comte de Soissons, qui tous deux ensemble, demanderent ouvertement à la Reine l'éloignement du Duc de Sully. Cette Princesse le desiroit avec ardeur ; mais elle n'osoit se hâter, dans la crainte que les Réformés de France ne se plaignissent de ce qu'on privoit tout-à-coup un Duc & Pair des récompenses que lui avoient mérité ses services & l'amitié du feu Roi. Pour se délivrer de cette inquiétude, on lui conseilla de profiter de l'offre que le Duc de Sully lui avoit faite plusieurs fois de quitter le maniement des affaires, pour jouir enfin de quelque repos. La Régente lui fit donc dire, que voulant lui procurer la tranquillité qu'il avoit paru souhaiter, elle lui offroit une somme considérable pour le Gouvernement de la Bastille, & pour la Surintendance des Finances, dont elle avoit formé le dessein de disposer en faveur d'un autre. Le Duc de Sully fut surpris au dernier point de la proposition de la Régente. » Il est vrai, » disoit-il, j'ai protesté plusieurs fois » à la Reine qu'elle pouvoit disposer » de

1610.

Sully est dépouillé de ses Charges.

» [illegible]
» [illegible]
» offre [illegible]
» être [illegible]
» prend [illegible]
» nouvel [illegible]
» d'avoir [illegible]

Les Gui[illegible]
Surintend[illegible]
clare [illegible]
ne [illegible]
ennemi[illegible]
veu[illegible]
chose [illegible]
vé, [illegible]
écrivit à [illegible]
des plus [illegible]
quoi [illegible]
il n'avoit [illegible]
à la Cour [illegible]
voir [illegible]
te sur [illegible]
France. [illegible]
il faisoit [illegible]
ses service[illegible]
la capacité [illegible]
le Ministere [illegible]
troit pour [illegible]
ministration [illegible]

(a) Mercure Franç[illegible]

1614. chal, & que quelques jours après il assembla les Guise, les Ducs de Bouillon, de Nevers & d'Espernon, pour leur dire que sa résolution étoit enfin prise de faire tuer le Maréchal d'Ancre, & d'éloigner la Reine du Roi son fils : mais il fut bien étonné de l'extrême froideur avec laquelle tout le monde l'écouta. La Régente, par le conseil de Barbin, avoit eu le tems de gagner le Duc de Guise; & celui-ci avoit déterminé ses freres & son oncle le Duc de Mayenne à ne rien entreprendre contre la Reine personnellement, même à garder quelque ménagement avec le Maréchal d'Ancre. Le Duc de Guise remarquant sans peine l'étonnement du Prince de Condé: » Il y a, dit-il, » beaucoup de différence entre vouloir exclure le Maréchal d'Ancre du » Ministere, ou vouloir éloigner la » Reine du Gouvernement de l'Etat. » Le premier est un homme de peu de » considération ; mais Marie de Mé- » dicis est la mere de notre Roi : il » reste toujours des ressources aux per- » sonnes de cette qualité ; souvent la » disgrace la plus accablante est sui- » vie de la plus éclatante prospérité :

» & la Reine peut nous voir demain 1614.
» dans l'état d'infortune où nous la
» voyons réduite aujourd'hui. Je crois
» que l'on ne doit point manquer au
» respect qui lui est dû. En m'avouant
» l'ennemi du Maréchal, je me dé-
» clare le serviteur de la Reine.

Le Prince de Condé, qui ne s'attendoit pas à un pareil langage, se hasarda moins dans ses autres propositions. Il sentit que le Duc de Guise s'étoit accommodé avec la Reine, & que si le Maréchal d'Ancre tomboit, lui seul profiteroit de sa chute. L'exemple du Duc de Guise détermina plusieurs autres Partisans de M. le Prince à le trahir en faveur de la Reine. L'Archevêque de Bourges fut un de ceux qui l'avertit le plus sincerement de ce qui se passoit entre les Conjurés; & enfin ce Prélat lui fit dire que le Roi couroit un si grand peril, que tout étoit perdu, si on n'y trouvoit quelque remede. Le défaut des Souverains & de ceux qui gouvernent sous leur autorité, est de mépriser le danger éloigné, & de s'effrayer trop à la vûe du péril présent. La Reine, malgré tout son courage, laissa trop voir sur son visage consterné l'inquiétude & la crainte

Embarras de la Cour.

1614. Reine qui se douta du sujet de cet empressement, ordonna à Barbin de se conduire avec d'autant plus de circonspection, qu'il étoit question, en ménageant l'honneur du Trône, de ne point désesperer un homme de qui l'on avoit encore beaucoup à craindre.

Barbin se prêtant à l'impatience de M. le Prince, se rendit à Saint Martin. » Voilà trois heures, lui dit Condé » en l'abordant avec émotion, que » je suis ici à répandre des larmes sur » le péril qui menace la Reine, & sur » celui que je cours ; je ne puis me » sauver qu'en la perdant ; elle débau- » che mes serviteurs. Ceux-ci qui me » restent veulent achever l'entrepri- » se, ou me quitter ; si je me prête à » leur ardeur, c'est fait du repos de » l'Etat ; si je m'y refuse, je reste » seul, & la Reine devenue la Maî- » tresse, me méprisera & m'accablera. » Ce n'est pas, ajouta-t-il, que je » puisse rester en la situation où je » suis ; je sçai bien qu'elle ne convient » point à un Sujet : il n'y a plus qu'à » ôter le Roi de sa place, & qu'à m'y » mettre : c'est trop, je l'avoue ; mais » aussi de cette élevation tomber jus-

» qu'au

» qu'au mépris, je ne puis m'y résou-
» dre. » Se repentant ensuite de montrer tant de trouble & de foiblesse : 1613.
Au reste, dit-il, *la conspiration est terrible ; la conjuration de tous les Princes contre le Roi est si forte, que je ne sçai si Sa Majesté pourroit se soutenir, même avec mon secours.*

Barbin lui répondit avec beaucoup de sagesse, & lui représenta que son devoir devoit l'emporter sur toute autre considération ; que la situation du Roi n'étoit point aussi déplorable qu'il se la peignoit ; qu'au seul nom de ce Prince, on verroit accourir tout le peuple à sa défense ; que déja le Louvre étoit rempli d'une foule de Noblesse déterminée à mourir à ses yeux, plutôt que de l'abandonner aux ennemis de son autorité ; que ses Gardes, ses Gentilshommes, tous ceux qui avoient l'honneur de servir auprès de sa personne, se joindroient à ses premiers défenseurs ; & que peut-être ces Princes si enhardis par son silence, effrayés de son pouvoir, viendroient eux-mêmes implorer sa clémence, & se soumettre à sa justice. Barbin fit entendre ensuite au Prince de Condé, qu'on ne le croyoit pas capable

de former de lui-même des résolu-
1613. tions criminelles; & que le Roi distinguant ce qu'on lui faisoit exécuter, & ce qu'il pensoit de lui-même, étoit dans la résolution de lui témoigner plus d'affection que jamais, & de lui laisser dans l'Etat autant d'autorité qu'il en pouvoit desirer.

M. le Prince effrayé par ce qu'on lui avoit dit d'abord, fut charmé qu'on jettât sur d'autre que sur lui, ce qu'il y avoit de coupable dans sa conduite, & que le Roi lui promît une situation digne de son rang. » Que le Roi, » dit-il, chasse donc le Duc de Bouillon; c'est lui qui m'entraîne malgré moi loin de mon devoir & de » mes sentimens; il a sur moi un » ascendant que je ne puis vaincre; » s'il n'y étoit plus, les affaires se » reverroient bientôt sur le pied où » elles doivent être. » Barbin l'assura qu'on y pourvoiroit; & quittant M. le Prince, il se hâta d'aller rendre compte à la Reine du succès de sa commission.

Le Prince de Condé plus agité que jamais, se rendit à son Hôtel. Le Duc de Bouillon l'y attendoit. Celui-ci paroissoit aussi tranquille & aussi

courageux, que l'autre étoit agité & abattu. Le Duc connoissoit trop bien M. le Prince, pour ne pas s'appercevoir de son embarras. Il lui en demanda la cause, & cela d'un air si sincere & si touché, que Condé qui avoit d'abord voulu le fuir, le pria lui-même de rester. C'est le propre des ames foibles & craintives, de ne s'arrêter sur aucune résolution. Condé craignit de s'être trop ouvert avec Barbin; pour le sçavoir, il avoua tout au Duc de Bouillon, lui disant que l'appréhension de se voir abandonné des autres, l'avoit engagé à paroître desirer un accommodement avec la Reine. Le Duc de Bouillon, sans le blâmer ouvertement de ce qu'il avoit fait, lui en fit connoître l'inconvénient. Il lui peignit ses amis informés de son dessein, qui croyant ne trouver leur sûreté qu'en le prévenant, couroient à l'envi aux pieds de leurs Majestés, y expier le crime qu'ils avoient commis en le suivant. Il lui représenta ensuite la Reine plus puissante & plus irritée que jamais, profitant de l'abandon où il se trouveroit, pour le traiter avec une rigueur capable de le mettre hors d'état de rien entreprendre à l'avenir.

1613.

qu'enfin ſa liberté étoit ce qu'il pour-
13. roit perdre de moins; au lieu que s'il fût demeuré conſtant dans ſon premier deſſein, les Princes de la Maiſon de Guiſe, le Duc de Nevers, & lui-même, le garantiſſoient du ſuccès; que la plûpart de ceux qu'un premier mouvement avoit pouſſés vers le Louvre, ſeroient revenus à lui avec la même légereté; que dans les grandes entrepriſes la multitude eſt toujours du parti de l'audace, & que les noms de tant de Princes réunis, valoient bien ceux d'un Roi enfant, d'une Reine foible, & d'un Favori homme de néant.

Ce diſcours, prononcé par un homme tel que le Duc de Bouillon, remit l'eſprit du Prince de Condé dans ſon premier état. Honteux d'avoir tremblé, & ſe laiſſant conduire par les mouvemens de l'ambition qui ſe réveilloient en lui, il aſſura le Duc de Bouillon que ſon deſſein étoit de pouſſer les choſes juſqu'au bout, & de faire uſage de tous les moyens que lui préſentoit la fortune. Certain à ſon tour que les Princes ſongeoient à le ſeconder généreuſement, il voulut ſe ſignaler par quelque choſe d'éclatant, &

chargea l'Archevêque de Bourges, d'aller dire au Maréchal d'Ancre, qu'il ne comptât plus sur lui, & que son dessein étoit de le perdre. Cette déclaration fut bientôt répandue au Louvre. Barbin y avoit dit que M. le Prince alloit venir lui-même se soumettre à tout ce que leurs Majestés voudroient ordonner de son sort. A ce bruit, les plus attachés à son service s'étoient hâtés de se rendre au Louvre; une nouvelle contraire y produisit un effet différent. Sa fermeté inspira du courage à ses créatures; ils lui supposerent de grandes ressources, puisqu'il montroit plus d'audace encore après leur désertion. Ils trouvoient leur sûreté dans la sienne; & quel péril ne couroient-ils pas, si ce Prince devenoit le plus fort? L'Hôtel de Condé commença à se remplir de Conjurés; les plus retenus excités par l'exemple des premiers, s'y rendirent ensuite: la foule du Louvre parut bientôt éclaircie; & la fortune qui sembloit prendre plaisir à se jouer de tant de superbes têtes, replongea la Reine dans ses premiers embarras, & rendit le soir au Prince

1613.

1613. de Condé tous les avantages dont il jouissoit le matin.

Frayeur & inquiétudes du Maréchal d'Ancre.

Le Maréchal d'Ancre & sa femme, menacés personnellement par le Prince de Condé, ne doutèrent plus que l'instant de leur perte ne fût enfin arrivé. Ils voyoient la Reine plus effrayée que jamais verser des larmes en abondance, & ne pouvoir se consoler des malheurs qui menaçoient la tête de son fils. Le premier dessein de Concini fut de sortir promptement de la Cour, de se retirer à Caen, & de se rendre par mer en Italie. » Plût à » Dieu, disoit le Maréchal hors de » lui-même, que nous fussions dans » une barque au milieu de la mer; je » vois bien que tout est perdu pour le » Roi, pour la Reine, & pour nous. » Un moment après le Maréchal paroissoit espérer encore; il avouoit que le tems étoit bien orageux, mais que la tempête pouvoit être suivie d'un calme heureux; semblable à ces gens que l'imprudence a précipités dans le péril: » Si je puis vaincre cette bourrasque, ajoutoit-t-il, si je puis revenir » à la Cour, jamais je ne me mêlerai » d'affaires, ni du Gouvernement. » L'un & l'autre protesterent qu'ils se-

roient contens de jouir paiſiblement de leur fortune, ſans vouloir ſe charger d'une autorité dangereuſe. 1613.

Sa retrait

Le Maréchal avoit fait tout préparer pour ſa fuite, & ſa femme ſe diſpoſoit à le ſuivre; mais en voulant monter dans ſa litiere, ſuccombant à la maladie & à la douleur, elle tomba deux fois évanouie entre les bras de ſes gens. En cet état réduite à demeurer, elle ne voulut pas permettre que ſon mari la quittât. Au déſeſpoir des efforts qu'elle faiſoit pour le retenir, le Maréchal pria Barbin de lui faire entendre qu'ils étoient perdus l'un & l'autre, s'il ne ſe mettoit promptement en ſûreté; qu'on ne l'inquiéteroit plus, auſſitôt que ſon mari ſeroit éloigné; & qu'étant au Louvre, où elle pouvoit ſe faire porter, elle n'auroit rien à craindre des efforts de ſes ennemis. La Maréchale d'Ancre ſe rendit à ces raiſons; le Maréchal partit, & le Prince de Condé en ayant été inſtruit, ſe repentit de lui avoir donné tant de terreur.

L'Archevêque de Bourges s'étoit trop hâté, ſelon lui, d'aller lui faire un compliment ſi dur: il dit qu'il ne l'en avoit chargé, que pour ſe défaire du

Duc de Bouillon qui le perſécutoit. Il
613. eſt vrai que le courage du Prince de Condé lui ayant été inſpiré par ce Seigneur, il l'avoit perdu auſſitôt que ſa préſence. Tout ce que lui avoit dit Barbin, ſe repréſentoit à ſon imagination avec des couleurs plus vraies, que celles dont le Duc de Bouillon s'étoit ſervi pour lui perſuader le contraire. On vit donc encore une fois la face de la Cour changée. M. le Prince envoya coup ſur coup aux amis du Maréchal, pour leur proteſter qu'il n'avoit aucun mauvais deſſein contre lui. Le départ de ce Miniſtre le chagrinoit d'autant plus, que la Reine ceſſant d'appréhender pour ſon Favori, deviendroit plus hardie; & que le peuple ſatisfait de voir l'objet de ſa haine éloigné de la Cour, pencheroit entierement du côté du Roi; joint à ce que le Maréchal d'Ancre, par crainte pour lui-même, n'auroit jamais ſouffert qu'on eût attenté à la perſonne de M. le Prince. Il oublia bientôt les réflexions que la retraite du Maréchal lui avoit fait faire; & ſe livrant aux flatteurs qui applaudiſſoient à cette apparence de ſuccès, il ne ſe ſouvint pas que celui qui creuſe un préci-

pice pour un autre, est en danger d'y tomber le premier. 1613.

La Reine voyant le Maréchal d'Ancre en sûreté, prit des desseins plus dignes du rang qu'elle occupoit: elle osa penser à faire arrêter M. le Prince, persuadée que tout plein de son triomphe, il négligeroit l'essentiel, qui est de se défier du désespoir des vaincus. M. le Prince ne songeoit en effet à rien moins qu'à se garantir des entreprises de la Reine; il la croyoit entierement occupée du soin de soutenir la fortune du Maréchal d'Ancre contre ses efforts. Pendant ce tems-là, les plus animés de leurs Emissaires s'appliquoient à gagner le peuple, par le moyen des Officiers de la Bourgeoisie, qu'ils faisoient agir à leur gré par des motifs d'intérêt ou de crainte. Fiers de leurs succès, ils se vantoient hautement que Dieu seul pouvoit les empêcher de changer le Gouvernement. Tout étoit contre le Maréchal d'Ancre; & renouvellant à son occasion les fureurs de la Ligue, les Curés de Paris & les Prédicateurs engagerent le peuple à se déclarer contre lui, & à ne point souffrir qu'il revînt jamais à la Cour. Pour inti-

mider ceux qui le protégeoient, on tira
1613. de l'Arcenal de quoi armer trois mille hommes. On fit des levées dans les Provinces, & les deniers du Roi furent saisis pour l'entretien de ces troupes.

La Reine naturellement courageuse, s'anime à la vûe du péril; elle rassemble ses créatures; elle prie, menace, promet, accorde même au-delà de son pouvoir, ne s'inquiétant que du danger qui la menace, & des chemins qui peuvent la sauver. Il lui falloit des gens de confiance, qui joignissent à la valeur une obéissance aveugle. Thémines, qui fut depuis Maréchal de France, eut l'honneur de son choix; le feu Roi lui en avoit souvent parlé comme d'un homme sûr, & incapable de manquer jamais au devoir d'un bon Sujet. Ce Seigneur vivoit depuis long-tems à la Cour, sans se mêler dans aucune des cabales qui s'y formoient, ne songeant qu'à remplir avec exactitude les fonctions de sa Charge. La Reine l'envoya chercher: elle lui promit des récompenses immenses, s'il vouloit sauver le Roi & l'Etat en arrêtant M. le Prince qu'elle accusoit de ces désordres, & qui, selon elle

vouloit les perdre à la fois. Thémines répondit, que quelque danger qu'il y eût à courir en arrêtant un premier Prince du Sang, dont les plus Grands du Royaume avoient embrassé le parti, il s'y hasarderoit volontiers pour obéir à Sa Majesté. La Reine lui ayant demandé sur combien de personnes il pouvoit compter pour cette expédition, il nomma ses deux fils, & trois ou quatre autres; ainsi ce fut d'abord avec sept à huit hommes seulement que l'on forma le dessein d'arrêter un Prince que l'on pouvoit dire suivi de toute la France. 1613.

Le Prince de Condé arrêté.

Barbin, à qui le Maréchal d'Ancre avoit recommandé en partant le soin de ses intérêts, poussa la chose vivement. Il vouloit venger son bienfaicteur: par son adresse, on fit entrer sans bruit des armes dans le Louvre; & tout étant préparé, le jour de l'exécution fut fixé au Mardi. M. le Prince devoit se rendre de bonne heure au Louvre, pour assister aux Conseils. C'étoit alors qu'on se devoit saisir de sa personne. Il reçut plusieurs avis de différens côtés; mais enyvré de sa bonne fortune, ce Prince s'imagina être désormais au-dessus de tous

crainte : il entra le Mardi dans le
1613. Louvre avec la même sécurité, que s'il eût ignoré entierement qu'un violent orage s'apprêtoit à fondre sur lui. Aussitôt que la Reine fut instruite de son arrivée, elle manda Crequy & Bassompierre, Mestres de Camp des Régimens des Gardes Françoises & Suisses. Cette Princesse leur ordonna de tenir leurs Soldats en bataille, & d'empêcher le Prince de Condé de sortir du Louvre, s'il se présentoit pour le faire. D'abord Bassompierre & Crequy résisterent pour la forme; mais le Roi leur ayant parlé lui-même, ils sortirent pour exécuter ses ordres. M. le Prince, pendant que l'on conspiroit sa perte, étoit dans le Conseil. Un homme instruit s'approcha de son oreille, & on vit le Prince changer de couleur; mais se remettant aussitôt, il continua de parler d'affaires. Une autre personne vint lui parler encore; & à ce coup le Prince perdit tout-à-fait contenance. Enfin étant entré dans le lieu fatal qui avoit été assigné à Thémines, ce Gentilhomme l'arrêta & lui fit rendre son épée. Frappé d'un coup si imprévû, M. le Prince hors de lui-même jetta par-

tout des regards menaçans : ses yeux se fixerent sur le Duc de Rohan qui se tenoit en silence dans un coin de la chambre : il l'appella ; mais voyant que ce Seigneur demeuroit muet, il cessa lui-même de parler & de se plaindre. On lui fit prendre aussitôt le chemin de la chambre qui lui étoit destinée ; & ayant rencontré sur son passage quelques Gardes armés de pertuisanes, il cria, *je suis mort* ; mais ils le rassurerent, en lui disant, qu'on n'en vouloit point à sa vie.

1613.

Emeute du peuple de Paris.

La Princesse de Condé instruite de son malheur, monte aussitôt en carrosse, parcourt les rues de Paris, en criant que le Maréchal d'Ancre vient de faire tuer M. le Prince au Louvre. Le peuple s'émeut, moins par inclination pour le Prince, que par haine contre le Maréchal ; mais la multitude, après avoir jetté quelques cris, rentra dans ses maisons sans vouloir prendre les armes. Un Cordonnier nommé Picard, à qui le Maréchal d'Ancre avoit autrefois fait donner des coups de bâton, souleva tous ses voisins ; bientôt ils formerent une grosse troupe, & ils allerent décharger leur colere sur la maison du Mar-

chal, d'où ils enleverent tous les meu-
613. bles, briſerent ce qu'ils ne purent emporter, & laiſſerent à peine les murailles entieres. De-là, cette populace animée alla fondre ſur la maiſon de Corbinelli ſon Secretaire, qu'ils mirent au même état que celle de ſon Maître. La Reine ayant appris ce déſordre, & ſe voyant environnée d'une foule de Nobleſſe qui venoit lui offrir ſes ſervices, ordonna à quelques-uns d'eux de monter à cheval, & de diſſiper le peuple qui tenoit les rues. Le Lieutenant Civil en même tems envoya dire par-tout que M. le Prince étoit en vie, & qu'on ne l'avoit arrêté que pour avoir entrepris contre la perſonne du Roi.

Le Prince de Condé étoit encore au Louvre, où il ne ceſſoit de parler comme un homme qui avoit perdu le ſens. Il rejettoit toutes les fautes qu'il avoit commiſes ſur le Duc de Bouillon. *Eſt-il pris*, demandoit-il, *je lui ferai trancher la tête dans vingt-quatre heures.* Enſuite il vouloit voir la Reine, ou du moins qu'on l'aſſurât que jamais il ne s'éleveroit contre ſon pouvoir, ſi elle lui faiſoit rendre la liberté. *Que Madame la Maréchale d'An-*

ère, disoit-il, *se jette à ses genoux pour l'obtenir*, s'imaginant que cette femme mortellement offensée alloit tout oublier pour demander la grace du seul homme qu'elle avoit à redouter. Tant les Grands ont de penchant à croire que tout leur est dû, & que le moindre retour de leur part, doit effacer jusqu'à la trace du plus juste ressentiment. Mais la Reine, loin d'avoir égard aux supplications réitérées de M. le Prince, le fit transporter dans une autre chambre du Louvre bien grillée, & de-là au Château de la Bastille. 1613.

Le Maréchal d'Ancre ayant appris cette nouvelle, se hâta de revenir à la Cour, un calme trompeur lui faisant croire que l'orage étoit dissipé. A son arrivée les Sceaux furent ôtés à du Vair, pour être donnés au sieur Mangot. Le Maréchal ayant égard à la fidélité avec laquelle l'Evêque de Luçon avoit servi jusques-là Marie de Médicis, dont il étoit Secretaire des Commandemens, le fit Secretaire d'Etat. C'est cet Armand du Plessis, si célèbre depuis sous le nom du Cardinal Duc de Richelieu, premier Ministre d'Etat de Louis XIII. Le Ma-

Le Maréch d'Ancre revient à la Cour.

réchal d'Ancre estimoit ce Prélat. Un
1613. seul point l'empêcha dans la suite de lui conserver son amitié, ce fut la fierté excessive de cet Evêque, qui ne parut lui tenir aucun compte de la Charge de Secretaire d'Etat qu'il venoit de lui procurer.

Les Ducs de Guise, de Mayenne, de Nevers & de Bouillon, tonnoient dans les Provinces. Ils menaçoient de mettre le feu aux quatre coins du Royaume, si on ne délivroit le Prince de Condé. Chacun d'eux s'efforçoit de lever des troupes ; mais Thémines envoyé contre ces Rebelles avec des forces supérieures, les battoit de tous côtés. Le peuple de Paris seulement continuoit de murmurer contre le Maréchal d'Ancre, que l'on rendoit responsable de tous les maux qui arrivoient. Il auroit prévenu ces plaintes, s'il se fût souvenu des vœux qu'il avoit formés avant son départ, & des promesses qu'il avoit faites de ne se plus mêler du Gouvernement de l'Etat. A peine fut-il arrivé à la Cour, qu'il se chargea du Ministere, & se revêtit de plus d'autorité qu'il n'en avoit jamais eu.

Soulevement des Seigneurs contre lui.

Luynes, Favori du Roi, & devenu par son moyen Gouverneur d'Amboise, s'étoit flatté que l'éloignement du

Maréchal le mettroit à son tour à la tête des affaires ; & que le Roi devenu en âge de gouverner, employeroit seulement ses Favoris, sans songer désormais à ceux de sa mere. 1613.
Voyant que le Maréchal d'Ancre étoit revenu à la Cour, & qu'ayant recouvré sa premiere autorité, il continuoit d'en faire un mauvais usage, il représenta au Roi, que si les Princes avoient pris les armes & s'apprêtoient à porter le fer & le feu dans toutes les Provinces du Royaume, ce n'étoit que par haine pour le Maréchal ; que ces mêmes Princes rebelles redeviendoient Sujets soumis, si l'objet de leur inimitié étoit éloigné de la Cour. Le Roi étant tombé malade en ce tems-là, & les Médecins ayant dit que son mal pourroit bien revenir au Printems, on ne manqua pas de tirer de cette fâcheuse prédiction, les conséquences les plus désavantageuses au Maréchal d'Ancre.

La haine naturelle du Roi pour cet Italien redoubla encore ; les mécontens instruits de cette disposition, continuent de faire grand bruit, sans paroître vouloir entendre à aucun ac-

commodement. Ils écrivent même au
1615. Roi des Lettres pleines de menaces contre le Maréchal, remplissent les Provinces du Royaume & les Pays étrangers de Libelles contre le Gouvernement. Ils attaquent les Villes qu'ils sont certains de prendre, s'assurant qu'à la Cour on ne s'informera pas du nombre des défenseurs, ni de la force des murailles. Le bruit de leurs prétendus succès est encore augmenté aux oreilles du Roi par les ennemis du Maréchal ; ils lui exagerent les forces des Rebelles, les ressources qui leur restent, leurs liaisons avec les Etrangers, les intelligences qu'ils ont au-dedans du Royaume. Ce fut en vain que la Reine & le Maréchal d'Ancre firent répondre par des Déclarations en forme aux plaintes des Rebelles. Le Roi irrité de la mauvaise conduite du Maréchal d'Ancre, ne le regardoit plus que comme une victime qu'il devoit immoler à sa sureté & au salut de l'Etat.

Une Lettre que le Duc de Nevers écrivit au Roi sur ces entrefaites, servit à faire croire à ce jeune Prince tout ce qu'on venoit de lui dire contre le

Maréchal. Le Duc assuroit le Roi que la puissance démesurée du Maréchal d'Ancre, & sa façon de gouverner l'Etat, étoient les seuls motifs de leur retraite & de leur soulevement. Il offroit de poser les armes, & de revenir à la Cour rendre compte de sa conduite, pourvu qu'en éloignant le Maréchal, on lui donna pour Juges les Princes, Ducs, Pairs de France, & les anciens Ministres du feu Roi. Mais ce qui acheva de persuader à Louis la vérité des faits qu'on lui avoit avancés, ce furent les remontrances du Parlement, par lesquelles cette Cour rejettoit la cause de tous les maux de l'Etat sur le Maréchal d'Ancre & sur sa femme, & demandoit leur éloignement. 1613.

En même tems les Princes ordonnerent à tous les Partisans du Maréchal d'Ancre de s'éloigner au plutôt, défendant aux Villes & Communautés du Royaume d'entrer en aucune communication avec eux, sous peine d'éprouver toute la rigueur de leurs armes. On se moqua d'abord de cette bravade ; mais le Roi en conçut plus de ressentiment contre le

1613. Maréchal d'Ancre, qu'il voyoit l'objet de l'indignation publique.

Mauvaise politique du Maréchal.

Pour son malheur, il voulut encore en ces derniers tems changer les Ministres qui gouvernoient sous lui. Il étoit sur-tout mécontent de Barbin & de Richelieu. Les traverses qu'il avoit essuyées, & les contradictions de la Reine, qui craignoit plus que jamais de se compromettre, le rendoient quelquefois furieux. L'Evêque de Luçon, qui avoit dès-lors cette hauteur & cette fierté qu'on remarqua dans la suite durant le cours de son Ministère, étoit bien éloigné de vouloir plier sous les volontés du Maréchal d'Ancre; il s'opposoit au contraire en tout aux volontés de ce Seigneur, & refusoit même de représenter à la Reine, leur commune protectrice, aucune des choses qui pouvoient le justifier, lorsque sa conduite sembloit repréhensible, ou lui faire accorder de nouvelles graces, lorsqu'il avoit le plus de besoin d'en obtenir. Il écrivit un jour une Lettre de reproche à cet Evêque. Par l'extrait que j'en vais rapporter, on pourra juger de la violence de son caractère.

Parbleu, Monsieur, je me plains de vous ; vous me traitez trop mal ; vous traitez la paix sans moi, vous avez fait que la Reine m'a écrit ; que pour l'amour d'elle je laisse la poursuite que j'ai commencée contre M. de Montbazon, pour me faire payer ; que tous les diables, la Reine, & vous, pensez-vous que je fasse ? La rage me mange jusqu'aux os. 1613.

Ce style emporté, quoique grossier, réjouissoit quelquefois la Reine ; mais souvent cette Princesse en étoit irritée ; & il falloit alors tout l'ascendant que le Maréchal d'Ancre avoit sur son esprit, pour lui faire oublier cette conduite insolente. Il l'emportoit à la fin sur la fierté naturelle à Marie de Médicis, qui lui pardonnoit d'autant plus sincerement, qu'elle le sçavoit attaché à sa personne, & qu'il ne péchoit que par défaut de réflexion. Richelieu & Barbin, témoins des triomphes que le Maréchal remportoit sans cesse sur toutes les résolutions de la Reine, craignirent de perdre leur place, aussitôt qu'ils lui auroient donné sujet d'être mécontent d'eux. Richelieu fut donc au-devant des coups que l'on se préparoit à lui porter, & prévint la Reine sur les in-

1613. dispositions du Maréchal contre les Ministres. Cette Princesse qui ne vouloit point paroître se laisser gouverner, leur répondit qu'en servant bien le Roi & le Public, ils n'avoient rien à craindre des Particuliers; réponse équivoque qui ne sauvoit point Richelieu du péril. Mécontenter le Maréchal, c'étoit aux yeux de la Reine servir mal le Roi.

Son imprudence. Le jeune Roi fut exactement instruit de la démarche de Richelieu & de Barbin auprès de la Reine: Luynes ne manqua pas d'y ajouter tout ce qui pouvoit achever d'irriter le Roi, & lui donner de nouveaux ombrages. La Reine qui le sçût, voyant que de nouveaux nuages s'assembloient de toutes parts sur sa tête, lui conseilla, pendant que l'air étoit calme encore, de se retirer en Italie avec sa femme, où ils pouvoient vivre l'un & l'autre avec splendeur. Le Maréchal, qui dans le tems de son premier péril, auroit sacrifié tout son bien pour jouir de l'avantage qu'on lui offroit alors, refusa d'en profiter. Et sur ce que l'un de ses confidens lui représenta qu'il devoit prendre un parti si sage: *Non*, lui dit-il, *je veux*

voir jusqu'où la fortune d'un homme peut aller. De-là, on peut juger que la plûpart de ceux que l'on plaint d'être tombés dans un précipice dont ils ignoroient la place, aveuglés par l'ambition, auroient refusé d'écouter, comme fit alors le Maréchal d'Ancre, les amis éclairés qui auroient bien voulu leur montrer l'endroit fatal. 1613.

Intrigues de Luynes contre lui.

S'efforçant de briller davantage dans le tems qu'il alloit s'éteindre, le Maréchal proposa à la Reine de se rendre maître par surprise de la Citadelle d'Amiens, dont il avoit été obligé de céder le Gouvernement malgré lui. Luynes fit sentir au Roi combien il étoit dangereux de laisser une Place de cette importance entre les mains d'un homme tel que le Maréchal; ensorte qu'on lui défendit de rien entreprendre sur la Citadelle, quoiqu'il eût été de l'intérêt du Roi de l'enlever au Gouverneur qui la possédoit alors. Luynes à ce sujet ne manqua pas de revenir à la charge; selon lui, le Maréchal d'Ancre ne vouloit qu'on fît la guerre aux Princes, que pour recueillir seul le fruit de leur défaite, pouvoir tout entre-

1613. prendre à l'avenir avec plus d'audace, & disposer à son gré de l'autorité royale. Les ennemis du Maréchal voyant que sa perte étoit décidée dans l'esprit de Louis XIII, représenterent à ce Prince que s'il n'y prenoit garde, d'Ancre trouveroit peut-être les moyens de se relever; que les mécontens de l'Etat étoient les seuls qui arrêtoient son ambition démesurée; mais qu'après leur défaite rien ne le retiendroit, & qu'elle éclateroit d'autant plus qu'elle auroit été plus longtems contenue.

La Reine avertie de ces démarches, s'emporta vivement contre Luynes & ses freres, à qui cette Princesse les imputoit. Surprise par le Maréchal d'Ancre, elle menaça de se venger. Luynes ne fut point étonné de sa colere; il sçavoit trop avec quelle vivacité cette Princesse soutenoit le Maréchal. Comme il n'en vouloit qu'à lui, il alla trouver la Reine avec ses deux freres, pour l'assurer de sa fidélité & de son attachement à sa personne. Il protesta que loin d'avoir voulu jetter contre elle de mauvaises impressions dans l'esprit du Roi, il s'étoit au contraire

traire attaché à faire éloigner ceux qu'il avoit vu concevoir ces coupables desseins contr'elle. 1614.

Marie de Médicis reçut les excuses de Luynes avec une froideur qui lui fit connoître que loin de le croire, elle le soupçonnoit plus que jamais de la desservir auprès du Roi. Il lui étoit important qu'elle le crût sincere, & qu'elle cessât de lui attribuer un procédé si éloigné de ses sentimens. Pour cela Luynes fit proposer au Maréchal d'Ancre de lui donner en mariage une de ses niéces qu'il avoit à Florence. Le Maréchal auroit bien desiré s'assurer par-là de Luynes; mais sa femme s'y étant opposée, il feignit lui-même de n'y vouloir point consentir. Alors Luynes qui avoit conçu le dessein de se réconcilier de bonne foi avec lui, forma la résolution de le pousser à bout, sans s'inquiéter désormais de ce que pourroit penser la Reine. Cette Princesse de son côté voyoit bien que Luynes devenoit le plus fort, & que le meilleur parti que le Maréchal eût à prendre alors étoit de se retirer en Italie; conseil qu'elle lui donnoit sans cesse, & dont il ne voulut jamais profiter.

Luynes pendant ce tems-là ache-
1614. voit de persuader au Roi qu'on en vouloit à sa personne sacrée ; & qu'il n'étoit en but aux Favoris de la Reine, que parce qu'il avoit le bonheur d'être protegé de Sa Majesté ; qu'ils vouloient absolument l'éloigner de la Cour, pour être en état d'accabler ensuite le Roi avec plus de facilité, & exécuter contre lui tout ce que la vengeance la plus noire pourroit dicter à ses plus cruels ennemis ; que le Maréchal sur-tout brûloit d'impatience de venir à l'exécution de ce qu'il avoit projetté depuis si long-tems, pour assurer sa fortune, en soumettant la France au pouvoir de la Reine sa Mere. On lui faisoit entendre aussi que cette Princesse aidoit le Maréchal dans ses entreprises, & avoit déja tout disposé à un succès aussi prompt qu'assuré ; même qu'elle avoit pris occasion de la rebellion des Princes, pour envoyer en campagne toute la Cavalerie de sa Maison, afin que Sa Majesté se vît obligée de se servir des Gardes à cheval de la Reine, & qu'elle le trouvât ainsi en la disposition du Maréchal. Enfin les ennemis de ce Seigneur allerent jusqu'à dire au Roi qu'ils

ſçavoient de ſcience certaine que le Maréchal d'Ancre vouloit ſe ſaiſir de Sa Majeſté & de Monſieur. Le Maréchal étoit ſoupçonné depuis longtems de minuter cet attentat, non qu'on le crût capable par lui-même d'une telle réſolution; mais il étoit lié avec une foule de mécontens déterminés à tout entreprendre pour bouleverſer l'Etat. 1614.

Cependant le Roi effrayé de ce qu'on venoit de lui dire, donna les ordres néceſſaires pour arrêter le Maréchal ſans lui faire d'autre mal, à moins que lui ou ceux de ſa ſuite ne ſe miſſent en défenſe. Il n'étoit plus queſtion que de choiſir un ſujet capable de cette expédition.

On jetta les yeux ſur Lhopital, Baron de Vitry, un des Capitaines des Gardes du Corps, Gentilhomme fort diſtingué, auſtere, courageux, & que le Marquis d'Ancre avoit toujours craint ſans ſçavoir pourquoi; juſques-là qu'il dit un jour en le regardant : *il me déplaît de voir cet homme le maître du Louvre.* Le Roi lui fit des careſſes extraordinaires, dans l'intention de le gagner abſolument, avant de lui déclarer à quoi on le deſtinoit; & le

voyant surpris de cette familiarité de
1614. la part du Monarque, on lui dit que Sa Majesté estimoit beaucoup sa rare probité, son courage, le désintéressement qu'il avoit temoigné jusqu'alors, & qu'elle avoit en lui une confiance entiere.

Vitry aussi satisfait qu'il devoit l'être d'un pareil discours, répondit qu'il étoit entiérement au Roi, & que lorsqu'il s'agiroit de son service, il se livreroit tout entier. A quelques jours de-là Vitry apprit que le Roi étoit instruit de son zéle; que Sa Majesté en avoit été extrêmement satisfaite; que pour lui témoigner combien elle le croyoit sincere, elle avoit donné ordre d'exiger de lui un serment de ne réveler jamais un secret important dont on vouloit le rendre le dépositaire. Vitry n'eut autre chose à répondre, sinon qu'il seroit toujours fidéle au Roi.

Alors Vitry reçut un Billet par lequel on lui indiquoit un lieu où des gens affidés devoient l'instruire durant la nuit des volontés du Roi, avec ordre, lui mandoit-on, de la part de Sa Majesté, d'ajouter foi à ce que ces gens lui diront comme venant de lui.

même. Vitry ne manqua pas de se trouver au rendez-vous; mais quelle fut sa surprise, lorsqu'il entendit proposer d'arrêter un homme qui gouvernoit toute la France, & que cette proposition étoit faite par Tronçon & un Jardinier des Thuileries! Tronçon ne subsistoit à la Cour que par le moyen de ses sœurs, & étoit regardé par tous les Courtisans comme un homme prêt à tout faire pour avancer sa fortune. 1614.

Le Baron de Vitry auroit abandonné sans doute une entreprise confiée à de telles gens; mais la promesse qu'il avoit faite au Roi; son devoir, & l'opinion où il étoit sans doute qu'il ne s'agissoit que d'arrêter le Maréchal, le déterminerent à suivre les ordres de Sa Majesté. Il choisit plusieurs Gardes, dont il connoissoit le courage; & le jour ayant été fixé au 24 Avril, ces Gardes se promenerent dans les cours & à l'entrée du Louvre, suivant Vitry comme pour lui faire honneur. Dans l'instant le Maréchal arriva suivi d'une foule d'Estaffiers qui lui servoient de Gardes.

1614. Le Maréchal est tué.

Vitry le laissa passer; mais un des siens le lui ayant fait appercevoir, il le joignit, & lui dit qu'il le faisoit prisonnier de la part du Roi. D'Ancre pâlit à ces mots : *Moi prisonnier*, dit-il ! En même tems ce malheureux ayant mis la main sur la garde de son épée, les Gardes qui le connoissoient violent & emporté, lui tirerent trois coups de pistolet, dont il expira sur le champ. Un de ses gens avoit déja mis l'épée à la main ; mais se voyant sur les bras un monde d'ennemis, & que tout retentissoit du cri de *Vive le Roi*, il se sauva. Vitry monta aussitôt dans la Chambre de Sa Majesté, pour lui rendre compte de cette action. Luynes de son côté fit monter le Roi sur un billard, pour l'exposer à la vûe de la foule qui s'empressoit pour le voir: on répandit en même tems dans la Ville que le Maréchal avoit attenté sur la vie du Roi ; c'étoit le moyen de le rendre plus odieux, & de faire recevoir avec plus de plaisir la nouvelle de sa mort. En effet, le peuple n'eut pas plutôt appris qu'il venoit d'être tué, que le Louvre se trouva

environné de canailles ; ils demandoient le corps du Maréchal, que l'on avoit mis d'abord dans une barraque de Portier, & de-là dans le petit jeu de paume du Louvre ; le soir il fut enterré sous l'Orgue de Saint Germain l'Auxerrois. 1610.

Mais le peuple ayant été informé du lieu de sa sépulture, courut aussitôt le déterrer. Ils le traînerent, en criant d'une maniere épouvantable, jusques sur le Pont-Neuf, où le malheureux cadavre fut pendu par les pieds à une potence que le Maréchal y avoit fait dresser lui-même, pour faire peur à ceux qui parloient mal de lui. On vit-là de combien de cruautés est capable une populace animée & livrée à elle-même. Tel qui auroit gémi dans un autre tems, de voir faire le moindre outrage au cadavre le plus abject, fouilla ses mains avec plaisir dans les entrailles du Maréchal d'Ancre ; on lui coupa le nez, les oreilles, on lui ouvrit le ventre, & on jetta le tout dans la riviere. Ces furieux ne se réserverent que le buste pour assouvir entierement la rage qui les animoit. Ils le traînerent du Pont-neuf à la Bastille, & de-là au Fauxbourg

Saint-Germain, où cette canaille tenta
614. de le brûler devant la porte de son Hôtel; mais n'en ayant pu venir à bout, ce qui en restoit fut encore une fois traîné jusques sur le Pont-Neuf, d'où ils le jetterent enfin dans la riviere. Le Maréchal avoit un fils nommé le Comte de la Pene, nom d'une Maison illustre d'Italie, dont Concini se vantoit d'être issu. Ce jeune homme âgé de douze ans, parfaitement bien élevé, & qui fut plaint même par les ennemis de son pere, alloit devenir aussi la victime de cette populace barbare, si l'on n'avoit eu soin de l'amener au Louvre, & de lui donner des Gardes.

A l'égard de la Maréchale, aussitôt que son mari fut tué, Vitry alla
a Caligai arrêtée. l'arrêter dans son appartement qui étoit à côté de celui de la Reine, & il la conduisit à la Bastille, d'où elle fut transferée quelques jours après à la Conciergerie du Palais. Le Parlement qui en avoit donné l'ordre, continua de faire son Procès à toute rigueur, & l'on ne douta point qu'elle ne fût condamnée, tant les ennemis de cette infortunée étoient ardens à la poursuivre; mais ne pouvant espérer qu'un

Tribunal si reveré des peuples, & dont l'équité est si connue, voulût compromettre sa réputation pour satisfaire leur haine, ils mirent tout en œuvre pour trouver des crimes à la Maréchale. Ils firent une recherche exacte de toutes les actions de sa vie, & de celles de son mari. On reproche à la mémoire de celui-ci, d'avoir autrefois fait donner des coups de bâton à un Cordonnier insolent, & de s'être vu soupçonné d'avoir fait attenter à la vie d'un Gentilhomme tué par un Soldat de la Ville d'Amiens, dont le Maréchal étoit Gouverneur. On l'accusoit encore d'avoir abusé de la faveur de la Reine, & d'avoir mal conduit les affaires dont il avoit eu la direction. Sa femme étoit encore moins coupable; son plus grand crime étoit de s'être trouvée nantie, lorsque Vitry vint l'arrêter, de tous les diamans de la Couronne. La Reine les lui avoit confiés.

1614

Ce qu'il y eut de plus frappant dans une révolution si extraordinaire, c'est que la Maréchale, qui depuis longtems avoit perdu le sens, & passoit tellement pour folle, que personne ne commerçoit plus sérieusement avec

elle recouvra le jugement en entrant
1617. à la Bastille: elle se soumit avec une résignation parfaite à tout ce qui lui pouvoit arriver de plus funeste; & les Juges trouverent tant de courage & de sagesse dans ses réponses, qu'ils l'eussent renvoyée sans punition, si la mort n'avoit été résolue par le Roi & son Conseil.

[illegible] Barbin qui avoit été long tems attaché au Maréchal d'Ancre & à sa femme, & qui fut alors arrêté, étoit mieux à portée que qui que ce fût d'être parfaitement instruit de leurs actions. Luynes lui fit dire qu'il recouvreroit la liberté, s'il vouloit déclarer tout ce qu'il sçavoit de la Maréchale. Barbin répondit, que quoique cette Dame lui eût souvent donné de grands sujets de mécontentement, il étoit néanmoins extrêmement touché de son malheur: que jamais ni elle ni son mari n'avoient eu dessein de nuire à l'Etat, ni d'attenter à la vie du Roi; qu'ils avoient fait des fautes & non des crimes; & même que ces fautes avoient plutôt été occasionnées par leur imprudence, que par aucune mauvaise volonté. Barbin ajouta qu'il se verroit volontiers confronté avec la

Maréchale; mais qu'on auroit raison de ne pas le faire, parce qu'il ne rendroit à son sujet qu'un témoignage honorable, & qui ne s'accorderoit point avec les idées de ceux qui vouloient perdre cette innocente victime. Les honnêtes gens bien instruits pensoient comme Barbin sur le compte de la Maréchale. Ils l'accusoient, comme lui, seulement d'imprudence, & d'avoir eu pour sa Maîtresse un attachement si aveugle, & en même tems une confiance si parfaite, qu'elle avoit cru que la bien servir étoit tout son devoir. Elle avoit obligé un grand nombre de personnes, & bien peu avoient un juste sujet de se plaindre d'elle; mais la Maréchale se trouvoit alors la victime de cette erreur du peuple, qui lui fait attribuer tous les maux qui arrivent dans un Etat, à ceux qui ont le plus de crédit & de pouvoir à la Cour. Son humeur étoit impérieuse & fiere. Voilà ce qui lui avoit fait quelques ennemis parmi les Grands. Elle protégeoit les Juifs, & en avoit attiré un grand nombre en France; cela avoit le plus contribué à la rendre odieuse au peuple aveugle, qui l'accusoit à la fois de superstition & d'impié- 1614.

né. Ses plus grands ennemis n'ont pu lui trouver de plus grands crimes.

Ce fut-là néanmoins ce qui la fit condamner à la mort, comme si ses Juges avoient été saisis de la même fureur qui animoit le peuple. Tous les jours on voyoit des gens en apparence désintéressés solliciter contr'elle, & demander sa mort. On n'entendoit par-tout que des voeux pour sa perte: enfin le public apprit que cette Dame avoit été condamnée, comme criminelle de leze-Majesté divine & humaine, à perdre la tête sur un échafaud, pour être sa tête & son corps brûlés. Après cette premiere exécution, sa maison près du Louvre rasée, & tous ses biens féodaux réunis à la Couronne. Les Juges voulurent par la rigueur de cette Sentence faire croire au peuple que la Maréchale étoit coupable des plus grands crimes.

L'Avocat Général Servin, homme distingué par une constante équité, ne trouvant aucunes preuves solides de ce qu'on alléguoit contr'elle, ne voulut jamais donner ses conclusions pour la mort, quoiqu'on lui dit qu'il étoit important pour l'honneur du Roi qu'elle mourût, jusqu'à ce qu'on l'eût

assuré qu'étant condamnée, le Roi 1614.
lui donneroit sa grace; mais on n'eut garde de lui tenir parole, & il eut d'autant plus de sujet de se repentir de cette faute, que Deslandes, l'un des Rapporteurs, se recria contre ses Confreres, & refusa même de se trouver au Jugement, ce qui fit beaucoup de tort à la réputation des autres Juges. Ceux qui ne donnoient point dans la prévention populaire, s'étonnerent que dans la Sentence rendue contre la Maréchale, les Juges eussent osé annoncer qu'elle avoit été condamnée à mort, parce qu'elle étoit Juive & Sorciere; qu'elle avoit fait l'oblation d'un Coq; qu'on avoit trouvé dans ses papiers les Nativités du Roi & de Monsieur; & qu'entr'autres choses elle avoit fait bénir des Coqs & des Pigeonnaux, pour les mettre sur sa tête dans le tems de ses plus grandes douleurs.

Lorsqu'on lut à la Maréchale d'Ancre cette Sentence, dictée par la passion & l'iniquité même, elle s'écria: *Oime Poveretta!* Cette marque d'étonnement & de douleur fut la seule qu'elle donna depuis cet instant jusqu'à celui de sa mort. Elle s'y prépara

Son supplice

1617. avec une constance qui tenoit de l'héroïsme, & que tout le monde admira. On remarqua même que tous les démons disparurent; & que loin de se plaindre de l'injustice des hommes qui la condamnoient, elle parut perdre avec plaisir une vie agitée, qui ne pouvoit lui être qu'insupportable après la mort de son mari, la perte de ses biens, & la dispersion de toute sa famille. Le jour de l'exécution étant arrivé, une foule de peuple environna la Conciergerie, à dessein d'assouvir entierement, par la vûe du supplice de la Maréchale, le reste de leur fureur, qui n'avoit pu être entierement satisfaite par les cruautés exercées contre le cadavre de son mari. Mais cette multitude se sentit pénétrée de sentimens bien differens, lorsqu'on la vit paroître dans la funeste voiture qui devoit la conduire au supplice: tous furent touchés de son air humble & modeste, & de la résignation qu'elle faisoit paroître dans ces terribles instans. Insensible à la haine du peuple, elle jetta quelques regards sur cette foule qui la consideroit avec des yeux avides: *Voilà*, dit-elle, *bien des gens assem-*

sés pour voir passer une pauvre affligée. Ceux mêmes qui s'étoient promis de mieux manifester leur ressentiment & leur haine par des cris & des injures, observoient un profond silence, & respectoient, malgré leur brutalité, cette même personne qu'ils étoient venus à dessein d'insulter. Tant il est vrai que le courage accompagné d'une grande modestie, fait naître la réfléxion & la pitié dans ceux mêmes qui en paroissent les moins susceptibles. 1614.

La malheureuse Maréchale ayant démêlé dans la foule un homme qu'elle autrefois desservi auprès de la Reine, fit arrêter la charrette, pour lui demander pardon de cette injustice; ce qu'elle fit d'une maniere si touchante à la vûe de tant de milliers de spectateurs, qu'ils ne purent retenir leurs larmes. Ce n'étoit plus (tant le peuple est volage) cette femme indigne du jour, qu'un Jugement équitable condamnoit à une mort cruelle, en réparation de ses forfaits; c'étoit alors une victime innocente, que des ennemis cruels & autorisés sacrifioient à leur sureté & à leur haine.

La Duchesse de Nevers même, celle qui avoit vu son mari les armes à la

Honoré fut enveloppé dans la Conjuration formée par Coconas & de la Molle, Officiers du Duc d'Alençon, dont Honoré d'Albert étoit Chambellan. Il se justifia par un combat en champ clos, en présence & par la permission du Roi, contre le Capitaine Panier qu'il tua. Ce combat fut le dernier que nos Rois aient autorisé.

uynes vient la Cour.

Honoré posséda plusieurs Emplois à la Cour, il fut, comme on l'a vu plus haut, Chambellan du Duc d'Alençon, & Colonel des Bandes Françoises. Après la mort de ce Prince, il se retira pour quelque tems, & ne revint à la Cour que pour présenter Charles de Luynes, dont il s'agit dans cette Histoire, à Henri IV, qui lui avoit fait l'honneur d'en être le Parain, & que ce Prince retint pour Page de sa Chambre. Dès-lors Luynes eut le bonheur de plaire au Dauphin, & lui fut toujours particuliement attaché. C'étoit à lui que ce jeune Prince devenu Roi se confioit des chagrins que lui donnoit l'autorité sans bornes du Maréchal d'Ancre, que la prison du Prince de Condé avoit achevé de rendre odieux

à toute la Nation. Tous les Seigneurs mécontens du Gouvernement de la Régence, se joignirent au Favori du Roi, & on sçait quel en fut l'évenement. Luynes, que son esprit & son adresse à tous les exercices avoient rendu jusques-là nécessaire au Roi pour ses amusemens, lui devint ensuite nécessaire pour ses affaires, par la capacité qu'il y fit voir, & fut chargé de l'administration générale de l'État.

Son premier soin fut de faire la paix avec les Princes, & de rendre le repos au Royaume. Le Duc de Mayenne, par son conseil, ayant envoyé au Roi les clefs de la Ville de Soissons, Sa Majesté reçut avec tant de bonté le Gentilhomme chargé de les lui apporter, que le Duc de Nevers, celui de tous dont le Roi avoit le plus de sujet d'être mécontent, instruit de cet accueil, revint à la Cour comme les autres, & y reçut les mêmes honneurs qu'auparavant.

Il fait la paix avec les Princes.

La Reine étoit alors éloignée de son Fils; Luynes étoit instruit de ses plus secrets sentimens, par le commerce de Lettres que cette Princesse avoit

avec Barbin. Cet homme, qui de Procureur du Roi à Melun, étoit parvenu à la place de Contrôleur Général des Finances, fut arrêté à la mort du Maréchal d'Ancre, & conduit à la Bastille. On lui parla d'abord de ce qu'il avoit à craindre des recherches souvent fondées, & toujours dangereuses pour ceux qui ont occupé de pareilles places; & on lui fit esperer en même tems de l'en garantir, s'il travailloit à calmer le ressentiment de la Reine. Pour y parvenir, on lui permit d'écrire à cette Princesse, & d'en recevoir des réponses, que l'on ouvroit sans qu'il le sçût. Barbin moins fidéle à Luynes qu'à Marie de Médicis, ne se servit de cette liberté que pour l'irriter davantage. Luynes alors crut qu'il étoit inutile de suspendre plus long tems le cours de la Justice, & il abandonna Barbin à toute la rigueur des Loix. On sçait l'événement singulier qui arriva lorsque les Juges alloient aux opinions. Un d'entr'eux parut perdre tout-à-coup les sens & la voix; & revenu de son évanouissement, harangua ses Confreres, prêts alors, disoit-on, à condamner Barbin à la mort; il leur dit qu'ils prissent

garde de condamner un in nocent, & par des discours patétiques joints à la singularité de cette avanture, il les ramena à ne condamner Barbin qu'au bannissement.

Luynes agissoit cependant auprès de toutes les personnes qui environnoient la Reine; mais son objet principal étoit de gagner l'Evêque de Luçon, qui avoit le plus de crédit sur son esprit.

Richelieu n'ayant point répondu aux avances de Luynes, devint suspect, & reçut ordre de s'éloigner de la Reine. Cette Princesse fut extrêmement sensible à l'exil de l'Evêque de Luçon; elle tenta toutes sortes de moyens pour le faire revenir; mais Luynes fut toujours infléxible, & ne lui accorda enfin le retour de ce Prélat, que quand il put croire que le tems & les conseils des personnes sages qu'il avoit sçu gagner, avoient effacé du cœur de cette Princesse tout desir de gouverner.

Cependant M. le Prince restoit toujours enfermé dans la Bastille; il y avoit alors une trop grande fermentation dans les esprits, pour ne pas craindre les premiers ressentimens de

ce Prince, quand il aûroit recouvré ſa liberté : & peut-être auſſi que Luynes vouloit ſe donner le tems d'établir ſon autorité, trop foible encore pour l'eſſayer contre le premier Prince du Sang.

Il eſt vrai que comme ſa priſon avoit été l'ouvrage de la Régente, toute la haine en devoit tomber ſur elle ; & que M. le Prince délivré par les ſoins de Luynes, devenoit un nouvel appui à la Cour pour ce Favori. Les Partiſans de Marie de Médicis ſentirent tout l'avantage que Luynes en pouvoit tirer, & inſpirerent à la Reine, lors de l'accommodement qui commençoit à ſe traiter entre le Roi & elle, de demander pour une des conditions principales la délivrance du Prince de Condé. Par là elle comptoit regagner un ſi puiſſant ennemi, & ſe faire honneur de ſa liberté dans l'eſprit des Peuples, en même tems qu'elle en ôteroit tout le mérite au premier Miniſtre.

Tant d'intérêts oppoſés procurerent la liberté au Prince & à la Princeſſe de Condé, qui avoit ſuivi ſon mari dans ſa priſon. Luynes alla à Vincennes, où ils avoient été transfe-

rés, & d'où il les ramena à Chantilly pour saluer le Roi. On rendit une Déclaration, par laquelle la Reine étoit chargée du reproche de tout ce que ce Prince avoit souffert, & sur les plaintes qu'elle en fit, on en rejetta la faute sur le Garde des Sceaux du Vair, lequel avoit dressé la Déclaration.

Le Prince de Condé rentré une fois dans les bonnes graces du Roi, ne se mit plus au hasard de les perdre. La Cour ne vit jamais depuis un Courtisan plus dévoué; & il affecta un grand empressement à accompagner Luynes au Parlement, quand il y fut reçu Duc & Pair, par l'érection de la Terre de Maillé en Duché-Pairie.

L'exil de la Reine duroit toujours; & l'envie qu'excitoit la faveur de Luynes, lui fit craindre qu'on ne cherchât à réconcilier la Reine avec son Fils, aux dépens de son autorité. La Cour sembloit partagée entre Marie de Médicis, & le Duc de Luynes; il falloit voir, disoit le Maréchal de Bouillon, lequel sans se commettre, attendoit alors à Sedan la fin de cette avanture, qui gouverneroit sous le

nom d'un Roi foible ou de la Mere, ou du Favori. Tant que la Reine étoit éloignée, on étoit dans l'incertitude de sçavoir si en revenant à la Cour elle ne reprendroit pas toute son autorité ; & il n'y avoit que son retour sans credit qui pût rendre la fortune de Luynes invariable. D'ailleurs le parti, quel qu'il fût, auquel on vouloit se déterminer, ne souffroit plus de remise. On sçait tout ce que le Duc d'Espernon entreprit pour mettre la Reine en liberté. Cette Princesse sollicitée d'un autre côté par le Duc de Rohan, Chef du parti Huguenot, étoit tentée de s'y livrer. Le Duc de Mayenne, Maître de la Guyenne, qui ne cherchoit qu'un nom & qu'un prétexte pour remuer, rendoit ce parti redoutable, sans en être. Tout cela donnoit de justes alarmes au Roi ou plutôt à son Ministre. M. de Luynes crut dans ces circonstances qu'il pouvoit se fier à l'Evêque de Luçon ; il étoit de l'intérêt de ce Prélat, qui vouloit gouverner Marie de Médicis, d'empêcher qu'elle ne se mît dans la dépendance de tant de grands Seigneurs, & que par-là elle ne lui échapât. Son crédit sur cette Princesse

Princesse ne pouvoit jamais lui être plus utile, qu'en se rendant nécessaire à la Cour, & en mettant à prix la réconciliation de la Reine avec son fils. Cette conformité d'intérêt rendit la négociation facile entre Luynes & Richelieu; la Reine revint enfin à la Cour. On promit à l'Evêque de Luçon de solliciter pour lui un Chapeau à Rome, & Mademoiselle de Vignerod-de-Pont-Courlay sa niéce épousa M. de Combalet, neveu de M. de Luynes: c'est elle qui se nomma depuis Madame d'Aiguillon. Le Chapeau ne vint pas si-tôt: Luynes craignoit trop l'Evêque de Luçon, pour ajouter cette grande Dignité à des talens qui l'approchoient déja de trop près de la premiere place. Il fit entendre au Roi qu'il falloit que M. de la Valette, Archevêque de Toulouse, & fils de M. d'Espernon, passât le premier; & ce ne fut qu'après la mort de Luynes que la promesse du Roi fut accomplie.

Jusques-là les négociations avoient été le principal objet du ministere de Luynes. Il étoit tems qu'il cherchât à en relever l'éclat par quelque entreprise, qui fût en même tems utile

1515. à sa gloire & à la grandeur de son Maître; la Religion lui en fournit les moyens. Le Parti Protestant étoit trop puissant en France, pour qu'il ne fût pas de la gloire & de la sûreté du Ministre de chercher à l'abattre; les circonstances étoient favorables; les Calvinistes avoient bien perdu de leurs avantages, non qu'ils eussent encore pour Chefs des hommes d'une haute naissance & d'un grand courage, mais ce n'étoient plus que des Particuliers: le Roi de Navarre les avoit soutenus pendant un temps; les Princes de la Maison de Condé avoient été leurs plus zélés défenseurs: mais tous ces intérêts avoient changé; l'avénement de Henri IV à la Couronne leur avoit fait perdre un si puissant appui, & Henri second Prince de Condé étoit sorti Royaliste de sa prison. Luynes profita en homme habile de ces circonstances, & il commença ce grand ouvrage que la mort seule interrompit, & dont la consommation étoit réservée au Cardinal de Richelieu.

Guerre contre les Protestans.

Avant d'entreprendre cette guerre, Luynes avoit obtenu l'épée de Connétable; cette affaire s'étoit conduite

avec beaucoup d'habileté. Le Maréchal de Leſdiguieres étoit ſans contredit, l'homme du Royaume le plus digne de cette haute dignité ; c'étoit Luyn d'ailleurs un Chef puiſſant à enlever fait Con aux Proteſtans, & ſon abjuration en table. devoit être le prix. On détermina le Roi à faire revivre en ſa faveur la Charge de Connétable, vacante depuis la mort de Henri de Montmorency, décédé en 1614 ; mais bientôt après on ſe ſervit de la réputation même de ce grand Capitaine pour le rendre ſuſpect. La Charge une fois créée, il devenoit plus facile à Luynes de ſe la faire donner ; & on agit ſi finement auprès de Leſdiguieres, qu'il conſentit à la voir conférer au Favori ; il ſe contenta de la dignité de Maréchal général des Camps & Armées du Roi. Cette dignité de Maréchal général avoit été créée pour le Maréchal de Biron, & avoit ceſſé avec lui.

Le Connétable ne ſongea plus qu'à commencer la guerre contre les Proteſtans : le début en fut brillant, on s'empara de Saumur par adreſſe ; toutes les Villes des Réformés en Poitou, en Saintonge, en Angoumois,

en Normandie, en Bretagne, furent ſoumiſes, & on réſolut enfin le ſiége de Montauban.

Ce ſiége entrepris ſans trop de précaution, mal conduit par la jalouſie des Capitaines envieux de la grandeur de Luynes, levé enfin au bout de trois mois de travaux inutiles, auroit peut-être été le terme de la faveur du Connétable, ſi bientôt après il ne l'avoit pas été de ſa vie.

Louis XIII, toujours jaloux de ſon propre ouvrage, dès qu'il croyoit l'avoir élevé trop haut, regardoit déja le crédit de M. de Luynes, & la foule des créatures qu'il s'étoit faites comme une diminution de ſon autorité : il s'en ouvrit à M. de Puiſieux, au P. Arnoux ſon Confeſſeur, & à Baſſompierre ; & ſans doute il étoit à craindre que les brigues ne prévaluſſent, & que le Connétable n'eût ſurvêcu à ſa fortune, ſi une mort prématurée ne l'avoit pas enlevé au milieu de toutes ſes grandeurs.

Le ſiége de Montauban fut levé, comme nous l'avons dit, dans le mois de Novembre mil ſix cens vingt-un. Luynes mortifié de ce mauvais ſuccès en rejetta la faute ſur ceux qui

y avoient ſervi. L'imprudente bravoure du Duc de Mayenne, qui fit perdre beaucoup de monde; la négligence du Duc d'Angoulême qui laiſſa entrer dans la ville le ſecours que le Duc de Rohan y envoya; la maladie du Duc de Montmorency, qui cauſa la défection de 3000 hommes: tout cela pouvoit être une excuſe pour Luynes, dans le tems de ſa grande faveur : mais il s'apperçut bientôt que le Roi s'étoit laiſſé prévenir: & pour pouvoir prendre ſa revanche de l'échec de Montauban, il crut devoir amener le Roi devant Monheur, petite Ville de la baſſe Guyenne, dont il l'engagea à en faire le ſiége. Cette Ville réſiſta près de trois ſemaines, & fut enfin ſaccagée par l'armée du Roi.

Ce fut à ce ſiége que le Connétable de Luynes fut attaqué d'une fiévre qu'on nomma fiévre pourprée, il fut tranſporté à Longueville, où il mourut en 1621, non ſans ſoupçon de poiſon.

Mort de Luynes.

Le Connétable après ſa mort éprouva le ſort de tous les Favoris, dont la mémoire eſt ſoumiſe aux jugemens dictés par les différens intérêts : il

avoit trop haï les Protestans, pour que le Duc de Rohan ne fût pas suspect en l'accusant de violence. Les Partisans de Marie de Médicis ne devoient pas lui pardonner d'avoir enlevé l'autorité à cette Princesse, quelque mauvais usage qu'elle en eût fait. Ce que l'on peut recueillir de tout ce qui nous reste de ce tems-là, c'est que le Connétable devoit être né avec de grands talens, pour s'être démêlé comme il fit, des intrigues d'une Cour où tous les Grands vouloient prendre part au Gouvernement, & où l'agitation des guerres civiles & des guerres de Religion, avoit laissé dans les esprits cette impression d'indépendance, si fatale au repos des Peuples ; c'est que l'on ne peut faire honneur au Cardinal de Richelieu d'avoir rétabli l'autorité royale, sans se souvenir que le Connétable osa le premier la reprendre des mains de tous les Seigneurs qui l'avoient usurpée ; c'est enfin qu'une entreprise si difficile, & qui dévoit décourager l'esprit le plus hardi, fut exécutée par un esprit doux, fin & délié, qui n'employa que les négociations, les entremises,

les promesses, & jamais la force, les menaces, ni les violences, que lorsqu'il auroit pu s'en dispenser, sans manquer essentiellement aux intérêts de l'État & de la Religion.

Le Connétable de Luynes avoit épousé en 1617 Mademoiselle de Montbazon qui devint si célébre dans la suite sous le nom de Madame de Chevreuse, après qu'elle eut épousé en secondes nôces le Duc de Chevreuse de la Maison de Lorraine. Il avoit été question pour le Connétable du mariage de Mademoiselle de Vendôme, fille de Henri IV & de Gabrielle d'Estrées ; mais dans la crainte qu'une si grande alliance ne l'exposât à l'envie, il la laissa épouser au Duc d'Elbeuf.

Le Roi lui accorda en faveur de son mariage, la Lieutenance générale de Normandie, qu'avoit possédé le Maréchal d'Ancre, avec la confiscation de tous ses biens, & lui donna le 3 Août 1621 la Charge de Garde des Sceaux de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il avoit été fait Duc & Pair en 1619, & Chevalier des ordres du Roi la même année, ainsi que ses deux freres, Cade-

net dit le Maréchal de Chaulnes, & Brantes, Duc de Luxembourg. Le premier avoit épousé Claire-Charlotte d'Ailly, Dame de Pequigny, & Comtesse de Chaulnes, qui avoit été élevée à Bruxelles auprès d'Albert & d'Isabelle, Archiducs des Pays-Bas, qui se flatterent d'engager Luynes par ce mariage à protéger l'Electeur Palatin dans la guerre de Bohême; mais l'amour de la Religion l'emporta dans le cœur de Luynes, sur la reconnoissance.

La postérité du Duc de Chaulnes, a fini à Charles Duc de Chaulnes, mort à Paris en 1698. M. de Chaulnes d'aujourd'hui (1739) descend du Connétable; & il porte le nom de Duc de Chaulnes, parce que son pere le Duc de Chevreuse, petit-fils du Connétable, avoit hérité de Charles Duc de Chaulnes.

Brantes avoit épousé Marguerite-Charlotte Duchesse de Luxembourg, qui le fit Duc de Luxembourg. Il en eut un fils & une fille; son fils fut Duc de Luxembourg après lui, mais il se fit Prêtre; & sa sœur s'étant fait Religieuse (c'est elle que l'on a connue à la Cour sous le nom de la Prin-

cesse de Tingry; il laissa son Duché à sa mere, laquelle épousa en secondes nôces M. de Clermont-Tonnerre, & en eut une fille, qui reporta le Duché de Luxembourg dans la Maison de Montmorency, d'où descendent les Ducs de Montmorency d'aujourd'hui.

Le Connétable de Luynes laissa un fils, & une fille morte sans postérité; le fils fut Duc de Luynes, & fut marié trois fois: son fils du premier lit fut Duc de Chevreuse; il eut du second lit avec Anne de Rohan deux fils; Louis-Joseph d'Albert, Prince de Grimberghem, & Charles-Hercules, Chevalier de Luynes, & cinq filles; & du troisiéme il n'eut point de postérité. Le Duc de Chevreuse eut deux fils, le Duc de Montfort & le Duc de Chaulnes: le Duc de Montfort pere du Duc de Luynes d'aujourd'hui (1739.)

Les bonnes mœurs, ainsi que la Religion, n'eurent pas un protecteur plus zélé que le Connétable: ce fut par ses soins que les Jésuites obtinrent la permission d'ouvrir leur Collége à Paris, & d'y professer publiquement: ennemi déclaré de la mé-

disance & de la calomnie, il tenta d'arrêter par la crainte des supplices, & par l'exemple des châtimens, la licence de quelques Ecrivains insolens qui inondoient chaque jour le Public de nouveaux libelles; les personnes les plus respectables, le ministere, le Roi lui-même, s'y trouvoient souvent attaqués. Luynes résolut d'en faire justice. Durand & Silly, réputés auteurs d'un de ces libelles, furent l'un & l'autre condamnés à être roués & brûlés avec leurs écrits en Place de Gréve; le copiste du manuscrit, frere d'un des Auteurs, fut pendu, toutes les personnes qui y avoient eu part se virent enfermées, les unes à la Bastille, les autres au Fort-l'Evêque; ni la qualité, ni le sexe, ne furent capables de garantir aucun d'eux de ce malheur commun: si une pareille licence ne fut pas éteinte, au moins fut-elle suspendue. Puisse une sévérité si utile effrayer encore aujourd'hui des Ecrivains si pernicieux.

Fin du Tome III.



TABLE ALPHABETIQUE

Des Matieres contenues dans ce troisième Volume.

A

ALENÇON (le Duc d') va faire la guerre en Flandre, *page* 21

Amboise (Clermont d') fait des merveilles à la bataille de Courras, 45 & 47

Arques, lieu célébre par la victoire de Henri IV. sur le Duc de Mayenne. Le Commandant de ce Château se déclare pour le Roi, 68. son artillerie détermine la victoire, 71

Aumale. (le Chevalier d') Sa valeur à la bataille d'Yvry, 75. rencontre Rosny à qui il rend compte du succès du combat, 78. A la tête d'une armée de Ligueurs, il s'oppose en vain aux progrès des Royalistes en Picardie, 89

Aumont (le Maréchal d') fait déclarer la Noblesse en faveur du Roi de Navarre, 68. amene du secours à ce Prince, 71

Auvergne (le Comte d') soutient Rosny au combat d'Arques, 69. conspire avec Biron, 174. est arrêté avec lui, 182. on lui donne sa grace, 185. traite de nouveau avec les Etrangers, est arrêté, 234. A peine est-il libre, qu'il se révolte, 238. Rosny,

lui écrit pour le faire rentrer dans le devoir, 241. est pris, 247. condamné à une prison perpétuelle, 248

B

BARBIN, Ministre subalterne, est envoyé au Prince de Condé, pour tâcher de le faire rentrer dans le devoir, 455. vient à bout de son entreprise, 457. voulant venger l'exil de son ami, il facilite la prise du Prince de Condé, 467. est arrêté, 490. Sa générosité à l'égard du Maréchal d'Ancre & de sa femme, 491. événement singulier arrivé à son Jugement, 500. est condamné à l'exil, 501

Bassompierre a ordre d'empêcher le Prince de Condé de sortir du Louvre, 468

Bellegarde est des premiers à reconnoître Henri IV. pour Roi, 68. entreprend de perdre Concini par un moyen infâme, 417. la haine qu'on a pour le Ministre, empêche que ce Seigneur ne soit puni, 420

Béthune (François de) Baron de Rosny, fait elever ses fils avec soin, 5. a une prédilection pour Maximilien, *ibid.* lui conseille d'aller à la messe pour éviter la mort, 9

Béthune, Ville de l'Artois, où le Baron de Rosny est reçu avec distinction, à cause de ses Ancêtres qui avoient possédé cette Ville, 23

Béthune (Maximilien de) Sa naissance, 1. sa vie est écrite par ses quatre Secrétaires, 4. est présenté à la Reine de Navarre & au Prince de Bearn, 6. danger qu'il court à la S. Barthelemi, 7. commence à porter les armes, 9. fait profession de la Religion

Prétendue Réformée, 10. ses premiers exploits, 11 & *suiv.* se trouvé à l'affaire de Marmande, 19. veut se brouiller avec le Roi de Navarre, 20. va servir sous le Duc d'Alençon, 21. son retour en Béarn, 24. épouse une Courtenay, 26. ses négociations à la Cour de France, 28. fait la guerre sous le Roi de Navarre, 30. va trouver Henri III. 34. se trouve à la bataille de Coutras, 44. avis qu'il donne au Roi de Navarre, 48. va vers le Roi de France, 53. réunit son Maître avec ce Prince, 56 & *suiv.* son activité à la défense de Tours, 63. assiste au siége de Paris fait par les deux Rois, 65. travaille à faire reconnoître Henri IV. après l'assassinat de Henri III. 68. se trouve au combat d'Arques, *ibid.* est laissé parmi les morts à la bataille d'Yvry, 75. ce qui lui arrive après avoir recouvré ses esprits, 76. son triomphe, 80. est mécontent du Roi, 83. se trouve au Siége de Paris, 85. & à celui de Rouen, qui est levé comme celui de Paris, 93. suit le Roi à diverses expéditions contre le Prince de Parme, 98. épouse en secondes nôces Madame de Château-Pers, 102. service signalé qu'il rend à Henri IV. 105, conseils qu'il donne au Roi pour son abjuration, 107. négocie la reddition de Rouen, 114. traite avec le Maréchal de Bouillon, 119. avec la Duchesse de Guise, 122. ménage la soumission du Duc de Guise, 124 est mandé par le Roi en Flandre 132. est chargé de négocier le mariage de Madame Catherine avec le Prince de Montpensier, 133. est mis à la tête des Finances, 136. le *Roi le* consulte sur la dissolution de son

mariage, 139. Rosny se brouille avec Gabrielle d'Estrées, 141. sa querelle avec le Duc d'Espernon, sa hardiesse salutaire à l'Etat, 150. est fait Grand-Maitre de l'Artillerie, 152. ses succès dans la guerre de Savoie, malgré la jalousie des Courtisans, 163. passe en Angleterre, 167. tâche de faire rentrer Biron dans le devoir, 173. veut le sauver, 181. va trouver le Roi malade, 188. est envoyé en Ambassade en Angleterre, 190. ses négociations, 194. son retour en France, 198. son zéle pour le bien du peuple, 200. sa politique, 207. sa conduite à l'égard des Huguenots, 209 & *suiv*. on lui fait un reproche de son respect pour le Pape, 214. est accusé de vanité, 217. s'oppose d'abord au rétablissement des Jésuites, & y consent, 219 & *suiv*. veut établir la bonne union entre le Roi & la Reine, 228 & 232. envoie contre le Comte d'Auvergne qui est arrêté, 238 & *suiv*. Edit favorable au commerce conseillé par Rosny, 246. Prudence de ce Ministre, 260. Assemblée de Notables, 265, crédit de Rosny, 269. intrigues de ses ennemis, 272. sa fermeté dans un danger où l'expose la témérité de Crillon, 278. devient suspect au Roi, 283. se justifie, 288. va à l'Assemblée de Châtellerault, 299 & *suiv*. Querelle faite à Rosny par le Comte de Soissons, 306. la Noblesse de Poitou le venge en quelque sorte, 312. Richesses dont le Roi est redevable à l'économie de Rosny, 326. Nouveaux soupçons du Roi contre son Ministre, 330. Situation de Rosny après la mort du Roi, 337. Sa re-

marche auprès du Comte de Soissons, 338. a une querelle avec le Duc de Bouillon, 340. Sa conduite à la Cour, 344. Son attachement pour la Maison de Guise, 347 & suiv. est dépouillé de ses Charges, 360. écrit à la Reine, 361. Sa retraite, 363. Nouvelles brouilleries entre lui & le Duc de Bouillon, 369. Conduite de la Régente à l'égard de Rosny, 372. Les Protestans le soutiennent, 373. M. de Rohan prend son parti, 375. On leve des troupes contr'eux, 380. Occupation de Rosny dans sa retraite, 383. Touché des malheurs qui menacent l'État, il vient à la Cour, où il donne des avis salutaires à la Reine, 384. sa mort, 386. ses descendans, 387
Biron (le Maréchal de) reconnoît Henri IV. après la mort de Henri III. 68. Par jalousie pour Rosny, il fait échouer ses entreprises, 93. est d'intelligence avec le Duc de Savoie, pour faire avorter les desseins des François, 159. est ennemi de Rosny, 160. conspire contre le Roi, 171. Son obstination à ne vouloir rien déclarer 173. est envoyé en Ambassade en Suisse, 174. On acquiert de nouvelles preuves contre lui, *ibid.* est trahi par son confident, 175. Le Roi veut le sauver, 181. son opiniâtreté le perd, 182. est arrêté, *ibid.* on lui coupe la tête, 185
Bois du Lys se distingue à la bataille de Coutras, 45 & 47
Bouillon (le Maréchal de) Vicomte de Turenne, est quelquefois opposé au Roi de Navarre, 37. se trouve à la bataille de Coutras, où ses troupes sont d'abord en-

foncées, 46. sollicite le Prince de Condé de quitter le Roi de Navarre, 49. s'oppose aux desseins du Roi de Navarre, 111. assiste aux conférences tenues pour la conversion du Roi, 112. devient Duc de Bouillon, 119. son ostentation, 120. veut se faire déclarer feudataire de l'Empire, 147. Rosny s'y oppose, 149. entraîne Biron dans la révolte, 174. Sa politique en venant à la Cour, 177. brouille les affaires de l'Etat, 296. on le fait rentrer dans le devoir, 306. Sa querelle avec le Duc de Sully, & se font mutuellement des reproches. 341. se reconcilient en apparence, 343. remue parmi les Protestans, 360. en veut au Duc de Sully, 369. se reconcilient encore en apparence, 371. Bouillon suscite de nouveaux embarras, 374. Les Protestans lui imputent la diminution de leurs priviléges, 378. il se justifie, 379. veut marcher contre les Protestans, 380. renoue avec les Principaux de ce Parti, 382. inspire de violens sentimens au Prince de Condé, 448. Sa politique, 449. il ranime le courage abbattu du Prince, *ibid.* Celui-ci le trahit & veut le perdre, 470. sa vanité, 507

Bourbon. (le Cardinal de) On veut l'élire Roi, 116. il s'accommode avec Henri IV, 117

C

CAHORS défendue vigoureusement contre les attaques du Prince de Béarn, 16. est prise & saccagée, 17

Charles IX. est attaqué par les Protestans,

10. & *suiv.* & contraint de dissimuler, 11

Châtre (le Commandeur de la) Gouverneur de Dieppe, promet fidélité au Roi Henri IV. 68

Clément (Jacques) tue Henri III. d'un coup de couteau, 66. est lui-même tué par les Soldats de la Garde, *ibid.*

Cœuvres, (le Marquis de) Confident du Comte de Soissons, s'oppose secrettement au mariage du fils du Maréchal d'Ancre, avec la fille du Comte de Soissons, 402. réconcilie ce Seigneur avec le Prince de Condé, 406. empêche qu'on n'outrage le Chancelier Sillery, 415

Concini, dit le Maréchal d'Ancre, devient en faveur après la mort du Roi, 338. veut perdre Rosny, 340. son origine, 389. épouse la sœur de Marie de Médicis, *ib.* vient en France, 390 Son portrait, 391. est fait Ministre, 393. Aversion du Roi pour ce Seigneur, 395. tire le Duc d'Espernon d'un mauvais pas, 398. Son ambition, 401. cherche à éloigner les autres Ministres, 407. ses chagrins par rapport à sa femme, 409. Sa politique, 411. on l'accuse de sorcellerie, 417. conduite du Parlement en cette occasion, 421, il excite la Reine à venger l'assassinat du Baron de Luz, 424. son pouvoir reçoit quelqu'échec, 427. est exilé, 429. est fait Maréchal de France, 430. s'oppose à la résolution de la Reine, qui veut se démettre de la Régence, 433. Il éleve Luynes qui le paie d'ingratitude, 439. fait créer de nouvelles Charges, dont il retire de grosses sommes, 440. sa faveur augmente, 445. sa foiblesse, 446. pa

conspire contre lui, 450. frayeur & inquiétude de Concini, 462. se retire de la Cour, 463. y revient, 471. les Seigneurs se soulevent contre lui, 473. sa mauvaise politique, 476. son imprudence,, 478. Luynes travaille pour le perdre, 479. est tué en entrant au Louvre, 486. son corps est traité indignement par le peuple, 487

Condé (le Prince de) voit sa vie en danger à la journée de S. Barthelemy, 7. s'échape de la Cour, & se met à la tête d'une armée avec le Prince de Béarn, 10. professe hautement la nouvelle doctrine, 11. prend les armes contre les Catholiques, & s'empare d'Angers, 30. sépare ses intérêts de ceux du Roi de Navarre, 37. va rejoindre ce Prince avec ses troupes, 43. a part au gain de la bataille de Coutras, 46. se sépare de nouveau du Roi de Navarre, 49. Embarras où il se trouve, 50. meurt empoisonné, 52

Condé (Henri de) second du nom, s'enfuit avec sa femme, 322. son retour en France, 351. son arrivée excite des troubles à la Cour, 352, est rappellé à la cour, 406. on cherche à le chagriner, 408. est traité avec plus de ménagement, aussi bien que le Comte de Soissons, 413. il se retire mécontent de la Cour, avec plusieurs autres Seigneurs, 428. appellé à la Cour, il en sort pour de nouveaux mécontentemens, 431. se prépare à la guerre civile, 432. Manifeste de ce Prince, 434. revient à la Cour, après avoir exigé qu'on changeât tout le Ministere, 444. forme un parti redoutable à la Régente même, 447.

le Maréchal d'Ancre va comme les autres lui faire sa cour, 458. il refuse d'abord de consentir qu'on tue le Marechal d'Ancre, 451. se repent de sa délicatesse, 452 épouvanté par Barbin, il veut se reconcilier avec la Reine, 458. le Duc de Bouillon lui fait bientôt changer de sentiment, 459. rassemble ses Partisans, 461. fait fuir le Maréchal d'Ancre, 463. est arrêté, 467. la Princesse sa femme veut faire soulever le peuple, 469. il est conduit à la Bastille, 471. est tiré de prison par Luynes même, 502

Coutras, lieu devenu célébre par la défaite des Ligueurs, 43

E

EAUSE, Ville de la Guyenne, où le Roi de Navarre pensa périr, 13. se rend à ce Prince, 15

Egmont (le Comte d') charge l'escadron du Roi à la bataille d'Ivry, & le rompt entiérement, 74. est tué dans le combat, 75

Elbeuf (le Duc d') à la tête des Ligueurs de Normandie, fait la paix avec le Roi Henri III.

Elisabeth envoie quatre mille Anglois au secours de Henri IV. 71. elle écrit à ce Prince, 166. traite secrettement avec Rosny, 168. Ses projets contre la Maison d'Autriche, 169

Entragues (Mademoiselle d') remplace la belle Gabrielle, 119. ses artifices, *ibid.* le Roi lui fait une promesse de mariage, 150. elle parle au Roi en faveur de Rosny, 151. se ligue avec le Comte de Soissons contre Rosny, 199. est la duppe de

ses mauvais desseins, 202. fait un parti avec le Comte de Soissons & le Prince de Condé contre le Roi, 225. nie tout à ce Prince, 226. qui lui donne un soufflet, *ibid.* il emploie Rosny pour se reconcilier avec elle, 228. informé de ses intrigues, il la fait arrêter avec son pere, 234. le Roi lui donne sa grace, 237. elle reçoit des Gardes par ordre du Roi, 251. ses prétentions ridicules, 252. elle est interrogée, 254. elle demande & obtient la grace de son pere & de son frere, 255

Espernon (le Duc d') est fait Gouverneur de Normandie & Amiral de France, 54. refuse de reconnoître le nouveau Roi, 68. traite mal Rosny qui lui rend la pareille, 146. On assoupit cette querelle, *ibid.* Il fait amitié avec le Comte de Soissons, 349. Sa générosité à l'égard de Rosny, *ibid.* est accusé d'être coupable de la mort du feu Roi, 397. Se justifie, 398. Il se retire dans ses Gouvernemens, 400. est rappellé à la Cour, 406. Il commet une violence qui demeure impunie, 440. travaille à délivrer la Reine de sa prison, 504

Escouman accuse le Duc d'Espernon & la Marquise de Verneuil d'avoir fait assassiner le feu Roi, 397. convaincue de calomnie, on la fait enfermer, 398

Estrées, Grand-Maître de l'Artillerie, remet cette Charge à Rosny, 151

Estrées (Gabrielle d') perd son crédit, 139. le Roi veut l'épouser, 140. se brouille avec Rosny, 111. Ses artifices pour le détruire dans l'esprit du Roi, 144. Sa mort, 148

F

FOND, (la) Maître d'Hôtel de Villars, sollicite son Maître à livrer Rouen au Roi, 93. fait de nouvelles propositions à ce sujet. 114
Fontenay, Ville de Poitou, assiégée & prise par le Roi de Navarre, 39

G

GALIGAI, sœur de lait de la Reine, vient en France avec cette Princesse, 390. Elle est son principal conseil, *ibid.* Son caractere hautain, 391. est le mobile de toutes les démarches de son mari, 393. Le Roi la menace, 396. empêche son mari de se retirer en Italie, *ibid.* Chagrin qu'elle lui cause, 409. Il la maltraite, 410. Par politique elle empêche qu'on ne le punisse, 411. Elle se reconcilie avec lui, 413. a des vapeurs qui la prive de sa raison par intervalle, 445. Cet accident la rend méprisable, 446. Elle veut fuir avec son mari, mais sa maladie l'en empêche, 465. est arrêtée, 489. On informe contre elle, *ibid.* recouvre son esprit en entrant à la Bastille, 490. Sa fermeté, *ib.* est condamnée à mort, 492. Crimes qu'on lui impute, 494. On lui lit sa Sentence, *ibid.* Son courage & sa fermeté touchent le peuple accouru en foule pour l'insulter, 494. Elle meurt regrettée, 498
Grillon se trouve au siége de Charbonnieres, 278. demande l'amitié de Rosny, qui la lui accorde, 279. Sa hardiesse à l'égard

du Roi, 282. se démet de sa Charge de Mestre de Camp des Gardes, 295

Guise, les Princes de cette Maison sont haïs de tous les bons François, 29. voyent leur crédit augmenter par la retraite des Princes, 431

Guise (la Comtesse de) est Maîtresse du Roi de Navarre, 49. elle lui fait commettre plusieurs fautes, 51

Guise (le Duc de) *dit* le Balafré, est assassiné aux Etats de Blois, 55

Guise (le Duc de) Commmandant de l'avant-garde du Duc de Parme, se laisse battre deux fois par Henri IV. 96 & 101. fait agir sa mere auprès du Roi, 122. Instruit de la résolution des habitans de Reims, se hâte de conclure, 123. se soumet au Roi, 125. Affront qu'il reçoit à Paris, 126. revient en faveur, 148. Sa querelle avec le Prince de Conty, 356. est soutenu du Duc de Sully, 357. abandonne ce Seigneur, 361. gagné par la Reine, il s'oppose aux conseils violens du Prince de Condé, 452

H

HENRI III. reçoit froidement un service que lui rend le Roi de Navarre, 25. Son caractere capricieux, 26, donne audience à Rosny, 34. Son bisarre ajustement, *ibid.* veut s'unir au Roi de Navarre, 35. Reconcilié avec la Ligue, il recommence la guerre contre les Protestans, 41. fait assassiner le Duc de Guise aux Etats de Blois, 54. Suites fâcheuses de cet assassinat, 55. veut se réconcilier avec le Roi de Navarre, 56. a une entrevue avec

ce Prince, & ils concluent la paix, 61. reprend courage, 65. met le siége devant Paris, *ibid.* est assassiné à S. Cloud, 66. Sa mort, 67

Henri IV. Prince de Béarn, fait des caresses au jeune Maximilien de Béthune, 6. Danger qu'il court à la S. Barthelemy, 7. se sauve de la Cour, 9. son amitié pour Rosny, 10. fait la guerre à Charles IX. *ibid.* professe hautement la Religion Réformée, 11, donne sa confiance à Rosny, 12. danger qu'il court. 14. prend Cahors, 17. idée de ceux qui le servoient, *ibid.* s'emporte contre Rosny, 21. refuse les propositions du Roi d'Espagne, 25. va à l'Assemblée de Montauban, 27. se dispose à repousser les efforts des Catholiques, 30. embarras où il se trouve, 32. envoie Rosny à la Cour pour traiter avec le Roi, 34. Situation de ce Prince, 37. prend Fontenay, 39. Joyeuse vient le combattre à la tête d'une puissante armée, 41. gagne la bataille de Coutras, 46. La jalousie du Prince de Condé & des autres Chefs, l'empêche de profiter de sa victoire, 49. Sa négligence, 51. s'unit au Roi Henri III. contre les Ligueurs, 61. réussit à faire lever le siége de Tours, 64. assiége Paris conjointement avec le Roi après la mort de Henri III. 68. est attaqué par le Duc de Mayenne, *ibid.* contraint l'ennemi de se retirer, 71. le poursuit jusqu'à Paris, d'où il revient ensuite assiéger Dreux, 72. attend le Duc de Mayenne dans la Plaine d'Yvry, 73. Succès de la bataille, 75. veut qu'on épargne les François, 76. Marques d'estime & d'amitié qu'il donne à Rosny,

82. Embarras où il se trouve, 83. fait attaquer les Fauxbourgs de Paris, 85. cette Ville est presque réduite, 86. Le Roi leve le siége à l'arrivée du Duc de Parme, 87. présente la bataille au Général Espagnol, qui la refuse, 88. fait des conquêtes en Picardie, 89. quitte son armée pour venir à Mantes, *ibid.* fait échouer une belle entreprise, 91. reçoit des secours de divers endroits, 92. met le siége devant Rouen, qu'il leve aussi-tôt, 93. va à la rencontre du Duc de Parme, 94. lui livre différens petits combats, 95 & 98. est blessé, 99. présente la bataille au Duc de Parme qui l'évite par adresse, 100. Henri le surprend & le bat, 101. Faute d'argent, ses succès lui deviennent inutiles, 102. le Roi d'Espagne lui fait faire des propositions, 103. Embarras où il se trouve, 104. Les Protestans & les Catholiques veulent également l'abandonner, *ibid.* Il demande conseil à Rosny, sur son changement de Religion, 107. on veut le faire assassiner 110. il fait abjuration, 112. Rouen, & plusieurs autres Villes se soumettent sous son obéissance, 115. va secourir Calais, 127. prend la Fere, 128. Le Duc de Mayenne se soumet à lui, 129. assiége Arras, *ibid.* écrit une Lettre à Rosny pour se plaindre des Financiers, 130. differe de mettre Rosny à la tête des Finances, 132. consulte ce Ministre sur la dissolution de son mariage, & sur le choix d'une femme, 140. soutient son Ministre contre les plaintes de sa Maitresse, 144. & contre le Duc d'Espernon, 146. fait une promesse de mariage à Mademoiselle d'Entragues,

d'Entragues, 149. Rosny la déchire. 150. en fait une autre, *ibid.* nomme Rosny Grand-Maistre de l'Artillerie, 151. marche en personne contre le Duc de Savoie, 157. le contraint à lui demander la paix, 163. reçoit un Ambassadeur Turc, 165. écrit à Elisabeth Reine d'Angleterre, 166. est instruit des intrigues de Biron, 171. tombe malade, 188. recouvre sa santé, 190. est dans une grande inquiétude, par rapport aux Protestans, 210 & *suiv.* défend à ses Sujets de commercer avec les Espagnols, 256. Cette affaire est accommodée, 262. Discours du Roi aux Députés des Cours Souveraines de son Etat, 265 & *suiv.* entre en soupçon contre Rosny, 283 & *suiv.* Bonté de ce Prince, qui se reconcilie avec son Ministre, 288 & *suiv.* marche contre le Duc de Bouillon, qui rentre dans le devoir, 305. se propose de faire la guerre à l'Espagne, 317. Sa passion violente pour la Princesse de Condé, deshonore les dernieres années de son regne, 320 & *suiv.* leve une nombreuse armée, 325. Inquiétude sur sa vie, 327. entre en soupçon contre Rosny, 330. veut se raccommoder avec lui, 334. est assassiné, *ibid.* Regrets des bons François, 335 & 336

J

JACQUES I. Roi d'Angleterre. Portrait de ce Prince, 193. Son amour pour les sciences, *ibid.* traite avec Rosny. 194 & *suiv.*

Jésuites (les) sollicitent leur rétablissement, 219. Conseils tenus à ce sujet, 220 & *s.* Rosny consent à leur rétablissement, 224

Joinville (le Prince de) conspire contre l'État, 186. Clémence du Roi à son égard, 187

Joyeuse, Favori du Roi, marche contre les Ligueurs, 26. est étonné de la résolution subite de Rosny, 27. Devenu Général de la Ligue, marche contre le Roi de Navarre, 41. s'enretourne à la Cour, 42. revient à l'armée, *ibid.* perd la bataille de Coutras, 46, est tué dans le combat, 47

L

LAFIN, confident de Biron, le trahit, 175. est cause que ce Seigneur pesiste à nier son crime, 179 & 181

Lavardin, Officier du Roi de Navarre, donne de l'emploi à Rosny, 10. s'empare de plusieurs Villes, Devenu Gouverneur du Poitou, transige avec ce Seigneur, 16

Lesdiguieres céde la qualité de Connétable de France à Luynes, 508

Ligueurs refusent de se soumettre au Roi de Navarre, 104

Lorraine (le Chevalier de) tue le Baron de Luz & son fils, 423. Ce crime demeure impuni par la connivence du Chancelier, 425

Louis XIII. son portrait, 393. n'aime point Concini ni sa femme, 394. Sa crainte depuis l'assassinat de son pere, 396. Effrayé des faux rapports de son Favori, il don-

ne ordre d'arrêter le Maréchal d'Ancre, mais non de le tuer, 483

Luynes (Charles d'Albert de) Favori de Louis XIII. sa naissance, 498, vient à la Cour, 499. est elevé aux honneurs par le Maréchal d'Ancre, 438. s'attache à détruire son Protecteur, 439. irrite le Roi contre le Ministre, 473. s'entend avec les Rebelles, 474. Il ne cesse de donner des conseils violens au Roi, 479. Il fait croire à ce Prince qu'on en veut à sa personne sacrée, 482. Il fait tuer le Maréchal d'Ancre par Vitry, 486. Il fait arrêter la Maréchale d'Ancre, 489. Des Juges vendus à ce Favori la condamnent à mort, 493. Il trompe un des Avocats Généraux pour avoir sa voix, *ibid.* fait rendre la liberté au Prince de Condé, 503. fait donner l'épée de Connétable au Maréchal de Lesdiguieres, 507. qui lui est ensuite remise par ce Seigneur, 508. fait la guerre aux Protestans, *ibid.* se trouve au siege de Montauban, 509. donne de l'ombrage au Roi même, *ibid.* Le Roi se dégoûte de son Ministre, 509. Luynes est sur le point de perdre son crédit, 510. Sa mort, *ibid.*

Luz (le Baron de) est assassiné par le Chevalier de Lorraine, 423

M

MARGUERITE de Valois, écrit au Roi, au sujet de la nouvelle épouse que ce Prince veut prendre, 142. Elle témoigne une grande douleur à sa mort,

296. avertit la Reine, qu'on accuse le Duc d'Espernon d'être coupable de la mort du feu Roi, 397
Marmande Combat de Rosny contre la garnison de cette Ville, 19. Maniere d'aller au combat dans ce temps-là, *ibid.*
Matignon (le Maréchal de) par sa maniere lente de faire la guerre, embarrasse beaucoup le Roi de Navarre, 31
Mayenne (le Duc de) à la tête d'une armée vient attaquer le Roi de Navarre, 31. joint son armée à celle de Matignon, & borde la Garonne, 33. manque son entreprise, 34. profite des circonstances de la mort de son frere pour soulever le peuple, 35. attaque les Fauxbourgs de Tours, 52. est repoussé & contraint de se retirer, 64. vient pour livrer bataille au nouveau Roi de France, 68. attaque ce Prince proche le Château d'Arques, 69. est repoussé, 71. & poursuivi jusqu'à Paris, 72. veut faire lever le siége de Dreux, 73. perd la bataille d'Yvry, 74. veut rallier ses troupes, & est contraint de fuir, 76. se plaint du Duc de Parme à la Cour de Madrid, 88. joint ses troupes à celles de ce Général, 100. fait faire des propositions au Roi, 121. s'oppose aux conquêtes de ce Prince, 127. se soumet, 129. presque toutes les Villes liguées suivent son exemple, *ibid.* est en faveur sous le régne de Louis XIII. 348. & envoyé en Ambassade en Espagne pour demander l'Infante, 419. S'étant révolté avec plusieurs autres, se soumet par le conseil de Luynes, & envoye au Roi les clefs de

la Ville de Soissons, 500
Médicis. (Marie de) On travaille à la conclusion de son mariage avec le Roi, 156. sa mauvaise humeur chagrine le Roi, 170. Elle tient conseil avec ce Prince & Rosny pour la perte du Maréchal de Biron, 182. avis que lui donne le Roi, 189. haine de la Reine pour les Maîtresses du Roi, 234. on prétend que son mariage n'est pas légitime, 324. ses liaisons avec Rosny inquiétent le Roi, 329. il suit les conseils de ce Ministre, *ibid.* est peu touchée de la mort du Roi son mari, 336. est déclarée Régente, 337. donne sa confiance à Concini, 338, en veut au Duc de Sully, 343. Les mouvemens du Prince de Condé l'inquiétent, 352. envoie à l'Assemblée de Saumur, 372. menace le Duc de Sully, & en est la dupe, 373 & *suiv.* augmente les inquiétudes des Protestans, 378. accorde le Bâton de Maréchal de France au Duc de Sully, 385. n'aime point le Dauphin, 391. & se soucie peu de ménager les Princes du Sang, 409. Sa colere, contre son Ministre au sujet de sa femme, 411. Elle témoigne un grand chagrin de la mort du Baron de Lux, 424. exile Concini dans son Gouvernement, 429. veut se défaire de la Régence, 433. Sa réponse au Manifeste du Prince de Condé, 435. qui est convaincu de rébellion, *ibid.* A l'instigation de Concini, elle veut le regagner, 436. Les Etats s'assemblent par son ordre, 438. Son inquiétude sur les démarches du Prince de Condé, 449. Elle envoie Barbin au

Prince de Condé, 455. Voyant son Ministre en sûreté, elle reprend courage, 465. fait arrêter le Prince de Condé, 468. conseille à son Ministre de se retirer tandis qu'il en est encore tems, 478. veut quitter le Gouvernement de l'Etat, 480. est éloignée de la Cour par les intrigues de Luynes, 500. cette Princesse revient à la Cour, 506

Montmorenci a une entrevue avec le Roi de Navarre, 27

Murat est envoyé en Auvergne pour arrêter le Comte de ce nom, 238. Il exécute heureusement cette périlleuse commission, 247

N

NANTES (Edit de) favorable aux Religionnaires. Le Parlement & la Sorbonne font des remontrances au Roi à ce sujet, 146

Navarre (la Reine de) mere de Henri IV, fait beaucoup de caresses au jeune Rosny, 7. le reconcilie avec son fils, 21

Navarre (Catherine de) sœur du Roi est redemandée par son frere, 11. professe publiquement la Religion Protestante, *ib.* Elle maltraite Rosny qui lui répond vivement, 133. Elle devient Duchesse de Bar, 207

Nevers (le Duc de) menace de faire la guerre, si on ne rend la liberté au Prince de Condé, 472. écrit au Roi une Lettre pleine de menaces, 474. revient à la Cour, 500

O

ORVAL, (le Comte d') Gouverneur de Montauban, soutient le siége contre l'armée royale, qui est contrainte de le lever, 509

P

PARLEMENT (le) par prévention contre le Maréchal d'Ancre, refuse de lui rendre justice, 421

Parme (le Duc de) fait lever le siége de Paris, 87. se brouille avec le Duc de Mayenne & ramene son armée, 88. rentre en France à la tête d'une armée, 93. Sa cavalerie escarmouche contre celle du Roi, 95 & 99. se laisse surprendre, & est blessé dans le combat, 101. Sa mort, 109. Son armée se dissipe, 110

Perron (du) Evêque d'Evreux, a part à la conversion du Roi, en confondant du Plessis-Mornay, dans des disputes sur la Religion, 112

Philippe II. Roi d'Espagne, propose une ligue au Roi de Navarre contre la France, 24

Plessis-Mornay (du) dispute contre du Perron sur la Religion, 112. est Gouverneur de Saumur, & Président de l'Assemblée qui se tient dans cette Ville, 369. est d'avis de rompre l'Assemblée, 377. réconcilie les Maréchaux de Bouillon & de Lesdiguieres, 381. se laisse tromper par Luynes, qui lui enleve Saumur, 508

Poigny est envoyé au Roi de Navarre par

Henri III. 28. Réponse vive que lui fait Rosny, 29

Protestans (les) sont massacrés la nuit de la Saint Barthelemy, 7. tiennent une grande assemblée à Montauban, où la guerre est résolue, 27. tiennent des Assemblées, 210. se plaignent de Rosny, 212. s'assemblent à Chatellerault, 299. reçoivent de l'ombrage de la conduite de la Régente, 367. soutiennent le Duc de Sully, 373. Assemblée solemnelle à Saumur, 376

R

RAMBOUILLET, Favori d'Henri III, présente Rosny à ce Monarque, 55. Ils traitent ensemble pour la reconciliation de leurs Maîtres, 56 & 58

Ravaillac tue le Roi de deux coups de couteau, 335

Richelieu, Evêque de Luçon, Secrétaire des commandemens de la Régente, est fait Secretaire d'Etat, 471. on lui promet le chapeau de Cardinal, 506

Rochelois (les) fournissent de l'artillerie au Roi de Navarre, 37. font des remontrances à Henri IV. 313. Ce Prince les comble de caresses, 316

Rohan (le Duc de) s'avance pour secourir son beau-pere le Duc de Sully, 345. est contremandé, 346. fait soutenir son beau-pere par les Protestans, 374. On leve des troupes contre lui, 380. On lui accorde sa demande, 381. faire un acte d'union entre tous les Seigneurs Protestans, 382

S

SAUMUR eſt donnée au Roi de Navarre pour place de ſûreté, 59

Savoie (le Duc de) vient à la Cour, 153. veut exclure Roſny du Conſeil, 154. Le Roi lui ordonne de reſter, 155. On lui déclare la guerre, 157. On prend plusieurs de ſes Villes, 160 & *ſuiv.* Il fait ſa paix, 163

Sillery (le Chancelier de) irrite la Galigai contre ſon mari, 411. Concini veut lui faire ôter les Sceaux, 412. anime les Princes du Sang contre ce Magiſtrat, 414. On veut lui ôter les Sceaux, 429

Soiſſons (le Comte de) amoureux de la ſœur du Roi de Navarre, ſe déclare en ſa faveur & lui amene des troupes, 41. Il la quitte, 50. eſt mal reçu du Roi Henri III, 54. ſollicite Roſny de quitter le Roi de Navarre, 60. eſt ennemi de Roſny, 199. Pourquoi, 200. La Marquiſe de Verneuil prend ſon parti, 203. veut ſe venger de ſes ennemis, 338. La confiance du Duc de Sully le charme, & il fait amitié avec lui, 339. eſt irrité de nouveau contre ce Duc. 348. veut le faire poignarder, 349. Sa querelle avec le Prince de Condé, 355. Soiſſons gouverne ſous Concini, 401, veut donner ſa fille en mariage au fils de ce Miniſtre, 402. Repréſentations faites à la Reine à ce ſujet, 403. ſe reconcilie avec le Prince de Condé, 407. Sa mort, 422

Suiſſes (les) s'engagent à fournir du ſecours

aux Proteſtans de France, 36. viennent d'abord au ſecours du Roi de Navarre, 51. & s'en retournent chez eux mécontens, 52. empêchent la défaite d'une partie de la Cavalerie du Roi au combat d'Arques, 70. ne font point de quartier à la bataille d'Yvry, 76. veulent quitter l'armée du Roi faute de paie, 102

T

THEMINES, brave Officier eſt choiſi par la Reine pour arrêter le Prince de Condé, 466. qui exécute heureuſement cette périlleuſe entrepriſe, 468. Envoyé contre les Rebelles, il les diſſipe, 472

Tremouille eſt mis en déroute à la journée de Coutras, 46. Il ſollicite le Prince de Condé, de quitter le Roi de Navarre, 49

V

VENDOME, le Duc de) Maréchal de France, ſuit l'exemple de Roſny, en entretenant à ſa ſuite des Gens de Lettres, témoins de ſes actions, 5

illars, Gouverneur de Rouen pour la Ligue, la défend avec vigueur, 92. refuſe les propoſitions du Roi, 93. remet ſa Ville, ſous l'obéiſſance de ce Prince, 115

Villeroy s'oppoſe aux diſpoſitions du Roi, 257. eſt ennemi ſecret de Roſny, 271. travaille à le perdre, 273 & 277. Sa fourberie, 285. Sa politique, 345. ſe brouille avec Roſny, 355. entreprend d'éloigner le Comte de Soiſſons de la

Cour, 404. Villeroi & les autres Ministres ont une conférence secrette avec la Régente, 426. Les intérêts du Prince de Condé & de Concini y sont sacrifiés, 427. Villeroy par politique fait rappeller le Marquis d'Ancre, & lui fait donner le Bâton de Maréchal de France, 431. écrit en Espagne contre les intérêts de l'Etat, 442. obtient le pardon de cette faute par un sincere repentir, 443

Vitry, Capitaine des Gardes est chargé par Luynes de faire tuer le Maréchal d'Ancre, 484. il exécute ce noir complot, 486. s'excuse auprès du Roi, 487. arrête la Maréchale d'Ancre, & la conduit à la Bastille, 489

Fin de la Table du IIIe Volume.



